



Autriche : la forte poussée de l'extrême droite aux élections inquiète l'Europe

LA FORTE poussée de l'extrême droite populiste autrichienne aux élections législatives du dimanche 3 octobre rend confuse la situation politique du pays. La reconduction de la coalition sortante entre sociaux-démocrates et conservateurs, au pouvoir depuis treize ans, s'annonce difficile. Avec un score provisoire de 27,2 % des voix, le FPÖ, parti libéral de Jörg Haider, quarante-neuf ans, aspire à participer à une coalition avec les conservateurs. Son entrée au gouvernement constituerait une première pour l'Europe de l'après-guerre. Le résultat définitif du scrutin ne sera connu que le 12 octobre. De nombreux pays européens, ainsi qu'Israël, ont manifesté leur inquiétude après ce vote.

Lire page 2
et notre éditorial page 19

Moissac : gendarmes accusés de racisme

VENU à la gendarmerie pour une démarche ordinaire, un vétérinaire de Moissac (Tarn-et-Garonne) a constaté que la mention « Moissac, ville des melons », défilait sur un ordinateur de service. Estimant scandaleux qu'une inscription raciste s'affiche ainsi, il a dénoncé ces faits, qui ont été qualifiés de « malentendu » par un officier de gendarmerie. L'histoire révèle le climat d'hostilité et de tension raciale qui prévaut entre les forces de l'ordre et les jeunes Français d'origine maghrébine dans cette petite ville où beaucoup de Marocains travaillent dans les vignes et l'horticulture depuis les années 60. De nombreux témoignages évoquent les contrôles incessants et les humiliations dont sont victimes leurs enfants.

Lire page 11

Natura 2000, coup d'arrêt



DOMINIQUE VOYNET

LA MINISTRE de l'environnement subit un revers avec l'annulation par le Conseil d'Etat du dispositif d'application, en France, de Natura 2000, directive européenne de protection de l'environnement. Le Conseil d'Etat reproche à Dominique Voynet une concertation insuffisante de l'Etat avec les élus.

Lire page 41

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRÖ ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 € ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1006 - 7,50 F



La gauche divisée sur les 35 heures

● Les députés examinent le second projet de loi Aubry ● Il rend obligatoire la réduction du temps de travail dans les entreprises de plus de vingt salariés ● Le PC et les Verts refusent de le voter « en l'état » ● Le Medef réussit à mobiliser le patronat, notamment des PME

LE PROJET de seconde loi sur les 35 heures, qui rend obligatoire la réduction du temps de travail à compter du 1^{er} janvier 2000 pour les entreprises de plus de vingt salariés, est débattu à l'Assem-

blée nationale du 5 au 15 octobre. A l'ouverture des débats, mardi, Martine Aubry, ministre de l'emploi, devait assurer que cette réforme n'est pas dirigée contre les entreprises et qu'elle respectera

les accords passés, dans le cadre de la première loi, entre les patrons et les syndicats. Les communistes et les Verts jugent le texte insuffisant et trop accommodant vis-à-vis du patro-

nat. Ils estiment le projet « invivable en l'état ». D'autre part, malgré les réticences de Dominique Voynet, les Verts ont annoncé, dans un communiqué, leur intention de participer, le 16 octobre, à la manifestation organisée par le PCF « pour la réduction du temps de travail et contre le chômage ».

Le Medef et la CGPME ont réuni vingt-cinq mille patrons au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, pour protester contre une réforme qui met en danger, selon eux, leurs entreprises. Ils ont insisté pour le respect des accords déjà passés. Symétriquement, la CGT, SUD et la FSU ont réuni plusieurs dizaines de milliers de personnes, à Paris et dans une trentaine d'autres villes, pour soutenir la réforme et convaincre le gouvernement d'en accepter « l'amélioration » grâce aux amendements proposés au sein de la majorité.

Lire pages 7 à 9



SYGMA

SUICIDE Bernard Buffet, succès et mépris

C'était l'un des peintres français les plus connus, et probablement le plus contesté. Bernard Buffet s'est suicidé, lundi 4 octobre, dans sa propriété de Tourtour (haut Var), à l'âge de soixante et onze ans. Il avait fait des débuts fulgurants, juste après la guerre. Il avait trente ans quand son œuvre prolifique a bénéficié d'une rétrospective. Puis son travail, considéré comme répétitif, a été très critiqué, voire méprisé. Sauf au Japon. p. 18

Visitez Oxford, son université et son « cimetière de l'année »...

LONDRES

de notre correspondant

Hugh Dawson est un homme heureux. Lors d'une cérémonie à Aberdeen, lui a été remis, au nom de la bonne ville d'Oxford dont il est conseiller municipal, le prix du plus beau cimetière de l'année. Larges allées gravillonnées, cryptes et dalles tumulaires briquées, chrysanthèmes, ifs et cyprès en pleine santé : comme disait Georges Brassens, au cimetière d'Oxford, c'est un peu comme si on passait « sa mort en vacances », au grand air et entre les vivants. Hugh Dawson est formel, « les cimetières ne sont pas seulement pour les morts, ils sont utilisés par les vivants comme espaces publics et nous encourageons vivement les gens à y venir déjeuner ».

L'idée britannique de décerner chaque année des prix aux plus beaux cimetières du pays est d'autant moins ridicule que, comme dit Kate Parker, l'une des organisatrices de l'événement, « ces sites sont des trésors d'informations historiques, écologiques et sociales ». Il est d'autant plus nécessaire de les préserver que l'ensevelissement des corps risque d'entrer bientôt au panthéon des traditions humaines

disparues. En Grande-Bretagne, pays deux fois plus habité que la France au mètre carré, tous les cimetières sont pleins à craquer et il n'y a plus de place pour en ouvrir de nouveaux. Seules les grandes entreprises privées de pompes funèbres, comme la Service Corporation International (SCI), une société américaine du Texas qui possède plusieurs « jardins de pierres », mausolées et crématoriums au Royaume-Uni - et en France, via des filiales - peuvent encore s'offrir les terrains nécessaires à un repos vraiment éternel. Encore faut-il accepter par avance de n'être plus allongé six pieds sous terre comme le veut la tradition, mais six pieds au-dessus, voire plus.

Au « mausolée » de la SCI à Streattham Park dans le sud londonien, les morts sont empilés derrière de hauts murs de granit blanc divisés en petits carrés de 70 centimètres sur 2 mètres de long. Chaque alvéole correspond à un disparu qui peut être descendu ou remonté de sa cage par un système hydraulique lors des visites familiales. Une perche télescopique avec pince adéquate est à la disposition de ceux qui veulent placer des fleurs dans le « tombeau » du disparu le plus haut placé dans le mur. Coût

de la concession, avec cérémonie, levée du corps et le reste : 80 000 francs minimum. Les alvéoles à hauteur d'homme sont évidemment les plus chères, souligne une enquête du *Guardian*. Bref, en Angleterre, le cimetière victorien ne se porte plus du tout. Ou alors il faut accepter ce que la SCI appelle la « méthode australienne » qui consiste à sortir les restes d'un caveau familial et à les placer dans un « cercueil » plus petit, une urne suffit souvent, qui sera réinhumé après avoir fait « place aux jeunes ».

Tout le monde n'a cependant pas envie de bousculer le repos de l'ancêtre dans sa dernière demeure, et bien qu'ils aient la possibilité administrative - difficile à obtenir mais théoriquement autorisée - de vivre leur éternité au fond de leur jardin privatif - Stanley Kubrik est enterré au pied d'un des arbres qu'il aimait dans le parc de sa résidence anglaise -, près des trois quarts des Britanniques choisissent aujourd'hui la crémation. Ou ils demandent, de plus en plus souvent semble-t-il, à commencer leur long voyage, entier, dans les flots noirs de la Manche...

Patrice Claude

La guerre des images et le photojournalisme

« QUI MAÎTRISE les images maîtrise les esprits. » Cette prophétie de Bill Gates accueillait le visiteur d'une exposition récente à Bonn consacrée aux photos falsifiées de l'Histoire. Elle prend une saveur particulière au regard de la bataille industrielle et technologique que se livrent deux géants américains du contenu visuel, Getty Images et Corbis - ce dernier, propriété de Bill Gates.

Ces groupes mettent des paquets de dollars sur la table pour racheter des banques d'images afin d'offrir, via Internet, les archives planétaires - un coucher de soleil, une photo de guerre, un portrait de star, un document d'histoire, un joueur de foot, une pin-up, un tableau de Rembrandt - à tous les utilisateurs de photos dans le monde, journaux et agences de publicité, maisons d'édition et entreprises, éditeurs de posters et de cartes postales, sites Web et grand public...

Corbis a notamment racheté en juin l'agence Sygma, numéro un mondial de la photo d'actualité. Getty a répliqué en annonçant, le 21 septembre, l'acquisition d'Image Bank (Kodak), son principal concurrent, pour 183 millions de dollars. Cette bataille, qui voit la photo gagnée par la mondialisation

de l'économie, soulève interrogations et inquiétudes.

Dans un marché artisanal, le mouvement de concentration devrait d'abord se poursuivre. Il est probable que seules les structures de haute qualité subsisteront. Car si Getty-Image Bank (2 000 salariés dans le monde) domine désormais le marché du contenu visuel avec 270 millions de dollars de chiffre d'affaires, 70 % du commerce photographique provient encore de centaines d'agences généralistes, spécialisées (sport, nature, actualité, etc.) ou à la tête d'archives prestigieuses (Magnum).

Ce mouvement marque aussi un glissement d'influence, du photojournalisme vers l'illustration. Depuis le début des années 70, Paris était la capitale de la photo avec trois agences de presse : Gama, Sygma et Sipa. Corbis et Getty n'existaient pas. La photo d'illustration - pages, cocotiers, mannequins « jouant » des rôles sociaux - était réservée à des agences qui campaient sur le marché publicitaire.

Michel Guerrin

Lire la suite page 19 et les pages
Enquête du « Monde interactif »



CAHIER SPÉCIAL

Vent du Sud

L'affrontement entre équipes de l'hémisphère Nord et de l'hémisphère Sud a tourné à l'avantage du Sud, lors des premiers matches de la Coupe du monde de rugby. La France s'est un peu rassurée en battant le Canada.



D.R.

CINÉMA Documentaires politiques

Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel (photo) et *La Cosa* de Nanni Moretti (tourné le jour où le Parti communiste italien changea de nom) : deux documentaires politiques dominent l'actualité d'une semaine cinématographique riche et cosmopolite, avec la sortie des beaux films de Jim Jarmusch (*Ghost Dog*), Marco Bellocchio (*La Nourrice*), Fruit Chan (*Made in Hongkong*) et Djibril Diop Mambety (*La Petite Vendeuse de soleil*). p. 34 à 38

International	2	Tableau de bord	25
France	7	Aujourd'hui	30
Société	10	Météorologie, jeux	33
Carnet	14	Culture	34
Régions	15	Guide culturel	38
Horizons	18	Kiosque	39
Entreprises	22	Abonnements	39
Communication	24	Radio-Télévision	40

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 6 OCTOBRE 1999

ÉLECTIONS Le succès de la droite populiste de Jörg Haider aux élections législatives du dimanche 3 octobre en Autriche bouleverse la scène politique autrichienne. Le chan-

cellier social-démocrate Viktor Klima a proposé au Parti conservateur ÖVP de reconduire la grande coalition qui gouvernait le pays jusque-là. Mais les tractations s'annoncent difficiles.

● LE RÉSULTAT définitif du scrutin sera connu qu'après le dépouillement des votes par correspondance, le 12 octobre. Au soir du vote, le Parti social-démocrate, malgré d'import-

antes pertes, restait la première formation avec 33 % des voix, mais le Parti libéral de M. Haider (27,22 %) devançait légèrement les conservateurs (26,90 %) ● LES RÉACTIONS en

Europe et en Israël sont très inquiètes. Seul le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, en Allemagne, a fait exception. (*Lire aussi notre éditorial page 19.*)

L'extrême droite autrichienne se pose en parti de gouvernement

Le succès de Jörg Haider et de son Parti libéral aux élections législatives bouleverse l'équilibre politique à Vienne, où les deux grands partis, social-démocrate et conservateur, gouvernaient ensemble depuis treize ans

VIENNE

de notre correspondante

La forte poussée des populistes aux élections législatives du dimanche 3 octobre rend la situation politique confuse en Autriche, où la simple reconduction de la grande coalition sortante entre sociaux-démocrates et conservateurs s'annonce difficile. Faisant jeu égal avec le grand parti de la droite traditionnelle, le parti conservateur autrichien (ÖVP), qu'ils devançaient légèrement au soir du scrutin avec un score provisoire de 27,2 % des voix, les libéraux de la formation du populiste Jörg Haider – le FPÖ – se posent désormais en parti de gouvernement et aspirent à entrer dans une coalition pour diriger l'Autriche. Ce serait un tour-

nant pour l'Europe de l'après-guerre. La clé de la situation repose en grande partie entre les mains du parti conservateur, qui peut choisir de renoncer à une coalition avec les sociaux-démocrates pour faire alliance avec les amis de M. Haider. Celui-ci a été assez habile pour laisser la tête de liste de son parti pendant la campagne à un industriel, Thomas Pronzhorn, qui pourrait être un partenaire acceptable pour une partie des conservateurs.

Dans l'immédiat c'est le chancelier sortant, Viktor Klima, qui va être chargé par le président de la république de mener les négociations. Son parti, le parti social-démocrate reste la première formation du pays, mais il est le grand perdant du scrutin. Avec 33,4 %, il a

réalisé le plus mauvais score de toute son histoire. Les sociaux-démocrates font les frais d'un vote de défiance à l'égard d'une coalition usée par treize ans au pouvoir. Leur recul a également profité aux Verts qui ont réalisé leur meilleur score avec 7,1 %. Selon les chiffres provisoires, les sociaux-démocrates disposeront de 65 sièges contre 71 dans l'Assemblée sortante, les libéraux populistes en auraient 53 (41), les conservateurs 52 (52) et les Verts 13 (9).

CAMOUFLET

Avec 26,9 %, les conservateurs, qui avaient annoncé qu'ils participeraient dans l'opposition s'ils étaient battus par les populistes, sont finalement presque soulagés de leur ré-

sultat. Au soir de l'élection, l'écart n'était que de 0,3 % ou 14 000 voix seulement avec le parti de Jörg Haider. Un siège seulement les sépare et il reste une petite chance à l'ÖVP de combler son retard avec le dépouillement des 200 000 voix d'électeurs munis d'une carte électorale pour voter ailleurs que sur leur lieu de résidence. Le résultat définitif ne sera connu que le 12 octobre. D'ici là, son président, le ministre des affaires étrangères Wolfgang Schüssel, a le temps pour réfléchir aux différents scénarios politiques qui s'offrent à lui.

Le chancelier Klima, qui a catégoriquement exclu d'entrer en négociation avec le FPÖ, a offert à M. Schüssel dimanche soir d'ouvrir des discussions. Son espoir pour

former une coalition stable est de convaincre son ancien allié d'entrer avec lui dans le « partenariat de réforme » qu'il avait appelé de ses vœux pendant la campagne, avec éventuellement la participation d'experts sans étiquette et de Verts. Mais il faut pour cela que les Conservateurs ne se laissent pas tenter par une alliance avec la droite populiste.

En cas de reconduction de ce qu'il appelle la « coalition des perdants », Jörg Haider continuera à faire ce qu'il a fait jusque là avec le succès que l'on constate : « une opposition dure » pour devenir – ce qui n'est plus à exclure – le premier parti du pays à la prochaine échéance électorale. Sociaux-démocrates et conservateurs sont

avertis. Ils ne peuvent pas faire une fois de plus l'impasse sur le camouflet qui leur a été infligé par les électeurs. Leur difficulté à faire évoluer la société, prisonniers de leurs propres blocages, les a rendus incapables jusqu'ici de trouver l'antidote à ce populisme triomphant dont l'objectif affiché est de « bouleverser » le paysage politique du pays. A quarante-neuf ans, Jörg Haider peut attendre son heure. Son poste de gouverneur de Carinthie lui offre une bonne plateforme pour gagner en respectabilité, tenter de faire oublier les discours qui dans le passé l'ont marqué du fer rouge de l'extrême droite.

W. B.

Réactions inquiètes à travers le monde

La percée spectaculaire de l'extrême droite autrichienne a été accueillie avec inquiétude un peu partout dans le monde.

● **En Israël.** C'est la consternation qui domine : les résultats du parti de Joerg Haider « changent le panorama politique et suscitent une grande inquiétude », a affirmé l'ancien premier ministre Shimon Pérès, ministre de la coopération régionale. Le quotidien *Yediot Aharonot* consacrait, lundi 4 octobre, toute sa première page à l'événement, avec ce titre : « Un Autrichien sur quatre a voté pour un chancelier néonazi ». Pour sa part, le président Ezer Weizman, cité par l'agence de presse

Itim, a estimé que la montée de l'extrême droite devait convaincre les quelque 10 000 juifs Autrichiens de venir s'établir en Israël.

● **En Allemagne.** Le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, a recommandé à ses amis conservateurs autrichiens de l'ÖVP de dénoncer leur alliance avec les sociaux-démocrates et d'accepter – à condition d'en assurer le leadership – une coalition de gouvernement avec le Parti libéral (FPÖ) de Jörg Haider. Cette prise de position a suscité de vives réactions.

● **En Hongrie.** La presse déplore le déclin de la vie politique autrichienne. « Si l'un des principaux

partis permettait à Haider d'entrer fermement dans le pouvoir, l'Autriche demeurerait seule dans l'Union européenne, isolée », estime le quotidien *Nepszabadsag*.

● **En Italie.** La presse qualifie l'extrême droite autrichienne de « xénophobe et antieuropéenne ». Le *Corriere della Sera* a publié en « une » une caricature d'Hitler sortant d'une urne et disant « Sieg Haider », allusion au salut nazi « Sieg Heil ».

● **En Suisse.** La presse voit dans la percée de Jörg Haider l'érosion d'un système de partage de pouvoir entre deux grands partis et la confirmation de « l'irruption d'un populisme alpin » (*Le Temps*). *La Tribune de Genève* parle d'un « séisme politique en Autriche ».

Un populiste dans un pays mal dénazifié

CE N'EST PAS à Jörg Haider que l'on fera porter, comme autrichien et fils de membre actif du parti nazi le poids d'un passé auquel une grande partie de ses compatriotes, toutes générations confondues, ne trouve pas grand-chose à redire. Arrivé aux avant-postes de la politique en 1986 en même temps que Kurt Waldheim parvenait à conquérir la présidence de la République en dépit des révélations sur son passé dans la Wehrmacht, Jörg Haider, 49 ans, incarne la version autrichienne de ce populisme alpin dont on trouve des équivalents en Suisse, en Italie, et plus récemment en France.

Qu'ils s'appellent Umberto Bossi à Milan, Christoph Blocher à Zurich ou Patrice Abeille à Annecy, les dirigeants de ces mouvements flattent les réflexes de repli sur soi de populations montagnardes soucieuses de préserver une identité et un mode de vie qui seraient menacés par la mondialisation de l'économie et l'intégration européenne. A ce fond commun de populisme des montagnes, Jörg Haider ajoute cependant une attitude sans complexe vis-à-vis du passé nazi de l'Autriche, marqué par de multiples dérapages verbaux calculés au millimètre pour s'attirer l'approbation de ceux qui pensent que « au temps d'Hitler on n'aurait pas vu tant d'étrangers dans les rues » mais n'osent pas le dire. L'éloge de la politique de l'emploi conduite par le III^e Reich l'avait contraint à démissionner de son poste de gouverneur de Carinthie en 1991, ce qui ne l'a pas empêché, huit ans plus tard, de reconquérir cette fonction avec un score

trionphal. Le Parti libéral (national-populiste, FPÖ) a toujours été, en Autriche, le refuge des nostalgiques du nazisme, le lieu de rassemblement des « anciens camarades » regrettant la période où Vienne était la deuxième ville en importance du Reich grand-allemand. Au début de sa carrière politique, Jörg Haider avait adopté les positions panallemandes d'une fraction du FPÖ qui estimaient que l'Autriche était une « fausse couche » de l'histoire. Il a, depuis, abandonné ces visions d'un nouvel Anschluss, qui ne semblaient pas rencontrer d'écho suffisant dans une opinion qui a fini par s'accommoder de sa petite patrie.

LE REFUS DU TRAVAIL DE MÉMOIRE

Mal dénazifiée, ayant vécu longtemps sur le mythe d'avoir été « la première victime de Hitler », l'Autriche s'est pendant longtemps dispensée de faire ce travail de mémoire qui a permis à l'Allemagne de réintégrer le giron des nations civilisées.

La polémique autour du passé de Kurt Waldheim, à la fin des années 80, avaient amené une partie de l'opinion, des intellectuels à commencer à faire ce travail critique. Une autre partie des Autrichiens refusait viscéralement cette remise en question. Tout autant que l'usure d'un pouvoir occupé depuis trop longtemps par la même coalition, c'est la puissance de ce « front du refus » du travail de mémoire qui contribue au succès du démagogue carinthien.

Luc Rosenzweig

Une formation qui a su capter une partie du vote ouvrier

VIENNE

de notre correspondante
« Le Parti social-démocrate a abandonné son rôle de traditionnel parti ouvrier. Dimanche, le parti libéral a

ANALYSE

Le partage du pouvoir entre sociaux-démocrates et conservateurs a nourri des frustrations

pris la relève », déclarait le politologue Fritz Plasser en commentant la percée de la droite populiste aux législatives du 3 octobre en Autriche. Une percée qui fait du Parti libéral autrichien (FPÖ, national-populiste) de Jörg Haider le premier parti dans deux des neuf provinces du pays, la Carinthie, dont il est gouverneur, et la région de Salzbourg.

L'importance du vote ouvrier dans l'électorat populiste a été confirmée par les premières analyses à la sortie des urnes : 47 % des électeurs du FPÖ sont ouvriers contre 35 % seulement pour le parti social-démocrate. Jörg Haider a réussi à attirer tous ceux qui redoutent de faire les frais des changements de la société moderne, qui ont peur de l'avenir, et en même temps ceux qui sont tentés par un vote protestataire. Les jeunes de moins de trente ans forment 35 % de l'électorat du FPÖ. Grâce à la caution du riche industriel Thomas Prinzhorn, tête de liste pour les législatives, il est aussi parvenu récemment à séduire une partie du patronat et des cadres supérieurs.

A Vienne, fief socialiste depuis toujours, le parti du chancelier Klima a perdu un quart de ses électeurs dans les quartiers populaires. Pour Bruno Aigner, un des dirigeants de l'aile gauche du parti, ce succès du FPÖ auprès de la clientèle tradition-

nelle des sociaux-démocrates s'explique par la « perte des compétences sociales » du SPÖ.

Dans ce pays riche, où 4,5 % seulement de la population est au chômage, la social-démocratie est prise en tenaille entre les contraintes budgétaires que connaissent tous les Etats européens et son rôle de garant traditionnel d'un système de protection sociale assez généreux. Jörg Haider, riche propriétaire d'un domaine forestier hérité en Carinthie, a su en profiter pour se poser en « conscience sociale » du pays, en défenseur des « pauvres » contre les « privilégiés ». Il a multiplié pendant sa campagne les promesses en tout genre, proposant un chèque pour les enfants en bas âge de 5 700 schillings (2 800 FF) par mois, défendant une réforme fiscale avec l'introduction d'un taux unique de 23 %.

VOLTE-FACE

Malgré la campagne xénophobe menée par le FPÖ, surtout à Vienne où vit la plus forte concentration d'étrangers, la lutte contre l'immigration ne vient qu'en quatrième position parmi les motivations de l'électorat populiste. La dénonciation de cette immigration incontrôlée n'en est pas moins un des thèmes favoris de Jörg Haider pour exploiter les inquiétudes diffusées de l'opinion publique. Il joue notamment sur la crainte des conséquences de l'élargissement de l'Union européenne, du déferlement de nouveaux travailleurs venant de l'est de l'Europe.

Jörg Haider, qui avait réclamé bien avant les autres l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne, avait tourné sa veste lors du référendum de 1994, s'efforçant de capter l'hostilité d'une partie de la population. Malgré son échec – plus de 64 % des Autrichiens ont voté pour l'adhé-

sion –, il n'a cessé depuis de dénoncer les nouvelles avancées de l'Europe, s'opposant à l'euro, fustigeant les eurocrates de Bruxelles.

La rhétorique populiste de Jörg Haider, ses dérapages sur le nazisme, sont amplement documentés. Il s'est cependant efforcé ces derniers temps de gommer son discours. Il a pris ses distances par rapport à d'autres leaders d'extrême droite européenne, notamment de Jean-Marie Le Pen, refusant que les députés du FPÖ entrent au Parlement européen dans le même groupe que le Front national français. Il préfère prendre pour modèle aujourd'hui la Union chrétienne-sociale (CSU) bavaroise du ministre-président Edmund Stoiber, se comparer à un Silvio Berlusconi, ancien président du Conseil et chef de l'opposition de droite italienne.

Comme eux, Jörg Haider veut apparaître à la fois comme le défenseur de la tradition et le pourfendeur d'un système étatique qui la brimerait. Selon les sondages, son rôle de trouble-fête est l'un de ses principaux atouts. La paralysie de la vie politique et intellectuelle du pays après plus de cinquante ans de mainmise des deux grands partis traditionnels, le SPÖ et l'ÖVP (le Parti conservateur), sur le pouvoir, leur copinage pour se partager postes et zones d'influence dans tous les secteurs y compris les médias, ont nourri les frustrations de nombreux électeurs.

Dans un livre publié en 1997, intitulé *Un avenir libéré*, Jörg Haider étale ses critiques des partis établis, prône le retrait de l'Etat des institutions et annonce la révolution « libérale » que ne pourront pas empêcher « les forces qui ont leur avenir derrière elles ».

Waltraud Baryl

CRANSMONTANA FORUM

Organisation Internationale avec Statut Consultatif auprès du Conseil de l'Europe vous convie au

VIII^{ème} MONACO WORLD SUMMIT

Sous le Haut Patronage de SAS le Prince Rainier III,
Prince Souverain de Monaco

Monte-Carlo du 18 au 21 novembre 1999

Monsieur Abdelaziz Bouteflika

Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire
Président de l'Organisation de l'Unité Africaine

- accompagné des Membres de son nouveau Gouvernement -
présentera les priorités de la politique économique de l'Algérie
et les privatisations actuellement en cours.

La délégation algérienne comprendra, outre les Experts à même de renseigner les entreprises sur tout ce qui touche aux échanges, à l'investissement étranger et aux joint-ventures, l'ensemble des décideurs du monde économique algérien que ce soit du secteur privé, public ou semi-public.

Des séances et tables rondes en petits comités seront organisées sur les thèmes suivants : grands projets, financement des infrastructures (aéroports, ports, routes, autoroutes et télécom), joint-ventures, industrie pétrolière et gazière, industrie pharmaceutique, gestion de l'eau et de la terre etc.

Renseignements et Inscriptions :

Crans Montana Forum - 4 Rue des Orchidées MC-98000-MONACO
Phone : 00377.9770.7000 Fax : 00377.9770.7040

E-Mail : summit@webstore.mc

Quelques autres personnalités confirmées à ce jour : M. P. Stoyanov Président de la Bulgarie, M. M. Djukanovic, Président du Monténégro, M. M. Kucan, Président de la Slovaquie, M. E. Vujanovic, Premier Ministre du Monténégro, M. V. Chernomyrdin, Ancien Premier Ministre de Russie, Mme A. A. Africano, Ministre de l'Industrie d'Angola, M. A.N.Z. Coulibaly, Ministre des Transports de Côte d'Ivoire, M. G. Palacka, Ministre des Transports, Postes et Télécommunications de la République Slovaquie, M. B. Spirkovski, Ministre Transports & Communication de Macédoine, M. V. Cheibas, Ministre Transports & Communication de Moldavie, M. J. H. Gnonlonfon, Ministre Travaux Publics du Bénin, M. G. Barkhuu, Ministre du Développement des Infrastructures de Mongolie, M. Mengistu Hulluka, Ministre de l'Agriculture d'Ethiopie, M. R. Ag Boula, Ministre du Tourisme du Niger, M. D. Costa, vice-Ministre du Pétrole d'Angola, M. S. M. Mirmoezi, vice-Ministre du Pétrole de l'Iran, M. D. Shilo, Ministère Infrastructures Nationales d'Israël, M. P. Roman, Président du Sénat de la Roumanie, M. R. Holbrooke, Ambassadeur des USA aux Nations Unies, M. J. Santer, Membre du Parlement Européen, Ancien Président de la Commission Européenne.

« Vache folle » : Bruxelles laisse une semaine à la France pour lever l'embargo

Paris demande la saisine des experts

LA DÉCISION prise vendredi 1^{er} octobre par le gouvernement français de ne pas lever, pour des raisons sanitaires, l'embargo sur les viandes bovines britanniques continue de susciter de vives polémiques. La Commission européenne a donné, lundi 4 octobre, une semaine à la France pour lever cet embargo, faute de quoi elle ouvrirait une procédure d'infraction aux règles du marché unique. « Si les autorités françaises prennent prétexte d'un rapport de l'une de leurs agences pour ne pas lever l'embargo sur la viande bovine britannique,

devait notamment être étudiée la question du transit du bœuf britannique sur le territoire français. Le refus de lever l'embargo frappant les importations de viande bovine britannique a en effet pour conséquence de bloquer les expéditions vers les pays d'Europe du Sud qui transitent généralement par la France.

Or on entend, côté français, exploiter ce que l'on considère comme une faille dans la gestion de ce dossier par la Commission européenne. Il apparaît en effet aujourd'hui que Bruxelles n'a pas jugé utile d'interroger ses propres experts scientifiques avant d'engager le processus conduisant, dès le 1^{er} août, à la levée conditionnelle de l'embargo. Réunis au sein du « comité scientifique directeur européen », que préside Gérard Pascal, spécialiste français en matière de nutrition et d'alimentation, les experts de la Commission n'ont, en pratique, été interrogés sur cette question qu'en septembre 1997 et janvier 1998. Ils avaient alors édicté des principes généraux qui, selon eux, devaient guider l'action sanitaire dans ce domaine.

SPÉCIALISTES SANS DONNÉES

« Ces experts n'ont donc pas, à la différence de leurs homologues français réunis au sein du comité présidé par le docteur Dominique Dormont, pu prendre en compte les dernières données scientifiques en la matière », précise-t-on dans l'entourage de Lionel Jospin. Ils n'ont pas, non plus, eu officiellement connaissance des rapports des inspections sanitaires réalisées en Grande-Bretagne par l'Office vétérinaire et alimentaire de la Commission. A ce titre, ils n'ont pas été amenés à juger du respect de l'application des principes qu'ils avaient édictés, pas plus qu'ils n'ont pu analyser le risque, qui ne peut être totalement éliminé, d'une contamination des bovins par d'autres voies que celles aujourd'hui connues (alimentation et transmission maternelle). C'est pourquoi le gouvernement français a choisi de demander à Bruxelles la saisine des experts scientifiques de la Commission européenne.

L'Allemagne va formuler la même demande auprès de Bruxelles. Paris souhaite d'autre part qu'une rencontre puisse au plus vite être organisée entre les experts du comité Dormont et leurs homologues britanniques.

Jean-Yves Nau

La sécurité alimentaire au Parlement européen

Le Parlement européen ne veut plus se laisser surprendre dans le dossier de la sécurité alimentaire, comme lors de la crise de la « vache folle ». A la demande de Nicole Fontaine (UDF), présidente, et de Marie-Noëlle Lienemann (PS), vice-présidente, l'Assemblée de Strasbourg devait consacrer la matinée du mardi 5 octobre à évaluer les conditions de production dans l'industrie de l'alimentation animale. Après les affaires de « poulet à la dioxine » en Belgique et de résidus de boues d'épuration en France, les députés européens veulent mettre fin à l'absence de transparence dans ce secteur.

La commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs va organiser, le 24 novembre, une audition publique à Bruxelles. Bon nombre d'eurodéputés réclament la création d'une agence pour la sécurité alimentaire et envisagent aussi la constitution d'une commission d'enquête. — (Corresp.)

la Commission européenne sera obligée d'envisager d'entamer les procédures d'infraction prévues par le traité de l'Union européenne », avait déjà déclaré David Byrne, commissaire européen à la santé et à la protection des consommateurs au lendemain de l'annonce de la décision française.

A Paris, une réunion interministérielle sur ce thème devait se tenir le mardi 5 octobre, au cours de laquelle

La visite de Jacques Chirac à Madrid consacre la « fin des préjugés » franco-espagnols

L'« exemplaire » coopération antiterroriste a porté ses fruits

L'« entente cordiale » à l'espagnole ? La visite de Jacques Chirac à Madrid s'est déroulée dans un climat résolument consensuel. Le président

français a salué des relations qui « n'ont jamais été aussi bonnes, chaleureuses et dénuées d'arrière-pensées », les deux pays sortant « d'un

long temps de rendez-vous manqués ». Paris et Madrid veulent œuvrer de concert pour promouvoir la construction européenne.

MADRID de notre correspondante

Le message était aussi clairement envoyé que les vingt et un coups de canon ponctuant *La Marseillaise*, devant le palais du Prado : entre la France et l'Espagne, brouille et méfiance sont finies, c'est aujourd'hui l'embellie. De fait, commençant sa visite d'Etat, à Madrid, lundi 5 octobre, Jacques Chirac n'a cessé de rendre hommage « au pays sûr de lui et sans complexes » qu'est devenue l'Espagne, forte de succès économiques « exemplaires ». « Les relations entre les deux pays n'ont jamais été aussi bonnes, chaleureuses et dénuées d'arrière-pensées. L'Espagne est devenue un partenaire absolument majeur pour la France, en Europe, dans la Méditerranée et le monde », n'hésitait pas à déclarer le président français, lors d'une conférence de presse conjointe avec le chef du gouvernement espagnol. De son côté, José Maria Aznar n'était pas en reste et célébrait le moment « historique » et « optimal » des relations, avec une « extraordinaire » coopération économique et une « très impor-

tante » coopération contre le terrorisme.

Derrière cet assaut de superlatifs protocolaires, la bonne volonté, sinon la volonté commune de rapprocher des positions utiles, dans la construction de l'Europe, était évidente. Et, à l'unisson, les deux dirigeants ont fait le compte de tout ce qui les réunit : même identité de vues sur l'élargissement de l'Union (sans calendrier) ; mêmes exigences sur les questions touchant à l'immigration, la justice et la sécurité commune, qui seront, à l'initiative de l'Espagne, l'objet du prochain sommet de Tampere, en Finlande. Enfin, même désir d'ouverture de l'Europe vers l'Amérique latine et la Méditerranée. Quant au projet français d'une Europe de la défense, que les Espagnols, soucieux de ne pas altérer leurs liens avec l'OTAN, regardent avec prudence, M. Aznar a même fait un pas en avant, en n'excluant pas que son pays puisse faire partie d'« un groupe moteur élargi » de pays désireux de promouvoir le projet.

Politique, économie (M. Chirac devait tirer mardi les conclusions

d'un important séminaire économique franco-espagnol), culture, avec cet appel du président « en faveur de l'exception culturelle » : aucun dossier n'a été oublié. Et pourtant, à l'évidence, l'essentiel n'était pas là.

DE NAPOLÉON AUX FRAISES

Car si une visite d'Etat est avant tout symbolique, celle de Jacques Chirac — après tout, la première du genre en Espagne, depuis celle de Raymond Poincaré en 1913 — se devait d'être le symbole d'une mauvaise page enfin tournée. Laquelle ? Pêle-mêle, celle du contentieux légué par Napoléon, les anciennes réticences françaises à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, ou encore l'acharnement des agriculteurs français, sur les camions de fraises espagnoles. Comme devait le dire M. Chirac lui-même, au cours de sa visite de la Casa Velazquez, ce « trait d'union culturel » entre les deux pays, équivalent madrilène de la Villa Médicis de Rome : « Nous sortons d'un long temps de rendez-vous manqués. Les

préjugés s'effacent, il ne reste que la confiance et l'amitié. »

Est-ce à dire que le lent « ravau-dage » de son image, effectué ces dernières années par la France, a été payant ? L'« exemplaire » coopération antiterroriste depuis 1986, qui récemment encore a porté ses fruits contre la filière basque-bretonne, en France, a été à coup sûr notre meilleur allié auprès des Espagnols. Le roi Juan Carlos en a remercié personnellement M. Chirac, à qui, emporté par l'enthousiasme, le ministre des affaires étrangères, Abel Matutes, a déclaré que la France était devenue le pays le plus aimé des Espagnols. La vérité est plus nuancée : il y a deux ans, un sondage plaçait les Français loin derrière les autres Européens dans le cœur des Espagnols, mais d'après une enquête de l'association Dialogo, publiée lundi, 46,4 % des Espagnols ont une bonne image de la France, qui est le troisième pays jugé le plus « sympathique », après l'Italie et le Portugal. Un vrai triomphe.

Marie-Claude Decamps

Le ministre britannique de l'agriculture boycottera les produits français

LONDRES de notre correspondant

La « guerre du bœuf » déclenchée la semaine dernière entre la Grande-Bretagne et la France après l'annonce par cette dernière de la poursuite de l'embargo sur le bœuf d'outre-Manche s'est notablement exacerbée, lundi 4 octobre, avec l'annonce par le ministre britannique de l'agriculture, Nick Brown, d'un boycottage « personnel » des produits français. Tancé par les organisations professionnelles de la viande, mais aussi par l'opposition conservatrice et démocrate-libérale qui réclame des mesures de rétorsion « visibles », le ministre s'est refusé à appeler les consommateurs à suivre son exemple, mais il a suggéré que « dans un pays libre, les gens peuvent choisir comment dépenser leur argent, dans des produits français ou dans des alternatives de première qualité britannique. (...) Ce que font les Français est très mal, a ajouté le ministre, et je comprends la colère des Britanniques. Personnellement, je suis un fan des vins néozélandais et australiens, je ne boirai pas de vin français ».

Dans son édition de samedi, *The Sun*, premier journal populaire du pays avec 4 millions d'exemplaires quotidiens, appelait carrément ses lecteurs à un boycottage « patriotique » de tous les produits français. Le mouvement contre les intérêts français paraît, pour le moment, extrêmement circonscrit, mais il prend chaque jour un peu plus d'ampleur. Lundi, Richard Had-dock, vice-président de l'association des fermiers du Devon, dans le

sud-ouest de l'Angleterre, a invité ses militants à « stopper » un cargo de produits français prévu pour arriver vendredi dans le port de Mill-bay. « Nous n'autoriserons aucun produit français à entrer dans le pays, a menacé le syndicaliste, et nous demandons à tous les supermarchés de débarrasser dès maintenant leurs étagères de tous produits français. »

Une délégation du syndicat national des fermiers (NFU) a, d'autre part, été reçue lundi à l'ambassade de France à Londres pour remettre une ferme note de protestation à destination du gouvernement de M. Jospin.

COMPROMIS « INSUFFISANT »

Tony Blair n'avait cependant pas attendu le syndicat pour passer, dès vendredi soir, un coup de fil à son homologue français et lui communiquer sa façon de penser. La décision, prêtée ici à Paris, de proposer dès mardi un compromis au terme duquel les viandes britanniques à destination des autres pays européens pourraient traverser la France, sera considéré comme « un pas dans la bonne direction, mais totalement insuffisant », confiait un proche du ministre de l'agriculture. Estimant que, dans un premier temps, « c'est à l'Union européenne [qui a officiellement levé l'embargo le 1^{er} août] de veiller au respect de ses lois », Nick Brown n'excluait pas lundi, si les Français s'entêtent, de porter la bataille « sur tous les fronts possibles ».

Patrice Claude

“Entrée gratuite”

RCS B 422 413 658

n1 Meilleur site de Bourse Européen (Forrester Research, août 1999).

n1 Meilleur site de Bourse Français (Valeurs Actuelles, juin 1999).

Euraxfin.com devient ConSors et vous offre un mois de courtage gratuit.

- Passage d'ordre en direct • Gestion active de portefeuille • Cotations en temps réel intégral • Charts interactifs
- Toute l'information financière • Analyses et recommandations • Hot line téléphonique • Boîte d'alerte intégrée
- Sécurité totale de vos dépôts (garantie par une grande banque nationale)

* Pour tout compte ouvert entre le 01/10/1999 et le 31/12/1999. Limité à une ouverture de compte par personne, concernant les ordres sur les actions françaises passés sur Internet.

FORFAIT
19,95 € HT*

OU
COURTAGE DÉGRESSIF
de 0,50 à 0,30 % HT

* jusqu'à 10 000 €

ConSors Leader Européen de la Bourse on line.

Pour nous contacter :
Par Internet : www.consors.fr

Par courrier : **7, Rue de la Bourse 75002 Paris**

Par tél : (prix appel local)

Oui, je désire recevoir sans engagement mon dossier d'information.
Nom Prénom
Né(e) le Adresse
Code postal Ville
Tél. domicile Tél. bureau
E-mail
Renvoyez ce coupon par fax au 01 55 04 19 16 ou par courrier.

LM - 570

Dans les villages bombardés, les Tchétchènes clament leur désespoir et leur haine des Russes

« Ici, il n'y a pas de wahhabites, pas de Bassaev, pas de charia, pas même d'arme »

De violents combats se poursuivaient, mardi 5 octobre, à moins de 20 km de Grozny, la capitale tchétchène. Moscou a admis la perte d'un

OUROUS-MARTAN (Tchétchénie)

de notre envoyé spécial
Blessé à la tête, Rizyan Kerin se tient droit sur les ruines de sa mai-

REPORTAGE

Les attaques aériennes frappent durement les civils

son. Il n'en reste qu'un monceau de gravas d'où émergent ferrailles, morceaux de charpente et débris d'une voiture broyée. « Nous étions tous dans la cave, raconte-t-il. La bombe est tombée, nous avons été pris sous les décombres. J'ai pu me dégager, ma femme et ma fille de quinze ans sont mortes. » Six autres personnes, deux familles qui avaient fui il y a quelques jours les bombardements au sud de la Tchétchénie, ont également péri dans cette cave où elles avaient trouvé refuge.

Le samedi 2 octobre, vers 16 heures, l'aviation russe a bombardé Orouss-Martant, troisième ville de Tchétchénie, à 25 kilomètres au sud-ouest de Grozny, la capitale. C'est une bourgade aux rues de terre, bordées de maisons en brique ou en pisé, sans électricité ni gaz depuis le mois dernier, lorsque l'armée russe a commencé ses attaques aériennes. Dans l'allée où vivait la famille Kerin, vingt maisons ont été dévastées par les roquettes. Un peu plus loin, quinze autres ont été détruites lors d'un second raid aérien. Selon les autorités tchétchènes, vingt-cinq personnes ont été tuées. Les habitants parlent de cinquante, de cent morts parfois. Arita Machakaïeva pleure dans les débris de sa demeure, montre un bout de fonte - « c'était la cuisine » -, un mur renversé - « la chambre ». « Qu'allons-nous faire ? J'ai cinquante ans, je n'ai déjà plus de force, je n'ai pas reçu de salaire depuis quatre ans. Pourquoi tuent-ils les civils ? » Les hommes disent leur haine des Russes. « Regardez-nous : des terroristes ? des bandits ? comme dit [Vladimir] Poutine [le premier ministre russe]. Pourquoi ont-ils bombardé ? », demande Letchi, cinquant-trois ans. Nous ne sommes

deuxième avion au-dessus de la République indépendante. Un chasseur SU-25 n'était pas rentré à sa base mardi. Moscou reconnaît la

que des pauvres. Depuis 1994 - la première guerre -, il n'y a plus rien à faire. On vit avec le jardin, une vache, un bout de champ. » « Ici, il n'y a pas de wahhabites, pas de Bassaev, pas de charia [loi islamiste], pas même d'arme, renchérit son voisin. Quelle est la mère qui a donné le jour à Eltsine et Poutine et nous amène cette barbarie ? »

BOMBARDEMENTS AVEUGLES

Au Nord, des déflagrations indiquent que les bombardements ont repris. De l'artillerie cette fois. Les troupes russes seraient à 30 km de Grozny et Vladimir Poutine a indiqué, lundi 4 octobre, que Moscou voulait occuper les deux provinces du Nord - Naourskaïa et Chelkovskoïé - pour en faire « une zone de sécurité ». « L'objectif, a ajouté le premier ministre, est de détruire les terroristes définitivement. Combien de temps faudra-t-il ? Nous verrons. » Depuis un mois, la Russie assure ne viser en Tchétchénie que des « objectifs terroristes » : centres d'entraînements et de communication, dépôts de carburant, routes et ponts. Il s'agirait d'anéantir les bases arrière des wahhabites, ces islamistes emmenés par Chamil Bassaev et le « commandant » Khattab. Mais cette campagne de bombardements, que généraux et journaux russes comparent à celle de l'OTAN au Kosovo, paraît en grande partie aveugle. « Nous comptons près de cinq cents morts civils, dit le vice-premier ministre tchétchène, Hamed Sakhaïev. Nous ne laisserons pas exterminer notre peuple parce que le Kremlin juge cette guerre nécessaire pour sa campagne électorale. »

A trois heures de Grozny, dans les montagnes du sud de la Tchétchénie, le village de Benoï compte une quarantaine de maisons sur une crête au-dessus de pâturages, de forêts de noyers et de hêtres. L'ancien bâtiment du kolkhoze est en ruine, l'école a été rasée lors de la guerre de 1994-1996 et jamais reconstruite. « Il n'y a plus d'économie, plus rien, on travaille juste la terre avec nos mains », dit lemas Kholi, soixante-dix ans. Le 14 septembre, deux avions russes ont bombardé Benoï. Une roquette est tombée sur des étals et a tué la sœur d'Ibrahim, qui y vendait des noix. « Elle avait



neuf ans, dit le jeune homme. Mon autre sœur, dix-sept ans, a été blessée. » En contrebas, une maison a été pulvérisée, sept personnes tuées. « Les Russes veulent se venger, dit lemas Kholi. Quand ils sont saouls, ils bombardent. Dans notre village, il n'y a jamais eu de combattants. » « On en a marre des bandits, de Bassaev, de Khattab, de Maskhadov - on ne veut plus de guerre », ajoute le vieil homme.

Les combattants wahhabites seraient un peu plus loin, dans une vallée au sud, autour du village de Dargo, à 5 kilomètres de la frontière daghestanaise. « Ils sont arrivés lors de la première guerre et ils sont restés, dit Chaïp. On ne les aime pas, ils sont nés la tête en bas, les pieds au plafond. » Revolver à la ceinture, kalachnikov à l'épaule, Chaïp peut dire ce que les familles de ces villages misérables taisent souvent. Lui est chef de guerre, contrôle la région de Nojai-Iourt, avec une centaine d'hommes armés sous ses ordres. « Avec les réservistes, je peux monter à 800 combattants », précise-t-il. Lances-roquettes, fusils, ses hommes ont l'armement nécessaire. Ce 3 octobre, Dargo vient d'être bombardé par l'artillerie russe. « Dargo est une zone que nous ne contrôlons pas », dit simplement Chaïp. Dans le village, une quinzaine de femmes pleurent : un obus est tombé dans un champ de maïs,

tuant Issa, vingt-sept ans, qui faisait la récolte, et blessant gravement une jeune femme de vingt-deux ans. Un autre a détruit la maison d'Omar Iskhaïev, qui travaillait aux champs. « J'ai l'humeur de tuer quelqu'un, crie-t-il. Je serai toujours l'ennemi de la Russie et nos enfants aussi ! » Son voisin, Touteyev, quarante-cinq ans, enrage aussi. « J'ai travaillé quinze ans en Russie et maintenant je n'ai que le potager et un peu de maïs pour faire vivre mes enfants. Les Russes nous ont pillé ; regardez-moi, je suis habillé comme une serpillère, ici il n'y a rien, pas d'argent, pas de médicaments. Et maintenant, ils veulent nous tuer. » Les « wahhabites » ? « S'ils traversent le village la nuit, comment pouvons-nous les voir ? » dit un vieillard. Et que faire si ces soldats entraînés et armés vivent dans les forêts alentour et passent au village pour s'approvisionner ou se reposer ?

Loïn des alliances avec les terroristes, la population tchétchène fuit les bombes russes. Plus de 100 000 personnes ont déjà trouvé refuge en Ingouchie. D'autres sont passés au Daghestan. Lundi 4 octobre, dans l'après-midi, un millier de véhicules attendent devant le poste-frontière « Caucase », à 20 km de la capitale ingouche, Nazran. « Trois cent voitures sont passées depuis ce matin, dit un garde-frontière ingouche, c'est le seul poste où l'on laisse passer les véhicules. » Camions chargés de meubles, de tapis, de béton parfois, voitures bondées. « Les Russes ont tout détruit, clame Tagaïev, qui vit depuis deux jours dans un autobus avec quatre autres familles. « A Ivanov, il n'y a plus d'eau, plus d'électricité, plus de gaz. » En contrebas de la route congestionnée, une femme garde un bébé et un tas de valises. « J'ai vu des morts, des enfants », dit-elle. Derrière, les voitures klaxonnent. Une rumeur parcourt la colonne de réfugiés : le poste-frontière pourrait être bientôt fermé. Lundi soir, le premier ministre russe expliquait à la télévision que Boris Eltsine se préoccupait du sort des réfugiés. Et que « deux zones humanitaires » seraient créées, l'une sur ce bout de frontière, l'autre du côté du Daghestan.

François Bonnet

Le président tchétchène espère encore négocier « pour éviter une tragédie »

GROZNY

de notre envoyé spécial
« Aujourd'hui, je dis : Boris Nikolaïevitch, rencontrez-nous, les yeux dans les yeux, trente minutes, et réglons ce problème, pour éviter une nouvelle tragédie. » Aslan Maskhadov, le président tchétchène élu en 1996 lors d'un scrutin validé par l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), a choisi de multiplier les appels au président russe : « Je peux le convaincre d'arrêter cette aventure. » Samedi 2 octobre, M. Maskhadov a reçu des journalistes occidentaux dans sa maison de Grozny, la capitale tchétchène, « par crainte des bombardements sur le palais présidentiel », précise-t-il. La capitale est plongée dans le

noir. Des milliers d'habitants ont déjà fui cette ville jamais reconstruite depuis les combats de 1994-1996.

Entouré de militaires et de jeunes civils armés, M. Maskhadov dit croire encore à une solution politique : « Nous sommes prêts à des compromis aux niveaux diplomatique, économique et militaire ; nous y sommes prêts, sauf à renoncer à notre indépendance. » Le Congrès du peuple tchétchène s'est réuni l'après-midi même et les différents chefs de guerre ou de clans, qui contrôlent les provinces, se seraient « tous réunis autour du président ». L'offensive russe ressoudera-t-elle les nombreux groupes armés ? Quelques formations ne sont pas subordonnées au pouvoir central, admet M. Mask-

hadov, « mais nous combattons tous pour notre liberté ».

Chamil Bassaïev, qui a organisé les deux incursions d'islamistes au Daghestan, début septembre, aurait été nommé responsable du front est. Le président tchétchène ne veut pas le confirmer et son ministre de la défense, Mahomed Khambiev, dément. Mais son vice-premier ministre, Ahmed Sakhaïev, l'affirme. De même, le pouvoir tchétchène se divise sur la façon de riposter à Moscou. « Porter la guerre en Russie, je suis contre, affirme Aslan Maskhadov. Mais certains de nos commandants demandent pourquoi il n'y a pas de victimes là-bas. » Isolée, ne contrôlant qu'une petite partie du territoire, le président tchétchène veut défendre une ligne modérée. Il dé-

nonce le terrorisme, les innombrables prises d'otages qui, depuis 1996, financent certains groupes de combattants. « Nous devons construire des relations normales avec la Russie, d'Etat à Etat, affirme-t-il. Mais Moscou cherche une revanche à sa défaite honteuse de 1996. »

Les vaines tentatives de négociation des deux dernières années et l'offensive militaire russe rendent improbable une telle approche. Aslan Maskhadov n'en est que plus fragilisé. « Il peut se déclencher un processus incontrôlable auquel je ne pourrais pas résister », dit cet homme qui a échappé à une demi-douzaine d'attentats depuis 1996.

F. Bt

Courez vite dans votre agence Nouvelles Frontières, avant le 11 octobre 1999.

Si vous êtes un des 100 premiers clients à réserver avant cette date pour une croisière à bord des paquebots Princess Danaë ou Van Gogh, la personne de votre choix qui vous accompagnera et partagera votre cabine se verra offrir gratuitement cette croisière. Cette offre ne concerne pas le prix du vol.

Si vous faites partie des 400 clients suivants, la personne qui vous accompagne bénéficiera d'une réduction de 50 % sur le prix de la croisière, hors vol.

Enfin, si vous arrivez dans les 1000 clients suivants, c'est une réduction de 25 % sur le prix de la croisière, hors vol, que nous offrirons à cette personne.

RESERVEZ AVANT LE 11 OCTOBRE

LES ILES VIERGES OU LES GRENADINES EN PAQUEBOT

7310 F

1114,40 €

LE MONDE MAYA ET LA HAVANE

7820 F

1192,15 €

UNE SEMAINE AVION COMPRIS
DEPART DE PARIS PRIX PAR PERSONNE
EN CABINE DOUBLE INTERIEURE STANDARD
TOUT COMPRIS

A CERTAINES DATES HORS TAXES AERIENNES
200 AGENCES EN FRANCE
0 803 33 33 33 0,99F la minute

NOUVELLES FRONTIERES

Voyager ça fait avancer

Les Américains ont réussi à détruire un missile balistique dans l'espace

Le succès du premier test pourrait conduire au déploiement d'un système, le « National missile defense » (NMD), visant à protéger les Etats-Unis des futures puissances nucléaires

Dimanche 3 octobre, un missile « tueur », l'*Exoatmospheric kill vehicle* (EKV), a décollé de l'atoll Kwajalein, dans les îles Marshall, pour aller percuter, à 6 800 kilomètres, un autre missile qui simulait une attaque

nucléaire contre les Etats-Unis. L'expérience a coûté 100 millions de dollars. Le Pentagone a décidé de consacrer 10,5 milliards de dollars entre 1999 et 2005 au développement de ce programme, baptisé *National*

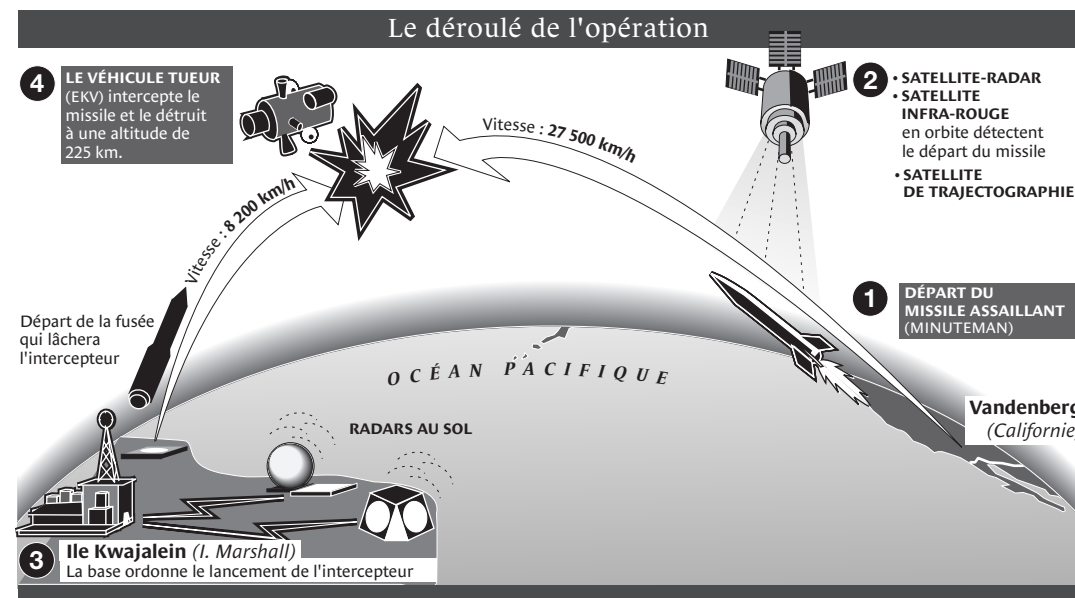
missile defense (NMD), qui vise à protéger les Etats-Unis contre toute attaque intempesive de missiles balistiques. L'objectif du Pentagone est de pouvoir neutraliser les missiles intercontinentaux de puissances

dites « émergentes » qui viseraient leurs intérêts dans le monde, par exemple, la Corée du Nord, l'Iran, le Pakistan ou l'Inde et la Libye. Bill Clinton s'est donné jusqu'à juin 2000 pour décider de déployer ou non,

le système NMD. La Russie qui est loin de pouvoir réaliser un tel programme, le dénonce comme non-conforme au traité américano-russe de limitation des systèmes antimissiles (ABM) de mai 1972.

LE BOULIER vient de marquer un point décisif dans sa lutte face au glaive en matière stratégique. Pour la première fois, les Américains ont réussi à intercepter dans l'espace un missile intercontinental – dépourvu de sa charge nucléaire pour les besoins de la démonstration – au moyen d'un engin « tueur » et à le détruire, en plein vol, par simple collision, au-dessus du Pacifique. Cela s'est passé dimanche matin 3 octobre. Le Pentagone s'est empressé de confirmer le succès de l'essai. Deux autres expériences sont prévues. Le président américain, Bill Clinton, s'est donné jusqu'à juin 2000 pour décider de déployer, ou non, ce système, baptisé *national missile defense* (NMD), qui vise à protéger les Etats-Unis contre toute attaque intempesive de missiles balistiques.

Depuis leur base de Vandenberg, en Californie, les Américains ont lancé un missile-cible, un Minuteman démilitarisé. Après détection et repérage de l'assailant par des radars, une fusée, ayant à son bord un engin « tueur », l'*exoatmospheric kill vehicle* (EKV), a décollé de l'atoll Kwajalein, dans les îles Marshall, à quelque 6 800 kilomètres de là.



Modèle de base des missiles sol de la panoplie américaine de dissuasion, le Minuteman file à 25 700 kilomètres à l'heure. Lancé moins de vingt minutes plus tard, l'EKV atteint la vitesse de 8 200 kilomètres à l'heure. L'interception du missile hostile, suivie de sa désintégration par effet de choc avec

l'engin « tueur », a eu lieu à quelque 225 kilomètres en altitude au-dessus du Pacifique.

Conçu par le couple Raytheon/Boeing, l'engin EKV se présente sous l'apparence d'une caméra qui pèserait 54 kilogrammes, aurait une longueur de 140 centimètres, et dont le coût par exemplaire est

estimé à 25 millions de dollars (23,7 millions d'euros). L'EKV est équipé de son propre système de détection, de propulsion, de communications et il emporte des moyens informatiques qui lui permettent de prendre, une fois l'identification réalisée à coup sûr, la décision de ciblage qui s'impose

en se précipitant contre le missile assaillant.

C'est la première fois que deux missiles lancés dans l'espace à des milliers de kilomètres de distance l'un de l'autre entrent en collision et se désintègrent par simple énergie cinétique. Le système suppose la présence de satellites d'alerte avancée et de trajectographie, de radars au sol et de postes de commandement qui donnent un délai de préavis.

Le Pentagone a décidé de consacrer 9,9 milliards d'euros au développement de ce programme entre 1999 et 2005

L'expérience a coûté 100 millions de dollars (95 millions d'euros). Mais le Pentagone a décidé de consacrer 10,5 milliards de dollars (soit 9,9 milliards d'euros) au développement du programme NMD entre 1999 et 2005. Au pre-

mier investissement, de 6,6 milliards de dollars, William Cohen, le secrétaire américain à la défense, a rajouté 3,9 milliards de dollars pour répondre aux critiques des « faucons », qui ont estimé que le Pentagone ne s'impliquait pas dans ce projet. Cette somme n'inclut pas les dépenses liées à un éventuel déploiement du système, qui n'est pas encore décidé et qui devrait compter entre vingt et cent sites de lancement d'engins EKV.

En la circonstance, le souhait des Américains – après l'abandon du projet fort ambitieux d'un bouclier antimissiles déployé dans l'espace et imaginé du temps de Ronald Reagan à la Maison Blanche – est de pouvoir neutraliser les missiles balistiques de puissances dites « émergentes » qui viseraient leurs intérêts dans le monde. La Corée du Nord, l'Iran, le Pakistan, l'Inde ou la Libye sont en état d'aligner des missiles dont la portée évolue entre 1 500 et 3 500 kilomètres, mais dont les performances seront certainement améliorées dans les années à venir. Pour sa part, la Chine dispose déjà de missiles qui atteignent les 8 000 kilomètres.

J. I.

Changeant la nature de la dissuasion, le projet remet en cause les traités américano-russes

LE PROJET d'une défense antimissile NMD (*national missile defense*) suscite d'ores et déjà de sérieuses inquiétudes. Pas seulement de la Russie, comme ce fut le cas quand Ronald Reagan se fit l'apôtre, en 1983, de l'Initiative de défense stratégique (IDS), autrement baptisée « *star wars* » (« guerre des étoiles »), qui consista à vouloir déployer un bouclier spatial antimissile autour de la planète. L'opposition de Moscou, conscient à l'époque que la course technologique avec Washington était perdue d'avance, fut virulente, même si le programme américain – jugé téméraire et assez proche de la science-fiction – était entre-temps relégué aux calendres grecques.

Aujourd'hui, les interrogations et les critiques proviennent, aussi, des alliés des Etats-Unis, qui craignent de subir une déstabilisation stratégique dont les effets, sans être contradictoires, seraient à la fois de dénaturer la dissuasion et d'encourager la prolifération nucléaire dans le monde.

Avec la Russie, d'abord, les divergences portent sur le fond. Et, en particulier, sur la conformité du programme américain avec le traité américano-russe de limitation des systèmes antimissiles (ABM). Par ce traité, signé en mai 1972 à Moscou, les deux Etats s'engagent à confiner le déploiement de leurs systèmes ABM en deux lieux comportant, chacun, 100 intercepteurs, autour de la capitale et d'un site de lancement de missiles intercontinentaux offensifs. Tant à Washington qu'à Moscou, ce fut une manière de reconnaître le caractère déstabilisant, par principe, des ABM. Le traité était censé éviter une relance de la course aux armes nucléaires entre les Deux Grands et la tentation, pour le pays qui se jugerait le moins bien protégé, de recourir à une frappe en premier.

La Russie, aujourd'hui plus affaiblie encore qu'il y a un quart de siècle, redoute le déploiement rapide – et unilatéral – d'une défense

antimissile aux Etats-Unis. Surtout s'il s'agit du volet du programme NMD (*national missile defense*), qui a trait à la protection du territoire national américain et que Moscou n'est pas actuellement en situation de pouvoir contrer. Les Russes estiment que les dispositions du traité ABM constituent un cadre contraignant pour la définition du programme NMD à la fois en termes techniques (les performances des matériels en cause) et opérationnels (la localisation et le nombre des intercepteurs alignés).

A quoi les Américains tentent de répliquer, en cherchant à faire taire leurs différences de points de vue entre républicains, très partisans de déployer le système antibalistique dès qu'il sera techniquement possible, et démocrates, plus soucieux de ménager le dialogue avec la Russie, qui, à les en croire, pourrait refuser de poursuivre – au risque d'accroître le danger de la prolifération – la réduction des armes nucléaires dans le cadre du traité Start-2, non encore approuvé par la Douma (Chambre basse du Parlement), puis Start-3.

EFFET PERVERS

Ces divergences traversent aussi chacun des deux partis. Mais, d'une manière générale, les dirigeants américains affirment qu'ils n'ont pas l'intention d'être, si peu que ce soit, à l'origine d'une abrogation unilatérale du traité ABM, désormais ratifié, outre par les Etats-Unis et la Russie, par la Biélorussie, l'Ukraine et le Kazakhstan. Ils soulignent que l'incapacité des Etats-Unis à se prémunir contre des missiles de pays « voyous » (*rogue states*) est « leur principal talon d'Achille » durant le siècle à venir, selon Trent Lott, le leader républicain au Sénat.

John Holum, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires de sécurité internationale et le contrôle des armements, a récemment résumé le débat aux Etats-Unis en considérant que le traité ABM de 1972 est « un document souple et vivant, susceptible

d'être modifié selon les circonstances ». Cependant, le programme NMD ne fait pas davantage l'unanimité auprès des principaux alliés de Washington en Europe. Et cela même si, d'autre part, les Américains intensifient leurs efforts diplomatiques-militaires et industriels pour en faire des partenaires potentiels dans la mise sur pied de défenses antimissiles TMD propres à un théâtre des opérations.

Certains Européens, à commencer par les Britanniques et les Français, ne déplorent pas seulement le fait qu'une révision du traité ABM, voire le retrait unilatéral de Washington faute de s'être entendu avec Moscou, est lourde de conséquences, en risquant de provoquer une tension accrue avec les dirigeants russes. Des deux côtés de la Manche, les experts sont nombreux à estimer que le programme NMD aura un autre effet pervers : il renforcera le camp « isolationniste » aux Etats-Unis, dès lors que les Américains, dont le territoire national sera à l'abri, seront amenés à ne plus proposer aux alliés de l'OTAN la même garantie de sécurité qu'ils sont aujourd'hui censés leur assurer au titre de la défense collective.

De même, le déploiement du système NMD outre-Atlantique risque de créer à terme des zones régionales d'instabilité, qui entraîneraient une distinction entre les pays protégés et ceux qui ne le seraient pas. Une telle discrimination a une double conséquence. D'abord, elle incitera les Etats non nucléaires à se doter eux aussi des moyens de la dissuasion. Ensuite, elle invitera les puissances nucléaires à tout faire pour améliorer et perfectionner encore leur propre arsenal – qui est sans comparaison avec la panoplie des Etats-Unis – de façon à ce qu'il demeure toujours en état de pouvoir se jouer de l'efficacité supposée des réseaux de missiles antimissiles. Dès lors, la qualité des armes viendrait compenser leur faible quantité.

Jacques Isnard

8 NOMINATIONS

arte

Des soirées en or

CATEGORIE MEILLEURE EMISSION CULTURELLE

Les Soirées Thema

CATEGORIE MEILLEURE MUSIQUE ORIGINALE

La maison d'Alexina Musique de Mano Solo

LES 1 D'OR 99

PROJET
Le travail en reconversion
avec la collaboration de...
C. Arnspenger, B. Brunhes, J.-Y. Calvez, A. Lipietz
F. Piotet, D. Piveteau, J.-E. Ray, R. Tijou
EN VENTE DANS LES GRANDES LIBRAIRIES
PROJET - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

CONCOURS ADMINISTRATIFS Préparations intensives
IRA 4 week-ends en oct/nov 1999
TACAA Tribunal Administratif et Cour Administrative d'Appel 5 week-ends en mars/avril 2000
ENI 5 week-ends en sep/oct 2000
IPESUP Enseignement supérieur privé
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30

Le criminel de guerre Dinko Sakic condamné à vingt ans de prison en Croatie

Il a été reconnu coupable de « crimes contre l'humanité »

L'ancien commandant du camp de concentration oustachi de Jasenovac, Dinko Sakic, âgé de soixante-dix-huit ans, a été condamné, lundi 4 octobre, à la peine

maximale de vingt ans de prison par un tribunal de Zagreb. Le procès, ouvert en mars, a été le premier de ce type en Europe de l'Est.

LE VERDICT est tombé lundi 4 octobre, à l'issue d'un procès qui aura duré près de sept mois dans une petite salle du tribunal régional de Zagreb. Dinko Sakic, l'un des derniers criminels de guerre pro-nazi à être jugé, a été condamné à vingt années de réclusion, la peine maximale prévue en Croatie. Il a été reconnu coupable de « crimes contre l'humanité, violations de conventions internationales et crimes commis contre les populations civiles ».

D'avril à novembre 1944, Dinko Sakic, âgé de vingt et un ans, avait dirigé le camp de concentration de Jasenovac, le plus terrible des camps du régime oustachi d'Ante Pavelic, dans l'« Etat croate indépendant » (1941-1945) mis en place par Mussolini et Hitler.

Dinko Sakic a « maltraité, torturé et tué des prisonniers », pour la plupart serbes, juifs, croates et tziganes, et, « en tant que commandant du camp, il n'a rien entrepris pour empêcher que de tels actes soient commis », a déclaré lundi le juge Drazen Tripalo. Plus d'une trentaine de survivants de Jasenovac ont témoigné, relatant en détail les horreurs commises. Le régime oustachi « cherchait à établir un Etat croate ethniquement pur, a rappelé Cedo Prodanovic, un avocat de partie civile, et les crimes commis à Jasenovac étaient destinés à parvenir à ce but ».

Le nombre de morts à Jasenovac reste un sujet de débat. La propagande de la Yougoslavie de Tito le portait à 700 000. Des études indépendantes menées à la fin des années 80 parlent de 85 000 tués, tandis que l'acte d'accusation contre Sakic a retenu le chiffre de 50 000, tenant l'ancien comman-

dant du camp responsable de 2 000 morts.

Dinko Sakic aura montré, tout au long de la procédure, une absence totale de remords. Il a répété que sa conscience était « tranquille » et s'est décrit comme « un patriote croate ». L'un de ses avocats a indiqué lundi qu'il ferait appel devant la Cour suprême croate.

TRANQUILLE JUSQU'EN 1998

A la fin de la seconde guerre mondiale, Dinko Sakic avait fui la Croatie pour s'établir en Argentine. Il y a vécu tranquillement pendant cinquante ans, jusqu'à ce que des journalistes et le Centre Wiesenthal le repèrent. Sakic a raconté qu'il avait rencontré en 1995 le président croate Franjo Tudjman, en visite officielle en Argen-

tine. En juin 1998, Dinko Sakic était extradé vers une Croatie soucieuse d'améliorer son image et de mettre en place un « Etat de droit ».

Ce procès, le premier de ce type à se tenir dans un pays de l'ancien bloc communiste, aura renvoyé la Croatie à son passé oustachi. Mais dans cette république à peine sortie d'une autre guerre (1991-1995), il n'aura pas suscité le vaste débat qu'espéraient des intellectuels démocrates. Un représentant de l'organisation juive B'nai B'rith, présent lors du procès, a cependant estimé lundi que la Croatie avait « montré qu'elle n'a pas peur de se confronter à son passé, et de tirer une leçon de ce chapitre douloureux de son histoire ».

N. No.

L'accident de Tokaimura remet en cause l'important programme nucléaire nippon

Le Japon devait construire quinze à vingt réacteurs d'ici à 2010. Les erreurs commises dans l'usine de fabrication de combustibles et les failles du système de sécurité dynamisent la contestation antinucléaire

TOKYO

correspondance

Du gouvernement aux responsables de compagnies électriques en passant par les élus locaux, la question est sur toutes les lèvres : l'accident de Tokaimura va-t-il remettre en cause le programme nucléaire nippon ? Le Japon compte cinquante-trois réacteurs commerciaux qui fournissent 35 % de ses besoins en électricité. Deux centrales sont en construction et l'on envisage d'installer de quinze à vingt nouveaux réacteurs d'ici à 2010. L'accident de Tokaimura a révélé d'inquiétantes carences dans la « culture de la sécurité ».

Ses causes défient l'entendement : au lieu de suivre un procédé mécanique qui permettait, grâce à l'utilisation d'une pompe et de plusieurs cuves, de contrôler

les masses d'uranium en présence dans la solution d'acide nitrique, les employés de la Japan Nuclear Fuels Conversion Company (JCO) transvasaient à la main avec des seaux en inox l'uranium liquéfié dans la cuve de décantation. Celle-ci a fini par contenir sept fois la quantité prescrite, soit 16 kilogrammes au lieu de 2,4, ce qui enclencha la réaction nucléaire. La procédure, permettant d'aller plus vite, était validée par un manuel « alternatif » de la JCO, c'est-à-dire en violation des procédés décrits dans le manuel officiel visé par les autorités de régulation.

ABSENCE D'ÉQUIPEMENTS

En outre, les trois employés concernés auraient eu une expérience très limitée, voire nulle, de la fabrication du combustible destiné au surgénérateur expérimental de Joyo et obtenu à partir d'uranium enrichi à 19 %. Le combustible que fabrique habituellement la JCO pour les centrales commerciales est enrichi à 5 %, donc moins susceptible d'atteindre la masse critique.

Le gouvernement est lui aussi incriminé : laxisme des organismes de contrôle, retard de la réaction (une cellule de crise n'a été mise en place que dix heures après le début de l'accident), absence d'équipements antiradiations, pèsent lourdement dans la balance du sentiment antinucléaire.

Selon un sondage « à chaud » du quotidien *Mainichi*, publié lundi 4 octobre, trois Japonais sur quatre sont préoccupés ou critiques envers le programme nucléaire. Un responsable d'une compagnie électrique indique qu'il faudra des années pour regagner

la confiance des citoyens. « L'accident risque de remettre en question la politique à long terme, surtout dans le domaine du cycle du combustible », estime de son côté Baku Nishio, du Centre pour l'information des citoyens sur le nucléaire, une ONG nipponne qui a été inondée d'appels pendant la crise. Pilier de la politique nucléaire nipponne, l'ambition de parvenir à l'autosuffisance dans le cycle du combustible a déjà été affaiblie par un accident sur le surgénérateur de Monju en 1995 et une explosion dans l'usine de retraitement de Tokaimura de 1997 qui irradiia trente-sept employés.

L'arrivée au Japon juste avant l'accident de deux cargos britanniques chargés de Mox (mélange d'uranium et de plutonium) a braqué les projecteurs sur un combustible qui suscite des inquiétudes en raison de sa toxicité et de son possible détournement à des fins militaires.

On s'attend à voir apparaître des blocages locaux très forts sur plusieurs projets. Les régions « nucléaires » de Fukui, Fukushima – où les associations de résidents sont très actives – et Tokaimura sont peu susceptibles d'accepter de nouvelles installations. Dans la préfecture de Yamaguchi, à Uenoseki, au sud du Japon, les habitants s'opposent pieds et mains à la construction d'une nouvelle centrale. De surcroît, des voix commencent à remettre en question la rationalité économique d'une trop grande dépendance à l'égard du nucléaire dans la mesure où les prix du pétrole restent faibles.

Brice Pedroletti

Interrogations en Serbie après l'accident de voiture de Vuk Draskovic

LE PRÉSIDENT du principal parti de l'opposition parlementaire en Serbie, Vuk Draskovic, a affirmé, lundi 4 octobre, qu'il avait été, la veille, la cible d'une « tentative d'assassinat », lorsqu'un camion a heurté la voiture dans laquelle il circulait sur une route de Serbie centrale. L'autre passager du véhicule, Veselin Boskovic, homme clef, selon plusieurs sources, du financement du parti de M. Draskovic, a été tué sur le coup. Trois gardes de corps dans un deuxième véhicule roulant à vive allure derrière celui de M. Draskovic sont également morts dans l'accident. L'événement a aggravé le climat de confrontation en Serbie entre le pouvoir et l'opposition, qui s'est globalement ralliée à l'hypothèse d'un attentat, après des hésitations. Contacté par téléphone lundi soir, un proche conseiller de M. Draskovic, Ognjen Pribicevic, se montrait toutefois circonspect, se gardant de désigner le régime : « Je ne veux accuser personne... tant d'extrémistes voudraient voir Draskovic mort. »

« La Serbie est actuellement un terrain fertile pour les rumeurs et les spéculations », souligne l'analyste Bratis-

lav Grubacic, directeur de la lettre d'informations *VIP*, qui ne croit pas à la version de l'attentat : « Je ne vois pas le motif. Draskovic avait plutôt ces derniers temps l'image de celui qui coopère avec les autorités. En outre, le régime, quand il veut supprimer quelqu'un, le fait généralement de façon plus simple. »

L'affaire place Vuk Draskovic, connu pour ses volutes, plus que jamais au centre de l'attention à Belgrade, alors que la popularité de son rival dans l'opposition, Zoran Djindjic, figure de proue de l'Alliance pour le changement (SZP), qui organise depuis deux semaines des manifestations quotidiennes, est en hausse selon des sondages. La SZP se rallie peu à peu à l'idée de tenir des élections législatives anticipées (idée à l'origine formulée par M. Draskovic), voyant que sa « revendication maximaliste, la démission de Milosevic, n'a que peu de chances d'aboutir avec des manifestations seules », note M. Grubacic.

Natalie Nougayrède

ALFA 156.
6 ET 7 CHEVAUX DE LUXE.
PACK LUXE AVEC CLIMATISATION. JANTES ALLIAGE ET ANTI-BROUILLARDS.

Alfa 156. Toute l'élégance du pack luxe. Toute la sportivité des jantes en alliage et la sécurité des anti-brouillards. Alfa 156. Luxe, sportivité et sécurité conjugués pour cette grande berline 4 portes à l'allure de coupé, sans oublier l'avantage de la fiscalité 6 et 7 cv. Pack proposé sur la

version Alfa 156 1.6 TS 120 ch CEE-8 cv (motorisation 112 ch CEE-7 cv en option) 128 500F/19 589,70 euros et sur la version Alfa 156 1.9 JTD 105 ch CEE-6cv 145 300F/22 150,84 euros.

ALFA 156.
SA PUISSANCE, VOTRE MAÎTRISE.

Garantie 24 mois : dont "Extension de garantie ALFA" de 12 mois, offerte par les concessionnaires. Kilométrage illimité. Offre valable et détails des conditions dans les points de vente participants.

Alfa Romeo FINANCIEMENT

*Consommations (l/100 km) valeurs maximales sur modèle 1.6 TS 120 ch CEE - cycle urbain 11,4; cycle extra urbain 6,4; usage mixte 8,2. INTERNET : <http://www.alfa-romeo.fr> - Pour informations ou essais : **NUMERO INDIGO 0 803 000 156** (0,99FTM/mn)

Alfa Romeo

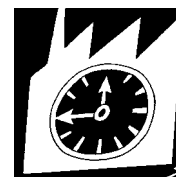
Coeur Sportif

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 6 OCTOBRE 1999

35 HEURES Le débat sur le projet de seconde loi sur les 35 heures, fixant les modalités de la réduction du temps de travail pour les entreprises de plus de vingt salariés à

compter du 1^{er} janvier 2000, commençait mardi 5 octobre à l'Assemblée nationale. ● MARTINE AUBRY doit faire face aux pressions des alliés du PS - PCF, Verts et MDC -



qui veulent rendre la réforme plus contraignante pour les entreprises. La ministre ne pourra pas compter sur l'opposition, embarrassée et hésitante, pour obliger la majorité à

serrer les rangs. ● LE DÉBAT parlementaire a été précédé, lundi, par les mobilisations concurrentes du patronat et de la CGT autour des principaux points du projet (lire pages 8 et 9).

Les alliés du PS refusent « en l'état » le projet de Martine Aubry

Le débat sur la seconde loi sur les 35 heures, ouvert mardi 5 octobre à l'Assemblée nationale, s'annonce difficile pour la ministre de l'emploi. Maxime Gremetz (PCF), Yves Cochet (Verts) et Georges Sarre (MDC) jugent son projet insuffisant et trop accommodant vis-à-vis du patronat

LES DÉPUTÉS socialistes sont lessivés. A la veille du débat sur les 35 heures, qui s'ouvrira à l'Assemblée nationale mardi 5 octobre, certains d'entre eux ont déjà der-

RÉCIT

Le premier ministre tente une ultime médiation pour apaiser le contentieux

rière eux un mois d'intense travail sur le texte de Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité. Un mois passé à épulcher le code du travail, à tenter d'amender quelques-uns des dix-sept articles, à prévenir l'offensive de la droite et du Medef, à rassurer les communistes, les Verts, et à se convaincre... eux-mêmes.

Jeudi 30 septembre, 20 heures, « J - 5 » : après dix heures de discussion, la commission des affaires sociales achève l'examen du second projet de loi de M^{me} Aubry. Son président, Jean Le Garrec (PS), en sort non seulement épuisé, mais « tracassé » : « Je n'ai jamais autant déployé d'énergie », souffle-t-il. En vain, semble-t-il. Maxime Gremetz (Somme) vient, au nom du groupe communiste, de voter contre ce « texte-phare » du gouvernement. C'est la première fois depuis juin 1997. Les Verts se sont abstenus. Plusieurs socialistes, quant à eux, n'ont pas caché leurs doutes et leur mécontentement sur certaines dispositions, comme le SMIC.

Le contentieux dépasse l'aspect

technique du projet de loi. Il est politique. Les 7 500 suppressions d'emplois annoncées chez Michelin, le 8 septembre, l'appel à la mobilisation lancé par Robert Hue, le 12, à la Fête de l'Humanité, la difficile organisation d'une manifestation pour l'emploi, le 16 octobre, à Paris pèsent lourd dans les négociations. Les amendements « Michelin » d'Odile Saugues (PS, Puy-de-Dôme), dont l'un a été retenu en commission, ne suffisent pas à apaiser les tensions. « Nous sommes coincés. D'ici au 16 octobre, les communistes ne bougeront pas », déplore l'entourage de la ministre de l'emploi et de la solidarité.

M. Gremetz confirme : « Le gouvernement peut faire toutes les pressions qu'il veut, et je sais qu'il les multiplie, ça ne changera rien : il faut étudier sérieusement les propositions que font les communistes et ne pas les prendre pour quantité négligeable, prévient-il au lendemain de son vote négatif. Les communistes ne sont pas seulement bons à voter pour faire une majorité sur une loi. » Jean-Marc Ayrault allume aussitôt un contre-feu. « Je n'imagine pas que la majorité plurielle ne se retrouve pas pour voter cette grande loi sur les 35 heures », déclare le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. « Martine Aubry a toujours dit que ce n'était pas un texte à prendre ou à laisser mais un texte à travailler ; c'est ce qui se fait actuellement », renchérit Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement.

Le « travail » n'a pas manqué, en effet. Depuis des mois, le gouver-

nement cherche un compromis avec ses partenaires, qui ont affiché très tôt leurs ambitions sur la réduction du temps de travail, sur tous les fronts, des heures supplémentaires au sort réservé aux cadres (Le Monde du 23 avril). Le problème, c'est que les relations entre la ministre et M. Gremetz ont commencé à s'effiloche depuis le vote d'une précédente loi sur la couverture maladie universelle (CMU). « Les emplois-jeunes et la première loi sur les 35 heures ont été une période faste et fructueuse de coopération ; avec la CMU, elle a abandonné cette méthode », se plaignait alors le député communiste. Depuis, le courant passe de moins en moins entre eux. Les rendez-vous manqués se succèdent.

En avril, pour la CMU, le groupe PCF de l'Assemblée nationale s'était vexé d'une invitation au ministère perçue comme une « convocation ». En juillet, au sujet

des 35 heures, cette fois, les agendas respectifs des uns et des autres provoquent un nouvel incident diplomatique. M. Gremetz raconte partout qu'il n'a pu remettre les propositions de son groupe à la ministre que le jour où celle-ci présentait le texte en conseil des ministres. « C'est dire si la pratique de la concertation ne va pas en s'améliorant ! », insiste-t-il, le 7 septembre, dans un entretien à L'Humanité, où il annonce que le projet de loi est « invotable en l'état ». Le discours d'Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) paraît presque consensuel en comparaison.

« BLOCAGE DE FOND »

Cela ne dure pas. L'« effet Michelin » est passé par là. A son tour, invité à la Fête de l'Humanité, M. Cochet annonce que les Verts ne voteront pas « en l'état » le projet des 35 heures. Quelques jours plus tard, une étape est fran-

chie. Après une réunion de la commission, M. Gremetz et M. Cochet, bientôt rejoints par Georges Sarre (MDC, Paris), décident de rédiger des amendements communs. La ministre est mise devant le fait accompli. Le 22 septembre, elle profite de son passage devant la commission à propos du financement de la Sécurité sociale pour prendre à part le député écologiste. « Qu'est-ce que c'est que cette affaire ! », lance-t-elle, agacée. M. Cochet ne répond rien. Inquiet, M. Le Garrec saisit l'occasion d'une rencontre avec Noël Mamère (Verts) pour lui demander de jouer le rôle du « médiateur ». « Je veux bien », répond le député de Gironde, à la condition, explique-t-il, que les Verts « obtiennent quelque chose en retour ». Les négociations s'intensifient. Olivier Faure, conseiller parlementaire de M^{me} Aubry, rencontre une fois par semaine les

responsables des différents groupes. « Ça s'arrange doucement avec les Verts, mais il reste un blocage de fond avec Maxime Gremetz », observe M. Le Garrec.

Le gouvernement a bien tenté, de ce côté-là aussi, une médiation avec Alain Bocquet, président du groupe communiste, en vue du vote prévu le 19 octobre au terme de la première lecture, mais les élus du PCF n'ont en tête que le 16 octobre, date de la manifestation proposée par M. Hue. Lundi, au cours d'un déjeuner avec les chefs de groupe de la majorité, Lionel Jospin a de nouveau interpellé M. Bocquet : « Je crois qu'Alain va s'impliquer dans le débat », a lancé le premier ministre. « Alain » n'a pas dit non. « J'ai compris qu'aucune porte n'était fermée », a-t-il déclaré à la sortie.

Clarisse Fabre et Isabelle Mandraud

La droite laisse le gouvernement seul face à sa majorité

SOUÇIEUSE d'afficher un semblant d'unité à l'occasion de la rentrée parlementaire, la droite a fort à faire pour masquer ses divisions sur les 35 heures. Une « réunion de réflexion » commune aux députés RPR, DL et UDF, le 8 septembre, suivie d'une série d'auditions, devant l'intergroupe, de responsables syndicaux et patronaux n'ont débouché que sur la rédaction in extremis de deux amendements communs renvoyant à la négociation entre partenaires sociaux la définition du temps de travail et du régime des heures supplémentaires. Quant aux trois motions de procédure que se sont réparties les groupes de l'opposition, elles seront défendues, comme l'a souligné le chef de file des députés gaullistes, Jean-Louis Debré, « avec des arguments complémentaires »...

Ces divergences remontent aux débats sur la loi Robien - du nom de l'actuel porte-parole de l'UDF et député de la Somme, Gilles de Robien -, à laquelle s'était vigoureusement opposé le président de Démocratie libérale, Alain Madelin. Lundi 4 octobre, le groupe DL a rendu public un argumentaire affirmant que « Martine Aubry a une vision du monde du travail digne de Germain » et qualifiant les 35 heures de « Jurassic Park ». Soucieux d'afficher sa différence au sein d'une opposition jugée coupable d'atermoiements, le président de DL a adressé, vendredi, une lettre aux responsables du RPR et de l'UDF dans laquelle il leur demande de « dire nettement » ce que la droite fera de la loi sur les 35 heures en cas d'alternance.

UNE LOI « TROP COLLECTIVE »

Au RPR, on ne rejette pas le principe de la réduction du temps de travail, mais l'on s'oppose à toute forme de coercition. Cette position devrait également être celle de l'UDF. « C'est dans l'entreprise que les partenaires sociaux doivent négocier, au cas par cas, la réduction du temps de travail », ex-

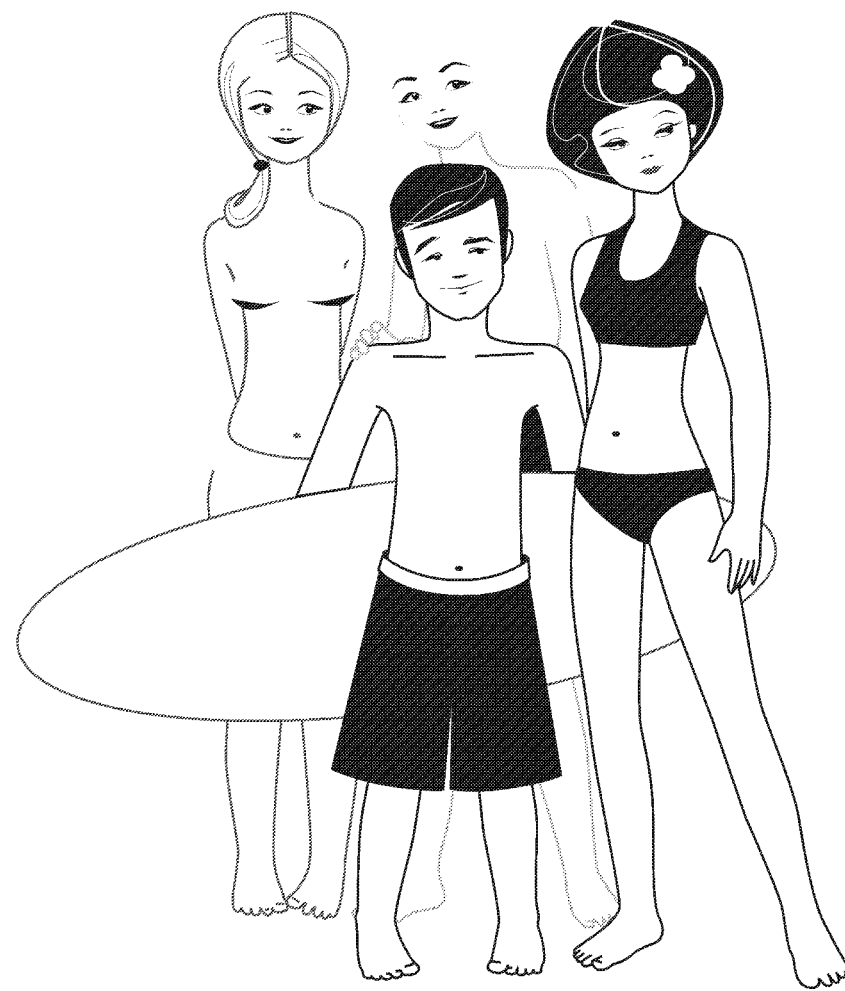
plique aussi le porte-parole du groupe UDF, Hervé Morin (Eure), qui n'entend pas défendre la loi Robien, « trop collective » à ses yeux. M. de Robien, qui avait défendu une motion de procédure contre le premier projet de loi Aubry, n'interviendra pas, cette fois, dans l'Hémicycle. Le maire d'Amiens a organisé un colloque sur l'aménagement-réduction du temps de travail, le 1^{er} octobre à l'Assemblée, en y associant - en dépit des récriminations de certains députés de droite, qui jugeaient cette initiative trop consensuelle - le ministère de l'emploi et de la solidarité.

« L'essentiel est de savoir ce que la droite fera de la loi Aubry lorsqu'elle reviendra au pouvoir », résume Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), validant ainsi l'inquiétude manifestée par M. Madelin. Faute de disposer d'une réponse claire des états-majors, bon nombre de députés de l'opposition se sont repliés sur le terrain de leur circonscription. Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) affirme avoir rencontré une « foultitude » d'entrepreneurs. Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) a adressé 3 500 questionnaires à des chefs d'entreprise de sa circonscription. Coauteur de la loi Robien, avec Denis Jacquat (UDF, Moselle), Marie-Thérèse Boisseau (UDF, Ille-et-Vilaine) évoque la concurrence à laquelle sont soumis, dans sa circonscription, les sous-traitants du textile.

A défaut d'être en mesure de dessiner les contours d'un contre-projet, la droite pourrait toutefois parvenir, indirectement, à embarasser le gouvernement. Dans l'entourage de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, on misait, en effet, sur la combativité de l'opposition pour ressouder la majorité « plurielle ». Pendant le débat, la gauche devra probablement apprendre à gérer seule ses contradictions.

Clarisse Fabre et Jean-Baptiste de Montvalon

NOUVEL ELDORADO



*Hors coût des communications téléphoniques au tarif local.

Un nombre illimité d'adresses e-mail, ça vous fait peur ?

Chaque jour, aux quatre coins du monde des milliers de nouvelles personnes viennent se connecter sur Internet. C'est autant de bonnes raisons pour ne pas limiter votre capacité à communiquer

sur le Net. En vous abonnant gratuitement à Liberty Surf vous bénéficiez d'un nombre illimité d'adresses e-mail, histoire de communiquer autant que vous le souhaitez avec le monde entier.



être gratuit ne nous donne pas de limites*

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 6 OCTOBRE 1999

FAIT DIVERS Soupçonnée d'avoir mortellement blessé, d'un coup de couteau en plein cœur, Oihbi Harrandou, un Français d'origine marocaine de vingt-trois ans, une

jeune fille de dix-sept ans a été mise en examen pour « homicide volontaire » et incarcérée, vendredi 1^{er} octobre, dans le quartier des mineurs de la prison de Loos (Nord). ● À ARMEN-

TIÈRES, où a eu lieu le drame, sa mère et ses amis ne comprennent pas comment cette adolescente apparemment sans histoires, se destinant à une carrière d'infirmière, a pu, pour

une banale histoire de cigarettes, commettre un tel acte. ● SELON LA COMMISSAIRE Lucienne Bui-Trong, qui dirige la section « villes et banlieues » de la direction centrale des

renseignements généraux, le nombre de décès de jeunes morts sur la voie publique à la suite de comportements violents ne cesse d'augmenter : 7 en 1989, 61 en 1998.

A Armentières, la mort pour une cigarette refusée

Soupçonnée d'avoir mortellement blessé d'un coup de couteau un Français de vingt-trois ans d'origine marocaine, pour une banale histoire de cigarette, une adolescente de dix-sept ans a été mise en examen pour « homicide volontaire » et écrouée à la prison de Loos (Nord)

ARMENIÈRES (Nord)

de notre envoyé spécial
Elle voulait devenir infirmière pour « aider les autres ». N. consacrait toute l'énergie de ses dix-sept ans à son BEP sanitaire et social. Son temps libre, elle le passait avec C., le jeune homme de vingt ans dont elle était amoureuse. Ensemble, le week-end, ils allaient au ciné, chez McDo, chez Flunch ou à Auchan. « Elle adorait faire les magasins », raconte sa mère. De temps en temps, ils allaient en boîte, « c'était de leur âge ». Ses amis se souviennent d'une petite brune plutôt mignonne, sage, tranquille, travailleuse et ouverte. Une fille sans histoires. Elle avait des projets simples : finir sa formation, trouver un travail et s'installer avec C. dans un petit appartement d'Armentières, dans la grande banlieue de Lille, où elle vivait depuis trois ans. Cette banalité avait pour elle l'apparence de la sécurité.

Depuis vendredi 1^{er} octobre, N. est incarcérée dans le quartier des mineurs de la prison de Loos. Elle est soupçonnée d'avoir mortellement blessé, le 29 septembre, d'un coup de couteau en plein cœur, Oihbi Harrandou, un Français d'origine marocaine de vingt-trois ans, sur la place Saint-Vaast d'Armentières. Mise en examen pour « homicide volontaire », elle risque quinze ans de prison.

PRISE DE PANIQUE

Au cours de sa garde à vue, elle a raconté aux policiers le déroulement des faits. Ce jour-là, comme elle le fait tous les mercredis, elle s'est rendue en centre-ville avec C. pour y faire quelques courses dans un magasin de lingerie. C'est en revenant à leur voiture que C. s'est fait héler par Oihbi qui lui réclame une cigarette. C. refuse. Le ton monte, des mots sont échangés et les deux jeunes hommes en

viennent aux mains. N. tente de s'interposer, en vain. C'est alors que, prise de panique, elle sort le couteau-papillon qu'elle garde avec elle dans son sac à main. « Pour menacer Oihbi, lui faire peur, parce que j'ai cru qu'il allait étrangler C. », a-t-elle expliqué.

Aucun témoin extérieur n'assiste à la scène. N. affirme qu'elle tenait le couteau devant elle et qu'à aucun moment elle n'a porté de coups à Oihbi qui aurait été blessé involontairement dans la bagarre. Elle ne comprend d'ailleurs pas tout de suite qu'il est touché. Elle a bien senti une résistance, mais se rassure en constatant que son couteau ne porte pas de traces de sang. A ce moment-là, un ami d'Oihbi arrive sur les lieux. Il parvient à séparer les deux jeunes hommes. Oihbi saigne abondamment, a encore la force de porter un coup à son adversaire, puis tûbe et s'effondre. N. montre son couteau : « Il est nickel, aurait-

elle crié, il est nickel. » Pourtant, la victime a été touchée à deux reprises.

Une fois connue la mort d'Oihbi, des groupes de jeunes se sont dirigés vers le centre-ville et s'en sont pris au passage à des vitrines de magasins. Les habitants ont découvert, effarés, cette violence incontrôlée qu'ils croyaient réservée aux quartiers difficiles. Car Armentières, « ce n'est pas la zone », comme le reconnaissent les copains d'Oihbi. La ville, victime de la crise de l'industrie textile, est durement frappée par le chômage (17 % de la population est à la recherche d'un emploi), mais le travail des multiples associations qui mailent son territoire avait permis jusque-là d'éviter les débordements.

La colère des jeunes d'Armentières est à la mesure de leur surprise : Oihbi était un jeune homme sans problème. Il venait de terminer son service national et suivait

une formation à l'Institut lillois d'éducation permanente. Le 8 octobre, il devait partir en Slovaquie pour une mission de plusieurs mois. « Il ne parlait plus que de ça, car il rêvait, comme nous tous, de quitter Armentières au plus vite », raconte M'hamed, un copain. Encore sous le choc, la communauté marocaine de la ville, qui représente près de 10 % de la population, veut comprendre pourquoi l'un des leurs est mort pour une cigarette : « Quand on se promène avec un couteau dans un sac, on est un assassin en puissance », soutient Mohammed Yammi, le président de l'association locale des Marocains.

Face à ce qu'ils qualifient d'« événement imprévisible », les travailleurs sociaux d'Armentières n'ont pu que faire part de leur incompréhension. « Ce drame n'est pas balisable et aucune des dispositions de prévention habituelles n'aurait permis de l'éviter », reconnaît Christophe Cousin, responsable du Conseil communal de prévention de la délinquance. « Il nous faudra du temps pour analyser et comprendre ce qui s'est passé. L'insécurité n'est pas plus importante à Armentières que dans d'autres villes comparables, mais le sentiment d'insécurité est fort et il se bâtit sur un fantasme qui peut aboutir à une attitude extrême de protection. »

LA COLÈRE DANS LA RUE

La mère de N., divorcée et au chômage depuis un an, a été prévenue par un message sur son répondeur du placement en garde à vue de sa fille. « On me disait qu'il s'agissait d'une affaire grave, mais j'ai réellement pris conscience de ce qui se passait quand j'ai entendu des gens hurler dans les rues, raconte-t-elle. On aurait cru une meute. C'était comme ce qu'on voit à la télé. Je me suis dit qu'ils allaient tout casser et j'ai compris alors qu'il y avait un lien avec l'arrestation de ma fille. Pour moi, c'est un accident malheureux. N. n'est pas violente, c'est la société qui l'est. Depuis notre arrivée à Armentières, elle ne se sentait pas en sécurité. » Pour la rassurer, elle lui avait même acheté une bombe lacrymogène. « Quand j'ai découvert qu'elle avait un couteau, je lui ai

demandé des explications, elle m'a dit que son copain le lui avait donné pour sa protection, mais que jamais elle ne s'en servirait. J'ai exigé qu'elle le rende. » N. a promis, mais l'a gardé dans son sac.

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

« Elle s'était fait voler une carte de téléphone et son portefeuille, elle sentait la violence autour d'elle et redoutait les bandes qui traînent dans les rues, poursuit sa mère. Elle craignait de se faire agresser. Je suis un peu comme elle. Hier, j'ai pris pour la première fois le métro à Lille pour me rendre au palais de justice, et bien je n'étais pas à l'aise. J'avais peur, je m'accrochais à mon sac, je pensais qu'on allait me le voler. »

Elle est pourtant bien en peine d'expliquer ce sentiment d'insécurité, qui s'est encore amplifié depuis le drame. Elle ne dort plus chez elle et s'enferme à double tour quand elle y passe récupérer son courrier et faire un peu de rangement. « C'est un ensemble de choses, dit-elle. Tout ce qu'on voit à la télé, cette violence quotidienne qui nous touche même quand on n'est pas directement menacé. Le chômage, la peur de l'avenir. Souvent, N. me parlait de ses amis qui ont du mal à trouver du travail. Quand elle sortira de prison on ne pourra pas rester à Armentières. Il nous faudra essayer de retrouver une vie normale ailleurs. »

La mère de N. récuse les rumeurs qui courent dans la ville et mettent sur le compte du racisme la mort d'Oihbi. Au lendemain du drame, les élèves du lycée professionnel Ile-de-Flandre d'Armentières, ont cherché une explication. « Leurs discussions ont révélé un malaise, explique Catherine De Paris, le proviseur de cet établissement, qui compte un grand nombre d'élèves d'origine marocaine. A notre grand étonnement, nous avons constaté que les deux communautés, Français de souche et jeunes d'origine étrangère, se côtoient mais ne se connaissent pas. Leurs relations sont superficielles. Il n'y a pas de réelle opposition, mais pas de dialogue non plus. »

Acacio Pereira

SIEMENS

Emission et réception messages textes

Modem intégré

Agenda

Port infrarouge

Ecran couleur avec animations graphiques

125 g et 117 x 47 x 23,5 mm

Mémo vocal

Bi-bande 900 et 1800 MHz

5 heures en communication 200 heures (8 jours) en veille**

Vibreuse intégré

Jeux

Gamme complète d'accessoires

* Selon la disponibilité du service sur le réseau opérateur. ** Variations possibles en fonction de la qualité du réseau. - JMT -

Les violences mortelles entre jeunes sont en nette augmentation

LE NOMBRE de décès de jeunes, morts sur la voie publique des suites de comportements violents, augmente chaque année de façon considérable : de 7 en 1989, il est passé à 61 en 1998. Cette donnée figure dans *Stop la violence*, un livre à paraître le 13 octobre aux éditions Fayard (436 pages, 120 francs), dans lequel Christophe Nick raconte la genèse du mouvement du même nom, né à la suite du meurtre d'un jeune homme de Bouffémont (Val-d'Oise). Le journaliste cite les chiffres que lui a fournis la commissaire Lucienne Bui-Trong, qui dirige la section « villes et banlieues » de la direction centrale des renseignements généraux.

Depuis dix ans, la commissaire recense les décès de jeunes, morts sur la voie publique dans six circonstances bien précises : « rixe, violences pour imposer le "respect", rivalités pour des filles, "nationalisme de quartier", règlements de comptes dans le cadre de "deal" ou de "business" ; affrontement avec l'"ennemi", des jeunes Européens ou des adultes demeurant ou travaillant en zone difficile ; affrontement avec des vigiles et autres gardiennages privés ; morts attribués par les jeunes à des institutions : resquilles qui finissent mal dans le train ou le bus, suicide de jeunes « héros » dans des prisons interprété dans des cités comme une conséquence d'une agression délibérée de l'administration pénitentiaire et donnant lieu à des réactions violentes dans le quartier ; morts à la suite d'une interven-

tion des forces de l'ordre : panique lors de course-poursuites de voitures volées, rébellion pendant une interpellation avec usage d'arme à feu par un policier ou un gendarme ; décès par accident suite à un comportement d'incivilité ou de violence (rodéo, etc.). »

Depuis dix ans, l'augmentation du nombre de jeunes tués dans l'une ou l'autre de ces circonstances a été continue (7 en 1989 et 1990, 10 en 1991, 29 en 1992 et en 1993, 54 en 1994, 47 en 1995, 38 en 1996, 47 en 1997, 61 en 1998). Cette année, au cours des six premiers mois, le total s'élève à 37 morts, soit 15 % de plus qu'au premier semestre 1998.

MOTIFS DÉRISOIRES

Sur les dix années, près de la moitié des décès (161) sont le fruit de bagarres entre jeunes pour des motifs dérisoires ; environ un sur cinq (73) est occasionné par une intervention de forces de l'ordre (policiers municipaux compris) ; et 58 sont imputables aux seules victimes, à la suite d'une conduite à haut risque dans un cadre de violence. « Fait intéressant, note le journaliste, la proportion de morts "occasionnés de près ou de loin par une intervention des services d'ordre" est en diminution constante. Par contre, les décès dus à des bagarres et des conduites à haut risque sont proportionnellement de plus en plus dominants. »

M.-P.S.

Nouveau Siemens S25.
C'est tellement plus qu'un téléphone.

www.siemens.fr/pn

Informatique et Télécommunications

A Moissac, l'ordinateur des gendarmes aurait dévoilé leur racisme latent

Les responsables des forces de l'ordre parlent de « calomnie »

Venu à la gendarmerie pour une démarche ordinaire, un vétérinaire de Moissac (Tarn-et-Garonne) a constaté que la mention « *Moissac, ville des me-*

lons », défilait sur un ordinateur de service. La dénonciation de ce fait, qualifié de « *malentendu* » par un officier de gendarmerie, révèle le climat

d'hostilité raciste qui prévaut entre les forces de l'ordre et les jeunes Français d'origine maghrébine dans cette petite ville plus connue pour son raisin.

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Le 22 juillet à 10 heures du matin, un habitant de Moissac (Tarn-et-Garonne) se rend à la brigade de gendarmerie de la ville pour une banale affaire de voiture. Dans la salle d'accueil, un gendarme tend à Yann Guyomard, docteur vétérinaire, les formulaires nécessaires. Celui-ci a le regard attiré par l'ordinateur de service sur l'écran duquel un message défile régulièrement : « *Moissac, ville des melons* ». M. Guyomard est interloqué. Il reste une dizaine de minutes pour vérifier que la phrase continue à se dérouler. Il interroge le gendarme de permanence sur le sens de cette phrase, lequel ne lui fournit aucune explication. Le caractère raciste de la bande annonce lui paraît évident : « *L'ordinateur était posé bien en évidence, face au public, au vu et au su de tous les gendarmes sans qu'aucun y trouve à redire* », raconte-t-il.

Enchâssée entre les larges flots du Tarn et une succession de petites collines boisées, la ville de Moissac, 10 000 habitants, possède deux caractéristiques remarquables : un magnifique cloître roman et un succulent raisin de table, le chasselas, qui bénéficie de la seule appellation d'origine contrôlée en la matière. Moissac n'a jamais représenté « *la ville des melons* » pour personne, même si on récolte alentour – c'est la spécialité de la vallée – quantité de fruits et légumes (dont évidemment des melons). A moins d'entendre « *melons* » dans un autre sens.

Car Moissac a une forte population d'origine maghrébine, principalement marocaine (20 % de ses habitants environ), encouragée à venir s'installer ici dès les années 60 par les grands propriétaires d'origine pied-noir, reconvertis dans l'horticulture et le vignoble. Ceux-ci connaissaient les qualités de la main-d'œuvre pour l'avoir utilisée de l'autre côté de la Méditerranée. Les Maghrébins sont durs à la tâche et, ce qui ne gêne rien, peu coûteux. On les a donc fait venir en masse pour travailler dans les vignes et les vergers et, peu à peu, ils ont fait souche. Leurs enfants, français, sont nés ici. Ils fréquentent les écoles, ils font du sport, ils participent aux associations comme n'importe quel jeune Moissacais. On trouve aussi parmi eux une poignée de petits délinquants. Mais leur teint bronzé n'est pas du goût de tout le monde. A preuve : la ville est un des bastions électoraux du Front national qui, aux élections, y réalise régulièrement des scores de 20 %.

M. Guyomard, qui réside depuis longtemps dans la ville, connaît ce contexte. Pour lui, la connotation raciste de la bande annonce ne fait pas de doute et il trouve « *scandalieux* » qu'elle s'affiche ainsi dans un haut lieu de la République. Il écrit immédiatement au commandant



du groupement de la gendarmerie de Tarn-et-Garonne, à Montauban. Une lettre dans laquelle il relate so brement les faits et, en tant que citoyen, demande des explications. Quelques jours après, le lieutenant-colonel Philippe de Boysere le « *remercie de l'intérêt qu'il porte à la qualité de l'accueil du public dans la gendarmerie* » et l'informe que « *le document virtuel qui pouvait effec-*

corps » un comportement ouvertement raciste. « *C'est le signe d'une acceptation collective* », dit-on.

Raciste ou pas, la petite phrase de l'ordinateur est révélatrice d'un climat de tension qui s'est instauré entre une partie des membres de la gendarmerie de Moissac et les jeunes d'origine maghrébine, une atmosphère de « *racisme latent* », selon l'expression du directeur du

Quand ils déclinent leur identité et répondent « français » à la question sur leur nationalité, ils s'entendraient rétorquer : « T'es arabe, t'as pas à être français »

tivement être tendancieusement interprété » a été effacé « *pour éviter les malentendus* ».

Au maire de la ville, Jean-Paul Nunzy – un socialiste à la tête d'une coalition de la gauche plurielle – que M. Guyomard a alerté, le lieutenant-colonel donne une version détaillée du « *malentendu* » qu'il confirmera au *Monde* : la fille d'un gendarme, travaillant au ramassage des melons, aurait inscrit cette phrase sur l'ordinateur de son père, lequel ordinateur se serait retrouvé en salle d'accueil à la suite d'une panne de l'ordinateur de service. « *Il s'agit d'un enchaînement de circonstances sans arrière-pensée* », affirme Philippe de Boysere. L'explication ne convainc guère à la mairie, même si M. Nunzy, conscient des tensions raciales et soucieux de ne pas « *jeter de l'huile sur le feu* » au moment où son équipe s'efforce de mener une politique de brassage et d'intégration – « *c'est notre préoccupation essentielle* », dit-il –, accepte l'explication « *sous réserve de vigilance* ». Au sein du conseil municipal, des élus jugent néanmoins la version officielle « *bidon* » et s'indignent que la hiérarchie « *couvre par solidarité de*

foyer éducatif de la ville, Loïc Ribard, qui entretient des contacts quotidiens avec les deux parties. « *Certains gendarmes ont un a priori*, explique M. Ribard, *pour eux ce sont les étrangers qui font les conneries et, s'il est bronzé, le jeune est fautif avant d'expliquer quoi que ce soit* ».

Insultes, vexations, propos racistes, attitude menaçante, harcèlement : le quotidien des jeunes d'origine marocaine de Moissac n'est pas tout rose. Collégiens et lycéens, ils ont entre quatorze et dix-huit ans, mais ne témoignent qu'avec prudence, n'acceptant de rencontrer un journaliste que dans des lieux discrets et sous couvert d'anonymat. Ces adolescents ont manifestement peur. Leurs récits se recoupent. Ils racontent les interpellations « *cinq fois par jour* », « *les regards de travers* », les adjectifs haineux – « *petit gris* », « *crouille* » – ou les phrases jetées à la figure : « *T'es qu'un Arabe, ferme ta gueule* », « *Tu n'as rien à faire ici* », « *Le bateau t'attend* », « *On vous a à l'œil* ». Les gendarmes sont « *systématiquement humiliants en paroles* », confirme une personne chargée de médiation sociale par la

mairie qui préfère, elle aussi, garder l'anonymat. « *Ils entretiennent une tension permanente, obligeant ces jeunes à être toujours sur le qui-vive* », ajoute ce témoin privilégié. « *En ville on ne peut pas rester ensemble, racontent les adolescents. Ils nous forcent à partir. Ils disent même aux filles de ne pas nous fréquenter* ». « *C'est tout à fait vrai*, dit une collégienne, Carole ; *après 22 heures, dans le jardin public où on se réunit, nous les jeunes, nos copains d'origine arabe sont toujours contrôlés, pas nous parce qu'on est blanc. C'est dégueulasse ce qu'ils leur font* ».

Certains de ces adolescents tout juste sortis de l'enfance décrivent un étrange rituel qui se déroulerait dans les locaux de la gendarmerie. Dans leur langage, ils l'appellent « *le cercle de feu* ». Conduits à la brigade sous un prétexte quelconque, ils y seraient entourés durant une ou deux heures par plusieurs gendarmes qui les bombarderaient de questions et leur demanderaient d'avouer. Avouer quoi ? Un vol, un trafic, un acte de vandalisme dont, la plupart du temps, ils n'ont même pas connaissance. Placés au centre du « *cercle* », les gamins sont effrayés. Et quand ils déclinent leur identité et répondent « *français* » à la question sur leur nationalité, ils s'entendraient rétorquer : « *T'es arabe, t'as pas à être français* ».

Aucun de ces adolescents cependant ne se plaint de violence physique flagrante – deux d'entre eux nous parlerons cependant « *de gifles pour avouer* » et un autre de « *coups d'annuaire sur la tête* » – et ils insistent eux-mêmes pour dire que ces comportements sont le fait de « *certaines* » gendarmes, pas de tous. « *D'autres sont cool* », disent-ils et les rapports avec la police municipale ne posent pas de problèmes. D'ailleurs aucun dépôt de plainte n'a été enregistré. « *C'est qu'ils n'osent pas parler* », explique l'agent de médiation. « *A qui le dire*, nous avoueront ces jeunes, *nos parents disent qu'on ne porte pas plainte contre la loi* ». Certains de leurs « *grands frères* » sont néanmoins au courant. « *C'est comme ça depuis des années à Moissac*, explique l'un d'eux avec fatalisme. *Nous les plus grands, ils nous fichent la paix. Ils s'en prennent aux petits* ».

Les responsables de la gendarmerie nient tout en bloc. « *Ce n'est pas vrai, c'est de la calomnie* », proteste le lieutenant-colonel de Boysere, qui fait remarquer que les statistiques de la délinquance sont en baisse sur Moissac et que la gendarmerie est parfaitement intégrée sur la ville, participant par exemple aux réunions d'habitants dans le cadre du contrat local de sécurité. « *Je n'ai aucun intérêt à garder des brebis galeuses dans ma boutique*, ajoute-t-il. *Signalez-moi les brêles et je les vires* ».

Jean-Paul Besset

Le préfet de Corse prêt à employer « la force » pour détruire les paillotes

DANS UN ENTRETIEN au quotidien *Le Parisien-Aujourd'hui* du mardi 5 octobre, Jean-Pierre Lacroix, préfet de Corse, se dit prêt à faire « *appel à la force publique* » si les paillotes, dont la destruction a été ordonnée par la justice, ne sont pas détruites comme prévu fin octobre. « *Les décisions de justice ne donneront lieu à aucun arrangement*, réaffirme le préfet. *Les exploitants se sont engagés par écrit, avec la caution de certains élus. Les paillotes seront détruites à la date fixée. S'il le faut, je ferai appel à la force publique* ». Ce n'est qu'« *ensuite* » que les autorités pourront « *envisager d'autres solutions* » comme « *des autorisations d'occupation temporaire* ».

Revenant par ailleurs sur les dernières actions violentes survenues dans l'île, le préfet de Corse accuse leurs auteurs d'être « *des brutes sans honneur* ». « *Peut-on prétendre être un soldat lorsque l'on s'en prend, comme c'est arrivé il y a deux semaines à Porto-Vecchio, à un petit garçon de deux ans et demi, à une jeune fille de quatorze ans et à leurs parents ?* », interroge-t-il jugeant qu'« *au fond, ce sont des ennemis de la Corse qui cherchent simplement à protéger leur fonds de commerce* ».

Nouveau report du procès du Sentier

LA 13^e CHAMBRE du tribunal correctionnel de Paris a décidé, lundi 4 octobre, d'évoquer l'affaire de l'escroquerie du Sentier, dans laquelle 124 personnes sont poursuivies, à l'audience du 24 janvier 2000. A cette date, le tribunal devrait être en mesure de fixer la date d'ouverture du procès lui-même. Initialement prévu pour s'ouvrir le 10 mai 1999, le procès avait dû être reporté en raison d'un recours en annulation déposé par l'un des prévenus, Erick Abitbol, qui conteste les conditions de sa garde à vue. Cette même procédure oblige à un nouveau report. Si la Cour de cassation décidait finalement de donner tort à ce prévenu, le procès pourrait se tenir au printemps 2000. Si elle lui donnait raison, le procès ne pourrait pas se tenir, au mieux, avant l'automne 2000.

Incarcération de M. Papon : la cour d'assises se déclare incompétente

LA COUR D'ASSISES de la Gironde s'est déclarée « *incompétente* », lundi 4 octobre, pour statuer sur la demande de dispense de mise en état de Maurice Papon qui visait à lui éviter de retourner en prison la veille de l'examen de son pourvoi en cassation. Cette décision, qui satisfait M^e Gérard Boulanger, avocat de plusieurs parties civiles, intervient quelques jours avant l'examen, le 21 octobre, du pourvoi en cassation de Maurice Papon, condamné en avril 1998 à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité. La cour d'assises a estimé que cette demande se confondait avec une demande de remise en liberté que seule la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux – à l'origine du procès de Maurice Papon devant la cour d'assises – peut examiner. – (Corresp.)

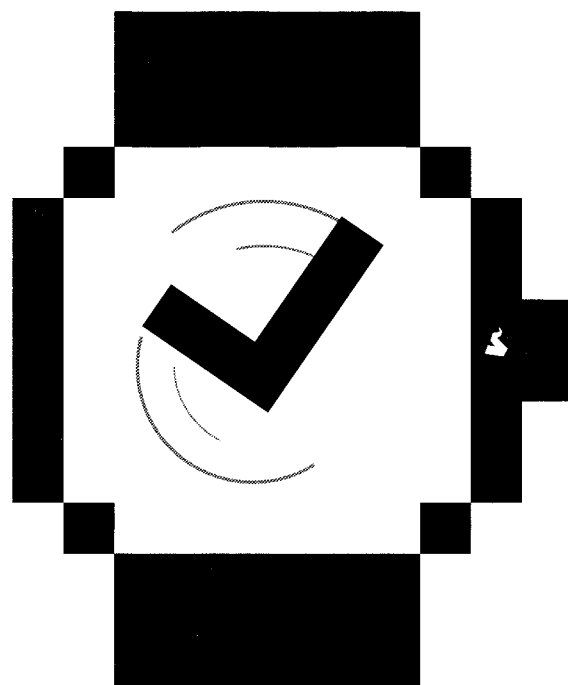
DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : 500 lycéens ont défilé, lundi 4 octobre, dans le centre de Lyon** pour protester contre les conditions de la rentrée scolaire. Répondant à l'appel de l'Union nationale lycéenne (UNL), les manifestants se sont rassemblés place Bellecour avant de défiler dans le centre-ville en brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire notamment : « *On nous cuisine Allègre-doux* » ou « *Soyons solidaires pour le troisième millénaire !* »

■ **JUSTICE : un homme de 24 ans au chômage, habitant Tarascon** (Bouches-du-Rhône), a été mis en examen, mercredi 29 septembre, pour « *mauvais traitement à enfant* » et « *blesure volontaire* » sur son nourrisson de deux semaines et écroué. Le nouveau-né, hospitalisé à l'hôpital de la Timone à Marseille la veille, pourrait garder des séquelles de ces coups. Les enquêteurs soupçonnent le père d'avoir, lundi 27 septembre, frappé sa petite fille afin d'interrompre ses pleurs. Le lendemain, inquisite de l'état de l'enfant, les parents ont appelé un médecin qui a alerté le procureur de la République.

■ **Neuf personnes ont été mises en examen après le vol de plus de huit tonnes d'explosifs**, le 28 septembre en Bretagne, dans le cours d'une information judiciaire ouverte, lundi 4 octobre, notamment pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste et vol avec violence sous la menace d'une arme* ». Cinq sympathisants basques de l'ETA, dont Jon Bienzobas Aretxe, et quatre Bretons, dont trois proches du mouvement indépendantiste Emgann, ont été écroués. Les Bretons sont soupçonnés d'avoir hébergé des membres du commando ou d'avoir participé à la logistique de l'opération (*Le Monde* daté du 3-4 octobre).

■ **ENVIRONNEMENT : l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a annoncé**, lundi 4 octobre, qu'un léger affaissement avait été constaté dans la couverture de son Centre à Digulleville (Manche). Ce tassement de 40 centimètres de profondeur ne présenterait, selon l'Andra, « *aucun risque* » pour l'environnement. Un affaissement du même type avait déjà été constaté en 1998 dans la couverture de ce centre, où sont stockés pour environ trois siècles divers produits à faible ou moyenne radioactivité (outils, combinaisons, casques...)



Et voila™, l'actualité en temps réel

voila, c'est votre porte d'entrée sur internet (moteur de recherche, outils de communication, services). Accessible à tous, voila est également recommandé par Wapadoo.

www.voila.fr

Tout ce que vous cherchez est là.

La réforme de l'Institut national de la recherche pédagogique est engagée

Pour garantir « la mobilité des chercheurs », les enseignants seront désormais détachés à l'INRP pour une durée maximale de quatre ans, renouvelable une seule fois

LE DIRECTEUR de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), Philippe Meirieu, a présenté, mardi 5 octobre lors d'une conférence de presse, la nouvelle « ligne de conduite » de cet organisme, dont l'Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale (Igaen) avait sévèrement critiqué la gestion (*Le Monde* du 1^{er} septembre).

D'entrée de jeu, M. Meirieu a souhaité vider l'abcès créé par la publication de ce rapport en soulignant les « erreurs et malveillances regrettables » qu'il contenait, mais aussi ses « interpellations salutaires ». Au titre des premières, le directeur de l'INRP, en place depuis un peu plus d'un an, a repris pour l'essentiel les critiques émises par les personnels eux-mêmes (*Le Monde* daté 27-28 septembre) et fourni en annexe un document justificatif d'éléments ayant trait à la comptabilité, à la gestion budgétaire de l'établissement et aux personnels.

Mais l'absence de véritable politique budgétaire, l'autonomie excessive des départements dans ce domaine, le désordre des achats de

matériel, n'ont en revanche pas trouvé grâce aux yeux du patron de l'INRP. « Il faut que nous ayons une comptabilité analytique et que nous puissions connaître le budget exact consolidé de chacune des opérations que nous menons », a indiqué M. Meirieu. Il a également engagé les personnels à tenir les prévisions en matière de déplacement, téléphone, télécopie, etc. Un véritable schéma directeur informatique devrait être mis en place et le département « Ressources et communication » réorganisé.

NOUVEAUX STATUTS

Cette mise au point servait à introduire un nouveau « projet pour l'INRP » que Philippe Meirieu a ensuite présenté. Les nouveaux statuts, actuellement soumis au Conseil d'Etat, doivent officialiser le principe du détachement. Dorénavant, au lieu de passer une vie professionnelle entière à l'INRP, les enseignants travailleront sur un projet de recherche pour une durée maximale de quatre ans, renouvelable une fois. « Cette mesure est absolument décisive pour notre avenir : elle

garantit la mobilité des chercheurs, la circulation des recherches, l'emprise de nos travaux sur les problèmes du terrain, comme leur confrontation avec le milieu scientifique », a commenté M. Meirieu.

Par ailleurs, la procédure d'appel d'offres de recherche auprès des enseignants sera clarifiée et les contrats établis sur la base d'engagements réciproques. Une commission émanant du Conseil scientifique de l'Institut décidera des candidatures retenues. Aucun des 40 demi-postes mis à disposition de l'INRP, ni des 41 détachements à temps plein ne sera renouvelé automatiquement pour l'année 1999-2000. Les actuels titulaires des demi-postes pourront se porter candidats à leur propre succession, mais ces postes sont ouverts à tous. Le directeur de l'INRP a également confirmé le déménagement de l'Institut boulevard Bessières dans le 17^e arrondissement de Paris et une « montée en puissance du site de Lyon » qui doit accueillir 80 personnes en 2002.

Béatrice Gurrey

Claude Allègre va engager une concertation sur l'organisation du travail des enseignants

Deux rapports proposent la mise en œuvre de nouvelles mesures

Claude Allègre a rendu publics, lundi 4 octobre, deux rapports qu'il avait commandés, l'un au recteur Bancel sur l'organisation du temps de travail des ensei-

gnants, l'autre au recteur Monteil sur leur évaluation. Les syndicats critiquent les propositions de réforme de l'inspection.

cel souligne la nécessité de promouvoir et de mieux organiser le travail en équipe dans les établissements. Il n'est, en particulier, pas question de contraindre les enseignants à se plier au fameux « 15+3 » préconisé par Philippe Meirieu, soit 15 heures de cours et 3 heures de concertation et de soutien.

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le rapport propose de donner aux établissements une enveloppe spécifique leur permettant d'accorder aux enseignants qui le souhaitent des heures consacrées à la mise en œuvre de projets pédagogiques, fondés sur le travail en équipe. Cette part d'autonomie accordée à l'établissement, saluée par le SGEN-CFDT et le Syndicat des enseignants (SE-FEN), s'accompagnerait de la création d'un « conseil pédagogique » : composé d'enseignants, il pourrait faire des propositions sur la répartition des moyens spécifiques. Ces propositions marquent le retour du projet d'établissement, cher aux rédacteurs de la loi d'orientation de 1989.

Le rapport Bancel demande de ne pas augmenter la charge de travail des enseignants, jugée « déjà lourde ». Il remet néanmoins en cause des allègements de service liés à certaines conditions d'exercice (devant des classes surchargées, des classes préparant à un examen...), qu'il juge « désuètes ». Il préfère, afin de prendre en compte les allègements de service, « s'en remettre au bon sens des chefs d'établissement ». Enfin, le recteur Bancel préconise une plus grande professionnalisation dans la préparation aux concours de recrutement, dans la formation des enseignants et un ac-

compagnement des débutants. Des idées désormais consensuelles dans le milieu enseignant.

Les propositions du recteur Jean-Marc Monteil sur l'évaluation sont, en revanche, déjà critiquées par le SNES et le SGEN-CFDT, qui y voient un renforcement du pouvoir des chefs d'établissement. Le rapport, qui juge l'inspection « anachronique », propose de la moderniser en demandant à chaque enseignant de rédiger, tous les trois ans, un rapport d'activité. Il y analyserait ses tâches d'enseignement, mais présenterait aussi les actions éducatives et administratives auxquelles il a participé. Ce rapport servirait de base à un entretien d'évaluation mené par un inspecteur de sa discipline et le chef d'établissement. L'inspection pédagogique serait maintenue tous les deux ans par deux inspecteurs de deux disciplines différentes. De telles procédures nécessiteraient un « accroissement très significatif du nombre des inspecteurs », reconnaît le rapport (on en compte actuellement 1 060 pour 376 000 enseignants du second degré).

Autre changement, plus consensuel, les professeurs débutants ne feraient pas l'objet d'une notation avant la fin de leur deuxième année d'enseignement. Pendant cette période, « ils bénéficieraient de l'aide d'un tuteur choisi parmi les collègues de leur discipline ».

Ces propositions, qui « n'engagent que leurs auteurs », devraient servir de base de discussions entre les organisations syndicales et le ministère. Elles ne débiteront pas avant janvier 2000.

S. L. B.

Des revendications insuffisamment prises en compte par l'institution

LES ENSEIGNANTS ont au moins une idée fixe et récurrente : la diminution du nombre d'élèves par classe. Le passage de 35 élèves à 30, de 30 à 25, voire de 25 à 20 selon les cas, représente aux yeux de la plupart d'entre eux la seule mesure susceptible d'améliorer leurs conditions de travail. « Pour la tension nerveuse », « pour la qualité de l'enseignement », « pour pouvoir suivre les élèves qui ont des difficultés », mais aussi pour diminuer le temps passé à la correction de copies. « Pour une classe de seconde de 37 élèves, je consacre 17 heures à la correction de copies », témoigne Marie-Joëlle, professeur de français dans un lycée de Saint-Etienne. En juin, un sondage Ipsos réalisé pour le Syndicat des enseignants (SE) indiquait que 71 % des enseignants souhaitaient davantage de cours en petits groupes. Le rapport du recteur Bancel remis au ministre sur les conditions de travail ne prend pas cette dimension en compte. Travail en demi-classe, aide individualisée dispensée aux élèves en petits groupes, limitation des classes de terminale à 35 élèves, effets automatiques de la baisse démographique, constituent les seules réponses de l'institution à cette revendication.

DU TEMPS POUR SE CONCERTER

L'écho entre les demandes du terrain et les propositions du recteur Bancel est plus clair en ce qui concerne le « travail en équipe ». Même s'ils s'avouent davantage portés par la nécessité que par la conviction, de plus en plus d'enseignants réclament en effet une meilleure organisation du temps consacré à la concertation. « J'essaie de travailler avec les collègues d'espagnol et de français, témoigne David, enseignant stagiaire d'anglais dans l'académie de Toulouse. C'est important parce qu'il y a des concepts transférables d'une discipline à l'autre. Eh bien, dans mon établissement, on fait ça entre midi et deux. » Le sondage du SE montrait que 56 % des enseignants souhaitaient voir dégager trois heures dans leur service pour le travail en équipe et le suivi individualisé des élèves. « Moi, je veux bien faire

autre chose que de l'enseignement, assure Céline, enseignante stagiaire de mathématiques en collège. A condition que l'on me forme. Faire du soutien à des élèves que l'on n'a pas en cours, cela ne s'improvise pas. »

« En continuant à définir le travail enseignant en termes d'heures passées devant les élèves, j'ai l'impression qu'on se trompe », ajoute Christian, professeur de sciences physiques en lycée, après vingt-cinq ans passés en collège. « Dans ma discipline, on passe beaucoup de temps au lycée pour préparer les travaux pratiques, organiser le travail avec les collègues, gérer le matériel... La recherche de documentation, la mise sur Internet de sites utiles aux élèves me demandent du temps. Tout ce travail, je le fais seul chez moi. Il serait plus intéressant de le faire en équipe et au lycée. »

Certains vont plus loin, estimant que l'aide aux élèves, entendue à la fois comme du soutien purement scolaire, et l'écoute de jeunes, fait désormais partie intégrante de leur métier. Elle doit, en conséquence, être prévue dans leur temps de service. « On n'est plus là uniquement pour transmettre des savoirs, même si c'est cela qu'on aime faire », reconnaît Marie-Joëlle. Le rapport du recteur Monteil sur l'évaluation des enseignants propose de prendre en compte cette dimension éducative de leur travail.

La baisse du temps de travail, revendication portée par les syndicats au niveau national, ne paraît pas une priorité. « Ce n'est vraiment pas le problème », tranche Céline. « Je préférerais écarter les vacances d'été et avoir des semaines moins chargées », propose Marie-Joëlle, qui évalue à 45 heures son travail hebdomadaire. « Mais dans ce métier, en fonction du corps auquel on appartient, de l'établissement où l'on enseigne et des élèves que l'on a, le temps de travail est très variable. » Le rapport Bancel s'est gardé de prendre en compte cet aspect des conditions de travail des enseignants, renvoyant ce sujet « délicat » aux discussions générales ouvertes dans la fonction publique.

Stéphanie Le Bars

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 6 OCTOBRE 1999

Le second souffle inespéré d'Euralille

Le centre d'affaires international de Lille, lancé à la fin des années 80, semblait voué à l'échec. Mais la reprise de l'immobilier de bureaux permet à la municipalité d'engager une nouvelle phase de développement

LILLE

de notre correspondant régional

Quand, à l'automne 1997, l'une des tours d'Euralille a tremblé, en raison, semble-t-il, d'un problème de vibration dans un ventilateur du système d'aération, beaucoup de Lillois y ont vu le symbole de l'échec d'une ville qui aurait voulu un peu trop se hausser du col. Engagé par Pierre Mauroy, maire (PS) et président de la communauté urbaine, établi en 1989 par l'architecte Rem Koolhaas, le projet Euralille a été l'un des grands chantiers urbains de la fin de ce siècle en France.

Il s'agissait de doter la capitale du Nord-Pas-de-Calais d'un centre d'affaires international à côté d'une gare TGV desservant le centre-ville – ce dont la SNCF ne voulait pas –, d'une voie rapide périphérique liée au réseau autoroutier européen et d'un centre commercial urbain qui vient de fêter ses cinq ans. Le projet était ambitieux : constituer un pôle entre Paris, Londres et Bruxelles. Ses promoteurs espéraient que les compagnies internationales trouveraient l'endroit assez attrayant pour y implanter leur siège social.

C'était l'époque où Lille affichait des ambitions olympiques. C'était aussi pour la ville une manière de se motiver pour ne pas s'endormir.

Ainsi est né Euralille. Entre la nouvelle gare, « Lille Europe », et l'ancienne gare, « Lille Flandre », séparées de quelques centaines de mètres, le centre commercial regroupe un hypermarché Carrefour, sans doute la plus belle réussite d'un « hyper » en centre-ville, et une centaine d'enseignes qui devraient réaliser en 1999 un chiffre d'affaires estimé à 700 millions de francs (106,7 millions d'euros). Il faut y ajouter des équipements hôteliers, culturels ou universitaires (école supérieure de commerce). Avec 14 millions de visiteurs par an, la fréquentation du parc de stationnement a augmenté de 5 % en 1999. Mais la majorité des visiteurs d'Euralille viennent à pied ou en métro.

UN GROS PARI

Des trois tours visant à attirer les entreprises, on a longtemps dit qu'elles étaient à moitié vides ou à moitié pleines, c'était selon le degré d'optimisme. Car Euralille s'est trouvé en décalage avec le marché

de l'immobilier et les besoins des grandes entreprises. On avait parié sur l'implantation de groupes étrangers à une époque où l'on n'avait pas encore mesuré que le succès de la Défense, à Paris, reposait avant tout sur des sièges sociaux déjà installés dans la capitale et non sur des multinationales qui avaient envie de s'offrir des balcons parisiens.

Comme dans beaucoup d'autres métropoles, la récession et la crise immobilière ont obligé les Lillois à revoir tout cela à la baisse. Une première restructuration fut engagée à partir de 1996, une seconde en décembre 1998. Ce n'était pas une chose aisée. On touchait à la clé de voûte de la modernisation de la métropole, à sa volonté de repartir après une série de sinistres industriels, et cela juste après l'échec attendu de la candidature aux Jeux olympiques. Le décès brutal, en janvier 1998, de Jean-Paul Baïetto, directeur de la SAEM (société anonyme d'économie mixte) qui gère Euralille, affaiblissait encore plus le centre d'affaires, alors à peine à moitié commercialisés.

Lille avait parié tellement gros

qu'il était difficile de ne pas parler d'échec, même si d'autres agglomérations françaises ont connu, elles aussi, de tels revers. Fin 1998, les services financiers de la communauté urbaine envisageaient pour 2005, terme de la concession de la société d'aménagement, un déficit de 111 millions de francs (16,9 millions d'euros), très loin des chiffres avancés en 1996 (25 millions de francs – 3,8 millions d'euros). Pour beaucoup ici Euralille était « fini ».

Les premiers frémissements sont venus en 1998 : la demande d'immobilier de bureau a repris, tendance largement confirmée en 1999 au point d'atteindre un seuil

considéré comme critique par les professionnels : Lille ne disposait plus d'une offre suffisante, 18 000 m² de bureaux neufs disponibles contre 70 000 en 1995.

PLUS D'« URBANITÉ »

Tout s'est accéléré en quelques mois. Et les souhaits de Patrick Van den Schrieck, président de la chambre de commerce et d'industrie de Lille – « Nous avons des ambitions pour Lille et sa métropole, mais les politiques doivent savoir que le temps est précieux : quand il faut des terrains ou des bureaux, c'est pour tout de suite, pas dans deux ans » –, ont été satisfaits lundi 4 octobre : le conseil municipal

s'est réuni spécialement pour voter une convention avec la SAEM Euralille sur l'aménagement du site. Il s'agit de proposer à la communauté urbaine une nouvelle ZAC permettant d'accueillir des logements et des bureaux, d'intégrer le nouveau siège du conseil régional, d'assurer une réserve foncière au Palais des congrès, de construire un hôtel quatre étoiles.

Et de définir une façade urbaine de Lille par rapport à ses voies routières et autoroutières. La volonté est de « faire la ville autour », selon Jean-Louis Subileau, président de la SAEM Euralille. La deuxième tranche promet en effet des perspectives passionnantes : l'ancien boulevard sera transformé en espace vert ; un centre commercial dans lequel on n'entre plus comme dans une grotte sera ouvert de tous les côtés. « Euralille ne manquait peut-être pas d'humanité, mais d'urbanité », dit M. Subileau qui se réjouit de ce second souffle. Lille est désormais pressée d'engager la deuxième phase d'un projet dont elle désespérait.

Pierre Cherruau

Nice se donne dix ans pour un nouveau visage

NICE

de notre correspondant

La ville de Nice engage un processus de consultation populaire sur un projet urbain décennal. Le document, présenté au conseil municipal vendredi 17 septembre, recense soixante-huit actions qui devront être réalisées d'ici à l'an 2010. Les comités de quartier, les fédérations professionnelles, les associations puis l'ensemble de la population seront invités à se prononcer avant le vote du projet, au mois de février.

C'est la première fois que Nice gère son développement à long terme. Elle est à la recherche d'un nouveau visage, alors que son centre-ville enregistre une baisse de population de 10 à 15 %.

La première priorité du maire, Jacques Peyrat (RPR), concerne les transports avec le tramway et le projet d'une desserte étendue le long du littoral : la première phase, qui est déjà lancée, ne concerne qu'une ligne à l'intérieur de Nice, tandis que les deux autres étapes prolongent la ligne à l'ouest, vers Saint-Laurent-du-Var, Cagnes-sur-Mer et Villeneuve-Loubet, et ouvrent vers le nord la desserte de la plaine du Val et de La Trinité.

DÉSENGORGER LES ENTRÉES

Le plan de voirie envisage des réalisations importantes pour désengorger les entrées dans Nice et réduire la circulation sur la promenade des Anglais, devenue un périphérique sur la baie des Anges. Les propositions concernent l'extension de la voie rapide qui traverse la ville d'est en ouest et la construction d'un pont sur le Var, qui n'est enjambé que par deux ouvrages espacés l'un de l'autre. La mesure la plus spectaculaire est le percement d'un tunnel sous la colline du château pour améliorer les communications avec le port de Nice, où la ville veut accueillir les gros bateaux de croisière.

En matière économique, Nice veut mettre en place une politique foncière et fiscale pour attirer les entreprises du secteur tertiaire.

Cet apport a toujours été négligé par l'ancien maire, Jacques Médéric, qui souhaitait une cité dédiée aux plaisirs et au luxe. Six sites économiques ont été identifiés sur le territoire de la commune. Le tourisme d'affaire est un axe de développement privilégié, avec l'extension du Palais des congrès Acropolis et la création d'une autre zone d'exposition, Airport-Expo. Un schéma de développement de l'équipement commercial pourrait permettre aux petits commerces d'être revitalisés dans le centre-ville.

« PROMESSES ÉLECTORALES »

Les propositions concernent aussi l'éducation, avec un second campus universitaire et un plan quinquennal de constructions scolaires pour prendre en compte le rajeunissement de la population, l'environnement, avec un plan antitrust, une ouverture de la ville vers la mer, avec des espaces verts et la création d'un Centre méditerranéen pour l'environnement et le développement durable.

La municipalité estime que la ville peut financer ce projet urbain décennal car elle a, depuis cinq ans, réduit sa dette et augmenté sa capacité d'autofinancement. Le coût estimé de ce catalogue est proche de 10 milliards de francs (1,52 milliard d'euros), bien que toutes les propositions ne soient pas encore chiffrées.

La présentation du projet urbain décennal a déclenché une violente polémique au sein du conseil municipal. L'opposition a reproché au maire d'entrer en campagne électorale. « Vous dissimulez quatre ans d'immobilisme derrière un catalogue de promesses électorales », a déclaré Paul Cuturello, PS. La seule originalité réside dans la mobilisation spectaculaire des moyens municipaux aux fins d'élaborer le programme du candidat Peyrat. » M. Peyrat se défend de toute préoccupation électoraliste, en prenant comme argument... son assurance d'être réélu en 2001.

Jean-Pierre Laborde

CORRESPONDANCE

Une lettre de Maurice Silvy

A la suite de notre article « Paris, ses aqueducs et ses logements sociaux » (Le Monde du 18 septembre), nous avons reçu de Maurice Silvy, président de l'Association Montsouris environnement (AME), la mise au point suivante :

Je tiens à réfuter les allégations citées selon lesquelles « la plupart des membres de l'AME ont d'autres motivations que la simple préserva-

tion du patrimoine ». Jamais nous ne nous sommes exprimés, à titre individuel ou collectif, contre le caractère social de la ZAC et encore moins contre une proportion excessive de logements sociaux. Bien au contraire, compte tenu des besoins actuels, nous estimons que les logements sociaux auraient pu être mieux pris en compte.

TOUT
NOTRE TRAVAIL
EST PASSÉ À LA
CORBEILLE.

Victoire Asset Management remporte la Corbeille "Mieux Vivre - Votre Argent" dans la catégorie Assurance. Nous tenons à remercier tous les épargnants d'Abeille vie et de l'AFER pour la confiance qu'ils nous témoignent. Victoire Asset Management est une des filiales du groupe CGU, cinquième assureur européen.

Victoire Asset Management, une équipe, une méthode, une stratégie.

HORIZONS

PORTRAIT

Bernard Buffet entre succès et mépris

LE peintre Bernard Buffet s'est suicidé lundi 4 octobre dans sa propriété de Tourtour (Var). Il était âgé de soixante et onze ans, et était devenu un symbole. Celui d'une mauvaise conscience. Bernard Buffet était aimé. Essentiellement des Japonais. A Mishima, ville d'importance moyenne à 150 kilomètres au sud-ouest de Tokyo, il existe un Musée Bernard-Buffet qui possède près de deux mille œuvres du peintre : peintures, gravures et lithographies. Il a été créé en 1973 par le directeur de la banque Suruga, Kichiro Okano, grand admirateur de Bernard Buffet, dont il possédait déjà une importante collection. Pour le reste, Bernard Buffet n'était pas haï : il était méprisé. Il n'y avait plus guère que *Paris-Match* pour lui rendre rituellement hommage à l'occasion de son exposition annuelle à la galerie Maurice Garnier.

Buffet mort, les hommages pleuvent. Le président de la République déclare apprendre avec « consternation et tristesse » la disparition d'« un très grand peintre de notre temps », qui « avait su créer un monde réintégrant les légendes, dessinant les visages majeurs de la littérature, faisant vivre le spectacle et ses héros, donnant à voir et à comprendre êtres et paysages... ».

Lionel Jospin, a appris « avec tristesse » la disparition de Bernard Buffet, qui « a contribué de façon éminente au rayonnement de notre pays [et] a incarné dans la France d'après-guerre la souffrance d'un pays profondément marqué. Il a su alors évoquer par sa peinture incisive et expressive le dénuement, la pauvreté et la douleur ». La ministre de la culture rappelle qu'« il était de ceux dont le style immédiatement reconnaissable avait conquis très vite le public le plus nombreux et le plus diversifié, en France, mais aussi dans le monde entier. (...) Malgré cette consécration internationale, il attendait encore d'être pleinement reconnu dans son propre pays et se réjouissait de l'organisation prochaine d'une grande rétrospective de son œuvre à Paris ».

Quelques conservateurs de musées doivent donc trembler : à qui échoira l'honneur d'organiser la rétrospective en question ? Car maintenant, il faut s'exécuter. Mais pour quoi faire ? Dès 1951, un critique de la *Gazette de Lausanne* résumait le problème : « Bernard Buffet semble avoir promis des toiles à son marchand, et les livrer sans attendre l'inspiration, pour "faire le compte". Sa peinture n'est plus si nécessaire. (...) Bernard Buffet, célèbre à vingt ans, saura-t-il surmonter les dangers de la mode et de la célébrité ? »

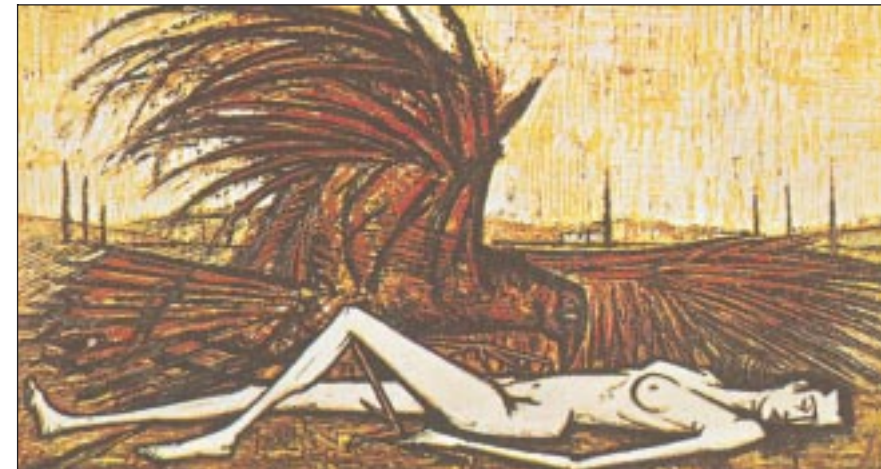
IL y a un cas Buffet, assez exceptionnel. Il pourrait peut-être même servir d'illustration du divorce entre les Français et l'art contemporain. Buffet est aimé du public, détesté des élites. Donc... Trop facile. L'un des meilleurs défenseurs de Buffet est Pierre Cabanne. Un critique auquel on doit des entretiens exceptionnels avec Marcel Duchamp. En 1969, il publiait un article intitulé « Le phénomène Buffet ». Qui rappelait qu'en 1958, dix ans après ses débuts fulgurants, Bernard Buffet bénéficiait de sa première rétrospective. Il y a un autre artiste dans ce cas : Keith Haring.

Bernard Buffet était né trente ans plus tôt, le 10 juillet 1928 à Paris. Sa biographie cultive la légende du rapin. Mauvais élève, doué pour le dessin, il suit, à partir de janvier 1944, et pour quelques mois seulement, des cours à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Le reste tient



Bernard Buffet 1956, ©Arnold Newman, photo extraite de « Artists, portrait's from four decades ». Ci-dessous, un tableau de la série des Oiseaux, de Bernard Buffet, 1959.

Peintre aimé du public et méprisé par la critique, Bernard Buffet s'est suicidé lundi 4 octobre. A vingt ans, il était célèbre ; à trente ans, il bénéficiait déjà d'une rétrospective. Son œuvre prolifique au style immédiatement reconnaissable avait d'abord surpris avant de lasser, sauf les Japonais, qui l'adulaient



GIRAUDON

de la légende tout court : peu d'artistes ont eu un parcours si fulgurant : sa première exposition personnelle a lieu en 1947, organisée par Guy Wheelen, qui deviendra ensuite le secrétaire de Vieira Da Silva. La même année, il reçoit le Prix de la jeune peinture. Il n'a pas vingt ans, et son style sec, proche de celui de Francis Gruber, fascine les jeunes qui y retrouvent une description juste et terrible du Paris d'après-guerre. Ce misérabilisme, ou cette face picturale d'un existentialisme qu'on peine alors à définir, séduisent jusqu'aux jeunes abstraits, comme le peintre américain John Koenig qui s'est sérieusement demandé à ce moment s'il ne faisait pas fausse route. Il séduit aussi la presse, qui lui décerne – ex aequo avec Bernard Lorjou – le Prix de la critique en 1948. Il suffit de voir une de ses toiles de l'époque pour comprendre que l'homme a réellement du talent. En décembre 1997, M^e Tajan a adjugé à Paris un *Christ en croix* peint en 1946 pour 3,3 millions de francs. Honnêtement, cela les valait. Pour les œuvres postérieures, disons à 1951, on sera plus réservé.

Michel Ragon, qui avant d'être le romancier que l'on sait, fut un grand critique d'art, a émis alors l'hypothèse que ce prix de 1948 permettait en fait de mettre en avant un peintre figuratif apolitique – sinon marqué à droite –, opposé aux abstraits d'une part, mais aussi, et surtout, aux peintres communistes qui pratiquaient le réalisme socialiste.

Quoi qu'il en soit, le succès public et commercial fut presque immédiat, même si Bernard Buffet, dans un entretien accordé au *Monde* le 10 février 1967, tendait à le minimiser : « Il y a des gens qui n'aimaient pas ma peinture, même en 1948. Pour ce qui me concerne, j'ai l'impression d'être resté fidèle à moi-même. Je continue à exprimer ce que je ressens, selon mes préoccupations. Ils me font rire, les gens qui ont des idées définitives sur la

membres discutaient avec animation devant une toile, le Jeune homme au potpotier. *Quelle chose de bouleversant émane de cette toile, que certains jurés défendent avec acharnement tandis que d'autres la jugent de mince intérêt. Deux collectionneurs, le docteur Maurice Girardin et Roger Dutilleul, qui comptent parmi les plus soucieux et les plus lucides de l'art vivant, se montrent particulièrement enthousiastes... »* L'artiste y

« Quand on sort de Paris, on voit d'énormes blocs où logent des gens, d'immenses cités, et puis, tout à côté, il y a le petit pavillon de banlieue, une sorte de dérision au milieu de ces monstres d'architecture moderne. Eh bien, moi, je suis le petit pavillon de banlieue de la peinture moderne »

vie. *Moi, je peins au jour le jour, ne sachant pas ce que je peindrai demain ni comment je le peindrai... »*

Mais succès il eut : en 1955, la revue *Connaissance des arts* organisa un référendum auprès de ses lecteurs pour désigner les dix meilleurs peintres de l'après-guerre. Buffet fut lauréat.

Sa chance commence, raconte Pierre Cabanne, par, déjà, une incompréhension : « *Le Jury du Prix de la jeune peinture était réuni à la galerie Drouant-David ; ses*

gagne un collectionneur fidèle, et son marchand Emmanuel David, le codirecteur de la galerie organisatrice du prix, achète trente toiles au jeune peintre. En 1957, le marchand s'associe à Maurice Garnier, qui va ensuite devenir le seul représentant de Bernard Buffet. Des décennies durant, Buffet, qui travaille en séries, expose rituellement chaque année, le premier vendredi de février, à la galerie Maurice Garnier : « *il ne représente que moi, et je ne vais que chez*

lui », disait Buffet, cas presque unique dans l'histoire du marché de l'art d'une galerie n'ouvrant que pour un seul peintre. Qui joue à l'artisan besogneux : en 1952, première série, consacrée à « La passion » ; elle est suivie de « Passages », puis de « Nus » et, en 1955, des « Horreurs de la guerre » auxquelles succédèrent « Le cirque... ». Et ainsi de suite, jusqu'à la dernière, cette année, qui montrait des singes. Une exposition et une centaine de toiles par an, sans compter les dessins, et les estampes, avec une régularité qui effraie. Et qui contraste avec une vie que certains journaux se complaisent à décrire en bâtons de chaise. Buffet picole, Buffet carbure aux amphétamines.

Des amis, des amantes, le stabilisent, parfois. Le premier est Pierre Bergé. Il l'installe en Provence, près de Manosque, et le met au turbin. Pierre Cabanne décrit la scène : « *Dans la ferme où ils vivent, Bernard travaille d'arrache-pied sous le regard incisif de son compagnon ; cette "bête à peindre" a trouvé en lui un directeur de conscience et un manager qui a pris en main sa vie et son œuvre et ne tolère aucune faille, aucune entorse à l'entreprise qu'il entend mener à bien aussi rapidement qu'efficacement : la puissance et la gloire de Bernard Buffet.* »

Cela marche. Trop bien. La meilleure analyse de l'esthétique de Bernard Buffet est – ironie du sort – une spécialiste de l'art abstrait, Dora Vallier. En 1958, elle ré-

sumait le problème : « *Ce style qui a fait la gloire de Buffet n'est pas le reflet direct, harmonieux de sa nature. Si Bernard Buffet s'y méprend, il ne sera jamais le peintre qu'il aurait pu être. Avec cet apprentissage du succès désormais long derrière lui, ce peintre de trente ans, ce jeune homme qui, curieusement, crée par sa présence le silence autour de lui, devrait pouvoir descendre au fond de ce silence, devrait prendre le risque de faire vivre librement tous ses dons tels qu'ils sont, au lieu de leur imposer une tenue ; il devrait les épanouir au lieu de les figer en un style, qui est son œuvre, bien sûr, mais demeure ambigu, parce qu'il est l'image agrandie, refroidie, de sa consécration en tant que peintre. A Bernard Buffet de choisir entre lui-même et les autres.* »

La même année, Françoise Sagan lui présente Annabel Schwob de Lur, qui faisait le mannequin après avoir chanté dans les caves de Saint-Germain-des-Prés. En décembre 1958, il l'épouse. Le couple fera la « une » des gazettes. Pour la critique d'art « sérieuse », c'est déjà réhabilitoire. Sans compter que la peinture de Buffet ne s'améliore guère : « *Exercice inutile d'un talent aigu et mince qui court maintenant dans le vide et qu'attire diaboliquement le boursoufflement* », écrivait André Chastel, en 1958, en cadeau de mariage.

BREF, Buffet est marginalisé, à force d'être trop populaire. A moins que ce ne soit le contraire. Mais sa peinture ne s'améliore pas. Ni ne se dégrade. On attend le Buffet nouveau comme le beaujolais, en regrettant le goût de banane de l'année précédente. Il ne chaptalise peut être pas, mais surproduit : une centaine de toiles par an. C'est sa drogue. Buffet se shoote à la peinture, même frelatée, et se replie de plus en plus sur son petit monde : en 1969, il confie à Pierre Cabanne son dégoût de la modernité : « *Quand on sort de Paris, on voit d'énormes blocs où logent des gens, d'immenses cités, et puis, tout à côté, il y a le petit pavillon de banlieue, une sorte de dérision au milieu de ces monstres d'architecture moderne. Eh bien moi, je suis le petit pavillon de banlieue de la peinture moderne.* »

En 1971, le pavillonnaire est nommé chevalier de la Légion d'honneur. En mars 1974, il est élu à l'Académie des beaux-arts : à quarante-cinq ans, c'est le plus jeune académicien. Il ne la fréquentera guère, après que le décès de ses amis Paul Belmondo et Yves Brayer lui eut ôté toutes raisons d'y aller.

Curieux bonhomme, classé à droite, mais qui n'aimait pas la guerre et aurait participé, avec Jean Giono et Jean Cocteau, à un comité de défense des objecteurs de conscience. Curieux bonhomme, qui se disait négligé par les institutions, et affectait de s'en moquer, mais dont le galeriste parisien Maurice Garnier avait entrepris en 1998 de faire un don : 250 œuvres, estimées à 100 millions de francs, destinées à la ville de Colmar (Haut-Rhin). A charge pour la municipalité de trouver les 40 millions de francs nécessaires à la création d'un musée municipal.

Curieux bonhomme, qui s'est choisi la même fin que Bruno Bettelheim, le psychanalyste, dont son vieux camarade Kurt Eissler, directeur des Archives Freud, disait méchamment qu'il avait « toutes les caractéristiques du génie, sans en être un ». Comme lui, Bernard Buffet s'est tué en s'étouffant dans un sac en plastique. C'est, dit-on, la manière que choisissent les enfants pour se donner la mort.

Harry Bellet

De la difficulté de dire « non »

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LE SPECTACLE sur de Gaulle signé Decaux-Peyrefitte-Hossein, qui commence cette semaine au Palais des Congrès, remet en mémoire les qualités que requerrait le refus de l'armistice en juin 1940. Le général a fait preuve d'un prodige d'intuition stratégique, de projection dans l'avenir, de volontarisme patriotique, de pari sur celui des Français. Du moins l'enjeu restait-il clair, autant qu'hasardeux. Les défis d'aujourd'hui n'ont pas cette évidence. Après soixante ans, l'évocation du 18-Juin entraîne à se poser la question de son enseignement : à quoi dire « non » de nos jours ? Avec qui, et comment, forcer le destin de combats toujours plus douteux ?

Devant les fatalités individuelles, l'esprit de résistance se conçoit encore. La comédienne Denise Gence en donne un exemple bouleversant dans *Le Chant de la baleine*, au Vieux-Colombier. Non, non et non, son personnage de vieille dame n'obéira pas à ses enfants, qui veulent la conduire à l'hospice. Elle saisira tous les prétextes. Pour signifier que, à ses yeux, le temps des dépendances humiliantes n'est pas encore venu : il lui suffit d'arranger ses cheveux, de jouer avec la serrure de sa maison et les scrupules de ses enfants.

Autres trouvailles de comédiens, dans le refus : le bougonnement du « paysan » Jacques Dufaillo dans le film *C'est quoi, la vie ?*, ou l'absence hautaine de Michel Bouquet (*A torts et à raisons*, Montparnasse), quand son personnage de Furtwängler, pressé de questions par l'officier américain Claude Brasseur sur ses relations avec le régime nazi, se tourne à demi vers un secrétaire qu'il suppose moins hostile à sa cause, sans

aller jusqu'à croiser son regard, juste assez pour se rassurer, en vieillard qui aurait perdu quelque chose, qui guetterait la présence d'un animal ami, arrêté dans son mouvement par on ne sait quelle arthrose du cou, à moins que ce ne soit un sursaut de fierté, tant sa conception aristocratique de l'art, confrontée à l'inculture de l'enquêteur, crée de distance entre eux – un écart de classe, finalement, et qui est tout le sujet de la pièce.

Quand en aurons-nous fini avec les démons des années 40 ? On croit l'Histoire enfin bien établie, conjurées les sales tentations, et voilà que 27 % des Autrichiens votent pour un héritier à peine masqué du consentement à l'Anschluss ! Le beau moyen de dire « non » à un vote ! Tout au plus peut-on s'en remémorer d'autres, celui qui hissa Hitler au pouvoir, notamment. *Zakkor* signifie mieux que « *Tu te souviendras* », en hébreu : « *Tu continueras à raconter*. »

François Delpla nous y aide, avec son *Hitler* (Grasset). Le recul permet de mieux mesurer ce que la décision de la « solution finale » doit aux mécanismes collectifs et à une intention du chef. Affirmée très tôt, la résolution du Führer domine encore l'ultime testament, raturé quelques heures avant son suicide. Les vellétés de révisionnisme ne devraient pas survivre à tant de preuves, de même qu'aux traces de chasse à l'enfant laissées à Izieu et ailleurs. Et pourtant ! Comment dire « non » au non des négationnistes ?

Compter que l'avenir et le refus des récides dépendront de l'enfance, c'est supposer que celle-ci conserve ses vertus. Deux nouvelles mé-

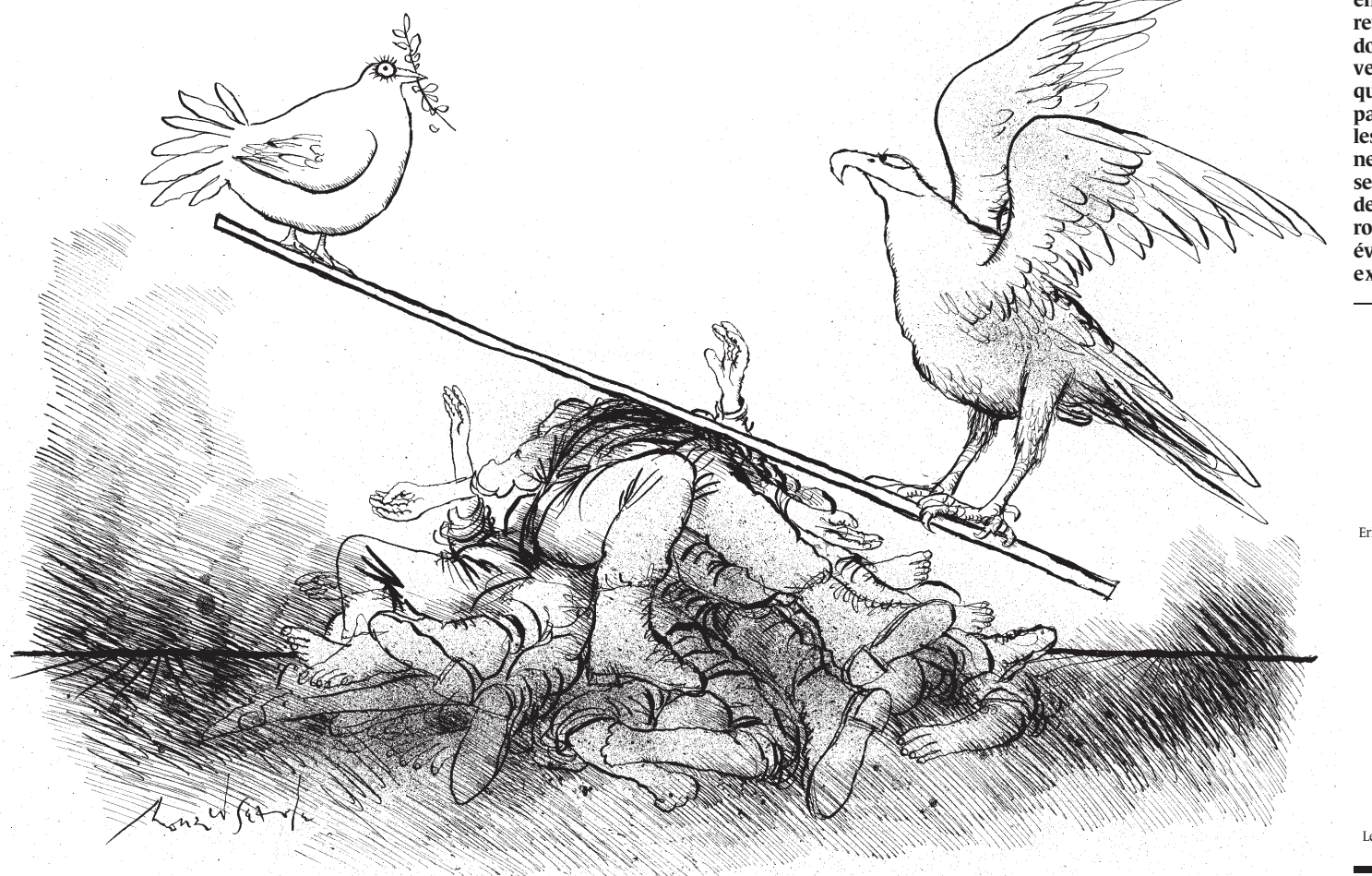
connues en font douter. A la suite des progrès de la médecine, 50 % des nouveau-nés de 1999, dans nos contrées du moins, devraient mourir centenaires ; un sur deux ! La pyramide des âges, en se retournant, ne risque-t-elle pas d'altérer certains réflexes salvateurs ? Sans compter – autre information moins engageante – la multiplication des bandes d'adolescents sans domicile ni parents qui réinventent, du côté de La Villette, une vie sauvage, tandis que la mafia russe les ravitaille à bas prix en armes de guerre... Comment dire « non » à cette nouvelle barbarie sans maître ni dogme ?

Comparés aux pauvres du temps de Louis Guilloux, à qui restait la chance d'intégration et de salut par l'école – cf. l'essai de Henri Godard sur l'auteur du *Sang noir*, Gallimard –, les petits errants de la banlieue obligent à s'interroger sur une régression en passe de s'accroître, et sur les parades possibles.

Le « non » de De Gaulle supposait de rebaptiser une défaite cuisante en revers provisoire, de rompre avec des règles, un milieu, mais non avec la rationalité militaire. Un bon combat continuait de se livrer, qu'il s'agissait de rejoindre en nombre. Aujourd'hui, rien de ce qu'il faudrait refuser ne paraît plus dépendre de nous. Quel « 18-Juin » opposer au vote autrichien, aux regains sournois de racisme, au commerce mondial, au nomadisme adolescent dans les pays riches ?

Le général était le premier à pressentir le caractère spécifique de sa rébellion. Au philosophe Jean Guilton qui lui disait n'être pas gaulliste, l'ancien chef de la France libre répondait, en 1962 : « *Cela tombe bien, moi non plus !* »

Jeu de bascule par Ronald Searle



La guerre des images

Suite de la première page

Bill Gates a créé Corbis en 1989 et Mark Getty le groupe Getty Images en 1994. Getty-Image Bank est leader dans l'image publicitaire pour les professionnels. Corbis domine le marché grand public aux Etats-Unis (cartes postales électroniques, posters pour décorer sa maison).

Mais en quelques années à peine, ces deux groupes ont diversifié leur offre : ils ont racheté des fonds historiques (Hulton pour Getty, Bettmann pour Corbis) ou spécialisés (Allsport pour Getty, Outline et ses portraits de personnalités pour Corbis) et même des stocks d'images libres de droit (PhotoDisc pour Getty, Digital Stock pour Corbis). Corbis diffuse enfin les collections de musées comme l'Ermitage ou l'œuvre de photographes prestigieuses comme Ansel Adams.

Dans ce contexte, les agences d'actualité, par leur prestige et leur visibilité – les photos sont créditées dans la presse –, ne pouvaient qu'intéresser ces groupes. Getty et Corbis ont approché Gamma, Sigma ou Sipa au moment où ces dernières devaient faire face à de coûteux in-

vestissements dans le numérique. Sigma est tombé dans l'escarcelle de Corbis. Sipa a choisi de faire cavalier seul. Le président de Gamma, Rémi Gaston-Dreyfus, pour contrebalancer cette nouvelle hégémonie américaine – Corbis et Getty sont installées à Seattle – souhaite participer à un pôle européen d'agences. Ainsi, Hachette Filipacchi Medias (groupe Lagardère), premier éditeur mondial de magazines, devrait entrer dans la danse en prenant une participation majoritaire dans Gamma.

Cette bataille industrielle est à rapprocher de la révolution technologique en cours. Getty et Corbis doivent en effet maintenir « digérer » les fonds qu'elles contrôlent – 65 millions d'images pour Corbis, 60 millions pour Getty-Image Bank. La solution se trouve du côté de l'image numérique et d'Internet, une technologie au cœur des stratégies commerciales.

La révolution numérique devrait à terme gagner toute la chaîne de l'image, depuis la prise de vue jusqu'à la vente sur le Net. Elle devrait permettre à tout client, installé à Paris ou à Honolulu, riche ou modeste, de trouver la photo qu'il désire en un minimum de temps, via son écran et sa carte de crédit. Getty montre la voie, qui a déjà réalisé 24 millions de dollars de ventes électroniques au premier semestre 1999.

La tâche de Corbis s'annonce plus complexe. Si la firme de Bill Gates dispose d'une force de frappe et d'un savoir-faire impressionnants dans le numérique, certains s'interrogent sur sa capacité à créer un réseau efficace de vente d'images issues de fonds très disparates. Corbis va développer des partenariats avec des agences implantées dans le monde (Picture Press en Allemagne) pour faciliter la diffusion numérique de ses fonds, mais il lui faudra sans doute du temps pour proposer, selon le vœu de son PDG Steve Davis, « *un guichet unique* » qui permette au client à la recherche d'une photo d'une femme dans son bain de « surfer » d'un fonds à l'autre pour aboutir aux *Grandes Baigneuses*, de Cézanne...

LES PHOTOJOURNALISTES INQUIETS

Reste à savoir en quoi ce nouveau cyberspace de l'image va bouleverser le contenu même des photos. Les avis sont partagés tant on nage en plein inconnu. Ses investigateurs assurent qu'Internet ou un autre « tuyau » électronique permettront seulement d'élargir la géographie du marché, jusqu'ici dominé par l'Europe et l'Amérique du Nord, et de toucher de nouveaux clients.

Mais les cercles du photojournalisme s'inquiètent. Toutes les images, notamment les plus difficiles, auront-elles leur chance dans le commerce électronique ? La

production de photos d'actualité ne va-t-elle pas, à terme, être supplantée par la diffusion d'images d'illustration ? Nombre de photographes et d'agences de l'Hexagone en doutent et reprochent à Corbis et à Getty de privilégier des images aseptisées, standardisées, facilement rentables, qui donnent une représentation rassurante du monde. Les plus pessimistes se demandent si, à terme, seules les trois agences filaires que sont l'AFP, Reuters et Associated Press pourront faire perdurer au niveau mondial un photojournalisme « chaud ».

Certains craignent aussi pour le droit d'auteur du photographe, notion plus française qu'américaine, qui ne cadre pas avec le développement de marchés tous azimuts, notamment de photos vendues en stocks, à 3 dollars l'unité ou par le biais de cédroms libres de droit.

La révolution *on line*, enfin, compresse le temps entre la prise de vue et la vente de l'image. La photo perd sa matérialité, elle se consomme toujours plus vite dans un espace abstrait qui vise à gommer les filtres, les contrôles et le contexte de prise de vue. Les risques de dérapages et de manipulations ne sont pas à exclure. L'enjeu est de taille, car ce sont bien les archives de la planète qui vont se définir sur les claviers de l'ordinateur.

Michel Guerrin

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'avertissement autrichien

L'EXTRÊME DROITE est devenue la deuxième formation politique en Autriche. C'est un phénomène unique en Europe de l'Ouest : aucun parti de ce type n'y franchit la barre des 15 %. Le Parti de la liberté (FPO) – plutôt mal nommé pour une formation nationale-populiste – de Jörg Haider a obtenu 27,2 % des voix lors du scrutin législatif du dimanche 3 octobre.

Ce résultat vient couronner une évolution qui l'a vu progresser régulièrement dans nombre d'élections locales : le FPO, premier parti ouvrier du pays, contrôlé deux des neuf Länder (la Carinthie et Salzbourg) d'Autriche. Si l'on ajoute qu'il attire notamment les jeunes, on mesurera l'ampleur du camouflet subi par les deux grands partis qui, peu ou prou, se partagent le pouvoir depuis 1945, les sociaux-démocrates et les conservateurs. Avec 33,4 % des suffrages, le Parti social-démocrate (SPO) du chancelier Viktor Klima enregistre son plus mauvais score en cinquante ans. Et les conservateurs (ÖVP) du vice-chancelier Wolfgang Schuessel arrivent juste en dessous du FPO, ce qui, là encore, est une première.

Ceux qui se refusent à regarder en face cette triste réalité feront remarquer que M. Klima va sans doute continuer à diriger le gouvernement. Le chancelier a dit qu'il ne travaillerait pas avec le parti de M. Haider ; avec ou sans les conservateurs au sein du cabinet, il devrait tout de même disposer d'une majorité parlementaire de centre gauche. Les mêmes feront valoir que le FPO a beaucoup évolué. De petit parti refuge des ex-nazis au lendemain de la

guerre, il s'est « normalisé », devenu libéral en économie, s'opposant à l'entrée dans l'Union européenne après y avoir été favorable. C'est un parti qui affirme connaître une évolution plus proche de celle du MSI italien – devenu Alliance nationale – que du Front national français, avec lequel il refuse de siéger au Parlement européen.

On ne se rassurera pas à si bon compte. Dans une Autriche prospère – croissance solide, 4,5 % de chômage –, la percée du FPO est un signal dangereux. D'abord pour le SPO et l'ÖVP : le succès de Jörg Haider tient beaucoup au rejet par un nombre croissant d'Autrichiens d'un système de gouvernement qui voit les deux grands partis se partager tous les postes à chaque échelon de l'administration et du secteur public. Cette distribution générale est perçue comme un insupportable exercice de copinage au sein d'un *establishment* qui met la vie publique en coupe réglée.

Plus grave, le succès de Jörg Haider est celui d'un homme qui a réussi à faire d'une formation se refusant à tout examen de conscience du passé nazi du pays un « parti comme les autres ». Sous la respectabilité gagnée en recentrant certains de ses thèmes, Jörg Haider, qui vantait encore en 1991 la politique de l'emploi de Hitler, exploite à fond la peur de l'étranger, en l'espèce la prétendue menace d'un envahissement de l'Autriche par des hordes venues de l'Est. Que cette vilaine ficelle fasse autant recette dans un pays aussi riche et qui sut dans le passé faire coexister nombre de nationalités ne laisse pas d'inquiéter.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alday, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Grelisman (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Patrick Jureau (France) ; Frank Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vermet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 000 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La crise est ouverte

LE PRÉSIDENT du conseil, M. Henri Queuille, a donné sa démission. Il considère sa « tâche comme terminée ». Sa décision a été rendue publique en fin de matinée. Un document devait être déterminant : la lettre que M. Daniel Mayer adressait hier à M. Henri Queuille.

Dans ce texte de trois pages, le ministre du travail mettait au point les causes du divorce. Il refusait à l'avance tout « arbitrage ». Il en contestait même le principe, le président du conseil lui semblant être autant que lui partie à ce conflit. Et s'il continuait à recevoir les représentants des syndicats M. Daniel Mayer se récusait jusqu'à nouvel ordre pour tout ce qui concerne les salaires. En bref, il se désolidarisait, comme il l'avait déjà fait samedi dernier, de l'attitude prise par le président du conseil. L'un de ses arguments semblait

être que les moindres mesures étaient prises avec un tel retard qu'elles étaient aussitôt dépassées. Pour les salaires des plus défavorisés, la solution présidentielle n'intéressait que les chômeurs partiels. Seuls touchent actuellement une indemnité ceux qui travaillent moins de trente ou trente-deux heures par semaine, selon leur situation de famille. Le bénéfice de cette allocation aurait été simplement étendu aux salariés travaillant moins de quarante heures. Le président du conseil devait en tout cas constater ce matin la persistance du désaccord sur le problème des salaires. Ce que le président de la République avait réussi à éviter samedi devenait inévitable : la dislocation du gouvernement.

Jacques Fauvet
(6 octobre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Avant le plein emploi

par Philippe Herzog

PENDANT de longues années, les pouvoirs publics se sont acharnés à faire croire que le plein emploi est une chimère. Combien d'intellectuels ont aussi dissuadé l'action en proclamant la fin du travail ! Assignés à l'impuissance, humiliés, les Français ont beaucoup souffert. Aussi, quand un premier ministre propose à la collectivité nationale de se fixer un objectif de plein emploi, l'ambition nous motive et sollicite l'effort de chacun.

Car le plein emploi ne peut être le seul fruit d'une volonté politique d'Etat. Il appelle une coresponsabilité des salariés et des organisations de la société civile, des entreprises et des institutions publiques.

Le plein emploi d'après-guerre a reposé sur un grand effort de productivité de la part des travailleurs, en contrepartie d'un formidable progrès de la protection sociale, et sur l'organisation des conditions collectives de la croissance par un Etat disposant d'un secteur public puissant. Aujourd'hui, cette structure de société est remise en cause. Le travail se métamorphose avec la révolution informationnelle. Les Français ne sont plus dans la culture du plein emploi. Aussi le schéma intellectuel qui guide l'action publique actuelle – consolidation la croissance qui est là, et enrichissons son contenu en emplois par la baisse du temps de travail – est-il trop court.

Plus difficile que faire de l'emploi avec la croissance quand elle est là, il faut tenter, à l'inverse, de mobiliser la société avec une nouvelle culture de la création et de l'initiative, puiser aussi dans les motivations de l'activité hors emploi pour revaloriser le travail et forger un développement durable. Cela appelle une profonde réforme des relations entre l'Etat et la société civile, une révolution de la participation.

D'autre part, la croissance ne continuera pas à tomber du ciel. La France est immergée dans l'économie européenne et même mon-

diale. Elle peut beaucoup par elle-même, mais elle ne parviendra pas au plein emploi sans que l'Europe connaisse un développement durable. Nous devons nous poser la question : est-ce possible si l'Europe ne maîtrise pas son économie ? Je ne le pense pas. Or cette maîtrise n'existe pas. L'économie européenne, celle du grand marché et de l'euro, souffre de handicaps structurels.

La logique de l'entreprise et du marché européens n'assume pas des choix de société, dont la définition est d'ailleurs tombée en déshérence. De sorte que la question sociale est renvoyée à la seule responsabilité des Etats nationaux protecteurs, lesquels utilisent leurs outils principalement dans une logique de traitement social du chômage. L'Etat français se plie à la logique du marché quand il continue d'abaisser le coût du travail pour toutes les entreprises. Il tente maintenant d'inciter à des gestions plus vertueuses mais les normes de régulation dominantes seront européennes ou mondiales. Va-t-il oser poser ici et au niveau européen le problème crucial de la redéfinition des pouvoirs et des responsabilités dans l'entreprise et dans l'économie ?

La propriété et le contrôle des entreprises passent sous la tutelle des actionnaires financiers internationaux, dont les exigences de rentabilité sont démentes et qui n'assument en rien les devoirs du développement. De plus, par leur internationalisation, les firmes s'émancipent de l'ancien rapport avec un Etat-nation veillant aux conditions collectives de la croissance. Et les notions mêmes de politique industrielle et de réseau de services publics sont refusées au niveau des institutions européennes.

L'Europe n'a pas de politique économique. Elle est tentée de faire du capitalisme patrimonial américain un modèle. Il y a beaucoup à apprendre des Etats-Unis, mais je ne pense pas qu'ils aient trouvé un régime de croissance et

de plein emploi durables. Leur système est très fragile, notamment parce qu'il est massivement financé par les autres pays. Cela étant, aux Etats-Unis l'administration publique et les entreprises conjuguent leurs forces, alors que l'Europe refuse encore de devenir une union politique et une puissance. Il faut saluer le démarrage de la coordination européenne des politiques de l'emploi, mais, aujourd'hui, elle n'est encore qu'un catalogue des politiques nationales juxtaposées, assorti de principes et de dispositifs illisibles pour l'opinion comme pour les acteurs sociaux.

L'objectif de plein emploi traduit le refus de la société de marché. Mais il ne suffit pas de vouloir une régulation pour vaincre la tendance actuelle où l'économie de marché fabrique une société de marché

Jean-Paul Fitoussi dit rêver d'un « après », où l'on pourrait travailler au meilleur emploi après avoir vaincu le chômage. Mais qualité et nombre doivent aller ensemble, et nous n'en sommes pas à l'après, mais à approfondir le débat sur le diagnostic et sur les conditions à réunir « avant ».

Au niveau de l'Europe, nous devons développer une dynamique culturelle et une stratégie d'influence afin de forger les liens de la solidarité et les outils de la coopération nécessaires. La présidence française de l'Union européenne au deuxième semestre 2000 est une opportunité. Nous pourrions proposer des progrès de méthode et élaborer des objectifs.

Le renforcement du dialogue social européen est un impératif. Il n'est possible que si ce dialogue porte sur les stratégies économiques. Les syndicats l'ont compris ; le patronat s'y oppose. Pensons à Renault-Vilvorde, à Mi-

chelin : les comités de groupe européens ne sont pas saisis et ils ne disposent pas de pouvoirs suspensifs de décisions unilatérales ; il n'y a pas de dialogue sectoriel avec la possibilité de négocier les choix industriels. Or le niveau politique européen n'a rien à dire et il n'est pas un interlocuteur pour l'action sociale. Pour que la négociation soit possible, le législateur et le politique européens doivent prendre leur part de responsabilité. Un pacte européen pour l'emploi serait alors possible grâce à une relation conflictuelle mais féconde entre une Union économique et monétaire rénovée et une société

cation au long de la vie, la souffrance du chômage subi entre deux activités..., bref, un sous-emploi criant des capacités humaines.

Aussi l'Union devrait-elle assumer des objectifs ambitieux : faire de la formation une dimension nouvelle constante du travail ; créer le droit des travailleurs adultes à la requalification (qui est, entre autres, une condition préalable à tout allongement du temps de vie active) ; créer un droit à la sécurité dans la mobilité, c'est-à-dire la garantie de formation et de réemploi en cas de perte ou changement d'emploi ; diffuser la recherche et la logique de projet dans les PME et sur les territoires.

Tout cela est coûteux, même s'il en résulterait une efficacité économique supérieure. On ne pourra donc ouvrir ces chantiers sans inventer et organiser une mutualisation des coûts entre les entreprises et avec la participation des institutions publiques. L'Union européenne offrirait des outils de coopération, tout particulièrement pour assumer la cohésion entre les territoires.

Deuxièmement, il faut une mutation politique pour définir une identité d'entreprise européenne. La propriété des entreprises européennes, leurs droits et devoirs, le partage des responsabilités, sont des objets de préoccupation ; ils devraient devenir des sujets d'intérêt général. L'actionariat des salariés est une chance à saisir pour redéfinir les pouvoirs dans la gestion, mais, sur le mode individuel, il peut tout autant mobiliser des fantassins pour le compte du capitalisme patrimonial. Il doit donc être organisé, motivé, et accompagné de la participation des salariés à la gestion. Des obstacles culturels puissants s'opposent à ce choix. Les syndicats sont-ils prêts à une telle mutation, retrouvant ainsi l'inspiration de Jean Jaurès et des autogestionnaires ? Encore faudrait-il qu'ils puissent disposer de puissants outils d'information et d'expertise.

Troisièmement, il faut conce-

voir et lancer des politiques industrielles et de réseaux de services publics au niveau de la Communauté. Cela exige une intervention publique, mais il ne peut s'agir de programmes d'Etat, et d'ailleurs il n'y a pas d'Etat supranational. Forcément, ces politiques reposeront sur un dialogue et un partenariat entre les entreprises et les institutions publiques, chacun contribuant à l'intérêt général. Beaucoup de patrons sont contre, d'autres sont demandeurs. Mais la politique actuelle de la concurrence fait obstacle, chaque Etat reste absorbé à défendre ses champions et ses services, et le Conseil a écarté l'esprit comme les propositions deloristes du Livre blanc.

Il faut donc une action politique déterminée pour que soient considérés comme stratégiques pour le développement durable et la puissance de l'Europe des secteurs tels que les banques, les armements, les industries de création et d'innovation, et comme biens publics des réseaux d'infrastructures et de services tels que transports, énergie, et télécommunications. Aujourd'hui, tout débat européen sur le rôle de ces secteurs comme sur les finalités collectives qu'ils auraient à servir est rigoureusement tabou. Or on ne pourra construire une politique macroéconomique pour l'Europe sans lui donner de telles fondations.

L'objectif de plein emploi traduit le refus de la société de marché. Mais il ne suffit pas de vouloir une régulation pour vaincre la tendance actuelle, où l'économie de marché – qui d'ailleurs se veut autorégulatrice – fabrique une société de marché. Une maîtrise sociale et publique de l'économie européenne est nécessaire. Elle appelle une mutation des cultures et des pouvoirs.

Philippe Herzog est président de l'association Confrontations, professeur de sciences économiques à l'université Paris-X-Nanterre.

Défense européenne : encore un faux départ ?

par **François Heisbourg**

La guerre du Kosovo a été marquée par la faiblesse de la contribution collective des Européens aux opérations aériennes, alors qu'il s'agissait d'un conflit de taille relativement modeste se déroulant en Europe. Il était alors permis de penser que le choc produit sur les opinions allait donner une impulsion décisive aux efforts politiques déjà engagés avant le conflit en vue d'accroître la capacité européenne de défense.

De fait, la dynamique lancée dans ce sens par la France et le Royaume-Uni lors du sommet de Saint-Malo, en décembre 1998, a débouché dès juin sur un consensus des quinze membres de l'Union européenne (UE), réunis au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement à Cologne.

Le Conseil européen entreprit à cette occasion d'« améliorer l'efficacité des moyens militaires » européens et de « renforcer les capacités » correspondantes. Pour la première fois, les Européens, Etats neutres compris, donnaient la priorité à des objectifs pratiques, sans se limiter à l'affirmation rhétorique d'une « identité » virtuelle de défense ou à l'élaboration d'« architectures » de sécurité qui s'étaient révélées totalement inopérantes face à la guerre en Bosnie et au Kosovo.

Dans les semaines qui suivirent le Conseil de Cologne se multiplièrent, en France et ailleurs dans l'Union, déclarations et propositions officielles émaillées d'expressions telles que : « critères de convergence », « plan d'action », « intégration et rationalisation des politiques de défense ». Les conditions semblaient réunies pour que soit appliquée à la défense la même méthode qui a permis à l'Europe de bâtir en dix ans une union économique et monétaire. Le mauvais charme qui, depuis près d'un demi-siècle, paraissait vouer à l'échec toutes les tentatives de défense européenne semblait enfin rompu.

Il était grand temps. De quelque point de vue que l'on se place, il est inacceptable que les Européens

consacrent à leur défense 60 % de ce que dépensent les Américains pour la leur, tout en n'obtenant en contrepartie qu'une petite fraction des capacités américaines. Il n'y a à ce mauvais résultat aucune fatalité, certains Etats européens (dont la France) – on l'a vu à travers leur contribution à la guerre du Kosovo – obtenant un rendement honorable de leurs dépenses militaires nationales : c'est le rendement collectif, lui, qui est désastreux.

Or, voici qu'avec l'automne arrive le temps des désillusions. Tout d'abord, l'Allemagne s'est lancée dans un cycle de réductions de ses dépenses militaires pouvant atteindre 18 milliards de marks (9,21 milliards d'euros) sur quatre ans. Si ces coupes étaient confirmées, toute convergence européenne en matière de défense serait largement répandue outre-Rhin, ce n'est pas le coût aujourd'hui relativement modeste, de la force nucléaire française qui explique la différence. De surcroît, l'essentiel du budget militaire allemand est consacré aux dépenses de personnel, aux dépens de la modernisation et de l'entretien des forces.

Ensuite – ici, la France a une grande part de responsabilité – le débat central paraît avoir quitté le domaine des capacités militaires pour revenir aux traditionnelles disputes institutionnelles. M. Solana doit-il être encadré par quinze ambassadeurs ou non ? Convient-il de mettre en place un comité militaire européen comparable à celui de l'OTAN ? Ces questions qui sont sur le devant de la scène depuis plusieurs semaines sont intéressantes. Mais elles nous éloignent de l'enjeu essentiel identifié à Saint-Malo, tout en contribuant à enliser l'ensemble du processus. Il n'y a rien de tel qu'un bon désaccord institutionnel pour empêcher tout progrès sur le fond.

Enfin, les ministères européens de

la défense, et notamment les états-majors, ont tendance à vouloir faire entre eux ce qu'ils savent faire le mieux – dresser des scénarios, préparer des plans de circonstance, planifier des forces – plutôt que de se couler dans les procédures d'une UE qui n'a pas fait jusqu'à présent partie de leur vécu. En soi, cela n'a rien de critiquable. Malheureusement, en termes politiques, il sera encore plus difficile de se mettre d'accord à l'avance sur des scénarios militaires à quinze (ou même entre les dix de l'actuelle Union de l'Europe occidentale, UEO) que de trancher des débats institutionnels.

Il est grand temps de renouer avec l'esprit de Saint-Malo. Cela implique, entre autres :

– l'adoption au niveau du Conseil européen d'un plan de convergence aussi simple, voire brutal, que celui l'esprit de Saint-Malo. Cela implique, entre autres :

Voici qu'avec l'automne arrive le temps des désillusions

vers ce qui est aujourd'hui la « meilleure pratique » en la matière (Grande-Bretagne) et à faire converger le pourcentage de la population sous les armes dans chaque pays vers un chiffre qui évite à l'UE de se trouver dans la situation bizarre d'aligner 1,9 million de militaires alors qu'ils ne sont que 1,4 million aux Etats-Unis.

De la même façon que les critères de Maastricht laissaient à chacun la liberté de définir la meilleure façon d'y arriver, de tels critères fourniraient le cadre et la discipline à l'intérieur desquels pourraient être prises par ailleurs diverses mesures nationales ou multilatérales de réforme des forces ;

– l'établissement d'un conseil des ministres de la défense de l'Union afin de pouvoir traiter dans la durée les problèmes fort techniques liés à la mise en œuvre de critères de convergence des capacités militaires. Pour l'heure, seules sont formellement prévues des réunions des ministres de la défense aux côtés de leurs collègues des affaires étrangères au sein du conseil « affaires générales » : cela est tout à fait normal quand il s'agit de gérer des crises politico-militaires. Il y a aussi des aspects de la politique de défense qui sont tout aussi spécifiques que ceux traités par les conseils des ministres des finances ou de l'agriculture : ils justifient amplement la mise sur pied d'un conseil des ministres de la défense. L'affaire n'exige aucun nouveau traité et elle ne pose pas *a priori* le problème de la neutralité des uns, degré d'appartenance à l'Alliance atlantique des autres.

Enfin – et là, l'effet devrait être immédiat – les Etats de l'Union devraient s'engager à ne plus réduire les dépenses militaires. Bien sûr, une telle mesure pénaliserait la Grande-Bretagne et la France, puisque les autres pays ne seraient pas tenus de se hisser à leur niveau d'effort. Mais au moins cela éviterait-il à l'Allemagne et à d'autres d'obérer à travers de nouvelles coupes budgétaires toute possibilité pour l'Europe de se prendre davantage en charge. Alors que les tensions s'aggravent en Asie orientale, il y a fort à parier que les Etats-Unis ne seront pas disposés dans les dix ou vingt prochaines années à tirer systématiquement les marrons du feu en Europe comme ils l'ont fait, encore, au Kosovo.

Faute d'une prompte reprise en main du processus lancé à Saint-Malo, la guerre du Kosovo pourrait marquer non pas la relance d'une ambition mais bien sa fin : l'Histoire ne repassera pas indéfiniment les plats.

François Heisbourg est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

AU COURRIER DU « MONDE »

RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

J'ai été surpris par le compte rendu d'un rapport sur l'Institut national de recherche pédagogique que vous avez publié (*Le Monde* du 1^{er} septembre) (...). Avec toutes ses faiblesses, voire ses dysfonctionnements, l'INRP a travaillé à travers les années pour l'évolution de l'enseignement, et l'on comprend qu'il s'est attiré par là des oppositions.

Dans cette conjoncture, votre article a servi de machine de guerre contre cet institut. La manière dont il a été utilisé par d'autres journaux ne trompe pas à cet égard.

Par ailleurs, ayant eu maintenant communication de ce rapport, je note que cette étude, si elle apporte un éclairage sur certains dysfonctionnements, sort pour une part de la compétence de ses auteurs (des inspecteurs de l'administration, non compétents sur la politique de la recherche), et s'inspire par ailleurs, comme peut le montrer une analyse du langage, d'a priori négatifs sur l'INRP (...).

Votre compte rendu a jeté une institution en pâture aux ennemis de la recherche pédagogique et de l'évolution de l'enseignement.

**Jean Hassenforder
Bourg-la-Reine
(Hauts-de-Seine)**

CINÉMA ALGÉRIEN

Mohamed Lakhdar Hamina fut un cinéaste de grand talent qui marqua de son empreinte le cinéma algérien et réalisa des films remarquables, mais il fut aussi de cette minorité d'Algériens qui constitua la « nomenklatura » et profita de tous les privilèges du système (...). Aujourd'hui, il argue ment et écrit sur les problèmes et les maux que rencontre l'Algérie (*Le Monde* du 16 septembre). C'est facile. Il aurait été plus admirable et plus courageux de le faire quand l'Etat FLN bafouait les libertés individuelles, instaurait un régime policier, caporalisait les organisations syndicales, pourchassait et traquait les opposants du régime (...).

Il y avait aussi des jeunes cinéastes pétris de talent, de qualités et tournés vers l'avenir, qui essaient de réaliser des films malgré la censure, la langue de bois et

les pressions bureaucratiques. Ils voulaient aborder courageusement les problèmes du devenir du pays comme le statut de la femme ou la mal-vie de la jeunesse (...). Malheureusement, toutes les portes se fermaient devant eux et surtout celle de l'Office national du cinéma et de commercialisation, dont le directeur national était à ce moment-là un certain Mohamed Lakhdar Hamina, qui régnait en maître et répétait souvent dans ses déclarations : « Il faut faire des films sur la guerre de libération, c'est un sujet qui doit toujours être traité, car il n'a pas été épuisé. » (...) Comme si l'Algérie devait vivre constamment repliée sur le passé, alors même que les nuages s'annonçaient dans le ciel (...).

**Amar Guella
Grenoble (Isère)**

MARCHÉ ET PROFIT

Par la voix de son chef, le gouvernement distingue avec soin l'économie de marché, qu'il préconise, de la « société de marché », qu'il rejette. Cette dernière expression surprend parce que, à la lettre, elle ne signifie rigoureusement rien (...).

L'historien Fernand Braudel écrit dans *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* (tome II, « Les jeux de l'échange », Le Livre de poche, page 257) : « Le marché ne se comprend que replacé dans l'ensemble d'une vie économique et non moins d'une vie sociale qui changent avec les années. » J'ajouterais que l'économie n'est jamais que la société au travail. C'est pourquoi on voit mal comment le marché pourrait s'émanciper de la société sans pour autant s'affranchir de l'économie (...).

A mon sens, le gouvernement accepte l'idée d'économie de marché mais monnaie son adhésion à la notion de profit. On sent qu'il éprouve une sympathie vraie pour l'économie de troc au détriment d'un système marchand dont il voudrait secrètement préserver la société.

A moins qu'il ne dispose d'un concept neuf, qu'il soit doté d'une vision radicalement inédite, et que, pour ce faire, il puisse proposer à la réflexion théorique une nouvelle découpe du réel (...).

**Dominique Prestal
Paris**

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 6 OCTOBRE 1999

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Après l'échec de son alliance avec Deutsche Telekom, France Télécom passe à l'offensive sur le marché allemand. ● LE FRANÇAIS a annoncé

lundi 4 octobre l'acquisition pour 11,1 milliards de francs de 17,24 % du capital de E-Plus, le troisième opérateur de téléphonie mobile en Allemagne. ● FRANCE TÉLÉCOM devrait

faire une proposition de rachat aux trois autres actionnaires d'E-Plus : les allemands Veba et RWE qui détiennent 60,25 % du capital et sont vendeurs et l'américain BellSouth

(22,51 %). ● LES 2,77 millions d'abonnés de E-Plus permettraient à l'opérateur français de renforcer significativement sa présence dans la téléphonie mobile en Europe où il a

déjà 9,3 millions d'abonnés (7,6 millions en France). ● LA TÉLÉPHONIE MOBILE est l'un des deux secteurs des télécommunications en très forte croissance avec le trafic Internet.

France Télécom prend pied sur le marché allemand du téléphone mobile

L'opérateur rachète pour 11 milliards de francs un peu plus de 17 % du capital de E-Plus, numéro trois du secteur outre-Rhin. En réussissant, comme il l'espère, à prendre le contrôle de cette société, le groupe français aurait 12 millions d'abonnés en Europe

SIX MOIS après la rupture de l'alliance avec Deutsche Telekom, France Télécom chasse directement sur les terres de son ancien allié. Lundi 4 octobre, l'opérateur téléphonique français a annoncé avoir racheté, en liquide, au britannique Vodafone Airtouch sa participation de 17,24 % dans le troisième opérateur mobile allemand E-Plus Mobilfunk pour 1,7 milliard d'euros (11,1 milliards de francs). Cette transaction valorise l'intégralité du capital d'E-Plus à 10,1 milliards d'euros. France Télécom ne cache pas son

intention d'obtenir le contrôle opérationnel de l'affaire, même s'il veut continuer à travailler avec un partenaire. Il va donc faire une proposition de rachat des parts des trois autres actionnaires : les allemands Veba et RWE qui détiennent 60,25 % du capital, et ne cachent pas leur volonté de vendre après leur recentrage sur l'énergie, et l'américain Bell South qui possède 22,51 % du capital.

La prise de participation dans E-Plus fait de France Télécom le concurrent direct de Deutsche Telekom dont la filiale mobile T-Mo-

bil a plus de 7,3 millions d'abonnés. Mais avant d'affronter Deutsche Telekom sur son territoire, le groupe français s'est assuré que cette initiative ne donnera pas d'argument juridique à Deutsche Telekom dans le différend qui les oppose devant le tribunal arbitral. France Télécom reproche au groupe allemand d'avoir rompu leur alliance à l'occasion de l'offensive non concertée de Deutsche Telekom sur Telecom Italia.

L'intérêt stratégique de E-Plus est très important. Les 2,77 mil-

lions d'abonnés de E-Plus permettraient à France Télécom de renforcer sa présence dans la téléphonie mobile en Europe. En France, Itinérès dispose de 7,6 millions d'abonnés et en Europe, avec les licences d'opérateurs en Belgique, Pays-Bas, Italie, Portugal, Pologne et Danemark, le groupe compte 1,7 million d'abonnés supplémentaires. Aujourd'hui, la téléphonie mobile est l'un des deux secteurs en forte croissance avec le trafic Internet. Selon les analystes de Merrill Lynch, cette croissance devrait se poursuivre

durant les cinq prochaines années sur le rythme de 30 % par an. Les pays comme la France ou l'Allemagne rattrapent rapidement leur retard avec des taux de pénétration qui atteignent actuellement 25 % en France et un peu plus de 20 % en Allemagne. Actuellement, il est difficile de tirer des synergies des différentes licences d'opérateurs mobiles. Ces dernières sont locales et les conditions de commercialisation sont encore très différentes suivant les pays.

NÉGOCIATIONS SUR GLOBAL ONE

Mais tous les opérateurs se préparent à deux changements majeurs. Le premier est la substitution de la téléphonie fixe par la téléphonie mobile. Ainsi, selon une étude du cabinet Ernst & Young sur les télécommunications mondiales, d'ici à 2007, le nombre d'abonnés au téléphone mobile dans le monde dépassera le nombre de lignes fixes. La deuxième révolution sera l'arrivée d'Internet sur un combiné portable. Au début de l'année 2000, les opérateurs de téléphonie mobile vont accroître la capacité de transmission de leur réseau grâce à la technologie GPRS. Et, dans deux à trois ans, la troisième génération de téléphonie mobile, l'UMTS, devrait faire son apparition. Avec cette technologie, les portables seront entièrement multimédias.

L'arrivée d'Internet sur tous les canaux possibles est le véritable fil rouge de la stratégie de France Télécom. Michel Bon explique que son groupe veut devenir un leader européen en se renforçant dans les deux pays auxquels il n'avait pas encore accès : la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Outre-Manche, France Télécom a déjà dépensé 5,5 milliards de dollars (33 milliards de francs) pour prendre 25 % de NTL, un câblo-opérateur qui offre un accès à Internet haut débit.

Contrairement à son rival Deutsche Telekom, l'opérateur français n'a pas l'intention de jouer un rôle majeur aux Etats-Unis. Dans la

Réplique possible de Deutsche Telekom

L'offensive de France Télécom en Allemagne pourrait appeler une réponse de Deutsche Telekom en France. Les rumeurs vont déjà bon train. La première proie évoquée est Siris, un opérateur alternatif spécialisé dans le transport de données pour les entreprises. Siris est à vendre. Son actionnaire, le consortium Unisource contrôlé par les opérateurs Telia (Suède), Swisscom (Suisse) et KPN (Pays-Bas), a décidé de céder ses différents actifs. Le rachat de Siris intéresse Deutsche Telekom, car une part importante du trafic de données inter-entreprises s'effectue entre la France et l'Allemagne.

Pour s'implanter en France, Deutsche Telekom pourrait choisir également le câble dont le réseau concurrence directement le réseau téléphonique local de France Télécom. La Lyonnaise des eaux recherche actuellement un partenaire pour prendre la place de France Télécom dans la société commune constituée début septembre.

bataille qui oppose MCI WorldCom à BellSouth et Deutsche Telekom pour le contrôle de Sprint (*lire ci-contre*), France Télécom ne cherche qu'à valoriser au mieux sa participation de 10 % dans Sprint. Actuellement, cette participation est évaluée à près de 50 milliards de francs.

En marge des négociations sur le sort de Sprint, France Télécom négocie celui de Global One. Cet opérateur de réseaux internationaux pour les grandes entreprises est détenu conjointement par Sprint, Deutsche Telekom et France Télécom. Le français ambitionne d'être seul à la barre de Global One.

Anne-Marie Rocco

Enguérand Renault

MCI WorldCom rachète Sprint pour plus de 100 milliards de dollars

LE CONSEIL d'administration de Sprint, numéro trois américain des télécommunications longues distances, a accepté, lundi 4 octobre, l'offre de rachat amicale déposée par le numéro deux du secteur, MCI WorldCom. Revue à la hausse *in extremis*, pour barrer la route au projet de contre-offre envisagé par un autre opérateur, BellSouth, cette opération devrait s'élever à 115 milliards de dollars (107 milliards d'euros) : un record mondial, tous secteurs confondus. Les modalités devaient être précisées dans la journée de mardi.

Dans l'attente de cette annonce, on ignorait la position des deux actionnaires européens de Sprint, Deutsche Telekom et France Télécom, qui détiennent chacun 10 % du capital de la société américaine (*lire ci-dessus*). Le groupe allemand, désireux de s'implanter aux Etats-Unis, avait fait savoir lundi qu'il examinait ce même jour, lors d'un conseil d'administration, la possibilité de jouer un rôle dans la reprise

de Sprint. Mais le lancement d'une surenchère ne paraissait pas à l'ordre du jour.

Cette opération, loin d'être isolée – MCI WorldCom, notamment, s'est construit depuis 1995 à coup de fusions et d'acquisitions – est entièrement centrée sur le marché américain des télécommunications. Depuis le démantèlement d'AT & T, en 1984, aucun opérateur n'avait été autorisé à y proposer toute la palette des services de télécommunications, afin d'éviter la reconstitution de monopoles : les uns étaient cantonnés aux communications locales, les autres aux longues distances nationales ou internationales.

Avec le développement des nouvelles technologies (notamment Internet) et la montée en puissance de concurrents solides face à AT & T, cette organisation a volé en éclat. Et les compagnies américaines ont haussé leurs ambitions, s'engageant dans une course aux acquisitions pour compléter leur

présence géographique et leur panoplie d'activités.

Tandis que certains opérateurs régionaux, issus de l'éclatement d'AT & T, comme BellSouth, décidaient de saisir leur chance, quelques rares acteurs nouveaux voyaient le jour. WorldCom est de ceux-là. Né en 1995 de la fusion de trois petites sociétés, le groupe n'a cessé de grandir par croissance externe. Après avoir pris le contrôle de MCI en novembre 1997, qui l'a fait entrer dans la cour des grands, WorldCom affichait en 1998 un chiffre d'affaires de 17,7 milliards de dollars (contre moins de 8 milliards avant cette fusion). Le groupe, désormais classé parmi les 500 premiers mondiaux, emploie 75 000 salariés dans le monde.

LE PALMARÈS DES FUSIONS

Présent dans les services aux entreprises et les communications longues distances (service aux particuliers et aux professionnels), MCI WorldCom renforce ces deux pôles

en rachetant Sprint. Mais il entre surtout sur le marché de la téléphonie mobile, dont il était absent, et sur lequel PCS, une filiale de Sprint, détient des positions solides.

Avec le rapprochement MCI-Sprint, le secteur des télécommunications revient en tête du palmarès des plus grosses fusions, dépassant en valeur le mariage des pétroliers Exxon et Mobil, annoncé en décembre 1998 pour un total de 78,9 milliards de dollars. Géographiquement, les Etats-Unis prennent aussi l'avantage sur l'Europe, qui leur avait ravi la vedette depuis l'été avec les fusions Olivetti-Telecom Italia, TotalFina-Elf, BNP-Paribas, Carrefour-Promodès, ou encore Bank of Scotland-Natwest.

Au cours des neuf premiers mois de 1999, selon une étude publiée mardi par le britannique Thomson Financial Securities Data, la part des fusions ayant pour cible une entreprise américaine était tombée à 52 %, tandis que les montants engagés dans ces rapprochements dans le monde atteignaient un total de 2 200 milliards de dollars (+16 % par rapport aux neuf premiers mois de 1998). Dans la même période, les opérations visant des sociétés européennes représentaient 36 %, contre 21 % seulement l'an dernier.

L'ORÉAL

Résultat net opérationnel part du groupe pro forma : + 14,9 % au 30 juin 1999

Principaux indicateurs semestriels	au 30 juin 1998 proforma en millions de FF en millions d'euros		au 30 juin 1999 en millions de FF en millions d'euros		Progression
Chiffre d'affaires consolidé	31 735	4 839	35 241	5 372	+ 11,0 %
Résultat d'exploitation	3 325	507	3 851	587	+ 15,8 %
Résultat d'exploitation corrigé*	3 320	506	3 806	580	+ 14,6 %
Résultat avant impôt participation et +/-values brutes	3 029	462	3 469	529	+ 14,5 %
Résultat net des sociétés mises en équivalence	374	57	437	67	+ 17,0 %
Résultat net opérationnel part du groupe	2 167	330	2 489	379	+ 14,9 %

* c'est à dire incluant les pertes et gains de change

L'expansion pro forma du groupe tient compte de la fusion Sanofi-Synthélabo décidée par les Assemblées Générales du 18 mai 1999. Jusqu'en 1998, Synthélabo était consolidée globalement. Pour le 1^{er} semestre 1999, Synthélabo est consolidée par mise en équivalence.

Il est rappelé que le chiffre d'affaires consolidé du groupe au 30 juin 1999 s'est élevé à 35,24 milliards de FF (5,37 milliards d'euros), en progression pro forma de 11 % en publié et de 13,8 % hors effets monétaires.

La branche cosmétique a connu une activité soutenue dans les principales zones. Hors effets monétaires, la progression atteint 13,5 %, dont : Europe de l'Ouest : + 11,8 %, Amérique du Nord : + 16,5 %, Reste du Monde : + 15,6 %.

La consolidation de Sanofi-Synthélabo intervenant à partir du 1^{er} juillet 1999, le résultat net des sociétés mises en équivalence comprend au 1^{er} semestre 1999 la quote part (soit 56,64 %) des résultats de Synthélabo pour un montant de 407 millions de FF. Ce montant se compare à une contribution de Synthélabo pro forma au 1^{er} semestre 1998 de 350 millions de FF.

Perspectives pour l'ensemble de l'année 1999

A l'occasion de la publication de ces chiffres, Monsieur Lindsay OWEN-JONES, Président-directeur général du groupe L'ORÉAL, a déclaré : "Une nouvelle fois, nous attendons une forte progression des résultats à tous les niveaux pour l'ensemble de l'année."

En effet, la poursuite d'une bonne activité en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord permet d'espérer en 1999 une progression du chiffre d'affaires et du résultat avant impôt, participation et plus ou moins values brutes, ainsi que du résultat net opérationnel part du groupe, base de calcul du bénéfice net par action, assez proche de celle du 1^{er} semestre 1999.

Pour plus d'informations : "3616 CLIFF" (1,29 F/min) et "3615 COB" (2,23 F/min)
L'ORÉAL - 41, rue Martre, 92117 CLICHY
Téléphone : 01 47 56 70 00 - Télécopie : 01 47 56 80 02 - Email : info@loreal-finance.com

N° AZUR 0 801 66 66 66

www.loreal-finance.com

EDF pénalisé par le retard législatif français

HUIT MOIS après l'ouverture officielle du marché européen de l'électricité à la concurrence, le 19 février, la France se présente comme le mauvais élève de la classe. Des quinze pays de l'Union, c'est le seul à ne pas s'être mis en conformité avec la directive européenne de décembre 1996. Voté en première lecture à l'Assemblée nationale le 2 mars, le projet de loi « relatif à la modernisation et au développement du service public de l'électricité » doit être examiné par le Sénat du mardi 5 au jeudi 7 octobre.

Le plus gêné par ce retard est paradoxalement EDF qui a pendant des années freiné cette ouverture. Son président, François Roussely, a encore rappelé, lors du dernier conseil d'administration, que la loi devait être votée rapidement pour qu'EDF puisse lutter à armes égales avec ses concurrents. Sur le terrain, la situation est contrastée. Des pays comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne sont allés plus loin que les vœux de la directive, en choisissant une mise en concurrence intégrale et immédiate. A l'inverse, la France a opté pour une ouverture partielle et progressive de son marché.

LENTE OUVERTURE DU MARCHÉ

« Le retard a un effet désastreux sur le plan industriel, confirme un dirigeant du groupe. L'attitude française justifie tous les comportements des autres pays défavorables à la France. » L'Italie et l'Espagne ont durci leur texte sur la réciprocité des échanges. En Allemagne, où EDF est candidat à l'entrée dans EnBW, le producteur d'électricité de Stuttgart, le groupe public ne fait pas l'unanimité, ses concu-

rents estimant que le marché français ne s'ouvre pas assez vite à la concurrence. Autre exemple, l'attitude de la Commission européenne. Bruxelles vient d'autoriser sous condition la création d'EDF Trading, entreprise ayant pour vocation de faire du négoce d'électricité pour fournir du courant aux meilleurs prix. Cette opération pouvant renforcer la position dominante d'EDF en France, Bruxelles lui demande de ne pas avoir recours aux services de cette filiale sur son territoire. « C'est une manière déguisée de dire à la France : mettez-vous en conformité avec la loi, et on verra », analyse Jean-Marc Mauchauffée, administrateur d'EDF représentant la CFDT.

Dans ce contexte tendu, le Sénat devait entamer, mardi 5 octobre, l'examen du projet de loi, sur lequel le gouvernement a décrété l'urgence. Majoritaire au Palais du Luxembourg, la droite a l'intention de supprimer les « mesures anti-économiques » du texte, mais elle ne souhaite visiblement pas retarder son adoption. C'est, du moins, l'objectif affiché par Henri Revol (Républicain indépendant, Côte-d'Or), rapporteur du projet pour la commission des affaires économiques et du plan.

La commission a notamment adopté un amendement rétablissant le droit d'acheter de l'électricité pour revente (trading), les grands opérateurs européens ayant cette faculté. Les entreprises clientes ne seraient pas, non plus, obligées de souscrire un contrat d'au moins trois ans auprès de leur fournisseur. La droite sénatoriale souhaite également renforcer l'au-

tonomie et l'impartialité du service gestionnaire du réseau public de transport (GRT). Faute de pouvoir obtenir son indépendance, elle souhaite que ce service devienne une filiale d'EDF. Elle prône un renforcement du poids de la commission de régulation de l'électricité (CRE). En matière sociale, la droite souhaite la création d'un tarif spécial pour les personnes en situation très précaire, mais selon un mécanisme qui n'entraîne pas des « abus ». « Avec le système prévu dans le texte actuel, redoute M. Revol, on pourrait passer de 200 000 personnes concernées à deux ou trois millions. »

SYNDICATS VIGILANTS

« Nous souhaitons aboutir le plus rapidement possible », confirme Henri Weber (PS, Seine-Maritime), car ce retard « met EDF en grande difficulté ». Le projet est, selon lui, « équilibré » et correspond à la volonté du premier ministre de réguler l'économie. Pour Pierre Lefebvre (PCF, Nord), « le texte sorti de l'Assemblée est un minimum ». L'ouverture du marché étant inévitable, plaide-t-il, « il faut éviter la concurrence sauvage ».

Les syndicats resteront vigilants. La CFDT a porté une « appréciation positive » sur le projet et souhaite que le Sénat en « préserve l'équilibre ». Le pronostic de la CGT, majoritaire à EDF, est plus sombre : « la majorité de droite va modifier le texte, notamment sur la concurrence », assure Olivier Frachon, secrétaire du conseil supérieur consultatif des commissions mixtes paritaires d'EDF-GDF.

Jean-Michel Bezat et Dominique Gallois

Le Syndicat du livre affiche une nouvelle fois ses divisions

La grève qui a empêché la parution des quotidiens nationaux, lundi 4 octobre, a été diversement appréciée au sein des catégories des militants de la CGT de la presse

LA JOURNÉE d'action de la CGT, lundi 4 octobre à Paris, a été l'occasion pour le Syndicat du livre CGT d'afficher une nouvelle fois ses divisions. Les rotativistes et leurs alliés défilaient loin des autres représentants syndicaux du Livre parisien et de la Fédération du livre (Filpac). Le même jour, les quotidiens nationaux n'ont pas paru, à la suite d'un mot d'ordre de grève du Comité intersyndical du Livre parisien, soutenu par la Filpac. Seul *La Croix*, diffusé essentiellement par abonnement, a pu être imprimé dimanche en fin d'après-midi.

Dans son édition du 5 octobre, *Le Parisien* - où le Syndicat du livre n'a pas le monopole syndical - indique qu'une version allégée du journal « allait être imprimée normalement » lorsque « des

personnes extérieures à l'entreprise ont barré l'accès de notre imprimerie aux véhicules de distribution ». Dans ce communiqué, la direction indique qu'elle « a décidé de porter plainte contre de tels agissements sans rapport avec l'exercice normal du droit de grève ».

Les responsables du Comité inter qui regroupe, outre les ouvriers du Livre, les cadres et les employés CGT, considèrent, dans un communiqué, que la journée de grève est un « un coup de semonce » et un « avertissement » à l'égard des éditeurs. Ils invoquent les menaces que feraient peser « la concentration et des restructurations d'entreprise » sur « la liberté, l'égalité et l'indépendance » de la presse. Plusieurs préoccupations alimentent ce mouvement : de la « privatisation de l'AFP » aux

lenteurs des discussions engagées sur « la réduction du temps de travail, les départs en préretraite et le rattrapage du pouvoir d'achat ».

Mais c'est la question de la distribution qui est au centre des inquiétudes du Syndicat du livre. Il dénonce « le démantèlement des NMPP et la concurrence sauvage dans la distribution », ainsi que « la concentration des imprimeries, avec pour finalité la diminution d'effectifs et la mort programmée du système de distribution coopératif ». Pour Michel Muller, secrétaire général de la Filpac, « il reste trois mois pour trouver une issue au problème des NMPP. On est en face d'une restructuration majeure de la presse qui justifie une grève d'avertissement ».

Il prévoit d'autres mouvements en province, comme en témoigne

la grève à *Presse-Océan*, lundi soir. Cette grève est aussi l'occasion pour la Filpac et le Comité inter de faire une démonstration de force et de montrer aux éditeurs et aux autres catégories que les rotativistes ne sont pas les seuls à pouvoir empêcher la parution des journaux. Dans quelques entreprises de presse, le mouvement a été diversement apprécié par certains membres de la CGT, notamment les typographes.

Il a été condamné par les opposants à la ligne fédérale : rotativistes, correcteurs et les salariés d'une filiale des NMPP, Paris diffusion presse (PDP). La grève du 4 octobre est considérée par le responsable des rotativistes, Roland Bingler, comme « une mauvaise affaire pour la presse quotidienne nationale ». Cet arrêt est

pour lui « une sanction très sévère et injuste », car il estime avoir obtenu des assurances de la part des éditeurs sur « le maintien du système de distribution ». « Ce temps-là est fini », a-t-il ajouté, faisant allusion aux grèves-démonstrations de force que les rotativistes ont souvent pratiqué.

NOUVELLE ÉTAPE

Mardi 28 septembre, cette division avait connu une nouvelle étape, lors d'une réunion au Syndicat de la presse parisienne, consacrée aux NMPP. Les rotativistes et leurs alliés avaient refusé de tenir leur réunion en présence des autres catégories de la CGT, en estimant que les employés ne devaient pas y être associés. La réunion s'était donc déroulée en deux temps. Cet incident a laissé des traces. Sans lui, la journée de grève aurait sans doute été moins brutale.

Depuis plusieurs années, le syndicat est déchiré par un conflit de personnes et d'opposition de stratégies syndicales. En 1993, le secrétaire général du Comité inter, Roland Bingler, avait dû quitter ses fonctions face au mécontentement des autres catégories. Depuis, il s'oppose à la ligne fédérale et a su trouver des alliés chez les correcteurs et, dans la distribution, chez les ouvriers de PDP. Le poids des rotativistes le rend incontournable auprès des patrons de la presse parisienne. Roland Bingler estime pourtant « qu'on est sur le chemin de construire un nouveau Comité inter. Cela ira plus vite qu'il n'y paraît. C'est une question de mois et de volonté des hommes ».

Michel Delberghe et Alain Salles

Clear Channel, numéro un mondial de la radio

CLEAR CHANNEL COMMUNICATIONS, jusque-là troisième groupe radiophonique aux États-Unis, également présent dans la télévision et l'affichage, a annoncé, lundi 4 octobre, le rachat par fusion de AMFM (ex-Chancellor Media Corp), le leader américain de la radio. La transaction, opérée par échange d'actions, est estimée à 17 milliards de dollars (16 milliards d'euros). Le nouvel ensemble détient 830 stations de radio, 19 stations de télévision et 425 000 panneaux publicitaires. Avec, en outre, des participations dans 240 stations de 32 pays, c'est le nouveau numéro un mondial de la radio. Les négociations entre Clear Channel et AMFM ont débuté au début de l'année. En mars, AMFM a raté son entrée dans le secteur de la télévision et revendu son activité d'affichage au groupe Lamar Advertising. Cette opération positionne Clear Channel comme le principal concurrent de Infinity Broadcasting Corp., filiale du nouveau géant des médias CBS-Viacom (*Le Monde* du 9 septembre).

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : Etienne Combet, directeur général de RMC, quitte la station pour reprendre Arbizon Multi-Média, une société qui développe des services sur Internet.

■ **PRESSE** : Arnaud de Puyfontaine devient PDG d'Emap France. Celui-ci était directeur général depuis la nomination de Kevin Hand à la tête du groupe britannique. Agé de trente-cinq ans, Arnaud de Puyfontaine a travaillé cinq ans au *Figaro*, avant de rejoindre Emap en 1995. Le groupe anglais vient par ailleurs d'annoncer la vente de sa filiale d'affichage, In-sert, qui réalise un chiffre d'affaires de 116 millions de francs (17,7 millions d'euros).

Grève à « Presse-Océan » après la visite d'Yves de Chaisemartin

NANTES

de notre correspondant

C'est un PDG de la Socpresse « heureux » de ne pas avoir signé l'accord prévu avec *Ouest-France* (*Le Monde* du 25 septembre) que les représentants des salariés du *Courier de l'Ouest*, du *Maine Libre* et de *Presse-Océan* ont rencontré, lundi 4 octobre à Angers. Yves de Chaisemartin a confirmé que le désendettement récent de la Socpresse lui avait permis de ne plus regarder du même œil ce projet présenté depuis neuf mois comme la seule solution de sauvetage de *Presse-Océan*.

Il a mis sur le compte d'*Ouest-France* la responsabilité de la rupture, affirmant ne pas avoir obtenu « la garantie absolue de pérennité de cet accord et du maintien de l'autonomie rédactionnelle de *Presse-Océan* ». Le PDG de la Socpresse a jugé que « la facilité et la pousse auraient été de signer : la Socpresse aurait gagné beaucoup d'argent, mais cela aurait été un raisonnement financier à court terme ». Yves de Chaisemartin a annoncé la négociation, « dans les dix jours », d'une adaptation au

seul périmètre de la Socpresse de l'accord prévu avec *Ouest-France*.

Il a évoqué des « investissements considérables », qui pourraient concerner l'impression des trois titres sur un seul site, ainsi qu'un « acte juridique fort » qui devrait être l'intégration des trois journaux dans une société unique. L'objectif est de « ne plus perdre d'argent » et de relancer les ventes de *Presse-Océan*.

PRÉSENCE ESSENTIELLE

Le patron de la Socpresse n'a pas exclu d'appliquer, en les adaptant, les accords signés par les syndicats de salariés dans la perspective du rapprochement avec *Ouest-France* sur les départs en préretraite, les 35 heures et le redéploiement de journalistes. Affirmant son « profond attachement » à *Presse-Océan* et estimant sa présence essentielle dans le pôle ouest de la Socpresse, tant sur la Loire-Atlantique que sur la Vendée, Yves de Chaisemartin a indiqué que le nombre de salariés conservés au sein du quotidien nantais devrait

être supérieur à celui prévu dans le plan négocié avec *Ouest-France*.

VOLTE-FACE

Ce retour subit à l'offensive ira même jusqu'au dépôt d'une demande de fréquence de télévision sur Nantes et à la mise en œuvre d'« accords publicitaires avec d'autres médias ». S'agit-il de la perspective d'un rapprochement avec *Le Télégramme*, qui vient de lancer un hebdomadaire sur Nantes et qui a également fait part de son intérêt pour une télévision locale ?

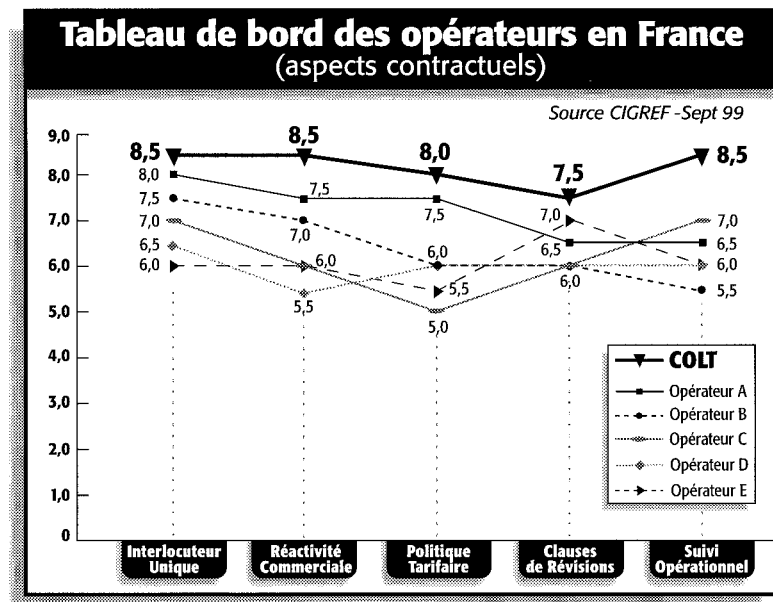
Lundi soir, les sentiments sur cette volte-face de la Socpresse étaient mitigés au sein de la rédaction de *Presse-Océan*, qui a déjà entendu des appels à la mobilisation guère suivis d'effets par le passé. Le syndicat du Livre-CGT a réagi vivement aux propos du PDG de la Socpresse, en déclenchant une grève qui a empêché la parution de *Presse-Océan*, mardi 5 octobre.

Dominique Luneau

Merci

À NOS CLIENTS, À NOS PARTENAIRES, À NOS COLLABORATEURS,...

93 des 100 premières entreprises françaises plébiscitent l'opérateur télécoms COLT pour ses engagements contractuels*



Ne Vous Contentez Plus Des Standards Existants

Web : www.colt-telecom.fr

N° Indigo 0 803 340 350

DERRIÈRE CHAQUE KM DE FIBRES OPTIQUES DÉPLOYÉ, CHAQUE CHOIX TECHNOLOGIQUE, CHAQUE NOUVEAU PRODUIT, DERRIÈRE LES ÉVOLUTIONS STRATÉGIQUES QUE NOUS MENONS, LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DE NOS COLLABORATEURS, UNE SEULE MOTIVATION TRANSPARAÎT : OFFRIR À NOS CLIENTS DES NIVEAUX DE QUALITÉ, DE SERVICE ET DE COMPÉTITIVITÉ SUPÉRIEURS AUX STANDARDS DU MARCHÉ.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AVENTIS : Rhône-Poulenc et Hoechst ont annoncé, mardi 5 octobre, le calendrier** des opérations pour créer le premier groupe mondial des sciences de la vie, Aventis. Le lancement de l'offre publique d'échange de Rhône-Poulenc sur Hoechst aura lieu du 26 octobre au 26 novembre. Aventis sera créé le 15 décembre et sa cotation débutera le 20 décembre à Paris, Francfort et New York.

● **ENEL : l'autorité de régulation du marché italien, la Consob, a donné, lundi 4 octobre, son feu vert** pour la publication de la note d'information sur la privatisation partielle du géant italien de l'électricité Enel. L'offre publique de vente de 15 % à 18 % du capital devrait débuter la dernière semaine d'octobre.

● **VIVENDI : Sithe, la filiale américaine de production d'énergie** du groupe, « sera vendue aux enchères », a déclaré Jean-Marie Messier, dans un entretien au *Figaro* du 5 octobre. Le PDG de Vivendi, qui a annoncé fin septembre, la vente de Sithe, explique cette cession par le fait que « la production d'électricité sera de plus en plus un métier de commodités et de gestion financière. Ce n'est pas le cœur de Vivendi ». Il exclut, en revanche, toute scission entre les activités de communication et les métiers de l'environnement du groupe.

● **ELF : selon le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, les stock-options de Philippe Jaffré, qui quitte la présidence d'Elf Aquitaine** suite à la fusion avec TotalFina, sont « le résultat du système mafieux français ». Sur France 3, M. Madelin a affirmé le 3 octobre : « Partir comme cela avec un chèque et le nombre de zéros dont on parle est profondément choquant parce que cela ne résulte pas d'un système ouvert, transparent. »

● **SOLVAY ET ELF ATOCHEM : les chimistes belge et français ont annoncé la reprise des sites de production de vinyliques (CVM et PVC) de Shell** à Berre et Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). Solvay et Atochem renforcent leur position de numéro deux et trois en Europe. Au début de l'année, les deux chimistes ont regroupé leur production de PVC en Espagne.

● **LONMIN ET ASHANTI : le groupe minier britannique Lonmin et Ashanti Goldfields, spécialisé dans les métaux précieux** et dans lequel le Ghana détient environ 20 %, ont annoncé mardi discuter d'une fusion éventuelle. Lonmin possède 32 % d'Ashanti.

SERVICES

● **VODAFONE AIRTOUCH : le groupe britannique, numéro un mondial du téléphone mobile**, a annoncé, lundi 4 octobre, une augmentation de plus de 2,6 millions du nombre de ses abonnés au troisième trimestre, portant le nombre total de ses clients dans le monde à plus de 31,4 millions.

FINANCE

● **RÉGLEMENTATION : dans son rapport économique, social et financier annexé au projet de loi de finances 2000, Bercy préconise** l'instauration d'une autorité européenne unique chargée du contrôle de l'information financière et comptable des sociétés cotées sur le marché européen.

● **FININFO : la société d'informations et logiciels financiers a signé un protocole d'accord** pour prendre 51 % du capital de Actio Finance (spécialisé dans Internet et la Bourse). Avec un chiffre d'affaires de près de 20 millions de francs, Actio Finance est devenu, en trois ans, le leader français du routage d'ordres en ligne, avec une part de marché de près de 80 %.

● **DEXIA : l'offre publique d'échange de Dexia Belgium sur Dexia France, qui s'est ouverte lundi 4 octobre, s'achèvera le 8 novembre**, a indiqué lundi le Conseil des marchés financiers (CMF). A l'issue de cette réorganisation, le nouveau groupe bancaire pourrait prendre une participation de 15 % à 20 % dans le Crédit du Nord, filiale à 100 % de la Société générale, affirme le quotidien *Les Echos* mardi.

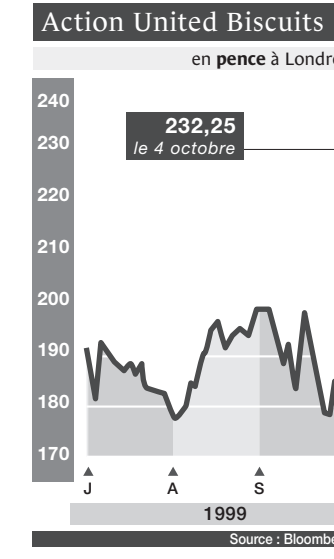
RESULTAT

● **INFOGRAMES : l'éditeur français multimédia a annoncé mardi une hausse de 58,6 %** de son résultat net consolidé, part du groupe, au cours de son exercice 1998/1999 (clos fin juin), à 20,3 millions d'euros. Pour l'exercice 1999/2000, le groupe prévoit une croissance « de l'ordre de 50 % » de son chiffre d'affaires, à 460 millions d'euros.

VALEUR DU JOUR

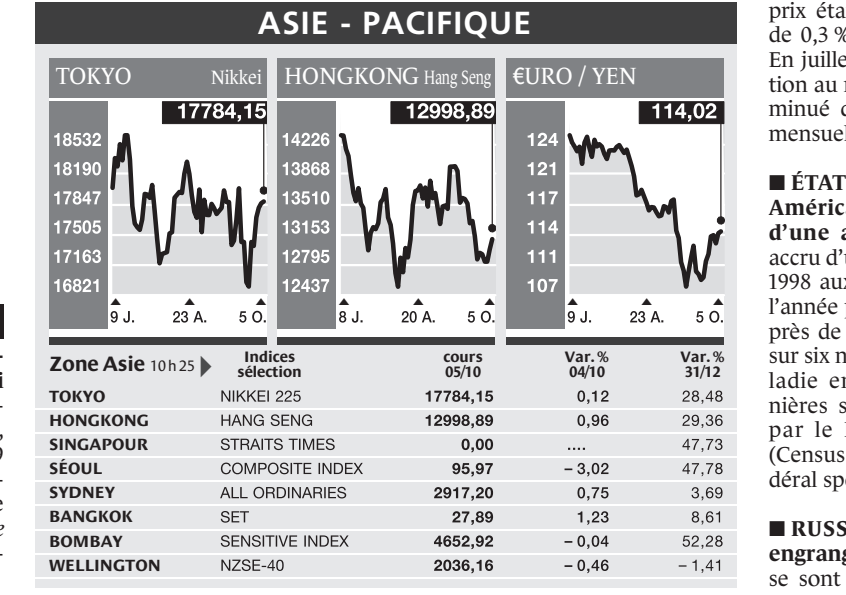
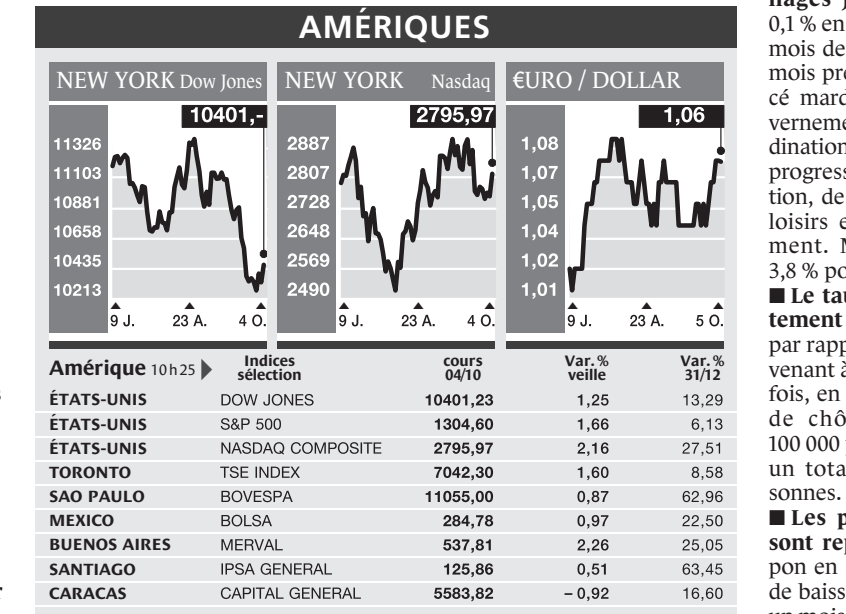
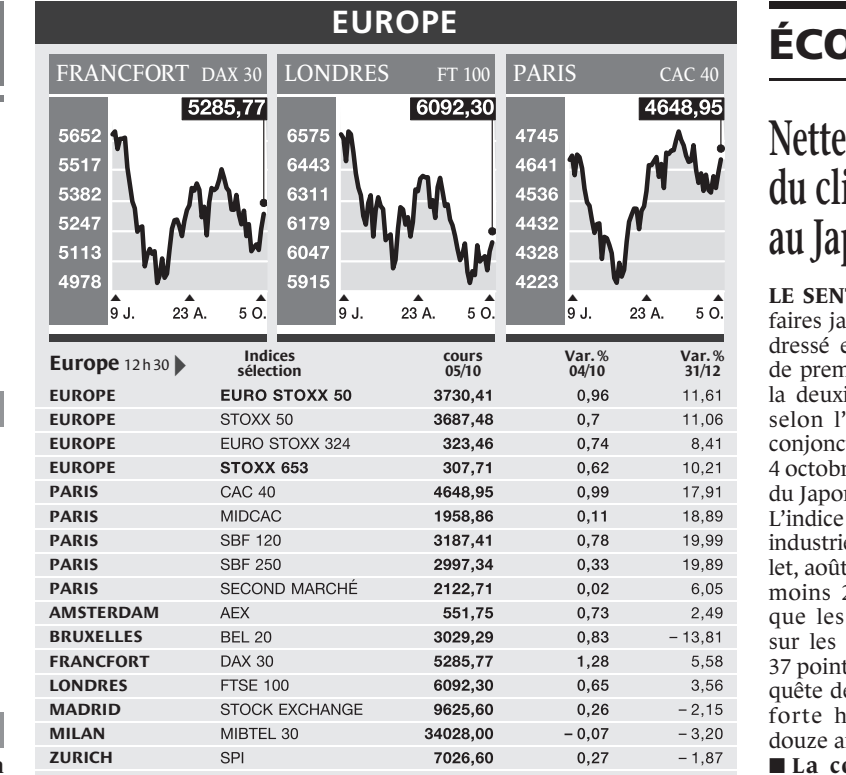
United Biscuits cherche un repreneur

UNITED BISCUITS, le numéro un britannique des biscuits (McVitie's, Verkade, BN...), présent dans 22 pays, est à la recherche de repreneurs. Le groupe, qui emploie près de 23 000 salariés, a reconnu, lundi 4 octobre, dans un communiqué, être en discussion avec « un certain nombre de tierces parties », discussions « qui pourraient ou ne pourraient pas aboutir à une offre faite aux actionnaires de l'entreprise ». United Biscuits a fait appel à la banque d'affaires Morgan Stanley. Depuis quelques jours, des rumeurs couraient sur une possible reprise de l'entreprise par son concurrent Cadbury Schweppes. Suite à cette annonce, le cours de l'action à Londres s'est envolé : en hausse de 23,5 % sur la seule journée de lundi, il a atteint à la clôture 232,25 pence. La capitalisation boursière du groupe s'élève à 1,1 milliard de livres. Dans le cadre d'une stratégie de recentrage sur ses activités biscuits sucrés et salés - *snacks* -, l'entreprise avait annoncé en août la mise en vente de sa division d'aliments surgelés, dont le chiffre d'affaires (243,2 millions de livres, 375 millions d'euros) représente 14 % de son activité totale. Mise à mal sur son marché national, le Royaume-Uni (72 % de son activité en 1998), où son chiffre d'affaires a baissé de 2 % entre 1996 et 1998, l'entreprise a, depuis 1990, multiplié les acquisitions internationales : en novembre 1997, elle rachetait l'activité biscuits des Biscuiteries



nantaises - marque BN - ; en mai 1998, elle faisait l'acquisition la division européenne de biscuits de l'américain Campbell soup - marque Delacre -. Le groupe venait d'annoncer, le 12 septembre, le rachat des biscuits de Stollwerck en Hongrie pour 27 millions d'euros. Plusieurs repreneurs potentiels sont évoqués. Danone, dont l'activité biscuits constitue un de ses trois pôles stratégiques, ne serait pas intéressé, cette acquisition lui faisant atteindre des positions monopolistiques en Europe. Le porte-parole du groupe suisse Nestlé répond par un laconique « pas de commentaire ». Selon l'édition européenne du *Wall Street Journal*, des discussions seraient en cours avec Nabisco et Philipp Morris.

Laure Belot



SUR LES MARCHÉS

PARIS

APRÈS AVOIR ENREGISTRÉ une nette hausse de 1,16 %, lundi 4 octobre, à la veille de la réunion de la Banque fédérale de réserve américaine, qui se prononcera sur l'évolution des taux, et à deux jours de celle de la Banque centrale européenne, l'indice CAC 40 gagnait, mardi 5 octobre, à la mi-séance, 1,06 %, à 4 651,99 points.

FRANCFORT

COMME LA PLACE DE PARIS, la Bourse de Francfort était bien orientée, mardi, à la mi-séance : l'indice Dax s'appréciait de 1,12 %, à 5 277,47 points, après s'être adjugé la veille 1,84 %, à la faveur notamment d'un regain de spéculation dans le secteur bancaire.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES se redressait, mardi 5 octobre. Après avoir ouvert en baisse de 0,15 %, l'indice Footsie gagnait 0,61 %, à 6089,80 points.

TOKYO

LA STABILITÉ DU YEN face au dollar et la fermeté de Wall Street, qui a gagné 1,25 %, lundi 4 octobre, ont souri à la Bourse de Tokyo. Celle-ci a clôturé en légère hausse mardi, l'indice Nikkei gagnant 0,12 %, à 17 784,15 points. Le marché de Tokyo a aussi été porté par la publication du rapport de la Banque du Japon dit « *tankan* », qui avait fait état lundi d'une situation économique encore difficile, mais en nette amélioration.

NEW YORK

LE DOW JONES a terminé la séance du lundi 4 octobre en forte hausse. Il a gagné 128,23 points, soit 1,25 %, à 10 401,23 points, les investisseurs s'attendant à ce que la Réserve fédérale américaine laisse ses taux inchangés lors de sa réunion mardi. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a progressé de 2,16 % à 2 795,97 points. L'indice Standard and Poor's des 500 valeurs a gagné 1,66 % à 1 304,05 points. L'ensemble du marché a toutefois été modérément actif avec près de 800 millions de titres négociés.

TAUX

LES RENDEMENTS à long terme en Europe étaient en légère hausse mardi 5 octobre à l'ouverture du marché. Respectivement à 5,34 % et à 5,19 %, les taux d'intérêt à dix ans en France et en Allemagne se situent à leur plus haut niveau depuis le début de l'année 1998.

MONNAIES

LE DOLLAR se redressait légèrement face au yen dans les premières transactions mardi, dans l'attente de la réunion du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine. Le billet vert s'échangeait à 106,47 yens après être passé en dessous des 105 yens la veille, sous l'impact d'une forte progression de la confiance des chefs d'entreprise japonais. Face au dollar, l'euro évoluait dans des marges étroites, mardi matin, à 1,0721 dollar.

ÉCONOMIE

Nette amélioration du climat des affaires au Japon

LE SENTIMENT des milieux d'affaires japonais s'est nettement redressé en septembre, à la faveur de premiers signaux de reprise de la deuxième économie mondiale, selon l'enquête trimestrielle de conjoncture Tankan publiée lundi 4 octobre à Tokyo par la Banque du Japon (BoJ). L'indice de confiance de la grande industrie manufacturière pour juillet, août et septembre s'est établi à moins 22 points (ce qui signifie que les pessimistes l'emportent sur les optimistes) contre moins 37 points lors de la dernière enquête de la BoJ. Il s'agit de la plus forte hausse de cet indice en douze ans.

● **La consommation des ménages japonais** a progressé de 0,1 % en août par rapport au même mois de 1998, après avoir bondi le mois précédent de 1,4 %, a annoncé mardi 5 octobre l'agence gouvernementale de gestion et de coordination. Les dépenses ont progressé de 12,3 % pour l'éducation, de 4 % pour la culture et les loisirs et de 3,9 % pour le logement. Mais elles ont baissé de 3,8 % pour la nourriture.

● **Le taux de chômage s'est nettement réduit en août au Japon** par rapport au mois précédent, revenant à 4,7 % contre 4,9 %. Toutefois, en valeur absolue, le nombre de chômeurs a augmenté de 100 000 personnes pour atteindre un total de 3,2 millions de personnes.

● **Les prix à la consommation sont repartis à la hausse au Japon** en août, après plusieurs mois de baisse, progressant de 0,3 % sur un mois. Sur une base annuelle, les prix étaient également en hausse de 0,3 % par rapport à août 1998. En juillet, les prix à la consommation au niveau national avaient diminué de 0,4 % après une baisse mensuelle de 0,3 % en juin.

● **ÉTATS-UNIS : le nombre des Américains ne bénéficiant pas d'une assurance-maladie** s'est accru d'un million de personnes en 1998 aux Etats-Unis par rapport à l'année précédente, pour atteindre près de 45 millions. Un Américain sur six n'avait pas d'assurance-maladie en 1998, révèlent les dernières statistiques publiées lundi par le Bureau de recensement (Census Bureau), un organisme fédéral spécialisé en démographie.

● **RUSSIE : les recettes fiscales engrangées par le budget russe** se sont établies à 215,59 milliards

de roubles (8 milliards d'euros) sur les neuf premiers mois de l'année, soit 12,5 % de plus que prévu par le budget, a indiqué lundi l'agence ITAR-TASS.

● **Le gouvernement pourrait augmenter « très prochainement »** les taxes à l'exportation du pétrole, a déclaré lundi le premier vice-premier ministre russe Viktor Khristenko.

● **Le salaire mensuel moyen des Russes** s'élevait au mois d'août à 1 586 roubles, soit 59 euros environ, a rapporté l'Agence fédérale de statistiques, citée mardi par la radio Echo de Moscou.

● **FRANCE : le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, veut aborder les négociations commerciales** au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avec un esprit « *offensif* » et il défend cet organisme dans lequel il voit un instrument de régulation des excès du libéralisme.

● **La partie structurelle du déficit public** (corrigé des effets de la conjoncture) devrait se réduire de 0,5 point de produit intérieur brut (PIB) environ entre 1998 et 2000, selon le rapport économique et financier (REF) annexé au projet de loi de finances pour 2000 présenté lundi par Dominique Strauss-Kahn.

● **M. Strauss-Kahn a confirmé lundi son intention de « remettre à plat »** et de « *simplifier* » le « *bazar* » des mécanismes d'épargne salariale.

● **NORVÈGE : la production industrielle de la Norvège**, hors pétrole et gaz, a décliné de 5,9 % en août par rapport au mois correspondant de 1998, selon les chiffres publiés lundi par le Bureau des statistiques (SSB).

● **ESPAGNE : pour la première fois cette année**, le taux de chômage enregistré en Espagne a augmenté en septembre, montant à 9,62 % de la population active contre 9,52 % en août, a indiqué lundi le ministère du travail dans un communiqué.

● **ALLEMAGNE : le chiffre d'affaires du commerce de gros en Allemagne** a augmenté de 3,4 % en août en valeur nominale comparé au même mois de 1998, a indiqué lundi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

● **PÉTROLE : le président de l'OPEP, Abdallah Ben Hamad Al-Attiya, a assuré lundi** que le plafond de production de l'organisation ne serait pas révisé avant mars 2000, quel que soit le prix qu'atteindra le baril de brut.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
€uro contre	Taux	€uro contre	04/10
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,88774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
COURONNE DANOISE	7,46337	COUR. NORVÉGIENNE	8,23880
COUR. SUÉDOISE	8,75700	COURONNE TCHÈQUE	35,723
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6259	DOLLAR CANADIEN	1,5809
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0572	DRACHME GRECQUE	328,75
FLORINT HONGROIS	253,23	ZLOTY POLONAIS	4,3847

Cours de change croisés					
05/10 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE
.....	0,93804	1,06950	0,16306	1,65250
.....	106,60500	114,02000	17,38500	176,19000
.....	0,93502	0,82770	0,15245	1,54520
.....	6,13275	5,75225	6,55957	10,13465
.....	0,60514	0,56760	0,64715	0,09865
.....	1,48985	1,39740	1,59315	0,24295	2,46180

Taux d'intérêt (%)

Taux	Taux	Taux	Taux	Taux
04/10	J.J.	3 mois	10 ans	30 ans
FRANCE	2,46	2,48	5,24	5,93
ALLEMAGNE	2,46	2,62	5,10	5,85
GDE-BRETAG.	4,94	5,22	5,58	4,87
ITALIE	2,46	2,56	5,38	6,09
JAPON	0,05	0,02	1,76
ÉTATS-UNIS	5,22	4,76	5,92	6,06
SUISSE	0,58	0,97	3,16	4,17
PAYS-BAS	2,41	2,56	5,28	5,95

Matif

Cours	Volume	dernier	premier
12h30	05/10	prix	prix
National 5	4187	86,18	86,02
DÉCEMBRE 99
Euribor 3 mois
OCTOBRE 99

Matières premières

En dollars	Cours	Var. %
04/10	04/10	veille
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1767,5	-0,42
ALUMINIUM 3 MOIS	1510,5	-0,30
PLOMB 3 MOIS	508,5	-0,68
ÉTAIN 3 MOIS	5383	-0,13
ZINC 3 MOIS	1187,5	-0,21
NICKEL 3 MOIS	7100	0,21
MÉTAUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,62	-0,09
PLATINE A TERME	56165,63	3,25
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	268,75
BLÉ (CHICAGO)	203,5	-0,37
SOJA TOURTEAU (CHG.)	149,5	0,07
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	1011	-2,03
CAFÉ (LONDRES)	1222
SUCRE BLANC (PARIS)	185

VALEURS EUROPÉENNES

● La spéculation a repris sur la Dresdner Bank, dont le titre s'est apprécié de 4,19 %, à 46,80 euros, lundi 4 octobre. Toutefois, Deutsche Bank et Dresdner Bank ont indiqué, peu après la clôture de la Bourse de Francfort, que leurs négociations en vue d'une alliance dans la banque de détail s'étaient terminées « sans résultats concrets ». Les marchés envisagent un mariage entre Dresdner Bank et HypoVereinsbank. ● La valeur Fiat a chuté de 1,96 %, lundi, à 32,49 euros. Le sixième constructeur automobile mondial a annoncé que sa division poids lourds, Iveco, avait conclu un accord pour acquérir Fraikin, une société française de location de ca-

mions en crédit-bail, pour près de 555 millions d'euros. ● Le cours de Telecom Italia a progressé de 3,51 %, lundi, à 8,527 euros. Le numéro un italien de téléphone va tenter de gagner à sa cause ses actionnaires minoritaires en proposant un plan pour protéger leurs droits. ● L'action Oxigene a bondi de 18,04 %, à 114,5 couronnes suédoises. Cette entreprise de bio-technologies de taille mondiale a présenté les résultats intermédiaires d'un essai clinique sur l'homme de son médicament contre le cancer Combretastatin A4. Celui-ci serait capable de ralentir la croissance des tumeurs cancéreuses.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: 05/10 12h27. Sub-section: AUTOMOBILE. Includes entries for AUTOLIV SDR, BE AG, BMW, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries for ABNEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries for EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries for ACCIONA, ACESA, AKTOR SA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries for ALUMINIUM GREEC, ARJO Wiggins AP, ASSIDOMAEN AB, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries for AGA-A, AGA-B, AIR LIQUIDE RM, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CIBASPEC CHEM, CLARIANT N, DEGUSSA-HUELS, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries for AKER RGI-A, CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ÉNERGIE. Includes entries for AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries for CEPSA, ELF AQUITAINE, ENTERPRISE OIL, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries for 3I, ALMANJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSOMMATION CYCLETTE. Includes entries for ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIRTOURS PLC, etc.

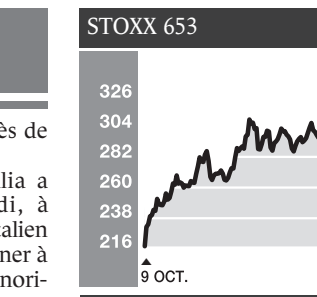


Table of stock prices for various companies under STOXX 653 index. Includes entries like COURTAULDS TEXT, DL.TLUTHANSON, ELECTRONIC-B, etc.

Table of stock prices for various companies under PHARMACIE index. Includes entries like ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS D'ÉQUIPEMENT index. Includes entries like ABB PARTI, ADECO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies under MÉDIAS index. Includes entries like B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc.

Table of stock prices for various companies under BIENS DE CONSOMMATION index. Includes entries like AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table of stock prices for various companies under COMMERCE DISTRIBUTION index. Includes entries like ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

Table of stock prices for various companies under HAUTE TECHNOLOGIE index. Includes entries like AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

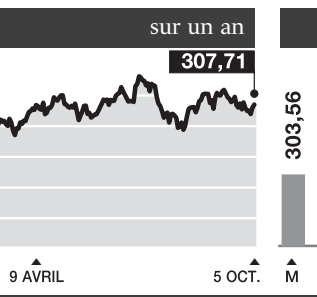


Table of stock prices for various companies under EURO STOXX 50 index. Includes entries like VALMET, ALLIANZ AG, ALLIED ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies under SERVICES COLLECTIFS index. Includes entries like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for various companies under AMSTERDAM index. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CARDIO CONTROL, etc.

Table of stock prices for various companies under BRUXELLES index. Includes entries like ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

Table of stock prices for various companies under FRANCFORT index. Includes entries like I & I AG & CO.KGAA, ARKTRON, ALCUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under CODES PAYS ZONE EURO index. Includes entries like FR: France, DE: Allemagne, ES: Espagne, etc.

Table of stock prices for various companies under CODES PAYS HORS ZONE EURO index. Includes entries like CH: Suisse, NO: Norvège, DK: Danemark, etc.

Advertisement for DJ STOXX 5M SUR: WWW.MONEP.FR. Features a large graphic with the text 'Dérivés sur indices européens. Découvrez la version DJ STOXX 5M SUR: WWW.MONEP.FR' and the Parisbourse logo.

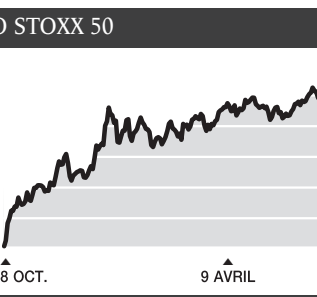


Table of stock prices for various companies under EURO STOXX 50 index. Includes entries like VALMET, ALLIANZ AG, ALLIED ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies under SERVICES COLLECTIFS index. Includes entries like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for various companies under AMSTERDAM index. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CARDIO CONTROL, etc.

Table of stock prices for various companies under BRUXELLES index. Includes entries like ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

Table of stock prices for various companies under FRANCFORT index. Includes entries like I & I AG & CO.KGAA, ARKTRON, ALCUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under CODES PAYS ZONE EURO index. Includes entries like FR: France, DE: Allemagne, ES: Espagne, etc.

Table of stock prices for various companies under CODES PAYS HORS ZONE EURO index. Includes entries like CH: Suisse, NO: Norvège, DK: Danemark, etc.

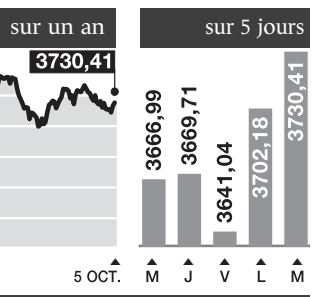


Table of stock prices for various companies under EURO STOXX 50 index. Includes entries like VALMET, ALLIANZ AG, ALLIED ZURICH, etc.

Table of stock prices for various companies under SERVICES COLLECTIFS index. Includes entries like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

Table of stock prices for various companies under AMSTERDAM index. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CARDIO CONTROL, etc.

Table of stock prices for various companies under BRUXELLES index. Includes entries like ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

Table of stock prices for various companies under FRANCFORT index. Includes entries like I & I AG & CO.KGAA, ARKTRON, ALCUSTA TECHNOLOGI, etc.

Table of stock prices for various companies under CODES PAYS ZONE EURO index. Includes entries like FR: France, DE: Allemagne, ES: Espagne, etc.

Table of stock prices for various companies under CODES PAYS HORS ZONE EURO index. Includes entries like CH: Suisse, NO: Norvège, DK: Danemark, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for various companies under EURO NOUVEAU MARCHÉ index. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CARDIO CONTROL, etc.

AMSTERDAM

Table of stock prices for various companies under AMSTERDAM index. Includes entries like AIRSPRAY NV, ANTONOV, CARDIO CONTROL, etc.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies under BRUXELLES index. Includes entries like ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, INTERNOC HLD, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies under FRANCFORT index. Includes entries like I & I AG & CO.KGAA, ARKTRON, ALCUSTA TECHNOLOGI, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
LU : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
IT : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

PRÊT-À-PORTER ÉTÉ 2000

Poésie géométrique

Les collections présentées à Paris réveillent les énergies éteintes par le minimalisme et réhabilitent la prédatrice des années 80

C'EST dans sa maison mère baignée des vapeurs d'Angel que Thierry Mugler accueillait son public, dimanche 3 octobre après-midi, lors de la deuxième journée des défilés des collections de l'été 2000. Après le cortège aquatique de la couture en juillet, il déclinaient en prêt-à-porter ses « *plissés contrôlés du soir* » sous forme de combinaison ou de robe bustier en crêpe fluide. Des tailleurs de néoprène aux drapés de maharané retenus par des ornements de jade, l'homme joue habilement des matières, parant ses modèles de pantalons de zouave en taffetas technique ou en voile de lin azur.

Une autre star de la couture, Josephus Thimister, présentait lui aussi son prêt-à-porter. Dans le béton de l'espace Austerlitz, au sol tendu de baches noires, ses mannequins avançaient d'un pas martial, le visage trempé par un déluge imaginaire. Des robes de cuir froissé comme du papier et des trenchs en toile d'atelier coupée à vif montraient que ce Belge d'adoption sait marier comme personne la poésie à la brutalité. Visions du Nord, où la voix poignante de Nico se coupait de martèlements industriels.

Venu aussi quai d'Austerlitz, le Hollandais Tom Van Lingen se dé-tournait des trajets saccadés pour installer sur des sofas ses manne-

quins juste « chaussés » de bijoux de pieds. Sous l'égide de cette couture design qu'il a baptisé Pleasurewear, le corps s'alanguit dans des robes tubulaires de maille, des pantalons qui glissent sur les hanches ou des jupes tricotées de ruban. Des pointes vives turquoise ou écarlate bousculent la palette minérale. Cet amoureux des lignes pures explorait le carré, en aplatis sur des robes, dans une cape « grille », une jupe « cube » ou une robe « boîte ».

ÉLOGE DE L'ORDINAIRE AU BHV

Dans les sous-sol du Palais Omnisport de Bercy, Yohji Yamamoto ébauche le futur au fil de vêtements coupés dans des toiles de patronage. Les chants d'oiseaux en bande-son indiquent que tout est léger, du drapé d'une robe retenu par un simple lien jusqu'au dos basculé d'une robe sur les mannequins en chaussons, qu'effleuraient parfois des ombrelles de plumes. La soirée s'est achevée au rayon électroménager du BHV, où le public siégeait près des friteuses ou des fers à repasser. Dans ce temple de la consommation, où il achetait ses premières fournitures à la fin des années 60, Jean-Charles de Castelbajac tressait un éloge amoureux de l'ordinaire du siècle, à travers des robes brodées de nains de jar-

din, des imperméables en toile de tente et des tissus recyclés.

Lundi 4 au matin, Eric Bergère a transformé le Carrousel du Louvre en studio de danse. Cache-cœur rose tendre, caleçon et tunique de mousseline drapée à la Nijinski, jupes dont les pans effilochés ressemblent à des flammes caressant les jambes, pantalon de rappeur revisité, le corps prend ses aises dans ces tenues d'échauffement. Portés avec des caleçons chair comme des justaucorps de ballerine, les escarpins Manolo Blahnik sont noués de rubans de chaussons. « *Pour l'été 2000, j'ai voulu une femme énergique, entre la danseuse de cabaret de Broadway et les étoiles de l'Opéra Garnier* », raconte Eric Bergère. Refusant le vêtement mode d'emploi, il a préféré « *des silhouettes qui n'entravent pas le mouvement avec des manches qui dégagent les épaules, des liens qui flottent* ».

De son côté, Alber Elbaz signalait sa deuxième collection pour Yves Saint Laurent Rive Gauche. Plastron de pétales de plastique, fleur de cuir nouée autour du cou, pochettes géantes... Sur des flashes bouganvillée ou indigo, la ville et les tropiques se télescopent, passant d'un maillot de bain en crêpe de chine à une robe du soir waterproof. Le cuir prend des reflets de sable mouillé, le trench s'annexe le



python pour des jours dynamiques en lunettes fumées et des soirs géométriques.

Dans la chaleur étouffante des serres du parc André-Citroën, Audrey Marnay, Stella Tennant, Maggie Rizer et même Claudia Schiffer – revenue effectuer un tour de piste à Paris – jouaient pour Louis Vuitton aux Drôles de Dames énergiques au son d'un tube des années 80 de Cindy Lauper, *Girls want to have fun* (« Les filles veulent s'amuser »). Sur des « *écharpe de corps de soie* » ou des blouses de soie lavée, les motifs cinématiques s'adoucissent de couleurs tendres. Comme à Milan, les *gimmicks* années 80 s'affichent au fil de mini-shorts, de sweat-shirt et de caleçons en cachemire.

L'abondance des accessoires de ces hôtes de choc (sac de gym, sac tube, porte-parapluie) devrait séduire les acheteurs américains.

Pour sa troisième collection dessinée par le Belge invisible Martin Margiela, Hermès continuait de faire défiler ses clientes, qui affichaient le sourire de la réussite et de l'équilibre familial. Ici la peau devient tissu dans des pantalons ou des tee-shirts d'agneau mastic, cousus comme des gants. Alors qu'on s'affaire autour du Millenium, le temps paraît suspendu Faubourg-Saint-Honoré...

Anne-Laure Quilleriet



Jeux d'optique d'une robe bustier de la deuxième collection d'Alber Elbaz pour Yves Saint Laurent Rive Gauche.

Blouses d'organza, dans la collection Louis Vuitton, créée par Marc Jacobs.



Photographies de Lin Fei



Plastron de cuir froissé et pantalon de toile coupé à vif de Josephus Thimister, présentés d'un pas martial comme au sortir d'un déluge.

Robe-sculpture en viscose plissée beige de Thierry Mugler.

Gobe-trotters

La cuisine bouge, bougeons

L'HISTOIRE des conquêtes pourrait facilement se confondre avec l'histoire du goût. Aucun trésor de guerre qui n'ait été pourvu de nourritures terrestres volées au vaincu et dont on lui avait extorqué les accommodements dans l'espoir de les acclimater une fois de retour au pays. La gourmandise partait avec l'or. Moins persuadé de son bon droit, moins prisonnier de son élégance gastronomique, l'Occident n'a plus désormais pour mission d'aller rapiner sur les terres d'autrui, mais laisse le reste du monde venir l'enseigner sur ce qui se dégage là-bas. Ça marche. Trop pour certains, très plaisamment pour d'autres. Le siècle en fin de mijotage annonce des exercices culinaires beaucoup plus relevés que ceux auxquels nos fourneaux traditionnels nous avaient habitués.

Sans s'attaquer de front aux sanctuaires nationaux, où les recettes de toujours continueraient à vivre leur destin patrimonial, certains chefs avaient prévu cette montée en appétit vers les « ailleurs » et lançaient une révolution douce qui commence aujourd'hui à faire beaucoup parler d'elle. Leurs méthodes et leurs approches sont différentes, mais le résultat est qu'un nouveau style est en train de naître.

LE SWING DE LA TABLE JAPONAISE

Cas troublant dans les annales, voici un cuisinier japonais, entièrement formé à l'école française, qui détourne la proposition classique pour retrouver la ligne claire de ses ancêtres. Taira Kurihara maîtrise parfaitement la sole à la Suchet et le turbot Cambacérés, aussi bien que le bar à la Cronstadt ou le colin froid à la russe. Toutes créatures martyrisées par des apprêts d'époque; toutes pièces de collection en train de rouiller dans les arsenaux des établissements Escof-

fier. Il s'était révolté. Avec ses sabres, le court et le long, Kurihara, depuis plusieurs années, tranche et présente la mer sous les deux espèces: science hexagonale et sobriété nipponne.

Remarquable succès d'estime pour ce bref restaurant de la rue des Acacias, dans le 17^e arrondissement, où se retrouve une clientèle avertie et discrète, amatrice de cuisine franche et inventive à la fois. Céline dit de Morand qu'il aura été le premier à faire « *swinguer la langue française* »; nous sommes ici en face du premier Japonais de Paris essayant de faire swinguer la table japonaise - ce qu'au demeurant personne ne lui a jamais demandé, mais la tentation est venue d'elle-même.

Exemple de ces préparations aux parfums d'aggiornamento? La plus étonnante pourrait bien se réfugier dans ces nems de langoustine, façonnés d'une feuille de brick, cuits sous l'impatience du chronomètre et soutenus d'une sauce (ici, le mot paraît très archaïque) travaillée à base de bouillon de volaille et de fumet de poissons montés au beurre. Dans l'ordre du plus léger que l'air, chapeau! Mais aussi, plus grave, d'approche plus armée, cet émincé de bar redressé d'une vinaigrette « yusu », deuxième explosif mis au point après la poudre à canon. D'autres plats encore, tous du même tonneau. La carte est courte, comme les effectifs. Trois en tout: le couple Kurihara qui reçoit et le maître d'hôtel qui sert. Une équipe.

Rue de Marignan, celle du Spoon est plus étoffée, mais s'octroie aussi un succès largement moins confidentiel. Il y a presque un an, Alain Ducasse, motoriste d'avenir, multi-tait sur orbite un monstre multi-confessionnel sur lequel il comptait beaucoup pour donner aux Parisiens l'habitude de s'éloigner en profondeur de chez eux tout en



DESSINS DESCOZEUX

restant à proximité. Une sorte de *Total Recall*. Comme dans le film, on achetait son billet pour l'espace avec l'autorisation de voyager dans le gastro-planétaire. Le jet Spoon permettait de manger un plat sri-lankais accompagné de riz italien, l'ensemble relevé de piments péruviens. Ou toutes autres combinaisons admissibles.

Désinvolte averti, Ducasse présentait l'opération comme gagnée d'avance, en se demandant, tout de même, s'il serait, dans ce coup précis, l'homme de sa future légende: celui qui aurait été le plus rapide, le premier, à faire passer la cuisine sous la barre des dix secondes. Vite, plus vite, loin, plus loin. Bonne presse, bonnes critiques, trois fourchettes Michelin dans ses escarpins



plus aromatique. C'est la maison Ravil qui a exporté le premier ce produit en France, au début des années 90. Le mieux étant encore de râper soi-même, au dernier instant, son parmesan, il faut alors acheter un petit bloc de ce fromage. Celui-ci peut également être taillé en fines lamelles à l'apéritif ou au dessert, pour accompagner notamment des poires.

Ces blocs de parmesan sont de deux origines. Le Grana Padano (celui qui sert le plus souvent pour les sachets de parmesan frais râpé) est une variété en provenance de la plaine du Pô, du Piémont ou de la Lombardie. Moins affiné que le véritable parmigiano-reggiano, il est cependant de bonne qualité et moins cher que celui-ci. Cette dernière appellation reste toutefois

d'explorateur à peine le rideau de la générale tombé; cela s'annonçait bien. Il faudrait tout de même retourner voir.

TROP-PLEIN

Voir. Il conviendrait surtout de pouvoir entrer. Le bistrot du futur fait le plein. Le trop-plein. Plus rien à l'orchestre, plus rien au poulailler. Ce n'est pas de l'amour, c'est de la rage. A midi, les mininettes-mannequins de l'avenue Montaigne, au coude-à-coude avec les femmes d'affaires, se disputant le cabillaud au naturel et le verre d'eau pétillante certifiée irlandaise; le soir, tout le stock des étrangers internement tenus informés, alourdi de la fleur de sel de la secte des spoonistes locaux. Du monde, énormément de monde.

Et la cuisine du Spoon? Spoonnante. Vraie, cocasse et parfaitement joyeuse. Une planète-surprise

où l'on peut très convenablement et sans crainte composer son menu-découvertes. Ne pas rater la soupe *yom koung*, ni la poitrine de porc laquée, et encore moins le thon à la plancha, sauce satay, légumes sautés au wok; on verra pour la *bubble gum* ice-cream, enfiévrément confectionné sous influence de pâte à mâcher repérée sous le nom de Malabar. Drôle et terriblement parfumé quand même. Les vins, pour la plupart étrangers, sont servis au verre.

Jean-Pierre Quélin

★ Taira, cuisine de la mer, 10, rue des Acacias, 75017 Paris. Tél.: 01-47-66-74-14. Menus: 170 F-350 F, 25,91 €-53,35 €. Carte: 300 F, 45,73 €.

★ Spoon, 14, rue de Marignan, 75008 Paris. Tél.: 01-40-76-34-44. Carte: 200 F-350 F, 30,48 €-53,35 €.

Le parmesan

Loin derrière la mozzarella, loin devant le mascarpone, le parmesan est le deuxième fromage italien le plus vendu en France. Nous en avons acheté 2 150 tonnes en 1998. Reste à savoir ce qui se cache derrière ce nom. Actuellement, le meilleur comme le pire. Lassés de se voir plagier, les Italiens ont obtenu des instances européennes que, à partir de 2001, le nom de parmesan soit réservé au parmigiano-reggiano. Ce fromage au lait cru est encore produit de façon quasi artisanale (626 fromageries) et uniquement dans les provinces de Modène, de Parme et dans une partie des provinces de Bologne et de Mantoue. Aujourd'hui, sous le nom de parmesan, vous pouvez très bien acheter un fromage fabriqué dans les pays nordiques ou en Amérique du Sud.

Ce n'est pas l'essentiel de ce qui se vend chez nous, mais le parmesan qui nous provient en droite ligne d'Italie est-il pour autant une garantie de qualité? Hélas non! En France, c'est à 60% sous la forme râpée que les achats de ce type de fromage se font, et c'est précisément là que le bât blesse. La majorité du parmesan râpé vendu chez nous est déshydraté. Cela lui confère une résistance optimale (il se conserve jusqu'à six mois) mais aussi une absence presque totale de goût. La matière première pour fabriquer ce produit est de toute façon rarement de bonne qualité. Certains fromagers indécents ne se privent pas de fabriquer ces sachets en y ajoutant fromages fondus et croûtes râpées... une vraie gourmandise. Un cran nettement au-dessus de ces vilénies se trouve le parmesan frais râpé. Toujours mis en sachet, celui-ci n'est pas

passé en étuve après avoir été haché menu. Il ne tient que quarante-cinq jours, mais est beaucoup plus aromatique. C'est la maison Ravil qui a exporté le premier ce produit en France, au début des années 90. Le mieux étant encore de râper soi-même, au dernier instant, son parmesan, il faut alors acheter un petit bloc de ce fromage. Celui-ci peut également être taillé en fines lamelles à l'apéritif ou au dessert, pour accompagner notamment des poires.

Ces blocs de parmesan sont de deux origines. Le Grana Padano (celui qui sert le plus souvent pour les sachets de parmesan frais râpé) est une variété en provenance de la plaine du Pô, du Piémont ou de la Lombardie. Moins affiné que le véritable parmigiano-reggiano, il est cependant de bonne qualité et moins cher que celui-ci. Cette dernière appellation reste toutefois

prestigieuse, c'est que ses meules semblables à des billots de bois cirés sont les seules à renfermer cette pâte jaune paille au goût fruité. Retourné tous les dix jours, brossé toutes les deux semaines, ce parmesan mûrit à l'ombre et au frais. Au bout d'un an, le fromage est frappé sur son pourtour d'un maillet métallique pour s'assurer de sa plénitude. Sa pâte est alors encore lisse à l'extérieur, ce n'est qu'au bout du quinzième ou du seizième mois qu'elle devient peu à peu granuleuse. Elle acquiert au fil des mois suivants une puissance aromatique et saline. Un copeau de parme devient alors comme un pétale de sable qui fond dans la bouche.

Guillaume Crouzet

★ Grana padano râpé frais, 90 F (13,72 €) le kilo; en portion, 110 F (16,76€) le kilo. Parmigiano-reggiano, en portion, 140 F (21,34 €) le kilo.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LES FEUILLES LIBRES

■ Trente-trois ans, une belle expérience et encore quelques illusions, le jeune Emmanuel Laporte a tout pour réussir dans ce restaurant de Neuilly où il est installé depuis six mois. Sur la carte d'automne, la tartine de haricots blancs parfumés à la sauge prend la suite des sardines farcies au romarin et caviar d'aubergines, un magnifique plat de l'été. Palourdes au thym, blanc de calamar farci sauce à l'encre, tendron de veau mijoté et ragout de fèves au bacon, la cuisine se fait discrète derrière le produit. Avec un plat composé d'un pâtisson au four farci de lapin au romarin et présenté avec les petites côtelettes grillées, le chef reprend le dessus. Menu (dég.): 150 F (22,87 €); dégustation: 220 F (33,54 €). A la carte, compter 250 F (38,11 €).

★ 34, rue Perronet. 92000 Neuilly-sur-Seine, tél.: 01-46-24-41-41. Fermé samedi midi et dimanche.

SUD-OUEST ET CO.

■ Le Sud-Ouest, avec Gérard Constiaux, a pris position dans deux quartiers stratégiques de la capitale. Le premier, créé en 1992, à Montparnasse, le second, 94, bd Malesherbes. La formule est identique: ouverture sept jours sur sept, un petit menu au déjeuner à 99 F (15,09 €), une carte-menu immuable, avec entrée et plat du jour. On ne lésine ni sur la qualité ni sur la quantité des produits en provenance du Lot-et-Garonne et préparés dans les restaurants. Les vins de Bergerac, Cahors, de Côte de Buzet ou du Marmandais accompagnent la terrine de campagne, les gésiers confits, la salade landaise ou encore le cassoulet... Menu-carte: 180 F (27,44 €).

★ 39, bd du Montparnasse. 75006 Paris, tél.: 01-42-84-35-35.

Brasseries

EMPORIO ARMANI CAFFE

Depuis le XIV^e siècle, macheroni, ravioli, tagliatelle, ont fait la conquête de l'Europe. Spaghettini, fettuccine, penne, papardelle, fusilli et d'autres encore, figurent aujourd'hui dans la « collection » que le Breton Thierry Burlot prépare pour les hôtes de Giorgio Armani, le couturier italien, dont les pâtes préférées sont les spaghetti poêlés à la tomate et au basilic frais. Restaurant (salon de thé l'après-midi), situé sur la mezzanine de la boutique Emporio Armani de Saint-Germain-des-Près. Vin blanc de la région du Vésuve. A la carte, compter 180 F (27,44 €).

★ 149, bd Saint-Germain. 75006 Paris, tél.: 01-45-48-62-15. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 1^{er}
L'Epi d'Or
Un des derniers bistrots des Halles
Cadre authentique, Cuisine du terroir
Menu 105 F - Carte 220 F environ
25 rue J-J Rousseau 1er - 01 42 36 38 12

PARIS 5^e
TOUTOUNE
Un décor ensoleillé, tout le charme de la Provence... "Simple avec des produits frais et raisonnables" JC Ribaut.
Chef de cuisine: Christophe DARNEY
Menu 138 F au déjeuner en semaine
Carte menu à 188 F avec la souprière de Saison d'office (198 F le dimanche)
5, rue de Pontoise - Tél. 01.43.26.56.81

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
La Chope d'Alsace
Repas d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6^e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 7^e
Choumieux
SPECIALITE DE CASSOLET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7^e) Tél. 0 147.05.49.75

PARIS 7^e
LE BOURBON
"Ses confits, magrets, poissons marinés, carpaccio, poissons fumés..."
Menu 164 F, Menu Gastro 189 F et Carte 1 place du Palais Bourbon.
Tél.: 01.45.51.58.27 - Jusqu'à 23h30

PARIS 7^e
NEW JAWAD
HAUTE GASTRONOMIE
Spécialités Pakistanaïses et Indiennes
A 100 m du Pont de l'Alma
Salle clim., insonorisée, cadre somptueux
Menu 99 et 140 F. Carte env. 200 F
12, av. Rapp 75007 Paris
Tij - Tél. 01.47.05.91.37
NEW BALAL - 25 rue Talibout
PARIS 9e - Tél. 01.42.46.53.67

PARIS 7^e
Le Bistrot de Breteuil
Sérieux - Qualité - Prix
Une adresse qu'on ne peut que vous recommander: le haut de gamme des formules tout compris. Jugez vous-même: une sélection de produits frais de première qualité parmi les plus appréciés (pour ne pas dire les plus chers), des vins directs de propriété, le tout pour 182 F (apéritif, vin et café compris). Très rare, dans un tout compris, 6 superbes fines de claires de Marennes Océan n°2. Ouvert 7j/7.
3, place de Breteuil
☎ 01.45.67.07.27

PARIS 7^e
LES MINISTÈRES
Depuis 1919 au cœur du quartier des antiquaires, LES MINISTÈRES, artisans dépositaires d'un savoir faire culinaire, élaborent sur place une cuisine de marché avec des produits frais et du terroir: confit de canard, foie gras, saumon fumé maison au bois de hêtre... et inventent une cuisine d'humeur au goût du moment: gratin de homard et d'écrevisses aux épinards Muscadine, assiettes gourmandes aux saveurs mélangées...
Un service courtois et bon enfant 7 jours sur 7 de midi à 23 heures en continu. Menu du jour 88 F et Menu du ministre 175 F apéritif et vin comp.
Menu étudié pour vos repas d'affaires ou familiaux de 10 à 150 couverts.
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 11^e
Bistrot Paul Bert
"Charmant, réservé, vieux style... Les plats sont simples, renouvelés pour accompagner une épatainte cave de vins..." Menu déj. 68 F et Carte 18, rue Paul Bert ☎ 01.43.72.24.01
L'Écailler du Bistrot
Huîtres et crustacés sur place ou à emporter
22, rue Paul Bert ☎ 01.43.72.76.77

PARIS 12^e
Face au port de la Bastille
LE MANGE TOUT
Cuisine traditionnelle
Spécialités Rouergue, Quercy, Aveyron.
Menu saveur 190 F (vin compris)
Menu du jour 99,50 F et Carte
24, bd de la Bastille - Tél. 01.43.43.95.15
Le soir service sur réserv. après Spectacles

PARIS 14^e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée. Spécialités de Poissons et Bouillabaisse. Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 14^e
Bistrot Montsouris
Une bonne table dans un cadre chaleureux
"La Carte s'est gentiment encanaillée" JC Ribaut.
Oeufs en meurette, terrine de queue de bœuf, tête de veau ravigotte, motte poêlée, huîtres (en direct)
Suggestion du marché à l'ardoise. Formule 108 F, Carte 200 F
27, av. Rellie - 01.45.89.17.05 - Fermé Dim./Lundi

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huîtres
NOUVEAU, le décor signé Jacques Garcia
MALIN, "le menu St-Jacques" à 198 Frs 30,8 €
TOUJOURS, les huîtres élevées à l'île d'Oleron
MONTPARNASSE: 112, Bd du Montparnasse @ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN: 33, Rue S' Jacques @ S'Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE: 33, Bd Beaumarchais @ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.labarahuîtres.com

PARIS 14^e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 15^e
C'EST RÉOUVERT!
Un décor à couper le souffle!
Le Ciel de Paris
une nouvelle carte...
vue exceptionnelle sur tout Paris
Tour Maine-Montparnasse
33 avenue du Maine 15^e
56^e étage - Ascenseur privé
Tél: 01 40 64 77 64 - Fax: 01 43 21 48 37

77 SEINE ET MARNE
LA MARE AU DIABLE
le restaurant romantique de George Sand
Un havre de paix, dans un cadre de verdure de 17 ha, pour déjeuner ou dîner sur une terrasse fleurie, au milieu d'un concert de chants d'oiseaux. Cuisine très fine de Frédéric Cornilou. Menu d'affaires à 215 F vin et café compris. Superbes menus découvertes à 255 F. Salons pour réceptions, mariages, communions, baptêmes...
(35 km de Paris) Accès direct autoroute A5a, sortie 12 - RN 6 - 77550 Melun Sénart
01.64.10.20.90 - Séminaires, Hélicoptère

ASNIÈRES 92
LE VAN GOGH
vous organise petits séminaires, salons de 10 à 40 personnes
Déjeuner et dîner de famille
Menus à partir de 350 F
Actuellement cuisine d'automne
Réservation:
01 47 91 05 10
Contact : Mme DAUBIAN
Accès sous le pont de Clichy

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE",

renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

Frais et ensoleillé

MERCREDI. Un anticyclone est situé du proche Atlantique à la France, dirigeant peu à peu sur notre pays un flux d'est à nord-est, avec de l'air frais et sec. Une dépression est centrée sur l'Islande, et la perturbation associée évolue au nord des îles Britanniques.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - La journée sera placée sous le signe du soleil, avec des températures maximales avoisinant 13 à 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages bas ou les brouillards locaux présents en début de matinée se dissiperont à la mi-journée, pour laisser place à un après-midi assez bien ensoleillé. Il fera de 11 à 14 degrés au meilleur moment de la journée.

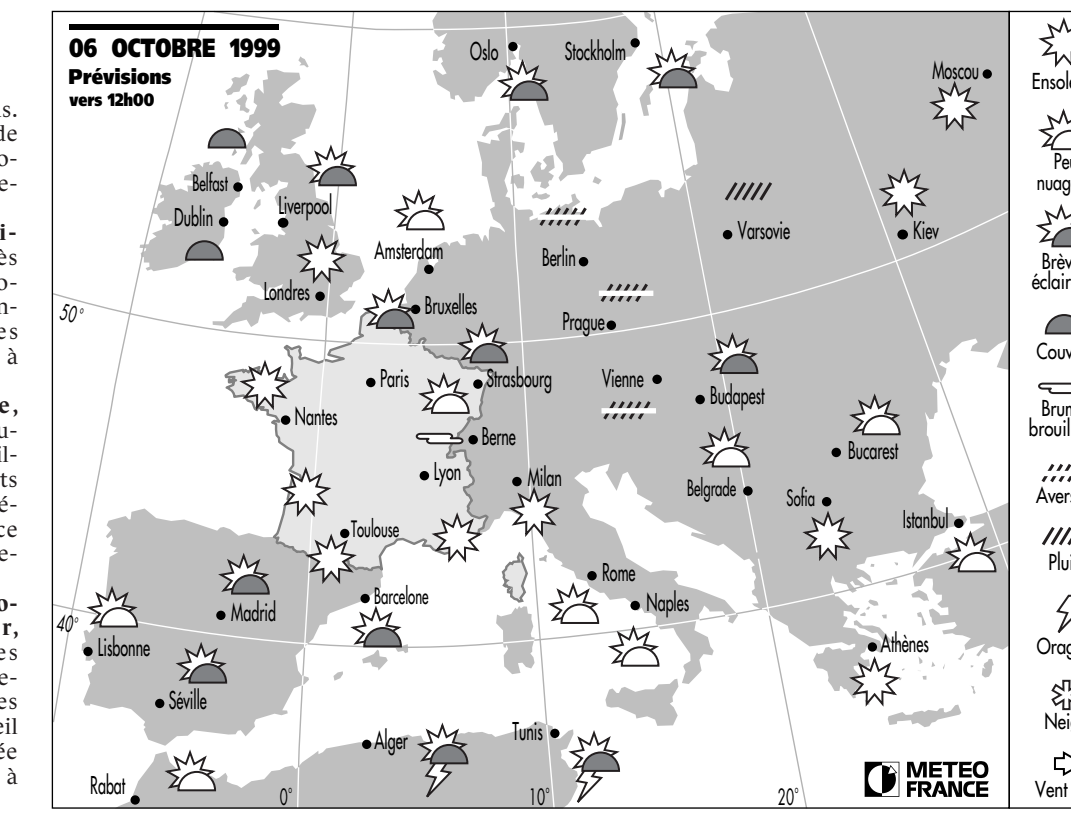
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel sera très nuageux le matin, avec des brouil-

lards locaux ou des nuages bas. L'après-midi, le soleil fera de belles apparitions. Le thermomètre marquera de 11 à 14 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après dissipation de brouillards locaux, la journée sera bien ensoleillée. Les températures maximales avoisineront 16 à 20 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, le soleil sera généreux. Ailleurs, les nuages bas présents dans les vallées le matin se désagrégeront pour laisser place au soleil. Il fera de 12 à 16 degrés l'après-midi.

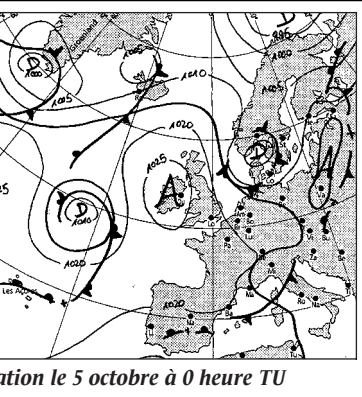
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur la Corse, les nuages et les éclaircies alternent le matin, avec quelques ondées. L'après-midi, le soleil reviendra. Ailleurs, la journée sera ensoleillée. Il fera de 18 à 21 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 06 OCTOBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température
L'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	2/12 N	
AJACCIO	9/22 S	NANTES	2/15 S
BIARRITZ	7/20 S	NICE	12/20 S
BORDEAUX	4/18 S	PARIS	3/13 N
BOURGES	0/13 S	PAU	1/17 S
BREST	2/14 S	PERPIGNAN	7/18 S
CAEN	4/14 S	RENNES	0/15 S
CHERBOURG	1/14 S	ST-ETIENNE	-1/12 S
CLERMONT-F.	0/13 S	STRASBOURG	2/11 N
DIJON	2/12 S	TOULOUSE	3/18 S
GRENOBLE	-1/15 S	TOURS	3/14 S
LILLE	3/12 S	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	0/14 S	CAYENNE	23/32 S
LYON	2/15 S	FORT-DE-FR.	25/30 S
MARSEILLE	7/19 S	NOUMEA	20/25 S

23/29 P	KIEV	13/22 S	VENISE	10/19 S	LE CAIRE	22/31 S
25/31 P	LISBONNE	14/22 S	VIENNE	8/14 P	MARRAKECH	16/26 S
20/26 S	LIVERPOOL	7/12 N	AMÉRIQUES		NAIROBI	16/27 N
EUROPE			BRASILIA	18/27 S	PRETORIA	15/26 S
AMSTERDAM	9/13 N	LUXEMBOURG	11/20 S	RABAT	16/23 N	
ATHÈNES	21/26 S	MADRID	14/16 N	TUNIS	19/24 N	
BARCELONE	13/19 N	MILAN	8/20 S	ASIE-Océanie		
BELFAST	8/13 C	MOSCOW	10/21 S	BANGKOK	24/33 N	
BELGRADE	9/18 N	MUNICH	5/10 N	BOMBAY	26/32 C	
BERLIN	8/12 P	NAPLES	13/21 S	DJAKARTA	26/31 C	
BERNE	4/10 C	OSLO	2/11 N	DUBAÏ	26/36 S	
BRUXELLES	8/13 S	PALMA DE M.	13/22 N	HANOÏ	24/32 N	
BUCAREST	14/24 N	PRAGUE	5/9 P	HONGKONG	25/31 C	
BUDAPEST	8/17 S	ROME	9/19 S	JERUSALEM	23/30 S	
COPENHAGUE	8/15 S	SEVILLE	18/24 N	NEW DEHLI	25/29 P	
DUBLIN	7/14 C	SOFIA	12/21 S	PEKIN	13/24 S	
FRANCFORT	7/13 S	ST-PETERSB.	11/14 C	SEOUL	13/21 N	
GENÈVE	23/32 S	STOCKHOLM	5/14 N	SINGAPOUR	26/29 C	
HELSINKI	8/12 N	TENERIFE	16/21 N	SYDNEY	14/18 N	
ISTANBUL	19/25 N	VARSOVIE	7/11 P	TOKYO	20/24 C	

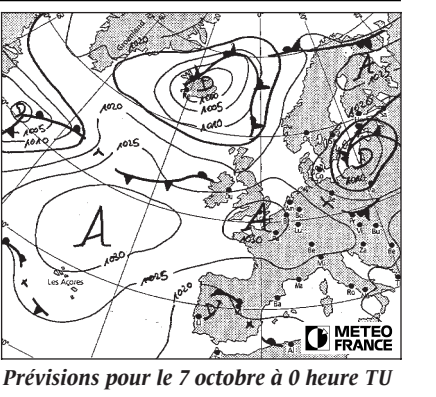


Situation le 5 octobre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ISLANDE.** A l'occasion de la première édition du festival de musique Iceland Airwaves, où se produiront des stars du rock et de la pop, notamment le groupe islandais Gus Gus, la compagnie aérienne Icelandair propose, du 15 au 17 octobre, un forfait spécial à 2 883 F (439 €) incluant les vols Paris-Reykjavik A/R, les transferts, 2 nuits en chambre double et les petits déjeuners dans un hôtel de 1^{re} catégorie, ainsi que l'entrée au festival pour le 16. La nuit d'hôtel supplémentaire, 275 F (42 €). Renseignements et réservations au 01-44-51-60-51.

■ **BELGIQUE.** Le train Thalys met désormais la presse quotidienne (*Le Monde*, *Le Figaro*, le *Standaard*, *Le Soir* et le *Financial Times*) à la disposition de ses passagers de Confort 1 sur la ligne Paris-Bruxelles. Ce nouveau service complète la gamme déjà offerte en 1^{re} classe - accueilli à quai et collation offerte à la place.



Prévisions pour le 7 octobre à 0 heure TU

PRATIQUE

Conclure ou renégocier les contrats d'entretien dans les copropriétés

QUATRE-VINGTS personnes condamnées à claquer des dents en plein hiver parce que le contrat de l'immeuble ne prévoyait pas l'intervention du chauffagiste en l'absence d'un devis. Un résident bloqué dans l'ascenseur tout un dimanche parce que aucune clause n'obligeait l'ascensoriste à dépanner en dehors des jours et heures ouvrables. Tels sont les risques d'un contrat mal négocié.

« Le contrat minimal est souvent synonyme de surprise maximale », résume le responsable d'une association de copropriétaires, en invitant les membres du conseil syndical à « décortiquer les contrats pour pointer leurs lacunes ». A quoi bon, en effet, imposer des clauses d'entretien et de renouvellement des pièces de la chaufferie (contrat P3), s'il n'est prévu ni moyen de contrôle ni pénalité en cas de manquement ? Il faut également veiller aux inconvénients d'une clause d'économie : « L'intéressement du chauffagiste aux économies réalisées l'avait conduit à abaisser la température à seize degrés ! » raconte un copropriétaire. « Heureusement qu'il y avait des thermostats dans les appartements, pour prouver la carence. »

L'Association des responsables de copropriété (ARC) a mis au point un contrat-type très détaillé pour l'entretien des ascenseurs : travaux à effectuer lors des visites mensuelles, trimestrielles, semestrielles, annuelles, délais d'intervention pour un usager incarcéré et pour un appareil en panne, réparation des pièces à la charge de l'entreprise, travaux n'entrant pas dans le cadre du contrat, durée du contrat, modalités de révision des prix et pénalités en cas de non-res-

pect des délais d'intervention ou de dépassement du taux de pannes fixé à cinq par an et par appareil.

OBLIGATION DE RÉSULTAT

Mais il n'est pas facile de trouver des modalités de contrôle satisfaisantes : ainsi, le temps passé au nettoyage n'est pas un bon critère car, en général, une personne seule réalise moins de travail en trois heures qu'une équipe de trois personnes en une demi-heure. Dans ce cas, le plus simple est de spéci-

fier des tâches précises, avec obligation de résultat, comme c'est souvent l'usage pour la désinsectisation.

Attention à la date de renouvellement du contrat : en cas de tacite reconduction, il suffit de laisser passer la date pour qu'il soit automatiquement prolongé d'un an. On préférera donc la reconduction expresse et, chaque année, on n'hésitera pas à renégocier le contrat, ni à mettre, le cas échéant, plusieurs entreprises en concur-

rence. « On peut ainsi réussir, à garantie identique, à faire baisser notablement l'assurance de l'immeuble », raconte un administrateur de biens.

On reproche souvent aux syndicats d'imposer les entreprises avec lesquelles ils ont l'habitude de travailler et de toucher des commissions qui ne figurent pas sur les devis. C'est pourquoi, certains d'entre eux demandent systématiquement aux membres du conseil syndical de contacter eux-mêmes

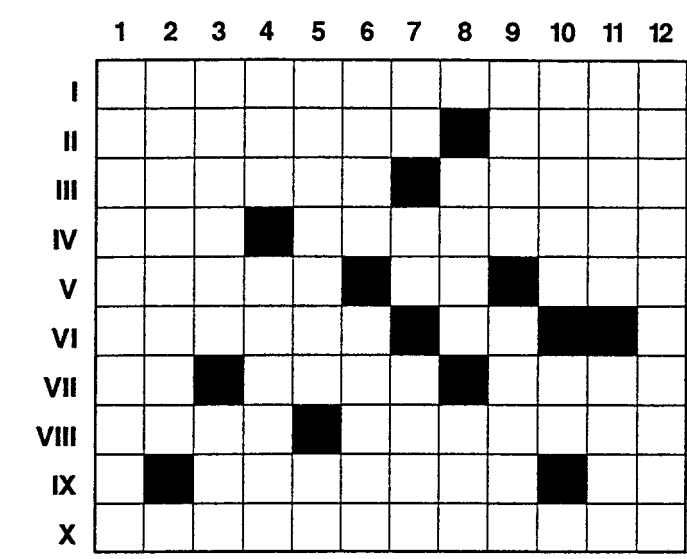
les entreprises, après avoir, au préalable, établi un cahier des charges détaillé. « J'attire cependant l'attention des copropriétaires sur le fait que, à prix égal, il vaut mieux opter pour l'entreprise avec laquelle j'ai l'habitude de travailler car je peux alors faire jouer l'effet de parc pour obtenir un meilleur service ; elles ont intérêt à soigner le travail car elles risquent de perdre un marché de plusieurs immeubles », explique Jean-Pierre Lambert, de la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB).

Lors de la reconduction du contrat, il faut être attentif aux clauses de révision des prix, au type d'indexation et à la formule algébrique employée, qui peut être plus ou moins sophistiquée. Dans une enquête publiée en février 1998, le magazine *60 Millions de consommateurs* évoquait le cas d'une copropriété où « le contrat de robinetterie, indexé aux deux tiers sur les salaires, et, pour le reste, sur le cours du... laiton, avait enregistré 62 % de hausse en dix ans ». Enfin, le contrat du syndic fera lui-même l'objet de la plus grande attention.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99236



HORIZONTALEMENT

1. Quand on la pousse, on l'entend. - II. Jeune et facile au siècle dernier. Beau mais vaniteux. - III. Belle comme un arc. Privé en dehors du maître. - IV. Pointe espagnole. Repasser sur la table. - V. Venu du Mexique, il se met à nos pieds. Associe. Bavard emplumé. - VI. Plutôt amusant. Renforcent la théorie. - VII. En opposition permanente. Fait partie d'un ensemble. Coule en Autriche. - VIII. Ouverture sur la table. Comme des messes annoncées. - IX. Pénétrer et prendre part.

VERTICALEMENT

1. Pour attirer discrètement l'attention. - 2. Informations qu'il vaut mieux vérifier. - 3. Morceau musical. Embarqué avec son père. - 4. Bien arrivés. Touché à la tête. - 5. Petit fournisseur d'or noir. En tenue. - 6. Supprimée. Prît son repas à la source. - 7. Négation. Affirmation. Tint son rôle sans rien dire. - 8. Tache lumineuse. Sans tache. -

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

SCRABBLE

PROBLÈME N° 142

Bonne chère avec deux lettres chères ?

Partie jouée en club.
a) **Tirage : A A L N S U T.** Trouvez et placez un mot de sept lettres. Avec ce même tirage, trouvez 2 mots de huit lettres en le complétant avec 2 lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille. Effacez de la grille toutes les solutions que vous avez trouvées.
b) **Tirage : A K L O O U Y.** En quatre endroits différents, placez 4 mots différents comportant chacun une ou deux lettres chères (ils rapportent respectivement 68, 48, 44 et 43 points).
N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.
2. **Préparation de la grille de la semaine prochaine.**
c) **E E I N S U X :** trouvez un sept-lettres. Avec ce même tirage, trouvez 3 huit-lettres en vous appuyant sur chacune des lettres de RUA.
Solutions dans Le Monde du 13 octobre.



Solutions du problème paru dans Le Monde du 29 septembre. Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) MAJORITE, A 5, 101 - SUJETION, 8 E, 66 - MIJAUREE, F 5, 68 (l'anagramme JAUMIERE, conduit de l'axe du gouvernail, gagne 14 points) -

JACOBITE, partisan du roi anglais Jacques II, F 1, 71 - LARGONJI, argot des bouchers, C 4, 69.
c) JAB, petit direct - JAM (jazz) - JAN, table de trictrac - JAR, sable de rivière - JAS, barre transversale d'une ancre, JET - JEU - JUS.
d) DEALONS ou NODALES - DULCIF(A), adoucit, ou DULCIFI (E), FIDUCI(E)S, techniques de placement financier, INDUCT(I)F.

Michel Charlemagne

Marco Bellocchio, le cinéma comme thérapie

C'EST avec une adaptation d'une nouvelle de Pirandello que revient aujourd'hui Marco Bellocchio sur les écrans français. En 1965, son premier long métrage,

PORTRAIT
Le réalisateur italien associe représentation politique et recherche sur lui-même

Les *Poings dans les poches*, avait été un coup de tonnerre dans le ciel du cinéma italien. « Je devais faire une histoire pour comprendre ce que j'étais, déclare le réalisateur. Le film ne relevait pas d'une volonté idéologique de faire un film de révolte. » Ce portrait d'un jeune homme en colère qui détruit sa propre famille confirmait l'émergence d'un jeune cinéma italien ouvertement politique. « En réalisant ce film, j'ai brûlé les pesantes étapes intermédiaires dans la hiérarchie du cinéma italien. » Pourtant, entre les jeunes cinéastes qui débute alors, il n'y a pas la conscience de faire partie d'un mouvement organisé ou en tout cas comparable à celui de la nouvelle vague française. « On se voyait de loin les uns les autres, mais il n'y avait pas de mouvements à proprement parler, ni de règles de conduite. »

Pour expliquer la place dans les

films des auteurs du moment (Bertolucci, mais aussi Ferreri bien qu'il soit plus âgé) de la politique, de la réflexion sur les utopies, il faut se souvenir de la grande influence intellectuelle du Parti communiste italien qui s'exerçait même sur ceux qui n'en étaient pas membres. « Il y avait une utopie vague, une volonté de changer le monde qui devait nous rassembler. On a trouvé cette exigence dans les images. J'ai été sensible au maoïsme et à l'idée de révolution culturelle. »

Mais les années 60 et 70 constituaient aussi la grande période de la comédie italienne. « Même ses auteurs, qui avaient accepté certains compromis, exprimaient une opposition au pouvoir, à la société démocrate-chrétienne. Avec la disparition de cette opposition a d'ailleurs disparu la force du cinéma populaire italien. » Entre des courts métrages militants et un documentaire sur la psychiatrie, Bellocchio réalise des films de dénonciation plus classiques : *Viol en première page* (sur la presse), *La Marche triomphale* (sur l'armée). « Il y a dans un film plus conventionnel comme *La Marche triomphale une violence qui provenait de la combinaison d'idées politiques et d'expériences personnelles.* »

Bellocchio voit son trajet au sein du jeune cinéma italien comme quelque chose d'isolé. « Bertolucci a choisi le monde, moi

je suis resté en Italie. » En 1978, *Le Saut dans le vide*, et, en 1982, *Les Yeux, la bouche* – qui reprend certains personnages des *Poings dans les poches* –, proviennent d'une volonté d'effectuer une catharsis personnelle. « *Le visage de Lou Castel a fait de Les Yeux, la bouche quelque chose de tragique alors que je voulais au départ quelque chose de léger.* »

DIALECTIQUE DE CRISE

Bellocchio commence une collaboration avec le psychanalyste Massimo Faggioli qui aboutit à certains titres comme *Le Diable au corps* ou *Le Rêve du papillon*. « Je voulais faire un travail sur ce que je suis. La psychothérapie de Faggioli portée par un discours radical qui ne relevait pas de la résignation m'a beaucoup plu. » Il fallait combiner un travail de représentation et un travail de recherche sur soi-même. « Cette dialectique qui me mettait en crise a été très riche pour moi. »

Bellocchio a également réalisé des adaptations produites par la télévision (*Henri IV*, d'après Pirandello, *Le Prince de Hombourg*, d'après Kleist) : « Le grand auteur littéraire rassure les producteurs. » Et le cinéma italien aujourd'hui ? « Aujourd'hui, la production italienne n'exprime qu'une misère des images. »

Jean-François Rauger



ALEXANDROPOULOS

Marco Bellocchio : « Bertolucci a choisi le monde, moi je suis resté en Italie. »

Le désir, ennemi des classes

La Nourrice. Une adaptation moderne et émouvante d'une nouvelle de Pirandello

Film italien de Marco Bellocchio. Avec Fabrizio Bentivoglio, Valeria Bruni-Tedeschi, Maya Sansa. (1 h 40.)

Adapté d'une nouvelle de Pirandello, *La Nourrice* ne décrit pas le début du siècle, mais l'analyserait plutôt avec une précision froide et aigüe d'autant plus passionnante que son auteur se refuse justement (grâce notamment à une photographie très sombre) toutes les facilités de la reconstitution naturaliste. Le film raconte une histoire entièrement tendue entre les bouleversements de classes sociales qui voient leur idéologie se transformer et le destin de quelques individus confrontés à leurs inhibitions et leurs désirs. L'épouse d'un médecin psychiatre qui travaille dans une prison de femmes vient d'accoucher. Elle ne peut allaiter son enfant. Au mari donc d'embaucher une nourrice (choisie après un passage en revue de jeunes paysannes) qui palliera les carences maternelles.

C'est une fille de la campagne, analphabète et charnelle (la très belle Maya Sansa, dont c'est le premier rôle au cinéma), qui en s'introduisant dans la famille bourgeoise va dérégler, sans le vouloir, tout son fonctionnement. En prenant

immédiatement l'enfant dans ses bras et en lui donnant le sein, elle déclenche une sorte de terreur chez la mère qui s'enfuira alors que l'homme observera la nouvelle arrivée avec un intérêt de moins en moins définissable.

L'OBLIGATION SOCIALE OU LE SENTIMENT

L'époque se transforme. Les rues bruisent de rumeurs de révolte sociale. La bourgeoisie transforme progressivement sa conception du monde. Le héros est confronté dans son travail à l'observation clinique de l'hystérie, à l'obligation de trier, classer, définir. Les relations humaines se contractualisent. Une séquence magnifique, où le héros, assis dans un wagon de train, observe la course de quelques femmes sur un quai de gare, rappelle le caractère pré-cinématographique du chemin de fer et la construction d'un nouvel imaginaire que le cinéma enfante.

Fiancée à un homme en prison, la jeune nourrice demande à son employeur tout d'abord de lui lire les lettres qu'elle reçoit puis de lui apprendre à écrire pour pouvoir y répondre. L'homme accepte. Le temps paraît alors ralentir. Et le film semble comme touché par la grâce. Dans l'appartement vaste et sombre, quelque

chose se noue. Deux êtres se frôlent, se touchent, se désirent sans qu'ils puissent eux-mêmes l'admettre en toute conscience. Les plans durent. Les mains s'effleurent, s'immobilisent, suspendues. A la fin du film, tirailé entre l'obligation sociale de licencier la jeune fille (elle a, contrairement à son contrat, continué d'allaiter son propre enfant) et l'ineffable de son sentiment pour elle, le médecin va poursuivre la jeune fille dans la rue, entamant un ballet angoissant avec une manifestation ouvrière. La bannière écarlate, les gardes armés à cheval, surgissant et disparaissant du champ, se poursuivent et s'évitent, décrivent un flux abstrait.

Filmé par un cinéaste moyen, une telle scène aurait eu pour fonction d'exprimer une volonté de situer le destin des personnages dans un contexte historique. Ici, c'est tout le contraire, la manifestation, par le mouvement chorégraphique qu'elle dessine, réussit à figurer le désir intime de deux individus. Cette inversion volontaire fait toute la valeur du film de Marco Bellocchio. Il fallait sans doute un cinéaste venu de la modernité pour réussir une œuvre qui soit aussi théorique et émouvante.

J.-F. R.

Le fils de la lune cherche une place au soleil

Made in Hongkong. Fruit Chan remet en jeu avec audace les conventions du film noir

Film chinois de Fruit Chan. Avec Sam Lee, Neiky Yim, Wembers Li, Amy Tam. (1 h 48.)

Depuis la découverte, voici deux ans, de *Made in Hongkong* au Festival de Locarno, Fruit Chan passe pour être le nouvel espoir du jeune cinéma d'auteur de Hongkong, incarné jusqu'à présent par le brillantissime solitaire Wong Kar-wai. Né un an après ce dernier, en 1959 à Canton, installé dans l'île depuis l'âge de dix ans, Fruit Chan commence sa carrière en tant qu'assistant réalisateur au sein de la major locale, la Golden Harvest. En 1991, il signe un premier long métrage fantastique, *Finale in blood*, sur lequel il connaît effectivement quelques saignantes mésaventures de production. Il se voue dès lors à l'indépendance pure et dure, collectionnant méticuleusement les chutes de pellicule sur les tournages auxquels il participe et battant le rappel des amis et de la famille pour rassembler quelques espèces sonnantes et trébuchantes destinées à son nouveau projet.

Ainsi naît, en 1997 et en deux mois de tournage avec une petite équipe de bénévoles et d'acteurs non professionnels, *Made in Hongkong*. Guidé par la voix off du héros sous la forme d'un long flashback, le film, situé à Hongkong lors de l'été 1997, raconte l'histoire de Mi-Août, un adolescent rebelle qui a arrêté ses études pour se mettre au service d'un petit mafieux local, M. Wing. Il collecte les dettes des débiteurs récalcitrants, en compagnie de son ami Jacky, colosse au cerveau d'enfant, terrorisé par la vie. Rencontrant sur une de ses missions la mutine Ah Ping, jeune fille atteinte d'une mystérieuse maladie qui nécessite une greffe d'organe, Mi-Août en tombe amoureux au point de se proposer comme donneur, acceptant par ailleurs un dangereux contrat afin de rembourser la dette que la mère de sa dulcinée a contractée à son patron.

En se donnant ainsi comme une énième visitation du film noir – avec en ligne de mire *The Killer*, de John Woo (pour la rédemption du mauvais garçon et le don d'organe), et *Sunset Boulevard*, de Billy Wilder (pour la subjectivité rétrospective de la narration et son clou rhétorique) –, *Made in Hongkong*, dont l'horizon est en vérité infiniement plus vaste, porte en lui la trace de sa propre genèse. Celle-là même qui a conduit Fruit Chan à ne plus se satisfaire des petits plaisirs autoréférentiels du film de genre, mais à les remettre en jeu, à

l'exemple d'un Kitano ou d'un Wong Kar-wai, dans une vision du monde plus exposée et plus aventureuse. Celle-ci s'engage sous la forme d'un retors récit d'apprentissage, placé sous les auspices poétiques de la matière et de la mort.

Dans un Hongkong hérissé de barreaux et de grilles, soumis à la loi d'airain du profit et à l'angoisse de son imminente rétrocession à la Chine populaire, les pollutions nocturnes de Mi-Août, les saignements de nez de Jacky, la dialyse portative d'Ah-Ping constituent le dispendieux écoulement de ce petit théâtre des matières, avec, côté jardin, les premières émotions de la sexualité, et, côté cour, la maladie qui rôde.

SANG COULEUR DE LAIT

C'est dire que la mort n'est ici jamais très loin du désir, dans une économie que n'aurait pas remiée Georges Bataille. Ainsi de cette jeune inconnue, suicidée sur fond de ciel bleu électrique et baignant dans un sang couleur de lait, dont les lettres d'amour déçu vont servir de fil rouge à ce récit fragmenté, qui oscille entre hyperréalisme onirique et obscurité glauque des arrières-cours, maniérisme et regard documentaire. De cette permanente ambiguïté, Mi-Août serait l'incarnation idéale, petite frappe au cœur tendre qui aspire à se faire une place au soleil, tout en devant son nom au fait qu'il est né un 15 août, le jour de la fête de la lune.

L'audace et la réussite de ce petit film indépendant ne sont pas indifférentes dans le cadre de la terrible récession de l'industrie cinématographique de Hongkong (entre 1993 et 1998, les recettes d'exploitation ont chuté de 168 à 54 millions de dollars) et de la faillite du système des studios. Tandis que les ténors du cinéma de genre s'insultent durablement aux Etats-Unis (John Woo) ou en reviennent plutôt échaudés (Tsui-hark), Fruit Chan prouve qu'un renouveau est possible, à contre-pied de la prodigalité pyrotechnique qui a contribué par le passé à faire de Hongkong le Hollywood de l'Asie. Non sans ironie, *Made in Hongkong* en serait le titre programmatique et donne envie de découvrir le troisième long métrage de l'auteur (*The Longest Summer*), présenté cette année au Festival de Berlin, ou encore l'admirable premier film de son jeune compatriote Yu Lik-wai, *Love Will Tear Us Apart*, récemment découvert dans la sélection officielle cannoise (*Le Monde* du 19 mai).

J. M.

Le vaudeville au temps du Viagra

La Débandade. Quand l'aveu d'une interrogation personnelle se retourne en insistante pantalonnade

Film français de Claude Berri. Avec Claude Berri, Fanny Ardant, Claude Brasseur, Alain Chabat, Brigitte Bémol. (1 h 40.)

La Débandade est un film écrit, produit, réalisé et interprété par Claude Berri. C'est aussi, ce qui est plus important, un film sur Claude Berri. Son personnage principal porte le véritable nom de Berri, Claude Langmann, et même une existence très similaire. Film introspectif, *La Débandade* évoque un souci intime, celui d'un homme qui, la soixantaine venue, peine à accomplir ses devoirs conjugaux et extraconjugaux.

Il y a sans doute la volonté d'affronter une vérité personnelle, douloureuse et impudique, dans la décision du réalisateur de revenir à cet aspect autobiographique de son œuvre, abandonné depuis *Je vous aime* (1980) au profit d'adaptations grosses cylindrées (*Jean de Florette*, *Uranus*, *Germinal*). Que Berri choisisse d'en être de plus l'interprète représente une prise de risques qui rappelle ses rôles, volontairement dérangeants, dans *L'Homme blessé*, de Patrice Chéreau, ou *Stan the Flasher*, de Serge Gainsbourg.

Mais, homme blessé par l'âge, Claude Berri est aussi producteur en pleine possession de ses moyens. Aussi ne se résout-il pas à installer son film seulement dans la lumière du doute sur sa virilité, mais entreprend de compenser la noirceur du thème par une bonne

rasade de comédie. Saine volonté, si elle ne se résolvait pas aussitôt en vaudeville. On connaissait le rire gras, voici le rire Viagra. Il a le désagréable effet de contaminer la partie personnelle du film : ce monsieur grimaçant en robe de chambre ou en caleçon devient un spectacle qu'on s'épargnerait volontiers.

FICTION À BOUT DE JUS

Si l'exhibition de l'auteur-interprète instaure une ambivalence dont on se lasse vite, le sort qu'il inflige à ses partenaires est pire. En copain grande gueule toujours prêt à tirer un coup avec les renforts de la technique moderne, Claude Brasseur « assure » avec une telle absence d'états d'âme qu'on se dit qu'il doit penser à autre chose. Les personnages féminins – la femme, la fille, la maîtresse de Berri – ne sont que chair à rebondissement flaccides d'une fiction à bout de jus. Il faut toute l'énergie de Fanny Ardant pour sauver malgré tout une scène, d'un éclat de rire sauvage – dont on se prend à soupçonner qu'il pourrait s'adresser au film tout entier. Surtout, on regrette vite que les bons conseils du flegmatique andrologue Alain Chabat (seul personnage drôle) ne s'appliquent pas d'abord au film lui-même, puisque le drame de *La Débandade* cesse vite d'être l'impuissance de son personnage pour devenir celle de sa mise en scène.

J.-M. F.

Les mercredis de l'histoire

arte

du 6 au 27 octobre à 20.45

LA FOI DU SIÈCLE

© Lucio Fanti/Rampazzo

Observateur FM

Le Kung-fu, chorégraphie du rap

Ghost Dog, la voie du samouraï. Un tueur noir qui se prend pour un samouraï, un mafioso qui écoute du hip-hop.

Jim Jarmusch s'applique à décrire la nature hétérogène de l'américanité

Film américain de Jim Jarmusch. Avec Forest Whitaker, John Tormey, Cliff Gorman (1 h 56.)

Ghost Dog est le surnom d'un tueur professionnel. Un Noir à la carrure imposante qui loge spartiatiquement sur un toit d'immeuble et envoie à son commanditaire, un petit parrain de la mafia, des messages par pigeon voyageur. L'homme a noué avec son employeur un rapport de vassal à maître et calque sa conduite sur le code d'honneur des samouraïs, dont il étudie les préceptes et aphorismes. Après l'exécution réussie d'un contrat, les mafiosi qui entourent son patron exigent de lui qu'il se débarrasse de cet assassin un peu trop « étranger » à la famille. Ghost Dog devra donc tuer pour ne pas être tué. Ce schéma de scénario étant archiconnu – un autre « samouraï » filmé par Jean-Pierre Melville trente ans plus tôt, avait connu ce destin –, il devient terrain d'expérimentation pour un cinéaste avide d'utiliser les stéréotypes pour leur vacuité même.

BURLESQUE FROID

Au son d'une musique lancinante, le héros, masse chaloupante (impressionnant Forest Whitaker), s'entraîne, médite, lit, déambule dans les rues de la ville lorsqu'il ne la parcourt pas au volant d'une voiture volée avant d'accomplir, avec une lenteur chorégraphique, son travail de mort. L'élégance de la mise en scène est alors à l'unisson, grâce aux fondus enchaînés dans le mouvement qui donnent à l'action une plasticité irréaliste. Mais à cette attention portée au personnage principal se

superposent des séquences où le burlesque froid s'épanouit dans la description de gangsters italo-américains à l'intelligence problématique. Au cours d'une scène hilarante et capitale, les malfrats s'interrogent sur l'utilisation de surnoms par les gangsters noirs, décident que « les nègres et les Indiens, c'est pareil » avant de se désigner, eux aussi, par d'autres sobriquets métaphoriques.

Les références imaginaires comme « habillage » de la réalité, et la transmission de ces procédés d'identification collective, constituent le thème central – martelé avec un certain systématisme – de ce film. Ses personnages passent leur temps à regarder à la télévision des dessins animés qui semblent le modèle de l'univers dans lequel ils évoluent. Le roman *Rashomon*, de l'écrivain japonais Akutagawa (qui inspira Kurosawa), passe de mains en mains. Ce récit raconté par quatre des prota-

gonistes ou témoins qui en donnent chacun, en fonction de leur propre intérêt, une version différente, est un autre exemple d'histoires qu'on se raconte pour justifier ses actions et sa conception du monde – ce que l'on appelle la culture, qui est bien le sujet du film de Jarmusch.

Construites par mythologies et références diverses, il survole jusqu'aux contraintes du langage, avec les scènes entre Ghost Dog et un vendeur de glaces parlant uniquement français, au cours desquelles les deux hommes, dans une langue différente, disent la même chose. Cultures et mythologies se caractérisent aussi par l'hétérogénéité : tout cela désigne aussi Jarmusch lui-même, cinéaste qui cherche à décrire la nature hétérogène de l'américanité en étant à l'évidence sous l'influence d'un certain cinéma européen.

J.-F. R.



Jim Jarmusch (à gauche) et Forest Whitaker pendant le tournage de « Ghost Dog ».

Jim Jarmusch, réalisateur

« Ghost Dog n'est pas un porte-parole de la communauté noire »

« *Dead Man* était sur les Indiens et *Ghost Dog* sur un tueur à gages noir. Vous vous intéressez à chaque fois à des minorités qui ressemblent davantage à des tribus en voie d'extinction.

– Je suis attiré, forcément, par les gens qui m'intéressent. Mes goûts ne vont pas vers la majorité, et j'ai toujours tendance à penser que les marges sont plus riches, pas pour des raisons raciales, mais à cause de leur manière de penser. *Ghost Dog* n'est donc pas ciblé pour un public noir ou blanc. L'Amérique noire est très différente de l'Amérique blanche. Je crois que, sur bien des aspects, notre pays maintient encore une situation d'apartheid. Celui-ci prend surtout un aspect économique, et les minorités sont maintenues à l'écart. On continue à nier le droit d'existence des Indiens, à croire que l'Amérique est aujourd'hui un pays vide, destiné à un homme blanc libre, ce qui n'était certainement pas le cas il y a trois cents ans. Je suis de très près la montée de groupes suprématistes blancs qui répandent de tels mythes. Ce ne sont plus les Américains moyens, ils sont dépassés par les autres minorités, et ils le savent, ce qui rend leur colère encore plus forte.

– La manière dont vous regardez la minorité indienne dans *Dead Man* puis le personnage principal de *Ghost Dog* montrent des personnages qui échappent à tout regard sociologique.

– J'essaie de me tenir loin des généralisations, je m'intéresse d'abord à des personnages. Le personnage de *Nobody* dans *Dead Man* est tout à fait à part. Il ne ressemble pas du tout aux autres Indiens. Et je tenais à ce qu'on voie d'abord en lui un individu, et non le simple représentant d'une culture. *Ghost Dog* n'est pas un porte-parole de la communauté noire, c'est un individu avec ses particularités.

– *Ghost Dog* montre les rapports entre la culture noire américaine et la culture asiatique, qui ont commencé à se tisser au début des années 70. Comment expliquez-vous que deux cultures aussi éloignées communiquent de cette manière ?

– Dans les années 60, dans les salles de cinéma situées dans les ghettos noirs américains, on pouvait essentiellement voir des films de kung-fu. Les distributeurs de ces films s'étaient rendu compte que leurs productions y étaient particulièrement vues. Toute une génération de Noirs a grandi avec ces films. C'est le cas par exemple d'un groupe comme Wu-Tang Clan et son chanteur rza. Ces films ont mené ensuite certains de leurs spectateurs vers des choses plus profondes, comme la philosophie taoïste. Il est aussi beaucoup moins difficile pour les Noirs américains de s'acclamer une culture asiatique qu'une culture africaine qui leur semble paradoxalement plus éloignée. Ce réflexe vise aussi, pour la communauté afro-américaine, à se désenclaver, à ne pas aller là où l'on s'attend qu'elle aille, c'est-à-dire vers l'Afrique. Je suis, pour ma part, d'origine irlandaise et tchèque, mais je suis porté vers la culture aborigène et africaine.

– *Ghost Dog* repose-t-il à l'origine sur un livre – l'ancien texte samouraï cité tout le long du film – ou sur un personnage ?

– Sur un personnage d'abord et sur Forest Whitaker. Un film part toujours chez moi de l'envie de travailler avec un comédien. Je tenais à tirer parti de l'écart qui existe, chez Whitaker, entre son côté aimable, poli, doux, et son apparence physique qui en fait une force de la nature. Seul Eastwood dans *Bird* a su auparavant exploiter cette dissonance. *Ghost Dog* est un guerrier, et surtout pas un gangster, car je ne tenais pas à retomber dans les clichés des films de ghettos. C'est un homme noir, mais c'est presque mineur. Les Américains sont obsédés par la couleur de peau des individus. Si on est noir, cela signifie forcément qu'on écoute du hip-hop, et si on est portoricain on aime forcément la salsa et le guacamole. J'ai pris connaissance du livre après la rédaction du scénario. J'ai été fasciné par la forme du livre ; cette succession d'aphorismes m'a beaucoup plu et je l'ai adaptée au film.

– Plusieurs séquences de *Ghost Dog* sont directement copiées de *Branded to Kill* de

Seijun Suzuki et du *Samouraï* de Melville. Avez-vous volontairement tenu à ce que ces emprunts soient aussi voyants ?

– Il faut ajouter *Le Point de non-retour* de John Boorman, *Frankenstein*, et *Don Quichotte*. *Ghost Dog* vit comme lui sur un code de l'honneur qui n'a plus cours aujourd'hui. J'ai en fait repris un des vieux principes du be-bop où, au milieu d'un solo, le musicien cite un standard pop. C'est quelque chose que faisait souvent Albert Ayler par exemple. Je tenais à obtenir le même effet en cinéma, et que l'on reconnaisse bien mes citations.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

HORS CHAMP

■ Les jeunes revues de cinéma font l'actualité. Diffusé à l'origine gratuitement dans les salles de cinéma indépendantes, le magazine *Zoo* est maintenant disponible en kiosque au prix de 10 francs. Enrichie d'un plus grand nombre de pages et d'illustrations, la nouvelle formule de ce bimestriel, devenu mensuel, propose un panorama de l'actualité cinématographique, composé d'un cahier critique, d'une série de dossiers et d'un guide d'informations pratiques. D'autre part, la revue *Synopsis* a fêté, le 6 septembre, son premier anniversaire. Consacré au scénario, ce trimestriel en couleur explore la genèse des histoires que nous racontent le cinéma et la télévision. Son nouveau site (www.6nop6.com) a été lancé le même jour sur Internet.

■ Une exonération totale de la taxe professionnelle pour les salles réalisant une moyenne hebdomadaire de moins de 2 000 entrées et possédant au moins un écran « Art et essai » a été décidée le 29 septembre au Conseil de Paris. Une trentaine de salles parisiennes sont concernées par cette mesure qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2000.

■ Gérard Depardieu jouera dans *Les 102 Dalmatiens*, suite de la version live des *101 Dalmatiens*. Au côté de Glenn Close, Depardieu incamera M. LePelt.

■ Drew Barrymore devrait être Barbarella dans le remake du film de Roger Vadim tourné en 1968 avec Jane Fonda.

Une comédie romantique subtile et émouvante... et quelle comédienne !
Ciné Live

Des thèmes qui touchent toutes les femmes... Ce film a une saveur et une couleur très inattendues.
Femmes

Un sujet formidable, qui nous concerne tous !...
On en sort heureux...
C'est drôle, intelligent, typiquement le genre de petite comédie qui va casser la baraque parce que le bouche à oreille fonctionnera bien.
des lecteurs du Nouveau Cinéma

Gaumont présente

Qui n'a rêvé de changer son destin ?

me myself i

LA CHANCE DE MA VIE

une comédie.

Rachel Griffiths "Me Myself I" David Roberts Sandy Winton
avec Yael Stone, Shaun Loseby & Trent Sullivan casting Shauna Wolfson Mullinars Consultants
costumes Paul Warren & Ariane Weiss
décors Murray Picknett musique Charlie Chan directeur de la photographie Graham Lind ACS montage Denise Haratzis
une production Gaumont avec la participation de TPS Cinéma coproduit par Andrena Finlay produit par Fabien Liron
écrit et réalisé par Pip Karmel

avec l'aide de The Australian Film Commission

www.gaumont.fr

LE 6 OCTOBRE

1 CINESTAR téva Chérie FM

Laurent Lufroy

KIOSQUE

LE MONDE / MERCREDI 6 OCTOBRE 1999

« George » après John John

Le magazine créé par le fils du président John Kennedy rend un long hommage à son fondateur, mort dans un accident d'avion le 16 juillet, au large de la Côte est des Etats-Unis

LE JOUR de la disparition de John F. Kennedy Jr. - John John -, le 16 juillet, le numéro de septembre du magazine *George* était déjà bouclé. La rédaction eut juste le temps de modifier l'éditorial, et le mensuel fut mis en vente sous la couverture initialement prévue, un portrait de l'acteur hollywoodien Rob Lowe.

Un mois plus tard, la « une » de *George* est occupée par la photo très stylisée d'un drapeau américain orné de cette seule légende : « *John Kennedy, a tribute* » (un hommage). En fait, les deux tiers

du mensuel fondé en 1995 par le fils du président assassiné sont occupés par le cocktail journalistique que les 300 000 lecteurs de *George* ont appris à apprécier au fil des ans : analyses politiques, qui penchent généralement vers un libéralisme (au sens américain du terme) bon teint, des reportages politiques - dont une relation hilarante du *straw poll* (vote indicatif) organisé par le Parti républicain dans l'Iowa ; des photos de personnalités du *show business* dont les liens avec le monde politique sont plus ou moins ténus.



L'hommage à John Kennedy lui-même est divisé en trois parties : une compilation de ses meilleurs interviews et éditoriaux, la relation de sa rencontre avec Fidel Castro et une galerie de portraits d'admirateurs du prince héritier devenu journaliste.

A lire ou à relire la prose du fils de Jackie Onassis, on a bien conscience de ne pas avoir affaire à un journaliste ordinaire. Lorsqu'il demande à l'ancien président de la National Rifle Association (le groupe de pression favorable à la détention des

armes à feu) « *Que diriez-vous à une personne endeuillée par la perte d'un être cher à la suite de l'usage d'une arme à feu ?* », la question n'a, à l'évidence, pas la même résonance que lorsqu'elle est posée par un scribe anonyme.

LES QUESTIONS DE FIDEL CASTRO

Dans ce florilège, on relèvera aussi ce passage d'un entretien avec l'ancien vice-président Dan Quayle : « *Comment avez-vous réagi lors du débat télévisé au cours duquel Lloyd Bentsen (candidat démocrate à la vice-prési-*

dence en 1988) *vous a dit : "Vous n'êtes pas Jack Kennedy" ?* »

Hélas, les réponses ne sont pas toujours à la hauteur du supplément d'intensité dramatique qu'apportait la filiation de John Kennedy. La plupart des personnalités interrogées font comme si de rien n'était, la seule exception étant Fidel Castro, qui harcèle le jeune homme de questions sur la personnalité de son père et sa vie privée.

Ce florilège illustre l'entreprise *George* : un journal qui entend permettre à ses lecteurs de « *voir les politiciens, pas seulement comme des symboles idéologiques, mais comme des hommes et des femmes vivants et sympathiques qui modèlent la vie de la collectivité* ».

Le magazine est souvent proche de la presse *people* américaine ; son principal actionnaire est le groupe Hachette-Filippacchi, qui vient d'annoncer une augmentation de capital de la société éditrice du journal. *George* s'est appuyé très souvent sur la personnalité de son directeur, malgré tous les efforts de la rédaction pour le présenter comme un journaliste presque comme les autres.

Quel autre magazine pourrait publier une page de publicité à la suite du décès de son fondateur comme celle que l'on découvre à la page 23 du numéro d'octobre : une rose rouge avec la légende : « *Lancôme se souvient de John* » ?

Thomas Sotinel

DANS LA PRESSE

RFI

Jacques Rozenblum

■ C'est le retour de la guerre à grande échelle en Tchétchénie depuis que les bombardements aériens des Russes sont accompagnés d'une offensive terrestre contre la République indépendante du Caucase. Cette entrée dans la guerre totale balaise d'emblée l'imposture de Moscou qui prétend ne s'attaquer qu'à un terrorisme « *sans foi ni nationalité* » d'après les propres termes de Boris Eltsine. En réalité, la Tchétchénie tout entière et son million d'habitants sont désignés comme l'ennemi (...). Pour l'instant, la manœuvre de diversion marche. Sur l'opinion russe d'abord, qui est d'humeur guerrière. Elle marche également sur les Occidentaux qui font part à Moscou de leur inquiétude, mais avec une telle prudence et une telle

réserve qu'elle est une preuve manifeste d'embarras. Recommander avec timidité la négociation à des autorités russes qui viennent de renier l'accord de paix signé par leur président lui-même en juillet 1997 revient à un aveu d'impuissance.

RTL

Alain Duhamel

■ Trois modestes élections cantonales partielles viennent illustrer les conclusions que l'on pouvait tirer des sondages : la droite peut gagner. L'originalité des trois votes de dimanche dans le Val-d'Oise, dans l'Ain et dans la Somme, c'est qu'il s'agissait de circonscriptions où le Front national était bien implanté et atteignait des scores nettement supérieurs à sa moyenne nationale (entre 17 et 22 % des voix). Or, cette fois-ci, toutes tendances confondues, l'extrême droite plafonne entre 8 et 9 % de voix. Cela signifie que la contre-

performance des élections européennes n'était pas un accident mais le signal du déclin. Du coup, la droite parlementaire se trouve enfin débarrassée de l'épée de Damoclès qui se balançait interminablement au-dessus de sa tête. Jean-Marie Le Pen n'aura plus le pouvoir de provoquer des triangulaires et de faire perdre ainsi une vingtaine de sièges de députés à la droite républicaine.

LE FIGARO

Jean de Belot

■ Mobiliser sans provoquer, s'opposer sans politiser, prendre parti sans prendre la place des partis : la démonstration de force d'hier, si elle est une satisfaction, ne simplifie pas le jeu du Medef. Car si les chefs d'entreprise sont, dans une écrasante majorité, contre la réforme des 35 heures, ce pays réel, celui de la création de richesse et de la création d'emplois, manque

cruellement de relais. (...) Menant un combat légitime contre les 35 heures, le Medef doit donc aller plus loin. Se muer non en parti, mais en « parti de l'entreprise », comme le baptise Ernest-Antoine Seillière. Non plus seulement s'opposer, mais décrire, dire et proposer. Avec pour gagner l'opinion trois conditions à remplir. Définir d'abord un modèle complet de capitalisme libéral. Préalable nécessaire pour pouvoir - c'est la deuxième condition - jouer la transparence sur tous les sujets, y compris sur les plus sensibles. Enfin gagner, au-delà de la simple représentativité, en légitimité. Bref, sortir du corporatisme en le disant pour faire de la politique sans l'af-ficher.

LES ÉCHOS

Michèle Lécluse

■ Le gouvernement n'a eu de cesse de diaboliser les organisations pa-

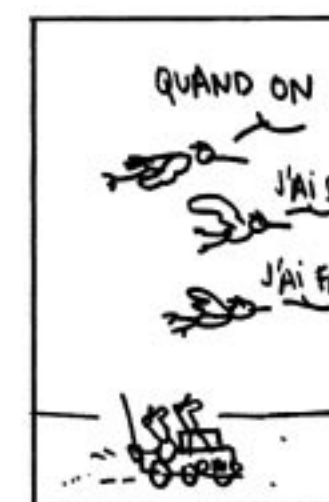
tronales (...) Cette situation procède d'une conception de l'action politique que Lionel Jospin a héritée de François Mitterrand : les acteurs économiques et sociaux sont quantitatifs négligeables dès lors que l'Etat, et lui seul, est censé défendre l'intérêt général (...) Le patronat ne peut se réduire à n'être qu'une instance de lobbying, rôle qu'Ernest-Antoine Seillière a revendiqué dès son arrivée. La mondialisation accentue le divorce, masqué par les 35 heures, entre les grandes et les petites entreprises, entre l'opinion, les salariés et les entreprises - comme l'a montré l'affaire Michelin. Alors que tout indique que la droite et la gauche vont rivaliser sur le terrain social lors des prochaines échéances électorales, le patronat et les entreprises ne peuvent rester spectateurs. A eux de penser, avec les syndicats en premier lieu, la modicité sociale.

www.explorado.org

La migration des cigognes noires suivie en direct, des Ardennes à l'Afrique

COMMENT font les cigognes noires, qui ne vivent que de poissons frais, pour traverser le Sahara ? On l'ignore encore, mais c'est pour tenter d'élucider quelques mystères de ce genre qu'une équipe scientifique a décidé de suivre leur migration en ULM. Le site Web Cigognes sans frontières permet aux internautes de faire partie du voyage et de tout savoir sur ces volatiles géants qui, disparus de nos cieux il y a cent cinquante ans, reviennent depuis une dizaine d'années peupler la forêt ardennaise.

A l'origine de cette aventure, une organisation non gouvernementale bruxelloise, Information et diffusion en éducation à l'environnement (IDÉE), qui crée des outils pédagogiques pour sensibiliser les enfants à l'écologie. Après une première expérience réussie en 1998, IDÉE a monté cette année une opération ambitieuse de suivi de la migration d'un petit groupe de cigognes noires munies d'une balise Argos, depuis les Ardennes, qu'elles quittent à l'automne, jus-



qu'elles vont passer l'hiver. Une équipe de scientifiques et de journalistes les accompagne à bord d'un ULM et d'une Jeep, équipés de caméras et de téléphones portables.

Photos et articles sont envoyés sur le site Web pour constituer un journal de bord en temps réel. Le



trajet des animaux est dessiné sur une carte d'Europe et d'Afrique, réactualisée quotidiennement. « *L'an dernier, nous ne savions pas exactement où passaient les cigognes*, explique Etienne Holfé, responsable des projets Internet d'IDÉE. *Cette année, nous pouvons les accompagner, voler à la même al-*

titude, connaître leurs conditions de vol. » Selon Etienne Holfé, cent cinquante écoles vont suivre, grâce à Internet, le parcours des cigognes : « *C'est aussi l'occasion pour l'instituteur d'aborder différents thèmes comme la chasse, la migration, la désertification. Et, grâce à notre forum, nous allons mettre en relation des écoliers belges, luxembourgeois et français avec des enfants africains.* » Le site propose, en outre, différents dossiers sur la vie des cigognes et leur environnement.

Pourquoi avoir choisi, parmi tous les oiseaux migrateurs, la cigogne noire ? « *Pour montrer que tout ne va pas si mal, puisque la population des cigognes noires augmente en Europe de l'Ouest. Une trentaine de couples nichent dans les Ardennes, et quelques individus ont été vus en Bretagne et en Côte-d'Or.* »

Les photos réalisées cette année seront précieusement conservées : le suivi en ULM, très coûteux, ne sera probablement pas renouvelé en l'an 2000.

Sylvie Tanette

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

■

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Plaidoyer pour M. Jaffré

par Alain Rollat

LE PRÉSIDENT démissionnaire d'Elf n'est pas récompensé des efforts qu'il déploie pour se faire plaindre depuis son match perdu contre Total. Invité de Ruth Elkrief, dimanche, sur TF 1, il s'offusquait qu'on lui fasse grief du montant de sa prime de départ volontaire. Il exprimait son « *déchirement* » d'avoir à quitter l'entreprise qu'il avait « *redressée, développée* » et dont la valeur en Bourse avait été, sous sa présidence, « *multipliée par trois* ». Il s'étonnait qu'on lui reproche son portefeuille de stock-options : « *S'il y a un krach boursier, ou si la gestion de l'entreprise après moi devient mauvaise, cet argent, je n'en disposerai jamais...* » Il regrettrait que personne ne se soucie de son avenir professionnel : « *En tant que mandataire social, je n'aurai pas droit aux Assedic. Je chercherai du travail...* » Il se posait en victime d'un certain acharnement médiatique.

Bref, le président démissionnaire d'Elf refusait de confirmer ou de démentir la rumeur selon laquelle le montant de son chèque-vacances forcées serait de l'ordre de 200 à 300 millions de francs, stock-options comprises. Quand Ruth Elkrief lui a posé la question, il la lui a renvoyée : « *Quel Français voudrait que sa famille, ses voisins, connaissent exactement ce qu'il gagne ? Etes-vous prête à indiquer devant moi, et devant la caméra, combien vous gagnez ?* » Ruth Krief n'étant pas prête, c'est un autre patron qui a répliqué à M. Jaffré. Invité de LCI, lundi, le président de Nouvelles frontières, Jacques Maillot, déclarait : « *M. Jaffré devrait se réconcilier avec l'argent. Moi, je n'ai pas honte de dire que je gagne 700 000 francs par an. Ce qui me choque profondément, surtout, c'est que M. Jaffré soit récompensé alors qu'il a échoué.* » Si l'on ajoute à cela le fiel du président

de Démocratie libérale, Alain Madelin, qui voit dans cette affaire « *le résultat du système mafieux français* », on frise l'inquisition.

Qu'il nous soit donc permis de suggérer un arrangement social inspiré de l'enquête consacrée par le magazine « *Argent public* », sur France 2, à la gestion d'un autre joyau du patrimoine national, le château de Versailles, dont le budget prévisionnel pour 1999 (274 millions de francs, hors frais de personnel) équivaut au budget potentiel du président d'Elf menacé d'ingratitude. S'il se trouve, aux Etats-Unis, assez de milliardaires pour subvenir aux menus frais d'entretien de l'héritage de Louis XIV, moyennant déductions fiscales, il suffirait sûrement de déficiler le mécénat, chez nous aussi, pour que le peuple des épargnants sponso-rise M. Jaffré, autre héritier déchu d'une autre monarchie absolue...

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse : Localité :

Code postal : Ville :

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MOP1

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05	
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom :			
Prénom :			
N° rue :			
Code postal : Ville :			
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
Date :			
Signature :			
N° rue :			
Code postal : Ville :			
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
.....

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^F/min)

"Le Monde" (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 **Objet volant** non identifié. **Forum Planète**
23.00 **Train, l'Europe** à grande vitesse. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 **Nulle part ailleurs.** Invités : Donna Summer ; Michael Kors ; Ron Sexsmith ; Alain Chabat ; Tabary ; Laurent Bourgnon. **Canal +**
19.00 **Archimède.** **Arte**
19.00 **Le Grand Journal.** **LCI**
20.50 **Fréquentstar.** Johnny Hallyday. **M 6**
20.55 **Hors série.** De l'autre côté des barreaux. **France 3**
21.05 **Temps présent.** Expédition Robinson. Comme un poisson dans l'eau. **TV 5**
22.20 **100 % 2000.** Rock celtique et corps de roc. **TSR**
22.35 **Le Droit de savoir.** Au nom de la loi : enquête sur les chasseurs de dettes. **TF 1**
22.50 **L'Invité de l'économie.** **LCI**
23.20 **Alors, heureux ?** **France 2**

DOCUMENTAIRES

20.15 **Reportage.** Pilleurs de tombes. **Arte**
20.30 **La DEFA, miroir du cinéma** est-allemand. **Planète**
20.40 **La Vie en face.** La Ballade de Sam. **Arte**

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

20.55 **De l'autre côté des barreaux.** Karin Anska et le réalisateur Jean-Claude Giudicelli se sont intéressés aux surveillants, les « matons ». Ils ont filmé un groupe d'hommes et de femmes, qui n'ont rien à voir avec l'image traditionnelle de cette profession mais qui parlent à la fois de sa difficulté et des problèmes qu'ils rencontrent, en soulignant qu'il s'agit souvent d'un métier non choisi.

MUSIQUE

20.45 Alexandre Soljenitsyne, le retour. **Histoire**
20.45 Vermeer. Lumière, amour, intimité. **Mezzo**
20.50 Burt Lancaster. La volonté de réussir. **Odysée**
21.35 La Bataille de Montecassino. **Planète**
21.35 Thema. Sade. **Arte**
21.45 Emmanuel Berl. (1/5). **Histoire**
22.25 Et si les boss devenaient employés. (1/6). Vacances studieuses. **Planète**
22.30 Danger réel. Tempêtes meurtrières. **13^{ème} RUE**
22.30 L'Europe des pèlerinages. (6/11). Scherpenheuvel. **Odysée**
22.45 Dynastie rouge. (1/3). **Histoire**
23.00 Ladakh, un désert dans le ciel. **Odysée**
23.35 James Brown. Le King de la soul. **Canal Jimmy**
23.45 Nuits de Chine, nuits câlines ? **Histoire**
23.50 Lonely Planet. La Turquie. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

18.00 **Tennis.** Tournoi messieurs de Bâle (Suisse). 1^{er} jour. **Eurosport**
22.00 **Boxe.** Championnat du Commonwealth. Poids moyens. Adrian Dodson (GB) - Alain Bonnamie (Can.). **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Phil Collins. **Paris Première**
22.10 Les Trois Sœurs. Opéra de Eötvös. Mise en scène. Ushio Amagatsu. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Peter Eötvös et Kent Nagano. **Muzzik**
22.45 La Bohème. Opéra de Puccini. Mise en scène. Franco Zeffirelli. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
0.45 Johnny Hallyday. Parc des Princes 1993. **M 6**

TÉLÉFILMS

22.30 La Légende des ténébres. Stuart Gordon. **RTL 9**
23.05 Meurtre à Devil's Glen. Paul Shapiro. **France 3**

SÉRIES

20.40 Code Quantum. Etre ou ne pas être. Chasse à l'homme. **Série Club**
20.50 La Vie à cinq. Face à son destin. **Téva**
21.40 Ally McBeal. It's my Party (v.o.). **Téva**
21.45 That 70's Show. Eric, le roi du hamburger. **Canal Jimmy**
22.35 Les Soprano. Suspicion. **Canal Jimmy**
1.40 Star Trek, Voyager. Phage (v.o.). **Canal Jimmy**
2.25 Star Trek, Deep Space Nine. Seconde peau (v.o.). **Canal Jimmy**

MUSIQUE

21.00 Phil Collins. **Paris Première**
22.10 Les Trois Sœurs. Opéra de Eötvös. Mise en scène. Ushio Amagatsu. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Peter Eötvös et Kent Nagano. **Muzzik**
22.45 La Bohème. Opéra de Puccini. Mise en scène. Franco Zeffirelli. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
0.45 Johnny Hallyday. Parc des Princes 1993. **M 6**

TÉLÉFILMS

22.30 La Légende des ténébres. Stuart Gordon. **RTL 9**
23.05 Meurtre à Devil's Glen. Paul Shapiro. **France 3**

SÉRIES

20.40 Code Quantum. Etre ou ne pas être. Chasse à l'homme. **Série Club**
20.50 La Vie à cinq. Face à son destin. **Téva**
21.40 Ally McBeal. It's my Party (v.o.). **Téva**
21.45 That 70's Show. Eric, le roi du hamburger. **Canal Jimmy**
22.35 Les Soprano. Suspicion. **Canal Jimmy**
1.40 Star Trek, Voyager. Phage (v.o.). **Canal Jimmy**
2.25 Star Trek, Deep Space Nine. Seconde peau (v.o.). **Canal Jimmy**

FILMS

18.50 **Embrasse-moi, je te quitte** ■■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1982, v.o., 100 min) **○**. **Ciné Cinémas 3**
19.45 **Les Aventures d'Arsène Lupin** ■■ Bercy 1997. **Cinéoïtle**
19.50 **Peter Pan** ■■ Hamilton Luske (EU, 1953, 75 min) **○**. **Disney Channel**
20.30 **Los Angeles 2013** ■■ John Carpenter (Etats-Unis, 1996, 100 min) **○**. **Ciné Cinémas 2**
20.40 **Barfly** ■■ Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1987, 110 min) **○**. **RTL 9**
21.00 **Un enfant de Calabre** ■■ Luigi Comencini (France - Italie, 1987, v.o., 110 min) **○**. **Cinéstar 2**
21.30 **Traitement de choc** ■■ Alain Jessu (France, 1972, 85 min) **○**. **Cinéoïtle**
22.10 **Un monde à part** ■■ Chris Menges (GB 1988, 110 min) **○**. **Ciné Cinémas 2**
22.25 **Mazel Tov ou le mariage** ■■ Claude Berri (France, 1968, 90 min) **○**. **Canal + Vert**
22.55 **Domani, domani** ■■ Daniele Luchetti (Italie, 1988, v.o., 90 min) **○**. **Cinéoïtle**
23.55 **Les Tueurs** ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 105 min) **○**. **Ciné Classics**
0.10 **Usual Suspects** ■■ Bryan Singer (Etats-Unis, 1994, 100 min) **○**. **Cinéstar 1**
0.25 **Le Tombeur de ces dames** ■■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, v.o., 90 min) **○**. **Cinéoïtle**
0.45 **Nos funérailles** ■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, 100 min) **○**. **Ciné Cinémas 1**



1.20 **Alice dans les villes** ■■■ Wim Wenders. Avec Lisa Kreuzer, Yella Rottlander (All., 1973, N., v.o., 110 min) **○**. **France 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

19.00 **Etre heureux comme...**
19.05 **Le Bigdil.**
19.55 **L'Air d'en rire.**
19.57 **Clic et net.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.48 **5 millions pour l'An 2000.**
20.50 **Tout doit disparaître** Film. Philippe Muyl. **○**
22.35 **Le Droit de savoir.** Au nom de la loi : enquête sur les chasseurs de dettes.
23.55 **Les Dessous de Palm Beach.** Les ombres du passé. **○**
0.45 **Les Rendez-vous de l'entreprise.**

FRANCE 2

18.25 **Hartley, cœurs à vif** **○**.
19.15 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.25 **Qui est qui.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.55 **Raison et sentiments** Film. Ang Lee. **○**
23.20 **Alors, heureux ?**
0.55 **Journal, Météo.**
1.15 **Ciné-Club.** Cycle Wim Wenders. Alice dans les villes ■■■ Film. Wim Wenders (v.o.). **○**

FRANCE 3

18.13 **Comment ça va aujourd'hui ?**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.48 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
20.05 **Fa Si La.**
20.35 **Tout le sport.**
20.55 **Hors série.** De l'autre côté des barreaux.
22.35 **Météo, Soir 3.**
23.05 **Meurtre à Devil's Glen.** Téléfilm. Paul Shapiro. **○**
0.35 **Libre court.** *Le Champignon de la honte.* Marie-Laure Dougnac. **○**

CANAL +

► **En clair jusqu'à 20.40**
18.20 **Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.40 **Un Indien à New York** Film. John Pasquin. **○**
22.19 **Les Têtes.** Tête de X. **○**
22.20 **Will Hunting** Film. Gus Van Sant (v.o.). **○**
0.25 **Cursus fatal** Film. Dan Rosen (v.o.). **○**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 **Libye, l'énigme** Kadhaï. **Forum Planète**
22.00 **L'art peut-il être** classé X ? **Forum Planète**
23.00 **Vivre avec le cœur** d'un autre. **Forum Planète**

MAGAZINES

13.20 **Le Club.** Pierre Tchernia. **Ciné Classics**
17.00 **Les Lumières du music-hall.** Pierre Vassilou. Pierre Perret. **Paris Première**
18.20 **Nulle part ailleurs.** Invités : David Lachapelle ; Carmen Kaas ; Pink Martini ; Salman Rushdie ; Claire Nadeau. **Canal +**
20.00 **Les Défilés de mode à Paris.** Les collections Prêt-à-porter femmes Printemps-Été 2000. **Paris Première**
20.45 **Les Mercredis de l'Histoire.** La Foi du siècle [1/4] : L'utopie au pouvoir (1917-1928). **Arte**
20.50 **Combien ça coûte ?** Le temps c'est de l'argent. Invités : Annie Cordy ; Adriana et Christian Karembeu. **TF 1**
20.55 **La Marche du siècle.** Droits des femmes : la régression ? **France 3**
21.05 **Au nom de la loi.** Spécial 20^e anniversaire [1/2]. **TV 5**
22.40 **Ça se discute.** Quelle vie pour les femmes de la route. **France 2**
23.30 **Les Dossiers de l'Histoire.** Le Siècle des intellectuels [2/5] : Les années Gide (1918-1938). **France 3**
0.20 **Capital.** La folie multimédia. **M 6**

DOCUMENTAIRES

17.25 **Joanna Lumley,** pèlerinage au Bhoutan. **Planète**
17.35 **Ladakh, un désert** dans le ciel. **Odysée**
17.45 **Roland Barthes.** [4/4]. **Histoire**
17.55 **La Magie du climat.** [4/6]. Danger : météo. **La Cinquième**
18.00 **L'Actors Studio.** Susan Sarandon. **Paris Première**
18.30 **Le Monde des animaux.** Samburu, merveille de la savane. **La Cinquième** [5/13].
19.00 **Connaissance.** Demain les sciences. [1/6]. Le travail automatisé. **Arte**
20.45 **Les Origines de la guerre.** [5/8]. Italie. **Histoire**
20.50 **Croisières de rêve.** **Odysée**
21.25 **Vietnam, 10 000 jours** de guerre. [10/13]. Des paysans au cœur du conflit. **Planète**

MUSIQUE

22.45 Une histoire de la médecine. [4/8]. De l'anatomie à la chirurgie : à corps ouverts. **Histoire**
23.10 **Ombre, encre et cartons,** la Chine s'anime. **Planète**
0.10 **Danger réel.** Tempêtes meurtrières. **13^{ème} RUE**
0.20 **Mémoire vivante.** La Ballade de Billy Brown ou les Images inconnues de la Guerre du Vietnam. [1/3]. Le secret de la guerre. **TSR**
0.30 **La Case de l'Oncle Doc.** Sigmaringen, l'ultime trahison. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

13.55 **Cyclisme.** Championnats du monde sur route : Contre-la-montre Elite messieurs (30,6 km). **TSR - Eurosport**
18.00 **Tennis.** Tournoi messieurs de Bâle. **Eurosport**
20.30 **Basket-ball.** Eurologue mas66cuisine (1^{er} phase, 3^e journée aller, groupe A) : Cholet - Barcelone. **Eurosport**

DANSE

19.25 **Didon et Enée.** Musique de Purcell. Chorégraphie de Mark Morris. Par le Mark Morris Dance Group. **Mezzo**
21.00 **Giselle.** Chorégraphie de Yuri Grigorovich, d'après la chorégraphie originale de Jean Corelli, Jules Perrot et Marius Petipa. Avec l'Orchestre du Théâtre du Bolchoï. **Muzzik**
22.45 **Roméo et Juliette.** Musique de Prokofiev. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Par le ballet Preljocaj. **Mezzo**

MUSIQUE

17.40 **Concerto pour violoncelle.** Musique de Carl Philipp Emmanuel Bach. Avec David Adorján, violoncelle. Par le Bach Collegium de Munich, dir. Christopher Hogwood. **Mezzo**
19.15 **Ernest Ansermet dirige...** l'Orchestre de la Suisse romande. Enregistré en 1966. *Ouverture Manfred*, opus 115, de Robert Schumann. **Muzzik**
19.30 **Chick Corea & Friedrïch Gulda.** Enregistré en juin 1982. **Muzzik**
20.45 **Nitin Sawhney.** Rennes 1999. **Mezzo**
21.45 **Amadou et Mariam.** Rennes 1998. **Mezzo**
21.55 **Motown Live.** **Paris Première**
23.05 **Tribute to Cal Tjader.** Spectrum de Montréal, 1998. **Muzzik**
0.15 **Prokofiev.** *Suite Scythe*, opus 20. Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev. **Mezzo**

THÉÂTRE

18.00 **Le Canard à l'orange.** Pièce de William Douglas Home. Mise en scène de Pierre Mondy et Alain Lionel. **Festival**

TÉLÉFILMS

19.50 **Un nouveau départ** pour la Coccinelle. Robert Peyton Reed. **Disney Channel**
20.30 **J'ai bien l'honneur.** Jacques Rouffio. **Festival**
20.40 **Ultime trahison.** Donald Wrye. **RTL 9**
20.50 **L'Amour en héritage.** Douglas Hickox [4/4]. **Téva**
20.55 **Jours clandestins.** Nikolaus Leytner. **TMC**
22.30 **Kaléidoscope.** Judson Taylor. **RTL 9**
22.35 **Peur bleue.** Stuart Cooper. **○** **M 6**

SÉRIES

17.20 **Cannon.** L'héritage de Cannon. **Série Club**
19.05 **Les Enquêtes** de Remington Steele. Un beau rêve. **13^{ème} RUE**
19.05 **Le Prisonnier.** L'impossible pardon. **Série Club**
19.55 **Deux flics à Miami.** Borrasca. **13^{ème} RUE**
20.00 **That 70's Show.** Eric, le roi du hamburger. **Canal Jimmy**
20.45 **New York District.** L'indifférence tue. Maître et esclaves. **13^{ème} RUE**
20.55 **L'Institut.** Juliette et Roméo. **France 2**
20.55 **Ally McBeal.** Sans les mains ! On ne sait jamais. **M 6**
21.05 **Star Trek, Voyager.** Phage. **Canal Jimmy**
21.40 **Ultime recours.** Paradis pour tous. **Série Club**
21.55 **Star Trek, Deep Space Nine.** Seconde peau. **Canal Jimmy**
22.10 **Cadfael.** Le Moineau du sanctuaire. **Festival**
22.15 **Madame le proviseur.** La Maltresse auxiliaire. **TV 5**
22.30 **Leaving L.A.** Dead Elvis (v.o.). **Série Club**
22.45 **Father Ted.** Speed 3 (v.o.). **Canal Jimmy**
23.15 **Monty Python's Flying Circus.** No Question Asked Religion (v.o.). **Canal Jimmy**
0.40 **Les Soprano.** Suspicion (v.o.). **Canal Jimmy**
2.20 **Friends.** Celui qui bricolait (v.o.). **Canal Jimmy**

MERCREDI 6 OCTOBRE

FRANCE 2

01.20 **Alice dans les villes** ■■■ Le premier des trois films sur l'errance de Wim Wenders (mais son quatrième long-métrage). Tourné en noir et blanc en 1973, il fera connaître ce cinéaste allemand en France ainsi que l'un de ses acteurs fétiches, Rüdiger Vogler. Etape-clé de la modernité cinématographique sur le plan technique, ce film raconte aussi une quête existentielle, qui ouvrira la voie à d'autres auteurs. En v.o.

FRANCE 3

16.25 **La Maison du Maltais** ■■ Pierre Chenal (France, 1938, N., 95 min) **○**. **Festival**
16.27 **Short Cuts, les Américains** ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1992, 186 min) **○**. **Cinéfaz**

FRANCE 2

17.10 **Le Couvent** ■■ Manoel de Oliveira. Avec Catherine Deneuve, John Malkovich (Portugal, 1995, v.o., 85 min) **○**. **Ciné Cinémas 1**
17.40 **Nous irons tous au paradis** ■■ Yves Robert (France, 1977, 115 min) **○**. **Cinéoïtle**
18.20 **Rocambo** ■■ Jacques de Baroncelli (France, 1947, N., 120 min) **○**. **Ciné Classics**
18.22 **Les Vestiges du jour** ■■ James Ivory (Etats-Unis, 1993, 133 min) **○**. **Cinéstar 1**
18.55 **Nos funérailles** ■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) **○**. **Ciné Cinémas 3**
19.35 **Les Hauts de Hurlevent** ■■ Luis Buñuel (Mexique, 1953, N., v.o., 95 min) **○**. **Cinéoïtle**
20.30 **Capitaine Blood** ■■ Michael Curtiz (EU, 1935, N., v.o., 100 min) **○**. **Ciné Classics**
20.30 **Full Metal Jacket** ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1987, 115 min) **○**. **Ciné Cinémas 1**
21.00 **Usual Suspects** ■■ Bryan Singer (EU, 1994, v.o., 105 min) **○**. **Cinéstar 2**
21.25 **Maudite Aphrodite** ■■ Woody Allen (EU, 1995, 95 min) **○**. **RTBF 1**
21.30 **Los Olvidados** ■■ Luis Buñuel (Mexique, 1950, N., v.o., 80 min) **○**. **Cinéoïtle**

FRANCE 3

14.58 **Questions au gouvernement.**
16.05 **Les Minikeux.**
17.40 **C'est pas sorcier.**
18.13 **Comment ça va aujourd'hui ?**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.48 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information, Météo.**
20.05 **Fa Si La.**
20.35 **Tout le sport.**
20.55 **La Marche du siècle.** Droits des femmes : la régression ?
22.55 **Météo, Soir 3.**
23.30 **Les Dossiers de l'Histoire.** Le Siècle des intellectuels [2/5].
0.30 **La Case de l'Oncle Doc.** Sigmaringen, l'ultime trahison.
1.25 **Nocturnales.**

CANAL +

15.35 **Seinfeld** **○**.
16.00 **Total Recall 2070** **○**.
16.45 **L'Evasion parfaite.** Téléfilm. Armand Mastroianni. **○**
 ► **En clair jusqu'à 21.00**
18.20 **Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **The Big Lebowski** Film. Joel Coen. **○**
22.54 **Les Têtes.** Scoop **○**.
23.00 **Souviens-toi... l'été dernier** Film. Jim Gillespie (v.o.). **○**
0.35 **Dormez, je le veux !** Film. Irène Jouanet. **○**

FRANCE 3

0.30 **Sigmaringen, l'ultime trahison** Un documentaire de Rachel Kahn et de Laurent Perrin sur la fin du gouvernement du maréchal Pétain et de son entourage (dont Céline et Rebatet), emmené au château de Hohenzollern, à Sigmaringen (Bade-Wurtemberg). Un film qui fascine, par ses archives et ses témoignages, constamment mis en perspective par les commentaires de l'historien Henri Rousoo.

FILMS

16.25 **La Maison du Maltais** ■■ Pierre Chenal (France, 1938, N., 95 min) **○**. **Festival**
16.27 **Short Cuts, les Américains** ■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1992, 186 min) **○**. **Cinéfaz**
17.10 **Le Couvent** ■■ Manoel de Oliveira. Avec Catherine Deneuve, John Malkovich (Portugal, 1995, v.o., 85 min) **○**. **Ciné Cinémas 1**

Le Conseil d'Etat censure des actes de M^{me} Voynet en faveur de la directive « Habitats »

LES CHASSEURS viennent d'infliger un camouflet cinglant au ministère de l'environnement : ils ont obtenu que le Conseil d'Etat censure plusieurs actes signés par Dominique Voynet en vue d'appliquer la directive européenne « Habitats » du 21 mai 1992. Cette directive – qui s'impose dans le droit français – prévoit la constitution d'un réseau européen écologique de zones spéciales de conservation, dénommé « Natura 2000 ». Les chasseurs redoutent de voir apparaître des « sanctuaires où la chasse serait limitée de façon drastique, voire totalement interdite ». Une association regroupant une cinquantaine de fédérations départementales de chasseurs, baptisée « Coordination nationale natura 2000 », a vu le jour en 1997. A sa tête, Edouard-Alain Bidault, président de la fédération départementale du Maine-et-Loire, et auteur du recours.

La plus haute juridiction administrative a donné raison, lundi 27 septembre, à la Coordination, qui contestait la façon dont M^{me} Voynet a appliqué la directive ; le texte prévoyait notamment que les Etats membres devaient transmettre à la Commission, entre 1992 et 1995, des propositions de sites abritant des espèces ou des

habitats d'intérêt communautaire.

Cette procédure n'a pas été menée à bien dans les temps : Alain Juppé l'avait gelée après avoir constaté une levée de boucliers dans le monde rural. Au lendemain des élections législatives, Dominique Voynet a tenté de rattraper le temps perdu. Elle a adressé aux préfets, le 11 août 1997, une circulaire dans laquelle elle leur demandait d'établir, dans un délai de deux mois, – voire trois semaines, dans les départements alpins et pyrénéens –, une liste de sites « sans problèmes » susceptibles d'être envoyée à la Commission dès l'automne. Pour le Conseil d'Etat, elle a ainsi méconnu les termes d'un décret de mai 1995, qui prévoit que les préfets doivent disposer de quatre mois pour consulter les élus locaux avant d'établir ces listes.

Les chasseurs demandaient donc l'annulation des trois listes (535 sites au total), transmises à Bruxelles. Cette requête posait au Conseil d'Etat de délicates questions de compétence et de recevabilité : elle touchait à une procédure qui fait intervenir à la fois un Etat et une autorité communautaire. Le juge administratif, qui a suivi les conclusions de son commissaire du gouvernement,

Alain Seban, s'est néanmoins donné le droit de l'examiner : il a considéré que la conduite des affaires communautaires n'a rien à voir avec celle des relations internationales et n'est pas susceptible de lui échapper. Il a donc annulé les trois listes. « *Dominique Voynet a commis deux fautes graves, commente Michel Durchon, secrétaire général de la Coordination. Elle a d'abord cru qu'un ministre pouvait contourner les textes réglementaires. Elle a surtout voulu mettre en place une protection des milieux naturels sans y associer étroitement les élus locaux et les populations directement concernées.* »

« MAUVAIS ELÈVE »

Le ministre, qui affirme n'avoir pas encore reçu la décision du Conseil d'Etat, en minimise la portée. « *Cette circulaire avait pour objet de relancer le processus et de fournir un gage de bonne volonté à Bruxelles, rappelle Marie-Odile Guth, à la tête de la direction nature et paysages au ministère. On a largement rectifié le tir depuis. Les 1 029 sites qui ont été proposés à ce jour à Bruxelles ont tous fait l'objet de consultations respectant les termes du décret de 1995, et approuvés par le comité de suivi*

Natura 2 000 », qui regroupe syndicalistes, forestiers, chasseurs et protecteurs de l'environnement.

L'arrêt du conseil d'Etat risque cependant de ne pas améliorer les relations entre le « mauvais élève » français et la Commission, qui a déposé des recours auprès de la cour de justice européenne des communautés européennes, pour « manquement » et « retard » dans l'application de la directive habitats. « *Le nombre de propositions fournies par la France reste largement insuffisant, déplore-t-on à la Commission, et [la France] ne sera pas en mesure de remplir les conditions qu'elle a elle-même votées quand les condamnations de la cour de justice vont tomber.* » La France ne risque pas seulement de devoir payer des amendes « colossales », assure un fonctionnaire européen. « *Elle risque aussi de se retrouver dans une situation dramatique pour l'attribution des fonds structurels européens prévus par Agenda 2000. Il y a de fortes chances que la Commission refuse de se prononcer sur des projets d'investissements qui pourraient contribuer à l'une de ses directives.* »

Alexandre Garcia et Rafaëlle Rivais

Le gouvernement lance une consultation publique sur la législation d'Internet

LE PROJET DE LOI sur la société de l'information annoncé par le premier ministre Lionel Jospin lors de l'université d'été d'Hourtaïn (Gironde), fin août, donne lieu à une consultation publique préalable qui débute le 5 octobre. Le gouvernement publie un document d'orientation intitulé « Une société de l'information pour tous » qui expose sa philosophie actuelle en matière « *d'adaptation du cadre législatif* », à son avis nécessaire pour accompagner le développement d'Internet en France.

L'ambition de ce qu'il était convenu d'appeler la « loi Internet » se trouve ainsi subtilement nuancée. Le document fait la synthèse des propositions de trois ministères, celui de l'économie sous la houlette de Dominique Strauss-Kahn coordonnant ceux de la culture et de la justice. On y trouve plus de grands principes que de réformes précises. Il s'agit ainsi d'« *assurer la liberté des communications en ligne* » ou de « *favoriser l'accès du plus grand nombre aux réseaux* ». Les

mesures concrètes relèvent plus de la suppression des obstacles législatifs que de la création d'un cadre contraignant.

Le gouvernement a choisi de rassembler sous l'étiquette unique d'un projet de loi l'ensemble des aménagements qu'il juge nécessaires et dont la plupart font souvent déjà l'objet de décisions (signature électronique) ou de propositions (amendement Bloch sur la responsabilité des hébergeurs et la déclaration préalable des sites). Certains thèmes assez éloignés du sujet, comme la télévision numérique hertzienne, sont également englobés dans la consultation sur le projet de loi.

Lionel Jospin réclamait la « *mise en place d'un organisme (...) dans un but de concertation et de déontologie* ». Le document ne va guère au-delà de cette définition, refusant à la fois l'auto-régulation sauvage et un encadrement strict, au demeurant inapplicable à Internet. Il propose ainsi de « *s'inspirer de l'expérience du Conseil supérieur*

de la télématique (...) et du Bureau de vérification de la publicité ».

Les dix principales propositions que le gouvernement soumet à une consultation publique pendant les deux prochains mois sur Internet et hors ligne sous la forme de tables rondes avec les différentes associations concernées sont les suivantes :

- liberté de communication sur Internet et simplification de la création de sites ;
- régulation des contenus par un organisme de concertation ;
- adaptation du régime de la propriété intellectuelle. Une proposition de directive sur la brevetabilité des logiciels est en préparation ;
- baisse des tarifs d'accès à Internet ;
- amélioration de la vitesse de connexion ;
- protection des consommateurs dans les transactions électroniques, en particulier lorsqu'elles sont transnationales ;
- reconnaissance de la valeur des documents numériques et de la signature électronique ;

● instauration de la liberté d'utilisation des moyens de cryptologie ;

● lutte contre la piraterie et la criminalité ;

● protection des réseaux vitaux du pays.

La méthode utilisée par le gouvernement pour préparer son projet de loi se veut innovante. Elle cherche à concilier la consultation directe du public et la voie classique de la législation par la représentation nationale. La collaboration de plusieurs ministères veut garantir, à l'intérieur même du gouvernement, une implication forte de l'ensemble des acteurs concernés.

Mais la voie semble étroite entre ce qui peut, surtout à l'étranger, être interprété comme une volonté de l'Etat de garder les rênes d'Internet et le simple agrégat de mesures disparates sous le drapeau politiquement valorisant de la société de l'information.

Michel Alberganti et Enguérand Renault

Les Palestiniens pourront circuler entre Gaza et le sud de la Cisjordanie

LE PRÉSIDENT de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a approuvé lundi 4 octobre l'accord trouvé quelques heures auparavant par les négociateurs palestiniens et israéliens à propos du « passage protégé » devant permettre à la population palestinienne de circuler sans entraves entre la bande de Gaza et le sud de la Cisjordanie. La radio militaire israélienne a précisé que l'accord devait être officiellement signé mardi après-midi et que la route serait aussitôt ouverte à la circulation.

Ce « passage protégé » qui va relier le terminal routier d'Erez, dans la bande de Gaza, à celui de Tarqumiyah, près de Hébron, avait été prévu par les accords du Caire, en 1994, mais il n'avait jamais été mis en œuvre par les Israéliens. Les Palestiniens, victimes de « bouclages » à répétition, avaient, à maintes reprises, demandé l'ouverture de cette route, sans succès.

Evoquée à chaque négociation, l'ouverture du passage avait été enfin fixée au 1^{er} octobre par l'accord de Charm El Cheikh,

conclu le 5 septembre par le président palestinien et le premier ministre israélien, Ehud Barak.

Selon l'accord de lundi, les Palestiniens devront adresser une demande à l'Autorité palestinienne. Une carte magnétique valable un an leur sera ensuite attribuée par un comité de liaison israélo-palestinien. Aucun contrôle ne devrait être affecté sur la route par les Israéliens. Auparavant, la population palestinienne devait demander à Israël une autorisation spéciale, ou bien passer par

l'Egypte ou par la Jordanie. Les négociations sur le trajet d'une seconde route, entre Gaza et le nord de la Cisjordanie, doivent maintenant s'ouvrir. Cette route doit, en principe, être ouverte au plus tard le 5 février 2000.

Pour M. Barak, la formule d'un « passage protégé » n'est pourtant que provisoire. Depuis le début des négociations israélo-palestiniennes, en 1993, M. Barak milite en effet en faveur d'un pont suspendu entre les deux territoires palestiniens.

Les routiers européens manifestent pour la réduction du temps de travail

« **LA FATIGUE TUE.** » A la veille du conseil des ministres européens du transport du 6 octobre, tel est le slogan que la Fédération européenne des travailleurs des transports a retenu pour sa journée d'action du 5 octobre. Celle-ci devait prendre des formes variées selon les pays : cinq minutes de silence en mémoire de ceux qui sont morts sur la route en raison de leur état de fatigue en Finlande, manifestation dans le port de Douvres (Grande-Bretagne) à laquelle devaient participer, pour la première fois, des syndicalistes français, et action aux frontières. Notre correspondant dans les Pyrénées-Atlantiques nous signale que des militants français et espagnols ont mis en

place, vers 7 h 15, un dispositif de ralentissement de la circulation au point-frontière de Biarriou, près d'Hendaye, sur l'autoroute A 63 Paris-Madrid. Selon le syndicat Commission ouvrière d'Euskadi, cette action devait durer jusqu'à midi. Dans le Massif central, des chauffeurs routiers ont mis en place, mardi matin, quatre barrages filtrants autour de Clermont-Ferrand. Routiers allemands et français bloquaient mardi dans la matinée le pont de l'Europe à Kiel et, selon la CFDT, des barrages filtrants étaient installés à Amiens, Brive-la-Gaillarde, Reims et à la frontière franco-belge.

Cette journée d'action entend faire pression sur les ministres pour

qu'ils adoptent une position commune sur une proposition de directive qui leur est soumise. Cette position commune doit comporter les points suivants : une moyenne hebdomadaire de temps de travail de 48 heures et un maximum de 60 heures, pour les salariés comme pour les indépendants et la prise en compte des temps d'attente dans le temps de travail. Enfin, ils souhaitent qu'il n'y ait pas de dérogation aux standards minimums définis.

Ces sujets sont en discussion depuis près de deux ans, mais les partenaires sociaux, sur le point de conclure un accord, ont échoué in

extremis en septembre 1998. Du coup, la Commission a proposé un projet de directive qui reprenait les grandes lignes de l'accord et convenait aux syndicats. Un compromis aurait donc été possible mais certains pays, notamment l'Espagne, veulent retirer les conducteurs indépendants de la directive, ce dont les syndicats et certains Etats, dont la France, ne veulent pas entendre parler. Les syndicats s'opposent également à un autre projet de directive qui permettrait aux camions de circuler le dimanche.

Frédéric Lemaître

Tirage du Monde daté dimanche 3-lundi 4 octobre 1999 : 635 340 exemplaires. 1 3

A tout jamais Buffet

par Pierre Georges

C'ÉTAIT UN PEINTRE qui, paraît-il, détestait les peintres. Et un homme déjà âgé qui détestait la vieillesse. Bernard Buffet s'est donné la mort, finalement d'une manière très samourai. Il était malade, d'une maladie de Parkinson évidemment insupportable à l'homme et au peintre.

Alors, a confié au Figaro son unique marchand Maurice Garnier, il a préparé sa dernière exposition annuelle. Il en a fixé le thème et le titre, la Mort. Il a peint justement la mort. Une mort totalement à sa manière, la grande fauchée à immenses traits noirs et rouges, un squelette en habit de sortie, de gala, trois inévitables corbeaux comme animaux de compagnie ou de voyage. Il a daté en haut à gauche 1999. Il a signé de son immense signature, envahissante, inimitable et narcissique, plein cadre. Et il a tiré sa révérence, comme il avait promis, menacé, décidé en tous cas de le faire.

Triste et belle sortie du plus productif, du plus stakhanoviste des peintres contemporains, 8000 Bernard Buffet totalement, irrévérissiblement Buffet, à tout jamais Buffet, toujours les mêmes et toujours autres, sur-signés, on l'a dit, comme une manière de pléonasme pour un style de toute manière immédiatement identifiable et reproductible à l'infini.

Bernard Buffet faisait en effet du Buffet à la chaîne, style et marque déposés. Il en vécut fort bien, artiste couvert d'or. Et fort mal, peintre contesté pour précisément cette infinie faculté à comme se reprographier toujours. Il fut le plus connu, le plus populaire des peintres français, si, du moins, cette connaissance et cette popularité passent par l'accroche dans d'innombrables foyers français

d'une reproduction, d'une lithographie de Bernard Buffet justement à côté du buffet de famille. Il plaisait de tout l'aspect gratifiant d'une peinture très accessible, très maniérée aussi et tellement appuyée.

La mort d'un artiste ne constitue évidemment pas le moment idéal pour dire vraiment ce qu'on pense de son œuvre, si l'on veut exprimer, non par posture conformiste, mais par simple goût, les plus grandes réserves. Non pas qu'il faille faire procès au défunt d'avoir beaucoup plu et beaucoup contribué à la décoration des intérieurs français. Ce serait stupide. Aussi stupide que de faire à Matisse le reproche de n'avoir pas été un immense peintre au motif que son Nu Bleu aura, au moins autant, peuplé les chambres étudiantes que les clowns ou les Annabel de Buffet ont envahi les salons.

Non simplement ce que l'on veut signifier, en simple amateur, c'est que cette peinture-là présentait, présente deux inconvénients majeurs pour ceux qui n'y sont pas sensibles. Deux inconvénients jumeaux d'ailleurs : le fait, le sentiment, de n'avoir jamais éprouvé aucune véritable émotion devant un tableau de Bernard Buffet. Et le fait, le sentiment, après avoir vu un tableau, puis un autre, de les avoir tous vus, tous identiques, 8000 ou 1000, du pareil au même.

C'est ainsi. Le jugement est très injuste sans doute. Très indécent aussi comme le fait de tirer sur un atelier en deuil. Mais c'est ainsi qu'en spectateur, on a vécu cette peinture : pas d'émotion, pas d'invention, au delà d'un immense savoir-faire. Toutes choses que ceux, et ils sont des millions, qui aiment le peintre et son œuvre peuvent évidemment ne pas partager.

M. Mégret rebaptise son parti

Mouvement national républicain

LE COMITÉ NATIONAL du Mouvement national a approuvé à une large majorité, samedi 2 octobre, à La Baule, la proposition de son président, Bruno Mégret, de rebaptiser le parti Mouvement national républicain, et d'adopter le sigle MNR (*Le Monde* daté dimanche 3-lundi 4 octobre). Il a choisi pour logo une feuille chêne stylisée sur un drapeau français. Une note interne du MNR précise : « *Prendre à son compte le vocable de l'adversaire ne signifie pas que nous y mettions le même contenu.* » La République, a expliqué M. Mégret, « *n'est pas la philosophie des Lumières, le dévoiement des droits de l'homme* », mais « *la recherche du bien commun* ». Elle doit avoir pour cadre, insiste une autre note interne, une France peuplée « *pour l'essentiel de Français de France issus de Français, bref des Gaulois* ». La liberté s'entend par la suppression des lois réprimant le racisme et l'antisémitisme, et la fraternité s'appuie sur la « *préférence nationale* ».

DÉPÊCHES

■ **CONJONCTURE** : le moral des ménages continue de se redresser. Selon l'« indicateur résumé » de l'Insee, publié mardi 5 octobre, le solde entre les opinions optimistes et pessimistes des ménages sur leur situation financière n'était plus négatif que de 6 points en septembre, après -8 en juillet et -10 en mai.

■ **ALLEMAGNE** : le nombre de chômeurs est tombé au-dessous de quatre millions au mois de septembre, a annoncé mardi l'Office fédéral du travail. Le taux de chômage brut passe ainsi à 10,1 %, contre 10,3 % en août. – (AFP)

■ **Des inconnus ont profané le cimetière juif de Berlin-Weissensee**, le plus grand d'Europe, dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 octobre. Les pierres tombales de 103 sépultures ont été retournées. Dans le même temps, des croix gammées ont été peintes sur le mémorial aux déportés de Puelitzbruecke, dans le quartier berlinois de Tiergarten, ainsi que sur le monument à la mémoire de Bertolt Brecht érigé devant le Berliner Ensemble, le théâtre qu'il avait fondé en 1949. – (AFP)

■ **UKRAINE** : une candidate à l'élection présidentielle a été blessée, samedi 2 octobre, par l'explosion d'une grenade lors d'un rassemblement public dans la région de Dniepropetrovsk. Nataïli Vitrenko est – avec le président sortant Leonid Koutchma – l'une des favorites du scrutin du 31 octobre. Un mandat d'arrêt a été lancé contre le collaborateur d'un autre candidat, Olexandre Moroz. – (AFP)

DU BEAU VÊTEMENT A LA SIMPLE RETOUCHE
LEGRAND
Tailleur s/mesure
Depuis 1894
Très grand choix de tissus et de prix
Nouvelle collection Hommes et Dames
27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argentierie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

Le Monde INTERACTIF

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES www.lemonde.fr/aietek

MERCREDI 6 OCTOBRE



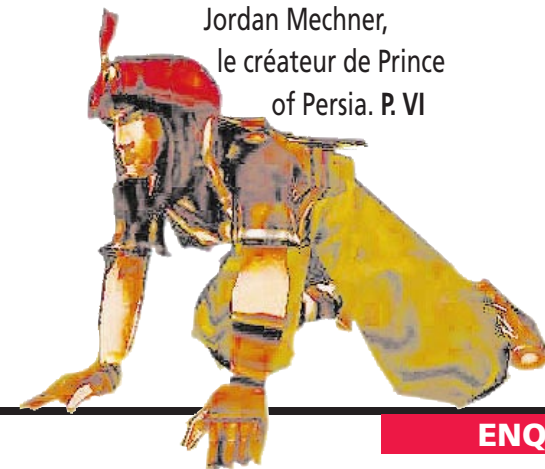
PORTRAIT
Marc Getty, le plus grand collectionneur d'images au monde. P. IV

ENTREPRISES
Avec Windows DNA 2000, Microsoft parie que l'intelligence des ordinateurs de demain se trouvera sur le Réseau. P. VII

2000



MÉTIERS
Hotliners : les entreprises redécouvrent l'importance du conseil personnalisé et de la « relation client ». La fonction de télé-opérateur est ainsi en voie de professionnalisation. P. X



CANAL+
Un entretien avec Jordan Mechner, le créateur de Prince of Persia. P. VI



EMPLOI
8 pages d'annonces classées. P. VIII, IX, XI à XV et XVIII

ENQUÊTE

Photo : faut-il succomber à la tentation numérique ?

CLIC-CLAC
Comment fonctionnent les nouveaux boîtiers ? Qu'apportent-ils de plus ? P. III



FINI les pellicules bloquées dans l'appareil. Terminé les développements coûteux. Aux oubliettes les photos jaunies par le temps ! Tout comme il a conquis l'écriture, la musique ou encore la vidéo, le numérique s'est emparé de la photographie. Appareils, logiciels, imprimantes et même encadrements se sont mis à l'heure du pixel pour une révolution technolo-

gique qui séduit de plus en plus d'amateurs. Plus besoin d'attendre pour voir ses clichés ; plus besoin de payer pour des photos ratées. Avec le numérique, l'image apparaît immédiatement sur l'écran de l'appareil. Un atout qui permet aux utilisateurs de faire le bon choix et de ne garder que les meilleurs instantanés. Ensuite, un simple cordon relié à

un ordinateur, et les photographies se retrouvent stockées sur le disque dur. Des logiciels de plus en plus simples d'utilisation permettent en outre de retoucher les images (recadrage, effacement des imperfections, etc.). Les nostalgiques de l'album photo pourront se consoler en sachant qu'il est toujours possible d'obtenir un tirage papier de ses clichés en se connectant sur les sites Internet de certains laboratoires, ou en leur confiant disquette ou CD-ROM. Du coup, le choix entre le numérique ou l'argentique ne se pose même plus, puisque l'on peut passer facilement de l'un à l'autre et réciproquement.

Une passerelle bien pratique qui permet aux deux modèles de cohabiter. Mais pour combien de temps encore ? Car c'est un fait : les progrès tout à la fois des appareils photographiques et des imprimantes couleur, la baisse des prix, la montée en puissance des PC, le taux d'équipement des ménages en ordinateurs, tout contribue au triomphe inéluctable de l'image numérique.

Ainsi, les nouveaux appareils grand public sont désormais quasiment tous équipés de capteurs à 2 millions de pixels ou plus, seuil généralement fixé par les spécialistes de l'image, et à partir duquel le numérique peut rivaliser avec l'argentique.

Au premier semestre, selon une étude du cabinet GfK publiée en septembre, 68 000 appareils numériques ont été vendus en France, et la barre des 180 000 sera vraisemblablement franchie à la fin de l'année, soit un marché en progression de 133 % par rapport à 1998. On reste certes encore loin des 123 000 reflex et 740 000 compacts écoulés durant le même semestre. Il n'empêche, le pli est pris. Sans, pour le moment, que ce nouveau marché phagocyte l'autre, encore en progression de 7 % en volume au premier semestre (GfK).

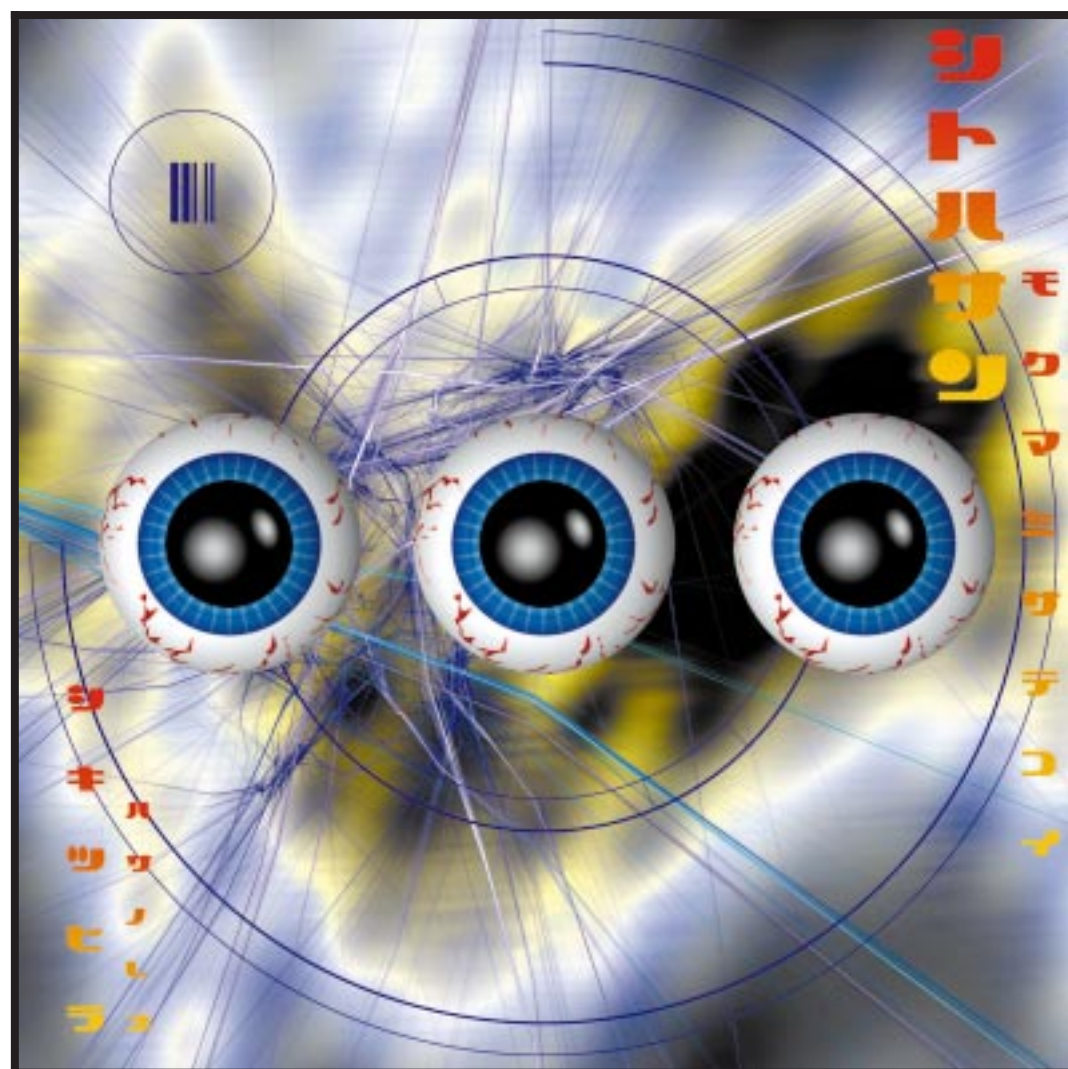
Avec un temps d'avance, la photographie professionnelle a, elle, déjà franchi un pas plus décisif vers le tout-numérique. Corbis et Getty Images, entre autres, ne s'affrontent pas sans raisons à coups d'acquisitions spectaculaires d'agences ou de

banques d'images. Quelque 35 % des livraisons de Fotogram Stone (groupe Getty Images) se font déjà sous forme numérique. Le développement d'Internet ouvre également de nouvelles perspectives aux métiers de l'image. Choix, achat et livraison de photos ne se feront bientôt plus qu'en ligne.

Pour 1999, le groupe Getty Images aura réalisé une cinquantaine de millions de dollars (environ 300 millions de francs) de ventes électroniques. Essentiellement à des professionnels, « mais, dans cinq ans, nous a confié Marc Getty, le chiffre d'affaires grand public aura dépassé celui du secteur professionnel ».

Guillaume Fraissard et Olivier Zilberstein

La résolution augmente, les prix baissent, et un nombre croissant d'adeptes du grain d'argent se convertissent peu à peu au pixel



Olympus prédit la mort du **Caméscope** au profit des **appareils photo** dopés par la possibilité d'enregistrer de courtes séquences **vidéo** couvrant les **besoins** de la majorité du public en matière d'**images animées**

*AOL est accessible de toute la France métropolitaine pour le coût d'une communication téléphonique locale. **Au tarif habituel d'une communication téléphonique. ...En Personne. DNS INET LM 142 198

AOL, n°1 mondial de l'accès à Internet
Un abonnement **en connexion illimitée** à partir de 45 F/mois
Une assistance technique **gratuite**** 7 jours sur 7 de 9h à 22h

AOL est un service de Geotel

AOL - 1, Place Copernic - 92015 Paris la Défense cedex - RCS : Nanterre 426 192 777

Planche-contact

La prochaine génération d'appareils numériques à plus de 2 millions de pixels

Sony DSC-F505E

Le DSC-F505E stocke ses images sur une carte à mémoire Memory Stick 4 Mo (6 photos en haute résolution à peine compressées à 60 photos en résolution minimale). Équipé d'un zoom optique 5x (Carl Zeiss), d'une position macro, d'une bague de mise au point manuelle, d'un micro pour les commentaires, d'une connexion USB...

■ Capteur : 2,1 millions de pixels. 7 000 F (1 070 €).
■ www.sony.com



Kodak DC 290 Zoom

La carte à mémoire Compact Flash 20 Mo du DC 290 peut stocker jusqu'à 220 photos en résolution minimale. Position rafale (20 images par seconde), synchronisation du flash, adaptateur d'objectif en option, paramétrable et programmable en script.

■ Capteur : 2,3 millions de pixels. 7 990 F (1 220 €).
■ www.kodak.com



Olympus Camedia C-2500L

Sa carte SmartMedia 8 Mo stocke jusqu'à 83 vues en résolution minimale et 4 en haute résolution, à peine compressées (il peut recevoir des cartes Compact Flash). Zoom 3x (36-110 mm), mode supermacro (jusqu'à 2 cm du sujet).

■ Capteur : 2,5 millions de pixels. 12 000 F (1 830 €).
■ www.olympus.com



Nikon CoolPix 800

Livré avec un Compact Flash 8 Mo (32 images en mode élémentaire), le CoolPix 800 est doté d'un zoom 2x 38-76 mm, d'une position rafale (30 images par seconde), d'un objectif autofocus à 450 paliers et d'une position macro (jusqu'à 7 cm du sujet).

■ Capteur : 2,1 millions de pixels. 5 690 F (870 €).
■ www.nikon.com



Canon PowerShot S10

Livré avec une carte Compact Flash 8 Mo (24 images) et une série de logiciels de retouche, le PowerShot S10 dispose d'un mode paysage et du mode « nuit » – qui permet de réussir des photos dans des conditions d'éclairage défavorables –, d'un système interne de traitement des images (concernant la numérisation et la compression), d'un zoom optique 2x, d'un objectif autofocus et d'une connexion USB ou série.

■ Capteur : 2,1 millions de pixels. 5 690 F (870 €).
■ www.canon.com



Produits sélectionnés par Agnès Batifoulier

Glossaire

Capteur CCD

Pour Charged Coupled Device, dispositif à transfert de charge. Cette plaque recouverte de millions de cellules photoélectriques est la surface sensible de l'appareil numérique : à chaque point de l'image photographiée, elle fait correspondre une charge électrique codant l'intensité lumineuse de ce point.

Carte à mémoire

Support d'enregistrement amovible comprenant une puce sur laquelle sont stockées les images au lieu de s'inscrire sur un film en Celluloïd. La capacité de la carte, qui se traduit en nombre d'images, est déterminée par la résolution de l'appareil.

Formats

Les clichés doivent être enregistrés selon un format informatique. Les plus courants sont le TIFF (Tagged Image File Format ou format de fichier image étiqueté) – utilisé pour un résultat professionnel – et le JPEG (Joint Photographic Expert Group) – norme de compression des images adoptée par tous les constructeurs, qui réduit la taille des fichiers pour occuper moins d'espace en mémoire.

Résolution

Mesure de la précision de l'image, donnée en nombre de points ou pixels qui se trouvent dans une image. Une résolution de 1600 x 1200 pixels (égale à 1 920 000 pixels) produit une image non compressée de 1,9 Mo.

Zoom

Dispositif optique à l'origine permettant de changer la distance focale d'un objectif d'appareil photo. Il faut distinguer le zoom optique, obtenu en combinant des lentilles, du zoom numérique, qui est calculé par un logiciel.

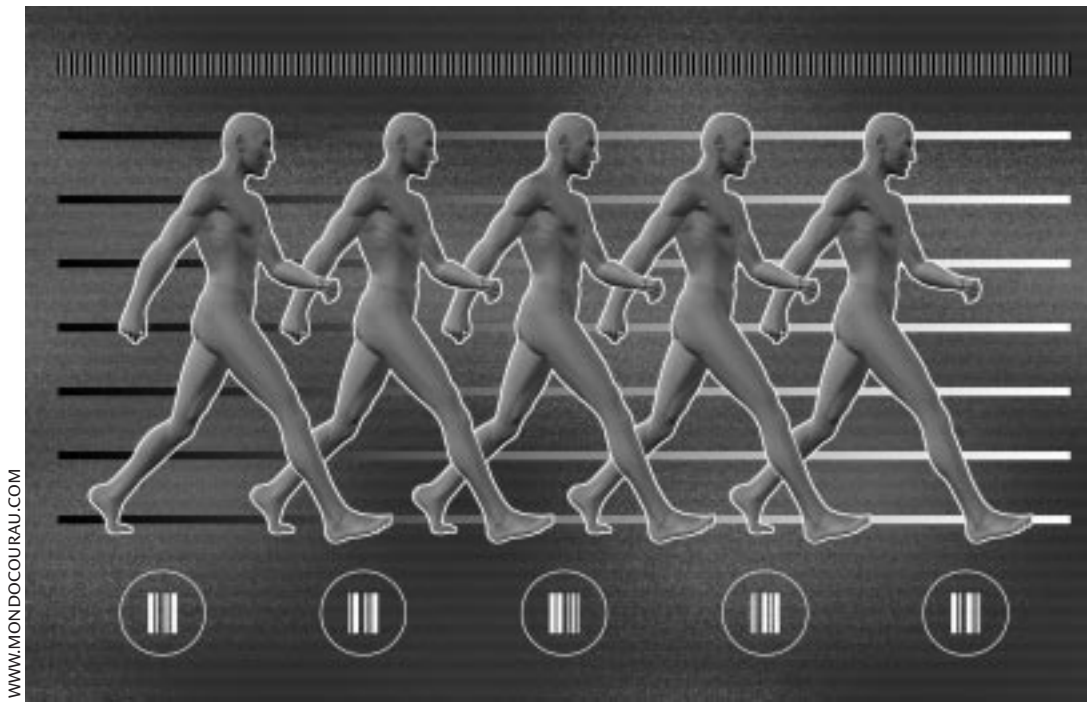
Vers la convergence photo-vidéo

« LES CAMÉSCOPE numériques pourraient disparaître d'ici une dizaine d'années », lance Yusuke (Joe) Kojima, directeur général du département image numérique d'Olympus. « C'est une opinion personnelle... », s'empresse-t-il d'ajouter. Nuance compréhensible de la part d'un haut dirigeant d'entreprise mais savoureuse dans la bouche d'un Japonais... Ces derniers s'interdisent en général de s'exprimer en leur nom. Joe Kojima n'est autre que l'un des principaux artisans de la stratégie d'Olympus dans le numérique. Le fabricant nippon d'appareils photo se présente aujourd'hui comme le numéro un dans ce domaine avec 22 % du marché mondial devant Kodak (16 %), Sony (15 %), Fujifilm (12 %) et Epson (9 %), selon des données fournies par le ministère japonais du commerce et de l'industrie (MITI).

Le dernier modèle d'Olympus, le Camedia C-2500L, affiche le nombre record de 2,5 millions de pixels contre 2,3 millions pour le MX-2700, de Fujifilm, 2,1 millions pour le PhotoPC 800, d'Epson. Comme annoncé par les industriels, le cap des 2 millions de pixels a bien été franchi cette année. Désormais, les appareils photo numériques ne peuvent plus être considérés comme de simples bloc-notes à images destinées à l'affichage sur écran ou à la diffusion sur Internet.

La définition des tirages sur papier photo qu'ils permettent de réaliser rivalise désormais avec celle des films argentiques pour des agrandissements de 10 x 15 cm, c'est-à-dire le format le plus couramment utilisé par le grand public. Mais, lorsque Joe Kojima montre un tirage A4 (21 x 29,7 cm) d'une image de papillon prise avec le C-2500 L, force est de constater que le manque de finesse de la photo n'est pas visible à l'œil nu... Il ne reste donc plus à l'argentique que le domaine du grand format et du poster, qui ne représente plus qu'une partie infime du marché du tirage photographique.

Pourtant, même si le problème de qualité semble quasiment résolu, la photographie numérique n'a pas encore gagné la partie. Le principal obstacle qui l'empêche aujourd'hui de pouvoir prétendre remplacer rapidement le film argentique réside dans le prix de vente des appareils. Le dernier-né d'Olympus sera commercialisé en octobre à 12 000 francs (1 830 €). Le modèle C-920 à 1,3 million de pixels coûte 5 000 francs (760 €). On reste donc très loin des prix des appareils 24 x 36 et, surtout, de leur version jetable. Fin 1998,



Le dilemme du consommateur pourrait prendre fin avec des boîtiers hybrides intégrant des fonctions de Caméscope

les modèles les plus performants sur le marché du grand public ne dépassaient guère les 1,5 million de pixels. Nul doute que l'an 2000 verra des appareils à plus de 3 millions de pixels pour des prix inférieurs à 10 000 francs (1 520 €).

Parallèlement, les Caméscope numériques se développent à marche forcée. Sony a brisé la barrière du prix avec sa gamme Digital 8, qui sacrifie l'encombrement de appareils pour descendre également en dessous du seuil des 10 000 francs. Aujourd'hui, le consommateur se retrouve ainsi devant un choix cornélien : photo ou vidéo ? La balance penche du côté des Caméscope lorsqu'on constate qu'ils peuvent prendre des images fixes récupérables sur ordinateur et imprimables... Une concurrence pour les appareils photo numériques ? « Je ne le pense pas, répond Joe Kojima. Le standard de qualité des Caméscope est lié à celui des téléviseurs et n'a rien de commun avec celui de nos produits », précise-t-il. De fait, les capteurs de Caméscope restent en dessous du million de pixels.

De plus, ils utilisent la technique entrelacée, qui enregistre l'image à l'aide de deux trames, ce qui réduit la qualité des couleurs. Les capteurs des appareils photo numériques, du type progressif, mémorisent la totalité de l'image en une seule fois.

Pourquoi ne pas inverser le raisonnement et intégrer la vidéo dans les appareils photo ? « La quantité de données correspondant au stockage d'images animées est trop importante », rétorque Joe Kojima.

De fait, contrairement aux Caméscope numériques, qui enregistrent la vidéo sur des bandes magnétiques, les appareils photo font appel à des mémoires électroniques de capacité maximale limitée à 32 Mo. Cela ne représente que quelques secondes de vidéo. La situation semble donc bloquée. Les Caméscope font des photos de qualité insuffisante et la vidéo sature la mémoire des appareils photo...

« Nous envisageons d'enregistrer des séquences animées de courte durée », reconnaît toutefois Joe Kojima. Il s'agirait de scènes limitées à 60 ou 90 secondes, selon lui. Sur quel support ? « En l'an 2000, nous commercialiserons un disque magnéto-optique de 2 pouces [5 cm] contenant 730 Mo de données », explique-t-il. Plus petit qu'un MiniDisc, ce nouveau produit fabriqué par Hitachi Maxell se logera dans l'appareil photo. Il pourrait contenir plusieurs minutes de vidéo. Même s'il n'est pas trop coûteux, ce support amovible ne pourrait rivaliser avec les bandes magnétiques d'une heure des Caméscope numériques.

« L'enregistrement de plusieurs heures de vidéo n'a guère d'utilité en dehors des films de jeunes enfants et des souvenirs de voyage », juge Joe Kojima. D'où l'idée de combiner la photographie, « utilisée beaucoup plus souvent », avec de courtes séquences animées. Cette hypothèse explique l'opinion exprimée par l'expert nippon sur la possibilité de disparition des Caméscope... au profit des appareils photo dopés par la vidéo. L'évolution rapide de la technologie risque de bousculer ce scénario idéal.

Le modèle haut de gamme de Sony, le DCR-TRV 900, pourrait bien, en effet, préfigurer un avenir différent. Doté de trois capteurs CCD de 380 000 pixels chacun, l'appareil utilise la technique des capteurs progressifs pour réaliser des images fixes. Il enregistre les photos de 640 x 480 pixels (résolution VGA) directement sur une disquette ou une mémoire électronique additionnelle (Memory Stick). Certes, l'appareil coûte environ 22 000 francs (3 350 €) et les images obtenues sont limitées aux petits formats d'agrandissement.

Nul doute que les Caméscope feront, d'ici peu, des photos de meilleure qualité. Il n'est pas moins certain que les fabricants d'appareils photo numériques se laisseront tenter par la vidéo dans un avenir proche. Les progrès des deux camps laissent peu de doutes sur la convergence finale de la photo et de la vidéo. Reste à savoir lequel des deux appareils accapatera toutes les fonctions d'enregistrement de l'image.

Michel Alberganti

Un subtil compromis entre prix des pixels et qualité d'image

POUR PRÉTENDRE remplacer le film argentique, les appareils photo numériques doivent encore franchir un obstacle important : le coût des capteurs CCD (Charged Coupled Device). Le choix du composant électronique qui remplace la pellicule sensible impose aujourd'hui un subtil compromis entre son prix de revient et la qualité des images qu'il fournit. Plus le capteur CCD est grand, plus il est cher. En effet, les producteurs extraient ces capteurs de lumière de tranches de silicium (wafers) de 6 pouces (15 cm) de diamètre. Pour des raisons économiques, ce diamètre est inférieur aux 20 cm, voire 30 cm, des tranches utilisées pour réaliser les microprocesseurs.

Logiquement, le nombre de capteurs CCD réalisables dans une tranche diminue lorsque sa taille augmente. Mais un autre phénomène vient aggraver le bilan financier de l'opération. Les capteurs, comme tous les composants électroniques, sont terriblement sensibles à la poussière. La moindre impureté les condamne au rebut. Malgré l'extrême propreté qui règne dans les salles dites blanches des usines électroniques, le taux de rejets est loin d'être négligeable. En doublant la taille du capteur, c'est-à-dire en passant d'un tiers

Le coût de fabrication de capteurs performants complique l'équation économique

de pouce (0,83 cm) à deux tiers de pouce (1,66 cm) de diagonale, le taux de rejets est multiplié par quatre. Ce phénomène constitue le principal frein à la course au nombre de pixels que se livrent les fabricants d'appareils photo et de Caméscope numériques.

Un autre paramètre important vient compliquer l'équation

économique. Outre le nombre de pixels, la qualité de la photo numérique dépend de leur taille, en clair de la surface de chaque point de l'image que le capteur enregistre. Plus les pixels sont petits, plus ils seront nombreux dans un capteur de taille donnée. Plus ils seront grands, plus ils recevront de lumière et meilleure sera la fidélité chromatique de la photo. Olympus estime que la limite inférieure se situe aujourd'hui à 3 millièmes de millimètre.

Le capteur de deux tiers de pouce du C-2500L d'Olympus utilise le format 5 millièmes de millimètre, qui lui confère une définition de 2,5 millions de pixels. C'est le choix du fabricant pour son modèle haut de gamme. La comparaison avec le modèle C-920, vendu

plus de deux fois moins cher, est éloquent. Ce dernier dispose d'un capteur de 1/2,7 pouce doté de pixels de 4,15 microns offrant une définition de 1,3 million de points. Olympus estime que le meilleur compromis se situe autour de 4 millièmes de millimètre pour la taille des pixels.

Les capteurs CCD provenant de fondeurs spécialisés, les fabricants d'appareils photo numériques ne peuvent guère se différencier sur ce terrain. De même, les mémoires électroniques, autre facteur de poids dans le prix des appareils, leur échappe également. Olympus, tout comme Nikon, Minolta ou Canon misent sur leur métier d'origine, l'optique, pour améliorer sensiblement la qualité de l'image. Pas question d'utiliser les objectifs des appareils classiques. Les capteurs CCD ne supportent que les rayons parallèles de lumière tandis que les lentilles des optiques traditionnelles provoquent un croisement de ces rayons. Pour l'instant, cet atout parvient à endiguer la concurrence des nouveaux venus à la photo comme Casio ou Epson. Mais Kodak et Fuji figurent en bonne place...

M. Al.

L'Actualité Multimédia sur France Info
tous les samedis dans "Multimédia"
avec Jérôme Colombain

Le numérique sans l'appareil

QUE CEUX qui ne sont pas encore passés à l'appareil numérique ne se lamentent pas trop : les grands laboratoires ont pensé à eux. Depuis quelques années, ils proposent aux clients qui le souhaitent de mettre sur support informatique les clichés réalisés avec un appareil traditionnel ou un APS. Le premier à avoir montré la voie, en France a été Fujifilm, avec un service nommé Fujilabnet, rebaptisé depuis Fujifilmnet : en déposant son film dans l'un des quelque 3 000 points de vente Fuji, il suffit de cocher la case prévue à cet effet. En échange de quoi, l'on reçoit un numéro de code et un identifiant de pellicule, plus un logiciel sur CD-ROM, Fuji Photo Album.

Etape suivante. De chez soi ou au bureau, devant un ordinateur en tout cas, connecté au site de Fujifilm : les codes obtenus précédemment permettent d'accéder à une sorte de planche-contact à l'écran, de télécharger les dites images - une à une ou bien le film complet - et de les envoyer par courrier électronique, de les modifier, de les stocker ou de les classer. L'album, disponible sur le site, peut également être consulté par un tiers disposant d'un code « invité ». Ce service est facturé 59 F (9 €).

Mais cela ne s'arrête pas là. Qui, par exemple, ne se sentirait pas

Les laboratoires proposent de récupérer, sur la Toile ou sur CD-ROM, les images réalisées avec un boîtier traditionnel

une âme de retoucheur d'images peut se contenter, par ce biais, de commander des tirages papier (4,50 F - 0,7 € - le tirage 10 x 15 cm, c'est-à-dire le format classique), des agrandissements, ou des impressions diverses (T-shirts, posters...).

Dans tous les cas, les images haute définition sont conservées au moins un mois sur le serveur de Fujifilm. Mieux ! les membres inscrits se voient attribuer un espace de 100 Mo, où ils peuvent conserver durant un an (renouvelable) leurs meilleurs clichés. Comme une page Web personnelle en quelque sorte, où les personnes dûment pourvues d'un sésame pourront venir apprécier les œuvres. Une banque d'images en somme, et le mot n'est pas de trop : au passage Fuji offre une as-



WWW.MONDODIGITAL.COM

surance tous risques ou presque. Si, par malheur, le film original se trouvait détruit (vol ou incendie) le laboratoire s'engage à effectuer gratuitement un tirage papier photographique 10 x 15 cm de toutes les images stockées dans la banque et présentes sur le serveur à la date du sinistre. A condition toutefois de pouvoir fournir les justificatifs. Passage de l'argentique au numé-

rique, et réciproquement : à l'inverse, les possesseurs d'appareil photo numérique pourront également utiliser ce service pour obtenir des tirages de qualité de leurs clichés. Car, on le sait, le point faible de la photo numérique reste le tirage. Si les imprimantes couleur domestiques ont fait d'énormes progrès en la matière ces dernières années, le résultat

est encore loin d'égaliser celui d'un tirage classique. Ce qui ne doit pas pour autant faire renoncer au numérique et à ses mille possibilités.

Le marché est en pleine mutation, et les laboratoires l'ont compris depuis un bon moment déjà. Outre son service Internet, Fujifilm propose également de récupérer les images numérisées sur CD-ROM, disquette Zip et disquette traditionnelle.

Le 23 septembre, Kodak a présenté son nouveau produit, Kodak Picture CD, service développé en partenariat avec Intel. Le fonctionnement est similaire. Au dépôt de sa pellicule argentique 35 mm ou APS, il suffit de réclamer son Kodak Picture CD. Quatre jours plus tard, on retire ses tirages papier et son CD-ROM facturé 89 F (13,6 €) et contenant les images en haute résolution (1 024 x 1 536 pixels à partir d'une pellicule argentique, 864 x 1 536 à partir d'une pellicule APS) au format JPEG, plus un logiciel de retouche permettant notamment la correction des yeux rouges, rotations, recadrage, ajout de texte et constitution de diaporamas. Tout ce qu'il faut, au total, pour s'adonner aux premières joies de la photographie numérique, sans l'appareil.

www.fujifilm.fr

Lettre à...



Adonis

QUE RESTE-T-IL de vous, que reste-t-il d'une vie ? Rien ou presque : une plaque d'identité en métal, cabossée, portant un numéro matricule, retrouvée quelque part sur le front de la Grande Guerre. Un nom gravé dans le marbre, sur une jolie place de France. Et quoi d'autre ? Une photo, une seule et unique photo. On y voit un visage grave avant l'âge, juvénile cependant, et martial, un uniforme lourd comme l'Histoire. Triste et si banale histoire, d'une existence fauchée en pleine jeunesse. Vous étiez mon arrière-grand-père.

C'est tout ce que je sais de vous. *Nostra culpa*, nous n'avons point trop cultivé le souvenir en famille. A l'âge de raison, on me confia juste, inestimable héritage, cette plaque et cette photo, sans autre explication - y avait-il seulement quelque chose à ajouter ? Comme avec la mission d'y veiller, et la charge implicite de transmettre aux générations suivantes ce singulier patrimoine. Il n'est point d'autre legs, dans de nombreuses maisons, que la fierté d'avoir un ancêtre qui s'est battu pour son pays. En rira qui voudra.

O. Z.

H. Ng.

Comment retrouver un cliché sur la Toile ?

COMMENT retrouver la photo numérique adéquate parmi des millions présentes sur Internet ? La méthode classique est la recherche par indexation. En entrant un mot-clé, Lycos trouve ainsi une liste de liens comportant un nom de fichier d'image (JPG, JPEG, GIF, etc.) proche de ce mot-clé. Ainsi, pour « boat » (bateau), le moteur de Lycos affiche « http://www.supertoaster.com/images/boat.gif » ou encore « http://slakaz.org/boat/boat.jpg ». Il vérifie également les fichiers JPG ou GIF pour afficher leur taille.

Ainsi, en consultant cette liste de liens, l'utilisateur peut déjà faire la différence entre les minuscules vignettes et les images de qualité. Le procédé est assez efficace et permet à l'internaute de trouver en peu de temps son bonheur parmi quelque 18 millions d'images recensées par Lycos. Sur le même principe, AltaVista fouille dans la banque de données

Quand les moteurs de recherche traquent le pixel

de Corbis (1,4 million de fichiers) et affiche les images trouvées sous forme de vignettes.

Plus complexe : la recherche d'images par l'image. Son principe est le suivant : on fournit une image et le moteur cherche des images ressemblantes, soit sur Internet, soit dans une banque de données. Excalibur et Virage sont les rares logiciels de ce type disponibles dans le commerce.

A l'origine, Excalibur avait été développé pour la police américaine afin de l'aider à identifier des criminels. Cette dernière possède, dans ses fichiers, le portrait anthropométrique du criminel ; elle met la main sur des

photos récentes d'une personne ressemblant au suspect ; sur chaque image, Excalibur analyse les pixels d'une partie bien définie du visage, entre le menton et les yeux, et effectue une comparaison pixel par pixel ; la personne recherchée est identifiée, même si elle est déguisée ou porte une moustache ou des lunettes. Ce logiciel est, paraît-il, très efficace et a permis à la police américaine de capturer des centaines de criminels. CNN, par exemple, utilise ce genre de moteur pour retrouver des images de personnalités parmi ses archives.

La recherche d'images par l'image permet aussi aux agences de presse d'identifier une personne. Le documentaliste possède la photo d'un inconnu et la soumet à Excalibur, qui retrouve alors dans la base de données d'autres documents qui permettent éventuellement d'identifier l'inconnu. Inconvénient de ces moteurs : ils sont très chers et, pour l'instant,

très lents. « Il y a plus de 700 000 photos sur notre site Web. Imaginez le temps de réponse s'il fallait les comparer pixel par pixel ! », confie un responsable de l'agence d'images Sygma. Si vous voulez une photo de Boris Eltsine, c'est plus rapide et aussi simple de taper « Eltsine » et de voir ce qui s'affiche que de prendre un portrait d'Eltsine et de demander tous les équivalents... »

Pour accélérer ce type de recherche, les industriels et chercheurs envisagent d'adopter une description standardisée des divers types d'information multimédias, de la photo numérique à la vidéo. Baptisée MPEG-7, cette norme est en cours d'élaboration.

www.fr.lycos.de
image.altavista.
www.excalib.com

LES NOUVEAUX MODÈLES DÉVOIENT LEURS ATOUTS

La nouvelle génération d'appareils photo numériques offre une haute résolution d'image avec des fonctionnalités qui associent éléments de photographie traditionnelle (zoom 3x, flash...) et numérique (écran à cristaux liquides, carte à mémoire stockant de nombreux clichés, sortie vidéo et informatique). Ergonomie et design sont revus, à l'exemple du Fujifilm FX-1700 Z, qui sortira courant novembre.

SANS MICRO-ORDINATEUR

L'utilisateur corrige ses images, les transforme (encadrement, couleur, sépia...), les visualise sur un téléviseur ou sur un appareil vidéo (magnétoscope, Caméscope) et les tire sur une imprimante équipée d'un lecteur de carte à mémoire SmartMedia.

Correction image Connexion télévision Connexion vidéo Service MiniLab

AVEC UN MICRO-ORDINATEUR

Les photos sont transférées sur le disque dur de l'ordinateur par l'intermédiaire d'un câble. L'utilisateur effectue ses retouches à l'écran avec des logiciels spécialisés et les tire sur une imprimante, les archive ou les envoie par Internet.

Service MiniLab (par Internet) Retouche photos avec des logiciels spécialisés Archivage Imprimante Envoi par Internet

FONCTIONNALITÉS

Le capteur 1,5 million de pixels, l'objectif Fujinon avec zoom optique 3x (l'équivalent d'un zoom optique 38-114 mm) et l'obturateur électronique à vitesse variable permettent de faire des photos détaillées au format 13 x 18 cm

- Témoin du retardateur
- Fenêtre du viseur
- Objectif Fujinon
- Zoom optique 3x
- Viseur optique
- Déclencheur
- Panneau d'information interne
- Molette de sélection
- Bouton de fonction
- Écran à cristaux liquides
- Carte SmartMedia
- Sorties

LES « PLUS »

- Boîtier élégant en alliage d'aluminium
- Petit (7,9 x 9,75 cm), peu épais (3,34 cm) et léger (260 g avec batterie)
- Bon rapport qualité/prix (4 490 F, 685 €).

LES « MOINS »

- Pas de port USB (mais, en option, un lecteur de carte SmartMedia SM-R1 avec connexion USB)
- Prix élevé de la carte SmartMedia 32 Mo, vendue en supplément (990 F, 157 €).

DOCUMENTATION : AGNÈS BATHOUILLER-INFOGRAPHIE WWW.AGNESBATHOUILLER.COM

J'en pris donc le plus grand soin. Las ! Comment lutter contre l'irréparable ? Inéluctablement, la photo jaunissait, s'écornait, s'effaçait, et avec elle votre souvenir s'étiolait. Qu'y pouvais-je ? Sinon me lamenter, avec Roland Barthes, dans sa *Chambre claire* : « Je ne puis transformer la photo qu'en déchet : ou le tiroir ou la corbeille. Non seulement elle a communément le sort du papier (périssable), mais, même si elle est fixée sur des supports plus durs, elle n'en est pas moins mortelle : comme un organisme vivant, elle naît à même les grains d'argent qui germent, elle s'épanouit un moment, puis vieillit. Attaquée par la lumière, l'humidité, elle pâlit, s'étend, disparaît ; il n'y a plus qu'à la jeter. »

Une seconde disparition vous guettait, en somme. Et, si l'on y songe : combien de témoignages exclusifs que nous fûmes ainsi promis à l'inexorable ? D'instantanés précieux, de visages chéris voués à l'oubli éternel, d'éclatants sourires tournant peu à peu au rictus ? Puis à la grimace. Puis au néant. Combien d'amours définitivement gommés ou déchirés ? A quoi bon la photographie, si elle ne peut nous tenir de promesses à peine moins périssables que l'existence elle-même ?

Le temps s'appropriait donc à achever sa sale besogne sur tout ce qu'il me restait de vous, cher aïeul. Quand vint l'ère du numérique, et de la photo du même nom. De la photographie, toujours, oui, mais inaltérable ! Et mieux encore : en quelques manipulations, qui vous sembleraient bien savantes, je reconstituai l'image estompée de votre jeunesse, redonnai sa lumière noire à votre regard, un peu de fraîcheur à votre vareuse de soldat. Et songez, grand-père, que, dans mille ans et plus, vous n'aurez pas pris une ride ! Pas plus que ces jeunes gens d'aujourd'hui qui posent devant les objectifs numériques, sur fond d'Europe réconciliée - ce qui vous étonnerait tout autant.

Alors oui, c'est vrai, je ne sais pas grand-chose de vous, il ne me reste pas grand-chose de vous. Mais ce peu-là, Adonis, je te le promets, n'est pas près de s'effacer.

Je t'embrasse très fort, grand-père Adonis.
Ad vitam aeternam.

Olivier Zilbertin

le.top.des.réseaux

Le meilleur des ressources iconographiques sur le Web



TENDANCE FLOUJE

www.chez.com/tf

En 1997, Tendance floue, un collectif de dix photographes, mettait en place une structure de diffusion d'archives photographiques via Internet. Le monde du travail, l'éducation, le social, la ville, la santé... tous les thèmes de la vie quotidienne sont abordés. Le résultat de leur travail offre une idée intéressante des perspectives artistiques que peut ouvrir la photographie numérique.

www.corbisimages.com

Créé par le PDG de Microsoft, Bill Gates, Corbis Images a récemment racheté l'agence photographique Sygma. Plus de 1,4 million de photographies y sont disponibles, dont 28 000 sont libres de droits.

www.spacephotos.com

Images inédites de l'éclipse de Soleil du 11 août, de la mission Apollo 11 sur la Lune, des différentes planètes du système solaire ou encore des grandes stations orbitales, cette photothèque astronomique et spatiale en ligne contient plus de 20 000 clichés en format numérique. En outre, les internautes peuvent commander des reproductions d'images de la NASA, de l'ESA ou des grands télescopes répartis sur l'ensemble du globe terrestre.



NASA / GALAXY CONTACT

biodidac.bio.uottawa.ca

Afin de favoriser l'enseignement de la biologie, l'université canadienne d'Ottawa a créé une banque d'images numériques. De la botanique à la zoologie, plusieurs milliers d'images peuvent être téléchargées gratuitement depuis le site. Chaque internaute est invité à enrichir la base de données en envoyant ses contributions. Un usage collectif de la photographie ouvert par la numérisation.

Un choix de Stéphane Mandard

Pleins fards

Une sélection de logiciels pour retoucher ses clichés

Photoshop

L'outil indispensable des professionnels du graphisme règne sans partage dans le milieu de l'édition et de la presse, offre toutes les fonctions nécessaires à la retouche d'images : gomme, pinceau, lasso et baguette magique, gestion des calques, séparation des couleurs, annulations multiples... Ces possibilités deviennent illimitées avec l'ajout de plug-in, des modules d'extension intégrant des centaines de filtres à effets spéciaux (transparence, brouillard, reflet et ombre, GIF animé, effets 3D, etc.). Mais l'usage des outils sophistiqués de ce logiciel exige une excellente maîtrise de la retouche d'images.

■ Adobe, 6 000 F (915 €).

PhotoDeluxe

PhotoDeluxe est une version allégée de Photoshop destinée aux néophytes : il comprend une palette complète d'outils pour la retouche numérique, comme le recadrage, la correction des yeux rouges ou le contour progressif pour l'intégration d'un objet dans une image. Il offre également la fonction panorama, qui permet d'assembler plusieurs clichés afin de recréer une vue à 180°.

■ Adobe, 400 F (61 €, mais souvent offert avec les appareils photo numériques).

Paint Shop Pro

A l'origine, Paint Shop Pro était un shareware proposé en ligne, mais au fil des versions, il est devenu un véritable outil professionnel, comportant toutes les fonctions de retouche : gestion des calques, séparation des couleurs, annulations multiples... En outre, Paint Shop Pro est compatible avec la plupart des plug-in de Photoshop et reconnaît le format PSD des fichiers de Photoshop.

■ Jasc, 900 F (137 €).

Picture It

Le produit grand public de Microsoft a été conçu pour les débutants : son interface est conviviale, et son utilisation se résume à des clics de souris. Des instructions très claires guident l'utilisateur à chaque mouvement de retouche, rotation ou découpage de l'image. Quelques effets spéciaux comme la transparence sont disponibles. Picture It privilégie l'efficacité au détriment de la créativité, aucun réglage manuel des effets spéciaux n'étant proposé. La fonction annulation, qui permet d'annuler un clic malencontreux, fait également défaut.

■ Microsoft, livré avec la palette d'utilitaires Microsoft Plus 98 I, 400 F (61 €).

Produits sélectionnés par Hai Nguyen

Marc Getty, homme d'images

Rencontre avec le patron de la plus grande agence photographique du monde

social est basé à Seattle, n'en demeure pas moins une entreprise américaine.

Né à Rome, élevé à Sienne, Marc Getty se veut, lui, imprégné de culture européenne. Et se fait plus disert, dès qu'il s'agit d'évoquer le Palio, cette course de chevaux sur la piazza del Campo, qui met deux fois l'an les dix-sept

contrade de Sienne en transe. Mais, avant tout, Marc Getty, trente-neuf ans, est un homme d'affaires. Il concède volontiers être venu à la photographie par hasard, avoir jeté son dévolu sur ce secteur pour « son fort potentiel de croissance, et son potentiel technologique inexploité ». Un univers en pleine mutation, où tout se construit désormais à coups de millions de dollars, de rachat et de concentrations.

Corbis, la société de Bill Gates, qui rachète Sygma, Getty qui s'intéresse un temps à Gamma et acquiert Image Bank. « Mais, précise Marc Getty, cette phase d'acquisitions ne durera qu'un temps. Car, demain, on produira plus d'images en une journée que tout ce qui existe aujourd'hui. » Où l'activité se déplace

vers la numérisation et l'échange en ligne. Getty Images dispose déjà d'un stock de 1,2 million de photos numériques, dont 80 000 disponibles sur Internet, via Photodisc, Tony-Stone Images et Art.com. Où il est bien difficile au bout du compte de définir ce métier.

Agence de photos, banque d'images, ou société Internet ? « Nous sommes un agglomérat de toutes ces activités », répond Marc Getty, qui s'inquiète peu, pour l'heure, de l'appétit de Corbis. « Un concurrent potentiel que l'on observe, note-t-il. Et qui nous inquiétera sûrement plus le jour où Bill Gates s'y intéressera réellement. Pour l'instant, il a bien d'autres choses à faire. »

O. Z.

Collection

LE 22 SEPTEMBRE, Getty Images a annoncé la conclusion d'un accord en vue de racheter The Image Bank au groupe Kodak. La transaction devrait être finalisée en décembre, pour un montant de 183 millions de dollars (174 millions d'euros, 1,14 milliard de francs). Elle sera financée en partie par l'émission d'environ cinq millions d'actions Getty Images. Image Bank rejoindra ainsi un groupe qui a fusionné cet été ses sept filiales : art.com (vente de posters et d'encadrements), Allsport (photographie sportive), Energy Film Library (vente de rushes de films), Hulton Getty (une des plus grandes collections privées d'images d'archives), Liaison Agency (agence américaine de photojournalisme), PhotoDisc (leader mondial de la photographie numérique libre de droits) et Tonystone Images (photothèque).

PATRICK MESSINAMETIS



Comment protéger l'auteur d'une photo à l'heure d'Internet ?

L'avènement du numérique complique considérablement la protection des droits des photographes

qualité de l'image et n'est pas visible à l'œil. Seul un logiciel spécifique permet, en cas de litige, de prouver la bonne foi de l'auteur et de déchiffrer ce filigrane.

Des sociétés comme l'Agence France-Presse ou encore la BBC utilisent cette technologie du filigrane numérique (watermark). Inconvénient : elle n'empêche absolument pas un internaute de pirater la photo et de la diffuser où bon lui semble et, surtout, le marquage peut être désactivé si l'on recrée un nouveau fichier numérique à partir d'une copie d'écran de cette image.

La seconde technique consiste à procéder à un dépôt légal de son œuvre afin d'être couvert en cas de problème. Face à la multiplication

de ce genre de délit, une nouvelle forme de recours s'imposait : la société française Protacréa propose depuis mai un service de certification des créations en ligne. Grâce à une enveloppe numérique contenant la date de création de l'œuvre, le nom de l'auteur et la copie numérique, Protacréa joue le rôle de tiers indépendant de stockage et d'archivage des documents. En cas de recours d'un auteur, la société couvre à hauteur de 20 000 F (3 050 €) les frais de justice de l'action en référé. Plus de 5 000 œuvres ont déjà été enregistrées sur les disques durs - protégés - de Protacréa.

Reste que ces technologies ne peuvent à elles seules garantir aux photographes le respect de leurs droits d'auteurs. « Le marquage peut être une solution, mais nous ne nous faisons pas trop d'illusions, confie ainsi Christian Ducasse de l'Association nationale des journalistes, reporters photographes et cinéastes (ANJRPC). Mettre une ceinture de chasteté aux photos ne sert pas à grand-chose. Ce qu'il faut, c'est instaurer un respect des règles en vigueur. » A l'origine de cette prise de position, le flou juridique qui entoure l'utilisation des photo-

graphes sur Internet. Les photographes redoutent notamment la tentation, de la part des éditeurs, d'obtenir la cession de droits globaux, une fois pour toutes et pour tous supports.

Une pratique pour l'instant illégale en France mais en vigueur aux États-Unis. « Nous en appelons donc à la responsabilisation des éditeurs. Notre logique est de dire que les éditions électroniques sont des utilisations nouvelles et qu'elles nécessitent une autorisation et imitent un droit à une rémunération », précise encore Christian Ducasse.

Depuis le mois de janvier, et sur le modèle de la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), s'est ainsi créée une Société des auteurs d'images qui fonctionne comme un outil de gestion collective des droits des auteurs, incluant les supports multimédias. Une initiative qui pourrait permettre, à terme, de clarifier les relations entre les photographes et la sphère du tout-numérique.

G. F.

■ Lire aussi, page VII, la chronique « A bon droit ».

Un pôle informatique européen ?
à 1h30 de Paris, vous connaissez ?
www.anjou.org [L'Anjou tisse sa toile]

Profil

Les structures intégrées aux entreprises

Club-Internet

Club-Internet dispense un mois d'enseignement pratique et théorique (connaissance des systèmes d'exploitation, des techniques réseau et des protocoles) sanctionné par un examen final. La sélection d'entrée est assez relevée.

■ www.club-internet.fr
■ Tél. : 01-55-45-45-00.

Cap Gemini

Cap Gemini propose régulièrement des stages de formation à la micro-informatique et à la gestion du stress à ses techniciens hot line.

■ www.capgemini.fr
■ Tél. : 01-41-26-51-00.

Les écoles spécialisées

L'École de formation aux métiers des centres d'appel

Formation dispensée en alternance sur un an. Parmi les cours, une formation à la relation client, à l'entretien téléphonique, à la recherche et au traitement de l'information, ou encore à l'utilisation des nouvelles technologies de communication. En janvier 2000, le centre de formation compte ouvrir une section Web opérateur.

■ [SupMediaCom. 93, rue du Hocquet, Amiens \(Somme\)](http://SupMediaCom.93.rue.du.Hocquet.Amiens.Somme).
■ Tél. : 03-22-82-23-21.

Sur la Toile

■ www.help.com : « La réponse à tous vos problèmes technologiques », affiche crânement ce sous-site de CNet. Les trucs et astuces recensés sur ce site d'aide en ligne sont classés en six catégories : problèmes matériels, problèmes logiciels, jeux, Internet, construction de page Web et électronique grand public.

■ www.howstuffworks.com : de quoi se forger une solide culture technique. On y explique clairement comment fonctionne une page Web ou un CGI-script, mais aussi une voiture, une carie, le bogu de l'an 2000 ou le sommeil.

■ www.techweb.com/encyclopedia : l'encyclopédie technique de CMP revendique 13 000 entrées dans son dictionnaire de termes et de concepts, tous reliés les un aux autres par hypertexte.

Agenda

Les rendez-vous de l'emploi et des nouvelles technologies

Du 8 au 10 octobre

Forum des métiers mer, eau, environnement
Salon d'information sur les métiers de la mer.

■ [Institut océanographique, Paris-5](http://Institut.oceanographique.Paris-5).
■ Renseignements : 01-44-32-10-90.

Du 10 au 17 octobre

Telecom 99 + Interactive 99

Forum mondial consacré aux télécommunications.

■ [Palexpo, Genève \(Suisse\)](http://Palexpo.Geneve.Suisse).
■ ext-www-proxy.itu.ch/TELECOM/wt99/

Du 11 au 13 octobre

Technomag 99

Salon sur le commerce électronique.

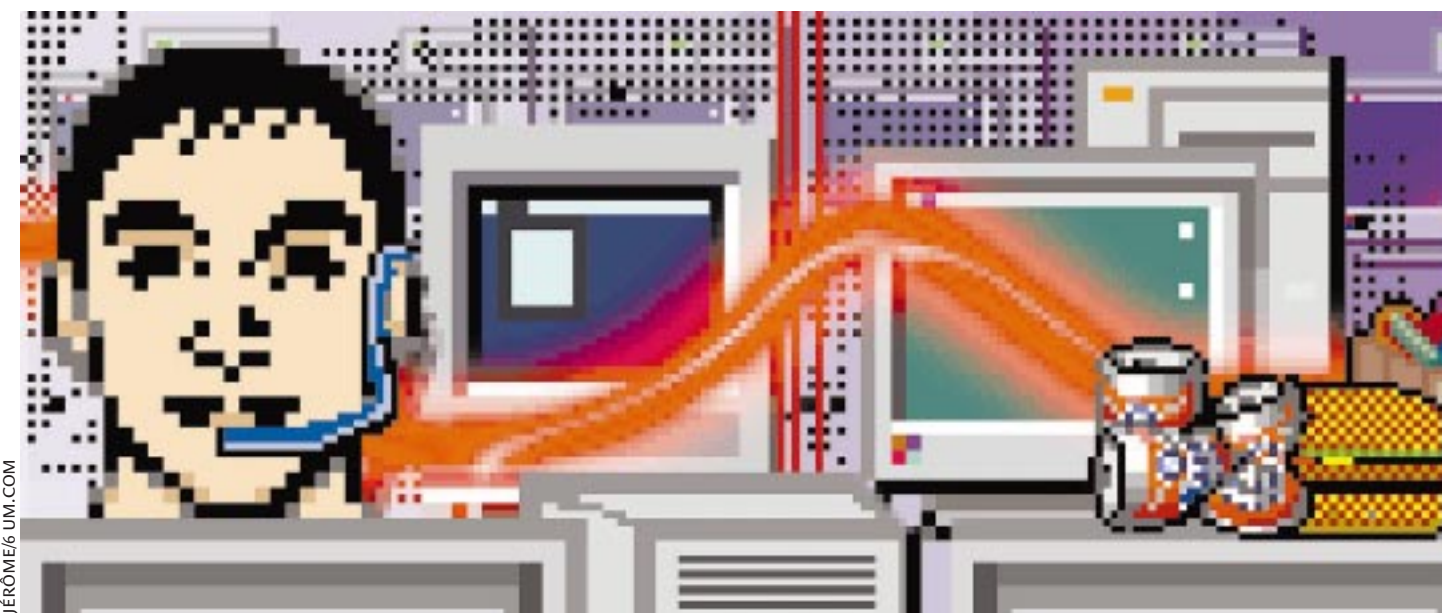
■ [Paris-expo, porte de Versailles \(Paris\)](http://Paris-expo, porte de Versailles (Paris)).
■ Renseignements: 01-49-68-52-23.

Du 12 au 14 octobre

TEC 99

Salon sur les technologies innovantes de l'optique, l'astrophysique et l'industrie.

■ [Alpexpo, Grenoble \(Isère\)](http://Alpexpo, Grenoble (Isère)).
■ www.grenoble.cci.fr/TEC



Les entreprises fidélisent leurs clients en les gardant en ligne

QUEL EST le premier patriote d'une entreprise, sinon sa clientèle ? Dans un environnement économique où la concurrence est exacerbée, ce que l'on nomme désormais la « relation client » est devenu un enjeu stratégique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le marché mondial du CRM (*customer relationship management*, c'est-à-dire la maîtrise de la relation avec la clientèle) devrait passer de 2 milliards de dollars (1,9 milliard d'euros, 12,5 milliards de francs) en 1999 à 5 milliards en 2002, soit une progression de près de 45 % par an ! Dans la bouche des directeurs de marketing, le même refrain lancinant : « Fidéliser ». Autrement dit : courtiser pour mieux garder des acheteurs sans cesse sollicités et toujours plus versatiles. Suivant une stratégie éprouvée : personnaliser, autant que faire se peut, la relation avec le client.

« Les entreprises cherchent à se rapprocher de leurs clients, pour recréer la proximité et l'intimité que l'on trouve chez le petit commerçant du coin de la rue », analyse Pierre Wemel, responsable de la ligne de service chargé de la relation client au sein d'IBM Global Services. Or comment personnaliser une relation avec les clients quand on les compte par milliers ? La réponse tient en deux mots d'anglais : *hot line*, le fil rouge. Banques, assurances, sociétés de vente par correspondance... rares sont aujourd'hui les entreprises qui ne possèdent pas un tel service d'assistance téléphonique, chargé de répondre aux attentes diverses et variées de leur clientèle.

Chez Club-Internet, l'un des principaux prestataires d'accès à Internet français, la hot line est considérée par ses dirigeants comme un « argument commercial de première importance ».

Profession : hot liner Avec l'assistance téléphonique, les grandes firmes redécouvrent les vertus du conseil personnalisé

« Contrairement aux fournisseurs d'accès à Internet gratuits, qui facturent au prix fort ce service, quand ils le possèdent, notre hot line est gratuite », commente Norberto Courcy, le responsable de la hot line de Club-Internet. Mais la fidélité des clients ne tient souvent qu'à un fil. « Dans les entreprises de même métier, c'est la relation à la clientèle qui fait la différence, argue Pierre Wemel. Si un consommateur a une mauvaise im-

pression, s'il n'est pas pris en compte, il se fatigue vite. » A Club-Internet, pas de répondeur automatique. Sept jours sur sept, 180 opérateurs (contre seulement une centaine en 1998) gèrent quotidiennement 3 000 appels pour résoudre ici un problème de connexion, là une panne d'accès au serveur.

Standardistes améliorés, les hot liners ? Christian Miclot, directeur de l'unité d'infogérance micro-informatique de Cap Gemini, résume cette étiquette qui colle au métier de télé-opérateur. « Les hot liners ne sont pas des tâcherons anonymes qui déroulent une procédure affichée sur leur écran, ce sont des techniciens capables de démêler à distance les soucis que peuvent rencontrer les utilisateurs de PC avec leur machine. Par leur contact direct avec les clients, ils sont la vitrine de l'entreprise », assure-t-il.

Reste que la hot line cache des conditions de travail différentes et que l'image de centaines de télé-

opérateurs entassés sur un gigantesque plateau et répondant à la chaîne aux incessants coups de téléphone sous la même non-identité de M. Martin ou M. Dupond n'appartient pas encore au passé. Longtemps considérée comme un petit job pour étudiants en mal d'argent, la fonction de télé-opérateur est pourtant en voie de professionnalisation. A Amiens, Matra Nortel Communication a créé l'école SupMediaCom pour former des professionnels aux métiers des centres d'appel. Résultat, depuis avril 1998, 500 télé-opérateurs ont été formés et douze entreprises, parmi lesquelles France Télécom, Coriolis ou la Caisse d'épargne, ont installé leur centre d'appel dans la capitale picarde.

« Avec le développement des nouvelles technologies et le couplage informatique-téléphonie, les télé-opérateurs doivent non seulement connaître les techniques de l'entretien téléphonique, mais également maîtriser l'informatique et Internet », explique Hélène Houde, directrice de la formation à SupMediaCom, qui ouvrira en janvier 2000 une section web-opérateur. Du métier de télé-opérateur à celui de web-opérateur, il n'y a qu'un pas que le cabinet de conseil De Viris s'approprie à franchir. Persuadé que l'avenir de la relation client passe par Internet, le cabinet inaugurerà, à la mi-novembre, le premier Webmastering Center, une structure calquée sur les centres d'appel et adaptée au marketing sur Internet. Gestionnaires de courrier électronique, animateurs de chats (bavardage en ligne) et de forums, veilleurs en ligne... voilà à quoi devraient ressembler les hot liners du XXI^e siècle.

St. M.

Le curriculum vitae idéal

- **Age** : entre 20 et 30 ans.
- **Formation** : bac + 2. DUT ou BTS informatique et commercial recommandés. La plupart des entreprises assurent la formation en interne. A noter néanmoins l'existence d'une école de formation aux métiers des centres d'appel (SupMediaCom à Amiens).
- **Savoir-faire** : sens du service et de la relation commerciale. Pratique de la communication téléphonique et d'Internet.
- **Compétences techniques** : maîtriser plusieurs systèmes d'exploitation (Windows 95, Windows 98, Windows NT, Mac OS) et avoir une bonne connaissance de la micro-informatique en général.
- **Aptitudes comportementales** : disponibilité, capacité à gérer des situations d'urgence et le stress.
- **Langues** : anglais obligatoire et connaissances d'une deuxième, voire troisième, langue étrangère appréciée.
- **Salaire** : de 10 000 F (1 525 €) en début de carrière à 12 500 F (1 905 €) après quelques années d'expérience.
- **Perspectives de carrière** : évolution possible vers l'administration de réseau et des postes d'encadrement ou de management.

Jean-Michel au secours des noyés de l'informatique

JEAN-MICHEL passe sa vie au téléphone. En une journée, il peut décrocher le combiné jusqu'à 70 fois. L'homme ne fait pas office de répondeur. A vingt-cinq ans, il est assistant de hot line chez Cap Gemini, une société de services informatiques qui assure la maintenance des parcs micro-informatique de grandes entreprises comme Accor, Air Liquide ou Moulinex. Par goût de l'informatique et pour conserver le contact avec les clients, il a quitté son poste de responsable technico-commercial pour se lancer dans ce métier qui s'apparente à celui de maître nageur-secouriste le long des plages. Depuis deux ans, Jean-Michel est chargé de l'assistance d'un groupe pétrolier qui compte plusieurs centaines de postes utilisateurs. Autant dire que son emploi du temps est plutôt bien rempli.

Pour être prêt à recevoir les premiers appels à partir de 8 heures du matin, consciencieux, Jean-Michel préfère arriver dès 7 h 20 afin de « vérifier ce qui doit l'être » : le bon fonctionnement des serveurs du client, l'absence de virus ou d'erreur et la bonne marche des différents composants des systèmes. « Lorsque je reçois un appel, je dialogue avec le client, je prends en main à distance son poste de travail, puis j'essaie de résoudre le problème posé, en temps réel », explique ce secouriste d'un nouveau genre.

Portrait Un maître nageur-sauveteur des pannes d'ordinateur sous l'aspect d'un standardiste

Casque-micro vissé sur la tête, œil rivé sur l'écran et doigts qui s'affolent sur le clavier, le hot liner vit sous tension. Suivant un rituel immuable, il élimine tout d'abord les causes les plus simples comme une mauvaise connexion. Il approfondit ensuite la recherche en analysant plus en détail le système incriminé. L'heure joue contre lui. Son interlocuteur perd patience. S'il ne trouve pas en temps réel, il peut toujours suspendre la communication, demander conseil à un collègue puis rappeler son client. S'il détecte finalement un problème impossible à résoudre à distance, il déclenche l'intervention sur site d'un spécialiste. Véritable saint-bernard des utilisateurs noyés dans les méandres de leur outil de travail, le hot liner n'a donc rien d'un standardiste : il se doit de connaître parfaitement l'environnement de son client, du parc machines aux logiciels utilisés.

Passionné d'informatique, Jean-Michel profite des formations offertes par son employeur pour se tenir informé des dernières évolutions technologiques et se déplace périodiquement sur le site de son entreprise cliente pour rester en contact avec la réalité du terrain et, par la même occasion, mettre un visage sur des interlocuteurs dont il ne connaît généralement que la voix. Fin technicien, Jean-Michel possède une qualité encore plus indispensable au métier de hot liner : il ne perd jamais son sang-froid.

« L'utilisateur qui m'appelle est souvent stressé, énervé par une machine dont il ne comprend pas le fonctionnement et qui le bloque dans la progression de son travail. » Résultat, l'hostilité qu'éprouve le client vis-à-vis de son ordinateur est souvent déchargée sur son correspondant téléphonique. « Dans ces moments-là, la tentation de relâcher son vocabulaire devient forte, confesse Jean-Michel, surtout lorsque l'on passe un quart d'heure à se casser la tête pour essayer de débloquer une situation pour se rendre compte finalement que l'utilisateur n'avait tout simplement pas pris le soin d'allumer son ordinateur ! » Mais il en faut plus pour déstabiliser cet homme taciturne rodé à la gestion de son propre stress et de celui de ses interlocuteurs.

St. M.

fred : cocu !

jules : quoi ? t'es vraiment con !

fred : oups ! pardon ! faute de frappe. coucou !

AIM: la Messagerie Instantanée d'AOL.
Fred, Jules et les autres à portée de clic pour dialoguer en temps réel sur Internet.

AIM, AOL MESSENGER. POUR TOUS, À TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT SUR

www.aol.fr
un service d'

Le Monde

ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MERCREDI 6 OCTOBRE 1999

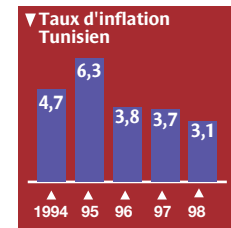
EUROPE



Depuis 1997, l'économiste bruxellois Michel Vanden Abeele, gestionnaire de choc, est à la tête de la direction générale « fiscalité et union douanière » de la Commission (page IV)

BOUSOLE

La Tunisie poursuit sa modernisation. Les élections du 24 octobre devraient consacrer à nouveau le président actuel (page V)



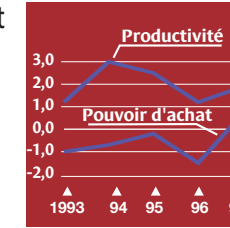
FOCUS

4,6%

Le taux de chômage portugais au mois de juin. Mais, malgré ses bonnes performances, le pays reste fragile. La santé et l'éducation sont les deux priorités du gouvernement socialiste à l'approche des prochaines législatives (page VI)

TRIBUNES

Les entreprises françaises ont attribué la majeure partie de leurs gains de productivité aux revenus du capital, au détriment de la masse salariale et de l'emploi (page VII)



OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX à la page XXXII

Cinquante ans après sa création, le régime communiste doit faire des choix radicaux pour confirmer sa transition vers l'économie de marché

Chine : une marche de mille lis commence par le premier pas

Un pays métamorphosé par les réformes

La sixième puissance économique
PIB en milliards de yuans

1952	67,9
1998	7 955,3

La population la plus importante
en millions de personnes

POPULATION TOTALE

POPULATION RURALE

70,08 % de la population était rurale en 1997

Un revenu par habitant encore faible
en yuans

1952	119
1997	6 079

Un aimant pour les investissements étrangers
IDE en milliards de dollars

1979	1,8
1998	45,6

Une ouverture croissante
Part des échanges par rapport au PIB en %

70	2,5
75	4,8
80	6,3
85	11,5
87	12,9
89	12,3
91	16,7
93	16,3
95	20
97	18
98	16,8

Sources : Bureau d'Etat des statistiques - Pékin

Les mêmes causes aboutissent aux mêmes effets, en Asie comme ailleurs. A la fin des années 80, dans l'emballement de ses surplus commerciaux et de l'appréciation constante de sa monnaie, le Japon avait ajouté à sa capacité productive plus de 6 600 milliards de francs, entraînant peu à peu son économie, asphyxiée par l'effort excessif, dans une spirale déflationniste digne des années 30 et ses banques dans une dégradation financière sans précédent.

Le même syndrome affecte aujourd'hui, avec une intensité presque comparable, la Chine populaire de moins en moins socialiste, de plus en plus moderne et désormais quinquagenaire. Quel est le diagnostic ? Une mauvaise affectation de ressources - croissantes grâce à des excédents commerciaux considérables et un marché de capitaux dopé par l'existence d'une monnaie forte (le dollar de Hongkong) - et la création de surcapacités productives dans un secteur d'Etat à la rentabilité décroissante. L'ensemble entraîne un début de déflation et un pourrissement du système financier.

CANARDS BOÎTEUX

Ce risque trop fort, assumé par des banques ou plutôt des fonds d'investissement qui ne sont pas autorisés par leur tutelle à apprécier réellement les aléas de leurs engagements, rappelle encore furieusement le cas japonais (ou coréen).

On peut encore aller plus loin dans la comparaison en constatant que les stratégies néo-keynésiennes de protection contre le cataclysme déflationniste - déficits budgétaires record et faible impact des travaux publics sur la croissance - combinent, à Tokyo comme à Pékin, le même bon sens et les mêmes aberrations.

Bon sens que de soutenir, coûte que coûte, une demande globale qui rétrécit à mesure que s'accroît l'épargne de précaution. Mais aberration que le choix de certains investissements qui visent seulement à poursuivre le financement des partis monopolistes, parti libéral-démocrate ici, parti communiste là.

Reste encore le dilemme, celui-là bien difficile à trancher, de la parité optimale des monnaies - yen comme yuan - afin d'éviter la fuite de l'épargne vers la zone dollar.

En réalité, ces tourmentes ne sont que la forme du passage d'une société aux valeurs essentiellement collectivistes à une société plus individualiste, plus libérale et plus ouverte.

Il y a seulement quatre ans, lorsque l'inflation semblait menacer

la forte croissance chinoise, on ne parlait à Pékin que des *chaebols* coréens. La stratégie choisie par le gouvernement central consistait à transformer le secteur d'Etat en une kyrielle de grands conglomérats dont les petites filiales tournées vers les consommateurs, subventionnées par leurs profits les gigantesques canards boîteux de style soviétique, voire radicalisé sa stratégie.

Désormais, il faut procéder à une privatisation pure et simple de l'ensemble des industries manufacturières qui absorbent une épargne croissante pour finir par ne pas payer leurs impôts et fabriquer des monceaux de produits de faible qualité qui ajoutent aux stocks déjà effrayants, et donc aux pressions déflationnistes.

Une fois ce constat posé, on mesure bien ce qu'il implique en termes politiques : la fin pure et simple du parti communiste chinois tel qu'on l'a connu, c'est-à-dire d'une organisation d'encadrement des masses urbaines privilégiées par rapport aux ruraux, fournissant tout à la fois un accès rationné à la ville et à ses services, un travail à vie et une progression sociale balisée. Le premier ministre Zhu Rongji, principal fauteur de cette réforme radicale, le sait pertinemment.

Dans le même temps l'entrée imminente de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) signifie l'adoption sous la contrainte extérieure de normes internationales qui accentuent les tensions.

Les dirigeants chinois savent bien que, depuis plus de cinq ans, le marché américain, en absorbant sans barrière protectionniste aucune, l'essentiel des excédents commerciaux chinois, constitue le véritable champ de la bataille économique décisive qui se poursuit.

EXODE RURAL

Ils savent aussi que seules des relations en amélioration constante avec Taïwan sont en mesure d'assurer le flux régulier d'investissements de la diaspora chinoise nécessaire pour contrecarrer la tendance de l'épargne nationale à ne pas se convertir en consommation. Cette double réalité conduit, là encore, à un grand tournant politico-diplomatique, contraire à l'identité national-protectionniste du parti communiste.

Une telle mutation n'est-elle pas une gageure impossible ? Les réformateurs ne vont-ils pas être arrêtés sur leur route par cette combinaison de facteurs macro-économiques et politiques ?

Ce serait oublier l'ultime donnée fondamentale de la situation présente, à savoir le plus grand exode rural jamais vu sur la planète et qui découle de l'émancipation des campagnes chinoises. Aujourd'hui ces nouveaux urbains qui ont fait passer à 72 le nombre de villes de plus de un million d'habitants, manifestent leur envie de consommer. Une revendication qui pourrait bien demain se muer en aspiration démocratique directe.

Dans ces conditions, le pari bien risqué de Zhu Rongji, sauver le régime sans sauver le parti ni la propriété publique, a tout de même quelques chances d'aboutir. Ce serait la véritable réussite de la révolution culturelle asiatique, la même qui se déroule parallèlement au Japon et en Corée, la grande révolution culturelle capitaliste, en ouverture du prochain siècle.

Alexandre Adler

Plus de 100 MBA • 12 des top 15 U.S. • Tous les MBA européens

MBA

Le plus grand forum MBA à Paris

Samedi 9 Oct. entrée gratuite sur réservation
14h-18h30

01 45 66 54 75

La Bourse de Paris
Place de la Bourse, Paris 2^{ème}

www.kaplan.com
Cliquer sur Euro MBA Tour

BILAN

Questions-réponses

1 Quelle place occupe la Chine dans l'économie mondiale ?

Le produit intérieur brut (PIB) s'est élevé à 901 milliards de dollars courants en 1997 (847 milliards d'euros), selon les statistiques les plus récentes de la Banque mondiale, ce qui classe la Chine au sixième rang mondial. Mais si on mesure le PIB en parité de pouvoir d'achat – ce qui offre une meilleure évaluation de la richesse d'un pays –, la Chine arrive au second rang mondial, derrière les Etats-Unis.

Avec un volume d'exportations de 184 milliards de dollars courants en 1998 (173 milliards d'euros) et des importations d'un montant de 140 milliards de dollars (132 milliards d'euros), ses échanges représentent environ 3 % du commerce mondial. La Chine est le premier bénéficiaire des flux d'investissements directs étrangers en direction des pays en développement et le deuxième après les Etats-Unis, tous pays confondus. De 1996 à 1998, elle a reçu en moyenne 45 milliards de dollars (42,3 milliards d'euros) par an, en provenance pour l'essentiel de Hongkong, Taïwan et Singapour. Mais depuis le début de l'année, ce mouvement s'est sensiblement ralenti.

2 Quel est le poids des différents secteurs d'activité ?

L'industrie reste encore, et de loin, le premier secteur d'activité. Elle produit près de la moitié – 49 % exactement, selon la Banque mondiale – du PIB annuel. Mais cette part n'a pas progressé depuis le début des années 80.

Les réformes introduites dans la gestion des entreprises publiques n'ont pas débouché sur de meilleures performances. Leur contribution à la production industrielle totale s'est réduite de 50 % en 1992 à moins de 30 % en 1997, alors qu'elles ont absorbé plus de 70 % des investissements. Près de la moitié des entreprises publiques enregistrent des pertes. La réforme du secteur public, prévue à l'origine sur trois ans, devrait permettre de sauver un certain nombre de grandes entreprises en constituant, selon une liste arrêtée par le gouvernement, « 512 conglomerats d'élite » dans treize secteurs stratégiques. Cette réforme coûtera cher socialement. La commission d'Etat à la restructuration de l'économie a estimé à 20 millions, sur un total de 100 millions, le nombre des salariés des entreprises publiques qui devront retrouver un emploi. Mais il semble que cette estimation soit largement sous-évaluée.

Le secteur des services monte régulièrement en puissance depuis vingt ans. Il représente au-

jourd'hui 32 % du PIB. Cette évolution se fait au détriment de l'agriculture, qui ne fournit plus que 19 % du PIB. Cependant la population active, quelque 830 millions de personnes en 1997, travaille encore en grande majorité (plus de 70 %) dans les campagnes. L'industrie n'emploie que 15 % des actifs, une part comparable à celle des services. Près d'une femme sur deux travaille.

3 Les réformes engagées depuis vingt ans ont-elles permis d'améliorer le niveau de vie de la population ?

Depuis 1978, qui marque le début de la transition vers une économie de marché, l'empire du Milieu a enregistré une progression du revenu par habitant de 8 % par an, selon les données officielles. Les institutions internationales estiment que ces chiffres sont un peu surévalués.

Le revenu par habitant n'atteignait cependant que 2 935 dollars PPA (parité de pouvoir d'achat) en 1995, selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), soit un résultat comparable à celui de l'Albanie ou de Cuba. En dollars courants, le revenu par habitant atteignait 481 dollars en 1995.

Et la Chine se situe encore en queue de peloton en matière de développement humain. Selon l'indicateur établi par le PNUD, elle se situe au 106^e rang d'un classement établi sur 174 pays. Les progrès enregistrés ont néanmoins profité à l'ensemble des provinces, même si les disparités en faveur des provinces côtières, plus dynamiques, ont aujourd'hui tendance à se renforcer.

4 Quelles ont été les tentatives de réforme avant 1978 ?

L'initiative la plus importante est celle prise par Mao Zedong en 1956. Il publie alors un texte appelé *Les Dix Grandes Relations*, qui légitime une autre politique économique. Ce texte fut probablement écrit avec Chen Yun, économiste formé à Moscou avant guerre et qui restera un des artisans des réformes économiques, en même temps qu'un partisan du maintien de l'Etat central.

Dans le texte de 1956, il est, par exemple, proposé d'admettre un schéma régional pour desserrer le carcan de la planification centrale, ou encore de donner aux entreprises une certaine autonomie par rapport au Plan. Il est envisagé de revenir sur le strict contrôle des naissances. Mais très vite, l'échec du Grand Bond en avant et la nécessité pour le Grand Timonier d'assurer un contrôle interne du parti le feront revenir en arrière.

La longue marche de la Chine populaire vers l'économie de marché

Comparés aux pouvoirs antérieurs, celui de la fin des Qing puis celui des nationalistes, le régime communiste peut s'enorgueillir d'avoir modernisé l'agriculture et jeté les bases d'une industrialisation rapide et définitive du pays. La Chine, mise à genoux par la guerre sino-japonaise et par la guerre civile, mais aussi par sa propre incapacité à moderniser son système politique, avait perdu depuis des lustres la place dominante qu'elle occupait dans l'économie mondiale au milieu du XIX^e siècle. Rien d'étonnant donc si le début de l'ère maoïste (1950-1958) est vécu comme une période faste.

Très rapidement néanmoins, au moment où les économies des démocraties européennes se remettent de la guerre et où l'Asie orientale non communiste décolle économiquement, le régime se perd dans les folies politiques du Grand Bond en avant (1958-1962), du programme de construction du troisième front entre 1964 et 1970 (qui visait à déplacer une bonne partie de l'appareil de production industriel côtier dans les zones montagneuses de l'intérieur afin de parer à une attaque soviétique ou américaine), puis de la Révolution culturelle (1966-1976).

Le premier mouvement, sur lequel les dirigeants actuels sont d'ailleurs toujours silencieux, détruira l'agriculture et entraînera une famine coûtant la vie à plusieurs millions de personnes. Les deux autres désorganiseront complètement l'industrie, tout en engendrant un gâchis sans précédent de ressources humaines. Lorsque Deng Xiaoping prend le pouvoir en

La transition chinoise passe par une réelle acceptation du secteur privé et la difficile restructuration du secteur d'Etat

1978, il a conscience qu'il doit rompre avec la politique maoïste d'autosuffisance et de politisation de la vie économique. Il sait également qu'il ne peut revenir à une gestion stalinienne orthodoxe de l'économie. De 1978 à 1988, le régime communiste va mener une série de réformes qui conduiront progressivement l'économie chinoise vers un point de non-retour en faveur de l'économie de marché : ouverture aux investissements étrangers, libéralisation des prix, décentralisation dans la gestion de l'activité économique au profit de la bureaucratie locale créent ce que beaucoup ont appelé le « miracle chinois », avec des taux de croissance à deux chiffres et une élévation rapide du niveau de vie de la population.

On ouvre alors grand les mannes du crédit, les investissements s'envolent, les acteurs économiques se « jettent à la mer » (suivant l'expression chinoise) en créant leur commerce, spéculent en Bourse ou sur l'immobilier, brisant définitivement les dernier carcans de l'économie planifiée.

Le milieu des années 90 marque un retour aux dures réalités économiques et une nouvelle étape cru-

ciale dans la transition de l'économie chinoise vers le marché. Les prolongements de la fin de la guerre froide et la crise asiatique aidant, le potentiel économique chinois se démystifie lentement. Les déboires d'institutions financières et les réalités du commerce en Chine font que l'on assiste à un tassement des investissements directs étrangers et à une restructuration des opérations déjà présentes. La Chine découvre également qu'elle ne peut fonder sa croissance uniquement sur les exportations dans un monde où des dizaines de pays en voie de développement adoptent désormais le même modèle d'insertion dans le commerce international.

DÉFI ÉCOLOGIQUE

Cette volonté de recentrage sur la consommation domestique et la constitution de groupes industriels nationaux performants, affirmée à maintes reprises par les autorités depuis le milieu des années 90, se heurte néanmoins à une série de réformes qui dépassent très largement le cadre économique.

Au cœur de ces défis, on trouve le retrait de l'appareil parti-Etat de la vie économique nationale. Celui-ci passe par une réelle acceptation du secteur privé, et donc d'entités économiques indépendantes du pouvoir. Il implique aussi la difficile restructuration du secteur d'Etat.

Après avoir tergiversé de longues années, les autorités savent désormais devoir agir vite. La détérioration des performances du secteur d'Etat menace à la fois une bonne partie du salariat dans les zones urbaines qui attend toujours la constitution d'un système de pro-

tection sociale performant, mais aussi l'équilibre du secteur bancaire national, sommé par les autorités politiques de soutenir des milliers d'entreprises moribondes afin de limiter le coût social des restructurations. Or les échelons inférieurs de l'appareil parti-Etat, à qui l'Etat central a confié le sale boulot des restructurations, bloquent, maquillent ou – pis encore – détournent à leur profit les cessions d'actifs d'Etat, réduisant très fortement la portée des réformes.

Un autre défi concerne le rééquilibrage des relations centre-provinces. L'Etat central a besoin d'accroître son contrôle sur les revenus fiscaux aux dépens des provinces les plus riches afin d'assurer une plus grande redistribution des richesses, vu les disparités régionales croissantes. D'une manière plus générale, l'Etat central doit revenir sur les abus en matière de décentralisation des compétences de gestion de l'économie commis sous la période Deng.

Le dernier défi est d'ordre écologique. Neuf villes chinoises figurent dans la liste des dix villes les plus polluées du monde. La faiblesse des moyens mis en œuvre face à ce problème et le manque d'éducation de la population font que la détérioration de l'environnement constitue déjà une véritable bombe à retardement pour les générations futures et pourrait coûter quelques points de croissance pendant de longues années avant de trouver des solutions.

Jean-François Huchet

Economiste et chercheur au Centre d'études français sur la Chine contemporaine, Hongkong.

Taïwan, l'île qui reste à reconquérir...

Après le tremblement de terre qui a dévasté Taïwan dans la nuit du 20 au 21 septembre, Pékin a immédiatement offert son aide en rappelant que « le peuple chinois ne forme qu'un seul corps des deux côtés du détroit ». Une main tendue peu innocente, car, après avoir récupéré Hongkong et bientôt Macao – la réintégration du territoire portugais est prévue le 20 décembre prochain –, la Chine populaire entend bien recouvrir l'île, devenue le refuge du gouvernement nationaliste de Tchang Kai-chek après 1949. Début septembre, elle avait d'ailleurs procédé à des manœuvres de débarquement militaire dans le sud du pays pour montrer, une nouvelle fois, qu'elle n'excluait pas un recours à la force pour prendre l'île.

Tout en continuant à brandir officiellement la menace militaire, Pékin développe une stratégie parallèle, parlant aujourd'hui sur la dépendance économique grandissante de l'île par rapport au continent pour arriver à une réunification à ses conditions.

Depuis 1949, il n'existe aucun lien direct entre Taïwan et le continent, les échanges transitant habituellement par Hongkong. Mais, en 1987, Taïwan autorise ses ressortissants à se rendre en Chine populaire. Cette année-là marque le dé-

part d'un formidable essor des échanges commerciaux – indirects – entre les deux Chines et des investissements taïwanais sur le continent. Entre 1987 et 1997, les échanges commerciaux entre Taïwan et la Chine populaire seraient passés d'un montant insignifiant à environ 24,5 milliards de dollars (23 milliards d'euros), constitués à plus de 80 % par les exportations taïwanaises vers le continent.

COMPLÉMENTARITÉ

La Chine populaire est désormais le deuxième partenaire commercial de Taïwan, derrière les Etats-Unis, et – surtout – la principale source de l'excédent commercial de l'île. Ces échanges florissants sont liés aux investissements taïwanais sur le continent. Au début des années 90, pour rester compétitive, l'île se voit en effet contrainte de délocaliser certaines de ses activités. Les économies des deux Chines sont complémentaires : le continent dispose notamment d'abondantes ressources humaines bon marché, ce qui mène Taïwan à y sous-traiter ses activités à fort besoin de main-d'œuvre.

En 1997, les investissements taïwanais sur le continent étaient évalués à quelque 30 milliards de dollars (28,2 milliards d'euros). La Chine populaire est devenue la deuxième destination des

capitaux taïwanais, après les Etats-Unis. La plus grosse part est investie dans le secteur électronique et électrique. Au final, Taïwan est le deuxième investisseur en Chine populaire, derrière Hongkong, qui, de plus, recycle vraisemblablement des capitaux taïwanais.

Devant la montée de la dépendance économique de l'île par rapport au continent, le gouvernement nationaliste a essayé de prendre des mesures restrictives. Sans succès. Dans les années 80, les délocalisations taïwanaises en Chine populaire étaient surtout le fait de PME familiales tournées vers l'exportation. Mais, à partir de 1992, les grands groupes taïwanais ont également commencé à s'y implanter, dans une volonté de conquête du marché continental. Des lobbys des milieux d'affaires taïwanais réclament d'ailleurs l'établissement de liens directs entre les deux Chines pour réduire leurs coûts.

Pour Taïwan, les logiques économique et politique sont difficilement conciliables. Pour la Chine populaire, au contraire, l'intégration économique de l'île, qu'elle a toujours encouragée, en accordant notamment des traitements préférentiels aux « compatriotes taïwanais », sert ses desseins.

Patricia Zhou

Hongkong s'est développée à l'ombre bienveillante de l'empire communiste

HONGKONG

correspondance

Hongkong, le produit le plus réussi de la révolution communiste ? S'il y a une chose, dans le bilan très controversé des cinquante années de communisme chinois qui ne fait guère de doute, c'est bien celle-là : sans le communisme, Hongkong ne serait jamais devenu ce « paradis du capitalisme ».

« Ayant compris très vite le parti qu'il pourrait tirer de l'enclave, Mao envoya au milieu des années 50 son second, Zhou Enlai, négocier avec l'occupant un accord visant à y maintenir le statu quo colonial et à empêcher Hongkong de devenir une base de subversion contre le régime », explique le sinologue français Jean-Pierre Cabestan. La place offrait alors à la Chine communiste un accès aux devises via la Bank of China implantée sur le territoire, et une plate-forme pour son commerce extérieur qui lui permettait notamment de continuer à importer, durant la guerre de Corée, des matières sensibles telles que le caoutchouc. Alors que la réunification avec Taïwan a toujours été, depuis 1949, un leitmotiv de la politique chinoise, Mao n'a jamais émis

L'enclave capitaliste ne peut plus se contenter d'être un intermédiaire entre Pékin et le reste du monde

le souhait de récupérer Hongkong, qui ne lui faisait guère de concurrence sur la scène internationale. Ce n'est qu'au début des années 80 que Deng Xiaoping imposera à Margaret Thatcher la rétrocession de Hongkong à la Chine.

Pendant que les communistes s'emparaient de tous les échelons du pouvoir, plus d'un million de personnes quittèrent la Chine pour trouver refuge dans la colonie britannique. Parmi eux, de nombreux industriels de Shanghai qui, dès l'invasion du nord de la Chine par les Japonais en 1937, avaient transféré une partie de leurs avoirs, installé certains équipements industriels, et commencé à faire du commerce avec l'Occident à partir de Hongkong. En quelques mois, Hongkong passa de l'état d'entre-

pôt au service de quelques marchands britanniques à celui de centre industriel exploité par des capitalistes chinois. L'embargo imposé par les Nations unies sur le commerce avec la Chine en 1951 accéléra le développement industriel et commercial de Hongkong, profitant en premier lieu à cette génération d'entrepreneurs immigrés.

Aussi lorsqu'à la fin de l'année 1978, Deng Xiaoping décida de lancer la Chine sur la voie du capitalisme, c'est tout naturellement vers Hongkong qu'il se tourna. C'est là que se trouvent de grandes fortunes de la diaspora chinoise, susceptibles de financer le développement industriel de la Chine. Et celle-ci manque alors d'un port en eaux profondes capable d'accueillir de gros porte-conteneurs et d'infrastructures nécessaires au développement de ses exportations. Aussi est-ce un village de pêcheurs adossé à la frontière avec Hongkong, Shenzhen, qui sera choisi comme laboratoire de la politique d'ouverture de la Chine, en devenant une zone économique spéciale. C'est encore là, à Shenzhen, devenue le symbole de la réussite du marché, que Deng Xiaoping lancera son appel en faveur de l'accélération des réformes, lors de sa

grande tournée évangélique en faveur du capitalisme en janvier 1992.

Dès lors, tout entière tournée vers la métamorphose de l'économie chinoise, Hongkong trouva là une raison d'être qui va s'avérer une fantastique source d'enrichissement. Le territoire devient la porte de sortie du « *Made in China* » vers le monde : 24 % des exportations chinoises totales transitent par son port en 1997. Et l'afflux à Hongkong de multinationales intéressées par le grand marché de 1,3 milliard d'habitants et de nombreuses filiales de groupes chinois contribue à faire flamber les prix de l'immobilier ainsi que la Bourse. De 14 milliards de

dollars américains (13,2 milliards d'euros) en 1979, son PIB s'éleva à 170 milliards de dollars (160 milliards d'euros) en 1998. Durant la même période, son PIB par tête passera de 2 900 dollars (2 726 euros) à 26 200 dollars (24 440 milliards d'euros).

SAVOIR-FAIRE

Inversement, c'est par Hongkong qu'entrèrent plus de la moitié des investissements étrangers sur la Chine, soit quelque 72 milliards de dollars (67,7 milliards d'euros) sur vingt ans, dont une part importante mais non chiffrée vient des groupes du territoire eux-mêmes : alors que les coûts de production s'envolent

à Hongkong, les industriels déplacent leurs usines juste de l'autre côté de la frontière. Ils apportent le capital, un certain savoir-faire marketing et les réseaux de distribution vers les Etats-Unis et, dans une moindre mesure, l'Europe.

Aussi, en 1997, Hongkong espère-t-elle être le premier bénéficiaire du changement de souveraineté en devenant le tremplin de la Chine moderne. Mais deux ans plus tard, le triomphalisme a disparu. Elle espérait se marier pour le meilleur. Elle découvre aujourd'hui que c'était aussi pour le pire. Nombre de groupes chinois surendettés non seulement n'y investissent plus mais ne peuvent même plus honorer leurs engagements : les banques de Hongkong s'avèrent être les plus exposées ; alors que les exportations chinoises ont baissé à la suite des dévaluations des monnaies de ses concurrents asiatiques touchés par la crise de 1997, le port de Hongkong a vu son activité chuter. Indissolublement lié à la Chine, Hongkong doit aujourd'hui se trouver une autre raison d'être que le simple intermédiaire commercial et financier entre la Chine et le reste du monde.

Valérie Brunschwig

Bibliographie

- **L'Economie chinoise**, d'Angus Maddison (OCDE, 1998, 212 p., 200 F, 30,5 €).
- **Economie de la Chine**, de Bruno Cabrillac (PUF, 1997, 127 p., 46 F, 7 €).
- **La Chine, de la révolution à la réforme**, de Diana Hochraich (Syros, 1995, 198 p., 110 F, 16,8 €).
- « Une Chine plurielle. Stratégies de développement régional, profils statistiques et risques

économiques des provinces » (*Le Courrier des pays de l'Est*, n° 418, avril 1997, La Documentation française, 75 F, 11,4 €).

- **Dragon de feu, dragon de papier : la crise asiatique**, de François Godement (Flammarion, 1998, 382 p., 120 F, 18,3 €).
- **China : From Communism to Capitalism** (*Current History*, septembre 1999).

http : //www. currenthistory. com

François Godement, chercheur à l'Institut français de recherches internationales, et Jacques Sapir, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

« Les Russes et les Chinois, d'abord séduits par l'Occident, le voient désormais à travers son égoïsme »

« Peut-on opposer la Chine et la Russie sur la manière dont chacune mène la transition vers l'économie de marché ? La première aurait-elle réussi, tandis que la seconde... »

Jacques Sapir. – Les faits sont là. En dix ans, la Russie a connu une baisse de sa richesse d'environ 50 %, alors que la Chine a affiché d'exceptionnelles performances de croissance. De même, la Russie ne possède toujours pas de classe entrepreneuriale : à l'exception de quelques grandes entreprises liées aux matières premières, le tissu économique n'est en rien dynamique. Quant à l'agriculture, le résultat est tragique.

La Chine, au contraire, regorge de vitalité. Il y existe un véritable groupe d'entrepreneurs capables de moderniser le pays. Mais le point de départ, au début de la transition, n'était pas le même. C'est là le vrai problème.

« La corruption en Chine ne passe pas par le pillage des matières premières comme en Russie »

François Godement. – Je crois effectivement qu'il faut se poser la question des points de départ, très différents. Dans le cas de l'ex-URSS, vous êtes face à un pays, riche grâce à ses matières premières, mais qui a mal utilisé cette rente et s'est autorisé des marges de manœuvre que la Chine n'a jamais eues. Cette dernière avait deux chantiers prioritaires à mener : l'agriculture et l'établissement de l'Etat jusqu'au niveau local. Et elle a réussi. C'est là une autre grande différence avec la Russie. La Chine dispose d'un cadre, d'une administration.

Il faut aussi prendre en compte la question politique. Dans les deux cas, nous sommes en présence de régimes totalitaires, mais avec des variantes différentes. Le totalitarisme maoïste a été une tragédie pour l'ensemble de la population, mais le Parti communiste chinois n'a pas été atteint aussi fortement que son homologue soviétique par le stalinisme. Staline a supprimé toute possibilité de débat en éliminant ses opposants. Quand il meurt, en 1953, le parti n'est plus capable de lancer de nouvelles voies. A l'inverse quand Mao disparaît, en 1976, les controverses réapparaissent au sommet du parti chinois. Ce sont ces débats, jamais réellement fermés pendant la période maoïste, qui ont nourri et structuré les réformes qui s'appliquent à partir de 1978. C'est ce qui donne à la réforme son caractère réfléchi.

Enfin, ultime et fâcheuse différence... Quand les Russes abandonnent Marx, ils retrouvent Proudhon et interprètent mal sa formule « la propriété, c'est le vol ». Ils sont ainsi revenus à une phase primitive du capitalisme, tandis que

les Chinois ont choisi de desserrer leur contrôle sur l'économie de façon beaucoup plus douce, en laissant exister progressivement, à côté d'un secteur d'Etat toujours dominant, une économie privée qui aujourd'hui représente plus de la moitié de la production industrielle.

En revanche, le grand inconvénient de la mutation chinoise, c'est qu'elle est interminable. Les dirigeants chinois butent toujours sur deux problèmes : la propriété socialiste des moyens de production les plus importants et la question politique, alors que Gorbatchev, en mettant fin au socialisme politique, a créé les structures d'une démocratie, même si celle-ci fonctionne de manière perverse aujourd'hui.

J. S. – La Chine a su, en effet, préserver un Etat et un projet national. Le drame de la nouvelle élite russe, c'est justement qu'elle n'a pas de projet national, si ce n'est la poursuite effrénée vers l'enrichissement individuel. D'où l'importance incroyable de la corruption, qui se glisse au plus haut niveau de l'Etat.

F. G. – Cela dit, il ne faudrait tout de même pas exagérer l'existence d'un projet national chinois. Au-delà de la volonté de réunification de la Chine, au-delà d'affrontements très idéologiques avec l'Occident, il n'y a vraiment pas de modèle pour l'avenir. Tout ce que Deng Xiaoping a tenté de susciter autour d'une civilisation spirituelle qui s'opposerait au capitalisme matériel, autour d'une notion d'économie socialiste de marché, reste vague. Comme la Russie, la Chine vit dans le temporaire. Mais la grande force du gouvernement actuel, c'est de parvenir à gérer un débat entre plusieurs ailes du parti, sans dérapage dans un sens ou dans l'autre.

– En Russie, la transition butte sur le problème de la corruption. Qu'en est-il en Chine ?

F. G. – Le rôle de la corruption est très important en Chine, bien qu'on en parle moins. Elle ne passe pas, comme en Russie, par le pillage des matières premières peu importantes sur le territoire. En revanche, il n'y a aucun doute possible que la politique d'ouverture et l'installation d'entreprises étrangères en Chine se sont accompagnées d'un partage du « gâteau ». Le miracle, en quelque sorte, c'est que l'Etat central chinois conserve des structures et un système de direction collégiale qui limite les possibilités de détournement. Mais, au niveau des entreprises d'Etat elles-mêmes, il y a une forte évasion de capitaux vers l'étranger. Néanmoins, à la différence de la Russie, les capitaux, une fois blanchis, reviennent souvent.

J. S. – C'est vrai, la politique économique est devenue, en Russie, l'otage immédiat d'intérêts individuels personnels. Toute une série de mesures économiques ne peuvent pas se comprendre si l'on ne prend pas en compte cette réalité.

» Mais, dans les deux pays, nous sommes dans des cultures de type patrimonial, où le pouvoir du dirigeant local s'établit sur sa capacité à distribuer des avantages à son entourage. Et cela est toujours vrai aujourd'hui.

– Le système collectiviste a eu des effets pervers, bien décrits,

sur la motivation des salariés, qu'en est-il aujourd'hui ?

F. G. – Ce système a découragé les salariés. Il existe quantité de proverbes paysans pour dire que la terre collective est orpheline et que le lopin de terre privé est le fils favori. A Pékin, dans les années 60, les ouvriers se déclaraient souvent adhérents du parti « 8260 » : on vient au travail à 8 heures, on s'arrête deux heures à midi, on repart à 6 heures et on ne fait pas d'heure sup ! Mais l'inventivité des acteurs chinois pour sortir de ce système a toujours été, à mon avis, plus forte qu'en URSS.

Diverses formes d'incitation et de rémunérations parallèles ont été imaginées. C'est ce qui a permis à l'économie d'Etat de redémarrer. La main-d'œuvre industrielle chinoise est en réalité beaucoup plus coûteuse que la russe. C'est un paradoxe qui s'explique par la capacité collective chinoise à s'organiser, à revendiquer. A l'intérieur de la bureaucratie, je pense aussi que le parti du « non-travail » est moins important en Chine qu'en Russie.

J. S. – On a raconté beaucoup de bêtises sur ce parti du « non-travail » en URSS. La plupart des gens ont toujours beaucoup travaillé. Ils avaient souvent plusieurs emplois. Toutefois, les incitations ne pouvaient pas être financières : dans un pays où règne la pénurie, doubler un salaire procure un gain finalement marginal...

La carotte de l'ascension sociale a bien fonctionné jusqu'à la fin des années 50. Aujourd'hui, la situation est différente. Pour gagner de l'argent, il faut travailler dans les services ou dans le secteur financier. Peu de Russes y ont accès. Le travail industriel ne paie pas et la population doit également supporter l'effondrement de l'Etat-providence.

« En dix ans, la Russie a connu une baisse de sa richesse d'environ 50 %, alors que la Chine a affiché d'exceptionnelles performances de croissance »

Depuis 1993, le gouvernement a taillé dans les dépenses publiques pour l'éducation, la santé, etc. Les montants des retraites ont été réduits. Les Russes vivent avec un terrible sentiment de spoliation et une grande partie d'entre eux se sentent exclus des nouveaux circuits économiques, d'ailleurs souvent mafieux. La déception est grande. Le personnel politique a perdu toute légitimité au point que les administrations n'obéissent plus aux ordres venus d'en haut.

– Si la population russe se montre déçue par la transition, serait-ce l'inverse en Chine ?

F. G. – Le système chinois a procuré beaucoup moins d'avantages que le système soviétique. Sous Mao, par exemple, l'école primaire était payante, le système de retraites n'a jamais été généralisé. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la Chine est un pays avec une population extrêmement jeune, qui, dans sa grande majorité, n'a pas vécu la période Mao. Les phénomènes d'amertume, d'attachement à un ordre socialiste ancien qui dispensait des avantages sont très limités. En revanche, les avantages matériels qu'a donnés la réforme ont été immédiatement diffusés. Et au moins jusqu'en 1988, tout le monde en a profité.

Depuis quelques années, en revanche, les vraies conséquences de la modernisation apparaissent et se traduisent par des provinces qui restent en arrière, des phénomènes d'immigration intérieure qui s'accroissent, et les progrès énormes de l'économie de la façade maritime. A la différence des Russes, les Chinois épargnent beaucoup. Pas parce qu'il est impossible de consommer comme en Russie, mais parce qu'ils ont conscience des faiblesses du système collectif. Pour eux, la seule voie pour s'en sortir est une solution de type « capitalisme individuel ». Il existe bien un attachement aux réformes et à la libéralisation économique intérieure, mais il y a aussi un sentiment majoritaire d'hostilité à l'ouverture étrangère quand il s'agit de libéraliser

les accès aux marchés ou de changer de modèle économique.

– Comment envisagez-vous l'avenir dans ces deux pays ?

J. S. – Il ne faut pas être trop pessimiste. Une reconstruction économique est possible en Russie. Mais à condition que l'Etat retrouve sa légitimité et ses moyens. Cela suppose donc qu'il puisse à nouveau capturer la rente des matières premières, soit indirectement à travers le système fiscal, soit directement en renationalisant une partie des entreprises. Pour y parvenir, il faudra bien sûr écarter tous les « nouveaux riches » qui, avec Boris Eltsine, ont fait fortune en pillant le pays.

F. G. – La Chine a subi de façon plus brutale qu'on ne le dit souvent l'impact de la crise asiatique. Le yuan a perdu entre 10 % et 15 % de sa valeur sur toutes les transactions commerciales et l'économie est en pleine déflation. Le pays dispose à nouveau de très peu de marge de manœuvre. Son système financier surendetté est menacé de faillite. Sur le plan politique, le dilemme se pose à nouveau entre le choix du retour à un projet, sinon stalinien, du moins colbertiste, dans lequel l'Etat continue de tenir les leviers économiques ; ou au contraire celui d'une ouverture plus brutale vers l'économie de marché.

– Comment analysez-vous l'attitude des pays riches et des institutions internationales à l'égard de Moscou et de Pékin ?

F. G. – Il y a clairement un excès d'optimisme vis-à-vis du marché chinois. L'aide internationale a été considérable et, pendant vingt ans, les Chinois ont pu choisir les meilleures conditions de prêts, ce dont n'a jamais bénéficié la Russie. Même sous Gorbatchev, la guerre froide était encore trop présente

pour que cela soit possible. Le débat sur la menace chinoise aux Etats-Unis n'a jamais empêché l'essor des relations économiques.

En revanche, je m'interroge aujourd'hui sur l'attitude qui consisterait à mettre la Chine au pied du mur en lui imposant de se libéraliser, sous peine de ne plus avoir accès aux marchés occidentaux. Les Chinois ont le sentiment que ce qui a été permis à la Corée ou au Japon, c'est-à-dire un développement dans un cadre protectionniste, lui est refusé. Or la libéralisation d'une économie ne peut être que progressive, c'est bien le premier enseignement de la crise asiatique.

J. S. – Côté russe, il y a eu une succession de mauvais calculs et d'erreurs stratégiques. La plus importante est certainement d'avoir imaginé que le pays pouvait retourner à l'ancien ordre soviétique. Résultat : l'Occident a choisi de soutenir des hommes plutôt que des processus, et, au bout du compte, c'est un blanc-seing qui a été donné aux plus corrompus !

Il y avait une admiration très forte pour les Occidentaux à la fin des années 80 en Russie, maintenant si vous parlez un peu fort en anglais dans les rues à Moscou, vous risquez des bourrades. Une partie de l'élite est même convaincue qu'il y a eu un complot occidental pour affaiblir le pays. Au début de la transition, les Russes revendiquaient leur appartenance au monde occidental, aujourd'hui on assiste au renouveau du discours sur l'Eurasianisme, sur les valeurs spécifiques russes.

F. G. – La crise asiatique marque en Chine un tournant que l'on ne mesure pas. Comme les Russes, les Chinois, d'abord séduits par l'Occident à travers son modèle libéralisateur, le voient désormais à travers son égoïsme. Ils se demandent à qui profite vraiment la globalisation. Il y a bien là un reflux analogue à celui de la Russie. »

Propos recueillis par Marié-Béatrice Baudet et Laurence Caramel

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Au bord de l'implosion

Strasbourg, le 27 septembre, Lionel Jospin s'est défaussé sur les partenaires sociaux d'un élément essentiel de son retour à gauche : le premier ministre a renvoyé aux syndicats et au patronat le soin d'établir un lien entre les cotisations au régime d'assurance-chômage, qu'ils gèrent paritairement, et le comportement des entreprises en matière de licenciement économique. Autrement dit, c'est à l'Unedic de définir cette nouvelle version du « bonus malus ».

Une précédente tentative, du même ordre, est en passe d'échouer. Pour pénaliser financièrement le recours excessif au travail précaire, Martine Aubry avait, il y a de cela un an, invité les branches professionnelles à négocier des accords. Constatant qu'aucune démarche n'a été entreprise dans ce sens, Lionel Jospin vient d'annoncer qu'il interviendra par la voie législative dans ce dossier.

Indépendamment du fond, cette double affaire, qui s'ajoute à d'autres, tout aussi sensibles, surgit au plus mauvais moment, alors que les relations entre les partenaires sociaux et le gouvernement sont déjà au plus bas. Même si on ne peut pas totalement exclure une forme de surenchère dans la dramaturgie qui se noue actuellement, le climat est à la crise qui, de larvée, pourrait devenir ouverte, et le paritarisme se trouve au bord de l'implosion.

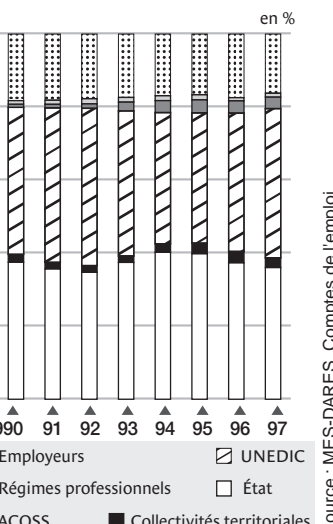
Pour financer les allègements de charge nécessités par les 35 heures, la volonté du premier ministre et de sa ministre de l'emploi est d'obliger les organismes sociaux à apporter une contribution qui se chiffre en milliards de francs. Sous prétexte que la création d'emplois espérée se traduira par des rentrées supplémentaires, pour elles, la Sécurité sociale et l'Unedic sont fermement priées de faire un effort par anticipation.

Ce qu'elles refusent l'une et l'autre avec obstination. Tous les conseils d'administration des différentes branches de la Sécurité sociale (famille, vieillesse, maladie, etc.) se sont prononcés contre l'avant-projet de loi de financement qui sera présenté au conseil des ministres le 6 octobre. Au sein de l'Unedic, les partenaires sociaux ne sont pas dans de meilleures dispositions.

Représentants des salariés et des employeurs, qui siègent dans ces instances, tiennent un discours quasiment identique. Les organismes sociaux n'ont pas à s'aligner sur les politiques publiques de l'emploi et ont encore moins pour rôle de financer la réforme des cotisations patronales. Non seulement les prélèvements sont inacceptables, mais ils nuisent aux principes d'indépendance et de paritarisme auxquels les partenaires sociaux sont attachés.

Depuis des mois, voire des années, le Medef déclare qu'il va finir par se retirer du simulacre de gestion paritaire qui prévaudrait à la Sécurité sociale. Il faudra prendre son avertissement au sérieux si le plan d'économies préparé par Gilles Johanel à la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) n'était pas accepté. Mais, dans le cas présent, les autres sujets de discordance amènent les organisations syndicales à s'interroger à leur tour sur l'attitude qu'il convient d'adopter.

Dans ce contexte, la mise en œuvre d'un « bonus malus » pour les licenciements économiques risque de créer une situation inextricable. D'autant que la convention Unedic doit être renégociée à la fin de l'année et qu'un accord sera difficile à dégager. Les syndicats veulent améliorer les prestations pour les jeunes et les précaires, notamment. Quant au Medef, il a fait savoir qu'il ne voulait plus de l'ARPE, ce dispositif de prétraite assorti de l'embauche d'un jeune.



Source : IRES-DARES, Comptes de l'emploi

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 14 octobre 1999 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

L'UNIVERSITÉ PARIS-X NANTERRE
200, avenue de la République - 92 000 Nanterre

crée à la rentrée 1999

une licence de SCIENCE POLITIQUE

Inscriptions : du 6 au 15 octobre 1999 au bureau d'accueil de l'Université (entresol) - bâtiment F.

Renseignements : Mme. Vallotton
Tél. : 01 40 97 77 33



François Godement
● Chercheur à l'Institut français des relations internationales (IFRI), François Godement est chargé de l'Asie-Pacifique. Il est aussi consultant au Centre d'analyse et de prévisions du ministère des affaires étrangères.
● Historien de la Chine contemporaine, il s'intéresse en particulier à l'histoire des réformes depuis 1978.

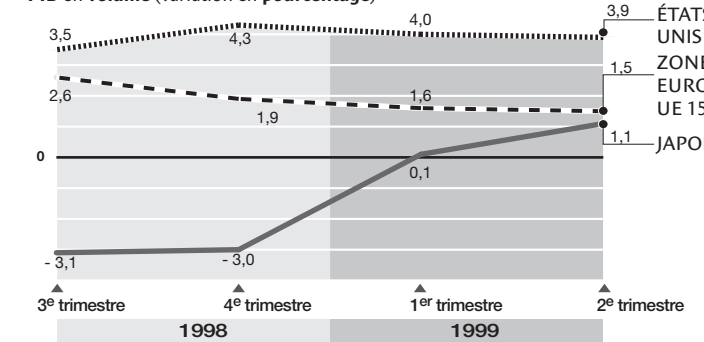


Jacques Sapir
● Spécialiste de la Russie, Jacques Sapir est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).
● Il a publié *Le Krach russe*, en 1998 (La Découverte).
● Il dirige également le Séminaire franco-russe, axé sur les questions financières et la transition en Russie.

EUROPE

▼ Léger ralentissement de la croissance

CROISSANCE PAR RAPPORT AU MÊME TRIMESTRE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE
PIB en volume (variation en pourcentage)



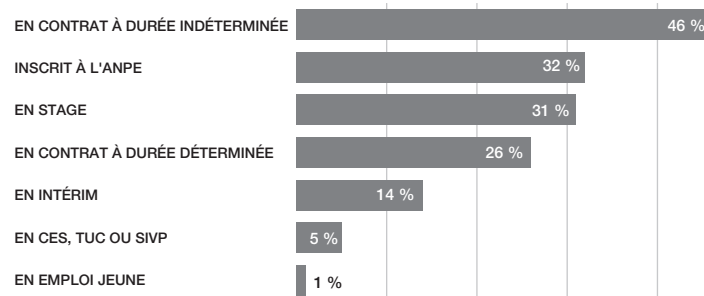
* Les chiffres de l'UE 15 sont les mêmes que pour la zone Euro. Source : Eurostat

■ La croissance du PIB de la zone euro s'est légèrement infléchie au cours du deuxième trimestre 1999, en affichant un taux de 0,3 % (contre 0,4 % au premier trimestre). Au sein de l'Union à Quinze, la croissance s'est stabilisée (0,4 % aux premier et deuxième trimestres). ■ Ces résultats s'expliquent principalement par un ralentissement de la consommation privée et de l'investissement. En revanche, tant les importations que les exportations affichent une forte hausse (à 1,7 %), faisant de la demande extérieure le principal moteur de la croissance. ■ Aux Etats-Unis, la croissance s'est atténuée au deuxième trimestre, avec une augmentation de 0,4 % contre 1,1 % au premier trimestre. Simultanément, l'économie japonaise ralentit considérablement en affichant un taux de 0,2 % contre 2 % au trimestre précédent.

FRANCE

▼ L'importance du travail temporaire

« Avez-vous été, par le passé, dans la situation professionnelle suivante ? »



Source : Manpower

■ 14 % de la population française âgée de quinze ans et plus, soit 6,8 millions de personnes, déclarent avoir travaillé en intérim au cours de leur vie professionnelle, selon une étude réalisée en mars par BVA pour le compte de Manpower et dont les résultats viennent d'être publiés. En moyenne, ces intérimaires ont effectué quatre missions pour une durée totale cumulée de 12,3 mois et 22 % d'entre eux étaient inscrits auparavant à l'ANPE. ■ La population des intérimaires est masculine à 71 %, plutôt jeune (45 % ont moins de 25 ans), célibataire (47 %, contre 24 % pour l'ensemble de la population) et majoritairement ouvrière (64 %). Enfin, 69 % n'ont pas d'enfants de moins de quinze ans à charge.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	3,2 (juillet)	0,6 (juillet)	-2,5 (juillet)	-2,7 (juillet)	1,5 (juin)	1,3 (juin)	0,4 (juillet)	1,8 (juillet)	-1,2 (juillet)	-0,1 (juillet)	-0,2 (juillet)
Sur trois mois	1,1 (juillet)	0,3 (juillet)	-0,4 (juillet)	-0,6 (juin)	0,7 (juin)	0,6 (juin)	0,2 (juillet)	1,2 (juillet)	0,2 (juillet)	0,4 (juillet)	0,5 (juillet)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,3 (juillet)	4,9 (juillet)	9,1 (juillet)	9,0 (juillet)	15,9 (juillet)	11,0 (juillet)	12,0 (mai)	3,2 (juillet)	6,1 (mai)	10,2 (juillet)	9,3 (juillet)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	2,0 (juillet)	-0,4 (mai)	0,7 (août)	0,9 (août)	2,31 (août)	0,5 (août)	1,6 (août)	2,5 (août)	1,3 (août)	1,2 (août)	1,2 (août)
Sur un mois	0,0	0,0	0,0	-0,2	+0,5	+0,2	0,0	+0,7	+0,4	0,1	0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)											
Sur un an	3,9	1,1	0,6	1,7	3,4	2,1	0,2	3,2	1,2	1,5	1,5
Sur trois mois	0,5	0,2	0,0	0,3	0,9	0,6	0,9	0,8	0,5	0,3	0,4
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	-3,3	-2,7	-2,1	-2,6	-3	-2,7	-1,4	-1,9	-2,5	-2,3
1998*	1,4	-5,5	-2,1	-1,3	-1,8	-2,9	-2,7	-0,9	-0,6	-2,1	-1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)											
3 ^e trimestre 1997	-0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
3 ^e trimestre 1998	-0,90	0,76	-0,03	1,54	-0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

* prévisions Commission européenne ** y compris les flux intrazonas pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg. Source : Eurostat. Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

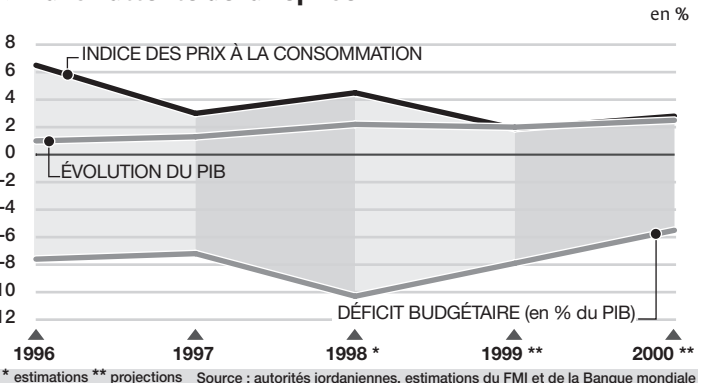
Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	-3,1 % (août)	+3,6 % (août)
TAUX D'ÉPARGNE	16,7 % (1 ^{er} trim. 99)	+0,1 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+14 % (1 ^{er} trim. 99)	16 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+0,4 % (2 ^e trim. 99)	+1,6 %
INVESTISSEMENT	20,3 % (1 ^{er} trim. 99)	+3,5 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)		
solde trimestriel 1997	+10,616 MdF / +1,62 milliard d'euros (juin)	-3,8 %
solde trimestriel 1998	+130 MdF / +19,818 milliards d'euros (98/99)	-9,3 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES		
	-8 (juillet)	-10**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*		
opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	+13 (juillet)	33**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans)		
	+21,7 % (juillet)	-3,5 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL		
	38,7 % (juillet)	-1,1 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND		
	1 066 500 (juillet)	+1,8 %
INTÉRIM		
	503 923 (mai)	+11 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS ** solde net douze mois auparavant Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic.

JORDANIE

▼ Dans l'attente de la reprise



* estimations ** projections Source : autorités jordaniennes, estimations du FMI et de la Banque mondiale

■ L'économie jordanienne sort difficilement d'une période d'incertitude liée au décès du roi Hussein et au blocage du plan de paix israélo-palestinien jusqu'à l'élection d'Ehoud Barak, en mai dernier. La sécheresse a pesé sur les performances du secteur agricole. Les prévisions de croissance ont été révisées à la baisse tant par le FMI que par Amman, qui ne table plus que sur 2 % cette année au lieu de 3 %. ■ Les observateurs s'attendent à une reprise des investissements, notamment dans le tourisme. Et le programme de privatisations va être relancé avec la mise sur le marché d'entreprises comme la compagnie jordanienne d'électricité, Jordanian Airlines et la compagnie des télécoms. (Nord-Sud Export, groupe « Le Monde ».)

La Tunisie poursuit sa modernisation

Le 24 octobre, les Tunisiens vont élire un président de la République pour un mandat de cinq ans. Et, pour la première fois, ils auront le choix entre trois candidats : le président sortant Zine El Abidine Ben Ali, et les dirigeants de deux formations politiques marginales. Célébrée jusqu'à plus soif par la presse nationale, cette « avancée » n'en est pas vraiment une. Le président sortant, arrivé au pouvoir en 1987 après avoir évincé en douceur le « combattant suprême », Habib Bourguiba, a su habilement sélectionner ses vrais faux adversaires par le biais d'un amendement à la Constitution. Loin de porter ombrage à Ben Ali, ils lui serviront de faire-valoir pour une élection sans suspense. Plébiscité la fois précédente avec près de 99 % des suffrages, il réalisera, de l'avis unanime, un score à peine moins bon cette fois-ci. Pourquoi en irait-il autrement ? La Tunisie n'a rien d'une démocratie. Les derniers islamistes sont traqués ou condamnés à l'exil, tandis que les opposants laïques sont embastillés. La justice est aux ordres. La police quadrille le pays. La presse a abdiqué toute indépendance.

Mais les conditions de vie des Tunisiens n'ont cessé de s'améliorer et ils en savent gré à leur président. Il n'y a pratiquement plus un seul taudis à Tunis et les foyers disposent de l'eau et de l'électricité. L'espérance de vie a crû de cinq ans au cours de la décennie. On compte un médecin pour 1 500 habitants. La scolarisation des enfants - en particulier celle des filles - atteint des niveaux dont les pays voisins doivent rêver. Le réseau touristique s'étend. L'administration se modernise. Etre propriétaire de son logement, posséder une voiture, n'est plus un luxe mais la norme pour la plupart des ménages de la classe moyenne qui peuvent bénéficier de prêts à des taux bon marché. Ces bons résultats doivent beaucoup à l'héritage Bourguiba. Le code du statut personnel (CSP), qui

Les élections du 24 octobre devraient consacrer à nouveau le président actuel

interdit la répudiation des femmes et la polygamie, date de 1956. Et dès le début des années 60, le Combattant suprême faisait adopter des mesures de régulation des naissances. Ben Ali a poursuivi dans cette voie. Mieux, il y a ajouté la pratique par l'Etat d'une orthodoxie financière. De là, les témoignages de satisfactions régulièrement adressés à la Tunisie par les organisations financières internationales, Fonds monétaire international (FMI) en tête. Dans son dernier bilan annuel de l'économie nationale, publié début septembre, le Fonds note que malgré une contraction de la production agricole en 1998, le produit national brut (PNB) a crû de 5 %. Le déficit des comptes courants ne s'est que très légèrement creusé, tandis que l'inflation est restée limitée à 3,1 % « en dépit d'une hausse de la TVA et des tarifs des services publics ». Le chômage, notent les experts du Fonds, n'a pas diminué (à 15,6 %) mais, ajoutent-ils, « les statistiques incluent des inactifs à la recherche d'un emploi ». Les seules critiques du FMI portent sur le rôle de l'Etat dont l'emprise sur l'économie est jugée encore trop importante. La Tunisie, note-t-il, doit « accélérer la libération des prix et le rythme de privatisation des entreprises publiques pour accroître l'efficacité économique et favoriser la création d'emplois ». Le FMI est indulgent. En effet, la Tunisie n'échappe pas à des problèmes économiques de fond dont le moindre n'est pas la fragilité du système bancaire. Le pays a choisi habilement de s'appuyer sur la classe moyenne en favorisant la consommation. De fait, elle prospère. On peut tout acheter à crédit aujourd'hui à Tunis. Mais cette course aux biens matériels n'est pas sans risques. « En l'absence de

législation et de sociétés de crédit à la consommation, les grandes surfaces et les employeurs ont offert des crédits, parfois sur trois ou quatre ans, à des taux exorbitants. La surconsommation est ainsi financée par un endettement de plus en plus important : certaines banques ont vu le volume de leurs traites augmenter de plus de 30 % ces deux dernières années en raison de leurs activités », note l'économiste Béatrice Hibou dans un article récent publié dans Critique internationale (« Tunisie : combien coûte un « miracle » économique ? », été 1999).

DETTES

La multiplication des défauts de remboursement fragilise un système bancaire déjà en mauvaise posture. Dans sa dernière note de conjoncture, le Fonds évalue à 22 % le taux des prêts « non performants » [qui risquent de n'être jamais remboursés aux banques] émanant du secteur privé. Les autorités ont beau jurer que, depuis, les banques ont été assainies, l'inquiétude des milieux financiers internationaux persiste. La Commission de Bruxelles a évalué à près de 2 milliards de dollars le volume des dettes irrécouvrables : le double des recettes de privatisation engrangées par la Tunisie depuis une dizaine d'années ! En matière économique, le coup de génie du président Ben Ali a été d'arrimer son pays à l'Union européenne (UE). En paraphant, le 12 avril 1985, un accord d'association avec les Quinze qui, à terme, doit conduire à la création d'une zone de libre-échange entre les deux zones, Tunis est devenu un partenaire inattaquable, intouchable. Que l'arrimage à Bruxelles réussisse et c'est la politique de codéveloppement des Quinze en direction des pays du Sud qui sera en quelque sorte validée. Qu'elle échoue et Bruxelles se retrouve démunie de projet pour le pourtour méditerranéen. L'importance de l'enjeu explique la bienveillance dont bénéficie le régime malgré ses entorses à la démocratie. Tout est sacrifié sur l'autel du partenariat.

Jean-Pierre Tuquoy

En employant une personne handicapée, vous pouvez faire une bonne action. En fait, cela profitera d'abord à votre entreprise.

Avec l'Agefiph, vous bénéficiez en effet d'une aide complète pour insérer une personne handicapée : prime à l'embauche, formation professionnelle, prise en charge des coûts d'aménagement du poste de travail et d'accessibilité, soutien et suivi de l'employé inséré...

En 1998, grâce à l'Agefiph, 40 000 personnes handicapées sont entrées en formation et 54 000 ont été insérées ou maintenues dans l'emploi.

« En embauchant des travailleurs sourds, je ne fais pas une œuvre sociale. Ma démarche s'intègre dans une logique économique. Certaines personnes handicapées développent même des compétences particulières : leur handicap leur permet un fort degré de concentration. Chez nous, grâce à la langue des signes, le handicap devient un atout. »

Agir efficacement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Agefiph

Jean-René Jalenques - Directeur général de Versant, entreprise spécialisée dans les travaux d'accès difficile.

Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées créé par la loi du 10 juillet 1987. Association agréée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE
par Jean-Paul Betbèze

La position dominante

La récente vague de rapprochements d'entreprises plaît à la Bourse, inquiète les producteurs en amont, les consommateurs en aval, les salariés partout et fait donc s'interroger les politiques. Pour essayer d'avancer, on peut examiner la littérature sur la position dominante, qui s'alimente à trois sources.

La première vient de la théorie de la production et de l'analyse des coûts. A partir d'une certaine taille, en rachetant un tel ou un tel, la firme bénéficie d'économies d'échelle substantielles. Son coût moyen de production diminue. Elle peut en faire profiter ses clients (ce qui exerce une pression sur ses concurrents), ou bien conserver une partie des économies réalisées et accumuler ainsi des munitions dans le cas d'un raid futur (à faire ou à éviter), ou bien encore investir en équipement et en organisation pour renforcer son avantage compétitif (avouons que l'idée d'en faire profiter les actionnaires est peu évoquée). Tant que les économies d'échelle l'emportent sur les déséconomies, il y a un avantage à la taille, avantage qui peut être stocké un certain temps. Dans un tel contexte, les autres entreprises ne peuvent guère que suivre la tendance.

La deuxième source de littérature sur la position dominante vient de la théorie classique des marchés. En effet, si le processus de concentration se poursuit, vient un moment où se crée un oligopole (c'est-à-dire un petit nombre de vendeurs). Dans un tel marché, le jeu des uns est évidemment lié aux réactions des autres, ou - mieux - à leurs réactions anticipées. Une décision de baisse des prix, conséquence des économies de coût réalisées en amont, serait ainsi de nature à faire réagir les autres, dans une guerre des prix qui ne pourrait que pousser encore davantage à la concentration. Chaque acteur, dans une situation où il sait que les autres vont réagir (situation dite d'interdépendance conjecturale), va ruser, établir des barèmes selon les clients, ajouter des prestations, se différencier, essayer de gagner quelques avantages, bref freiner autant que possible la baisse des prix, sinon tenter d'inverser le processus.

Dans ces cas, on comprend qu'une instance officielle de régulation veuille, juridiquement liée à un territoire, où elle va étudier la formation des prix et des coûts. La position dominante peut en effet freiner la dévolution au consommateur final des gains de productivité et donc diminuer le bien-être d'ensemble. Mais on voit aussi que la référence est le marché, entité abstraite où se forment les prix, qui n'est pas nécessairement un espace géographique, et encore moins nécessairement celui où œuvrent des organismes de surveillance.

Quel est le marché pertinent pour examiner une position dominante en matière automobile, par exemple, si les modèles sont de plus en plus produits pour un grand ensemble de pays ?

C'est à ce stade qu'intervient une troisième approche qui procède d'analyses plus récentes sur la dynamique des marchés, où l'accent est mis sur la contestabilité des situations. L'idée est que les entreprises dans une situation d'oligopole ne vont pas pousser à l'extrême leur avantage pour agir de concert, comme un monopole de fait. Cette situation leur procurerait certes des gains de court terme, mais serait de nature à attirer de nouveaux venus qui déstabiliseraient leur situation ou écrémeraient la partie la plus rentable de leur clientèle. Dans un tel cas, la menace d'entrée, si elle est évidemment crédible, c'est-à-dire si les coûts d'entrée sur le marché ne sont pas trop élevés, les maintient sur leur réserve.

Même si leurs approches sont différentes, ces analyses font toutes intervenir un régulateur public chargé d'accroître le bien-être de la population et des entreprises qui calculent à moyen terme. Mais elles souffrent d'une double lacune : la première concerne le marché pertinent sur lequel pourrait, ou non, jouer la position dominante ; la seconde touche le marché des entreprises lui-même, lorsque celui-ci est situé à un échelon géographique supérieur à celui qu'examine l'instance de régulation.

Premier point, quel est le marché pertinent pour examiner une position dominante en matière automobile, par exemple, si les modèles sont de plus en plus produits pour un grand ensemble de pays ? Qu'est-ce même que le marché pertinent du ciment, produit qui voyage peu, si la concurrence porte sur la modernisation des processus de production entre grandes entités ou sur la réduction des frais de structure et de recherche ?

En effet, et c'est le second point, si l'on considère le marché des entreprises, une entreprise qui prospère vaut plus cher qu'une autre qui réussit moins bien. Une entreprise qui, indépendamment de ses qualités intrinsèques, se trouve limitée sur son territoire local, doit en sortir - ce qui implique des coûts, des risques et donc une moindre valorisation (évidemment transitoire si elle réussit) -, ou doit s'adapter, ce qui implique des marges rognées et, à nouveau, une moindre valorisation (non transitoire celle-là). L'idée de surveiller les positions dominantes sur des marchés géographiques affecte donc les valeurs des firmes sur leur propre marché, de fait unifié, à savoir la Bourse mondiale.

Cela éclaire les balancements que nous voyons partout en Europe, où l'on veut à la fois maintenir la concurrence et donner naissance à des champions nationaux, permettre les adaptations mais aussi sauvegarder l'emploi, répondre aux regroupements qui ont lieu ailleurs et ne pas fragiliser les producteurs locaux.

Ces contradictions permanentes sont exacerbées par la concurrence ; elles doivent être gérées par la puissance publique avec la claire conscience des enjeux à terme, c'est-à-dire de l'attrait du site productif. Cela implique des baisses de coût (notamment de prélèvement fiscal), des aides à la fluidité du travail, davantage d'investissement en capital humain (formation), tout cela pour aider les firmes à s'adapter, réagir, innover. Bref, au-dessus du marché, dit pertinent, des biens et des services, si compliqué à déterminer et à faire évoluer, il y a encore celui du capital, si impertinent.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

IJCE
Institut des Juristes Conseils d'Entreprises

Devenez juriste d'entreprise
Finance, Management, Fiscalité, Nouvelles Technologies, Anglais Légal, Risque Juridique...

Recrutement Bac + 4, + entretiens **Rentrée le 15 novembre**

- Formation d'un an sur des cas réels entreprises.
- Diplôme de l'enseignement Supérieur Privé (D.E.S.P.) reconnu par les entreprises et l'Association Nationale des Juristes d'Entreprises.
- Stages : un en France et un à l'étranger.

IJCE - 6, rue de Rome - 75008 PARIS - Tél. : 01.42.93.01.00
IJCE@wanadoo.fr - www.village-justice.com (Enseignement Supérieur Privé)

En dépit d'excellents résultats, le Portugal reste fragile

LISBONNE

de notre envoyée spéciale
Timor Basta : l'inscription, en lettres rouge sang, peintes sur des bâches noires, se lit sur les monuments de Lisbonne. Aux fenêtres des immeubles, des habitants ont suspendu des draps blancs, en signe de solidarité avec l'ancienne colonie abandonnée par le Portugal en 1975, avant d'être annexée par l'Indonésie. Au plus fort des massacres de septembre, des manifestations ont eu lieu chaque jour dans les rues.

Porté par cet élan populaire, où se mêlent compassion, colère et sentiment de culpabilité, le premier ministre socialiste Antonio Guterres est allé jusqu'à déclarer, le 16 septembre, des manifestations dans le cadre de la campagne préélectorale pour les législatives du 10 octobre, que si pour aider à la reconstruction de Timor, « il faut violer notre pacte de convergence » - élaboré par les onze pays fondateurs de l'euro -, il est « disposé à expliquer (cette) décision à Bruxelles ». Le premier ministre a cependant ajouté que son pays respectant ses objectifs budgétaires, cela lui « laissait de la marge » pour aider Timor. En effet le déficit public portugais était de -2,2 % du PIB en 1998, donc tout à fait dans la fourchette des -3 % autorisés par Maas-tricht.

Le Portugal fait figure de bon élève de l'Union européenne, dont il assurera la présidence à partir du 1^{er} janvier. Son taux de chômage, à 4,6 % en juin, est l'un des plus faibles. Quant à la croissance, elle s'établissait au dernier trimestre 1998 à 2,8 % sur un an. Certes, l'inflation reste élevée par rapport à la moyenne européenne (2,1 % en juillet en glissement annuel, contre 1,1 % dans la zone euro). Mais le pays revient de loin...

Au pouvoir depuis 1995, les socialistes peuvent aussi mettre à leur actif l'instauration du revenu minimum garanti (RMG), inspiré du modèle du RMI français, le relèvement des retraites les plus basses - qui restent malgré tout faibles, le

La santé et l'éducation sont les deux priorités du gouvernement socialiste à l'approche des prochaines législatives

minimum vieillesse étant de 24 000 escudos, soit environ 800 francs - dans le cadre d'une réforme globale du système, ainsi qu'une hausse significative de l'investissement dans l'éducation. Le tout « sans augmenter les impôts », a insisté Rodrigues Ferro, le ministre du travail et de la solidarité sociale, devant une délégation française de l'Association des journalistes d'information sociale (AJIS).

Et sans sacrifices, assure-t-il. « Nous avons, dès 1995, choisi une option politique : l'investissement dans la croissance, et non l'austérité, même si ce choix comportait des risques puisqu'en 1995, la dette et le déficit publics étaient très élevés. Mais nous avons bénéficié d'une augmentation très forte des recettes fiscales et de Sécurité sociale, grâce à des progrès importants en matière de lutte

contre la fraude massive. Nous avons eu aussi, ces quatre dernières années, une croissance supérieure de 50 % à la moyenne européenne. »

Les grands travaux ont tiré la croissance, dont l'élégant pont Vasco-de-Gama, long de 12 kilomètres au-dessus du Tage, est l'un des symboles. Le pays a également bénéficié de la baisse des taux d'intérêt et de la manne des subventions européennes : 3 473 milliards d'escudos (116 milliards de francs) pour la période 1994-1999, s'ajoutant aux 1 640 milliards d'escudos (55 milliards de francs) perçus entre 1989 et 1993.

Sans compter les recettes des privatisations. Engagées par le gouvernement de centre droit au début de la décennie, elles ont continué sous les socialistes, et auraient rapporté à l'Etat 90 milliards de francs. Elles ne plaisent cependant guère à la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP). Selon Florival Lança, responsable des relations internationales, elles ont eu pour conséquence d'« augmenter le prix de l'eau et de l'électricité. Et les entreprises publiques ont été bradées à la moitié de leur prix ».

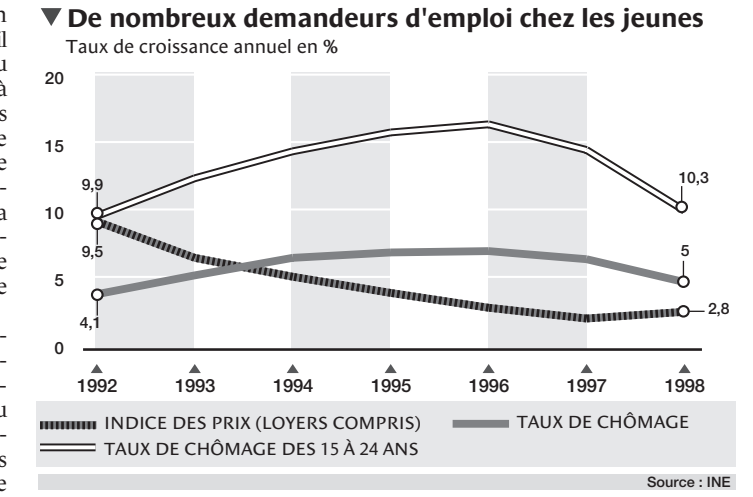
La bonne santé du Portugal cache toutefois des fragilités. C'est le pays le plus pauvre de l'Union : 29 % des ménages vivent en dessous du seuil

de pauvreté (moins de la moitié du revenu moyen national). C'est aussi le pays où les salaires sont les plus bas et le niveau d'éducation le plus faible : 70 % de la population n'a pas suivi plus de neuf années d'études. Aussi, le Plan national pour l'emploi (PNE) pour 1999 a-t-il inscrit parmi ses grandes priorités l'« amélioration de la qualification de la main-d'œuvre, l'appui aux jeunes dans leur transition vers la vie active et l'insertion socio-professionnelle des chômeurs », précise Rui Fiolhais, coordinateur du PNE.

L'opposition comme le PS ont placé la campagne électorale des prochaines législatives sous le signe du social. Pour le gouvernement, l'enjeu n'est pas la question des retraites, mise en avant par le principal adversaire du PS, le Parti social-démocrate (PSD, libéral), qui promet un minimum vieillesse à 40 000 escudos (1 340 francs). La question centrale, c'est plutôt l'amélioration du système de santé. La situation actuelle est mauvaise : « Longue attente pour les interventions chirurgicales, insuffisance du nombre de centres de santé dans certaines zones, pas assez de médecins diplômés par an », résume Fernando Ribeiro Mendes, secrétaire d'Etat à la sécurité sociale et aux relations du travail. Un grand chantier en perspective.

L'orientation suivie par les socialistes portugais ne s'apparenterait-elle pas à la troisième voie britannique ? « Notre politique est très proche de celle de Tony Blair, mais notre rhétorique est plus proche de celle de Lionel Jospin, nuance Fernando Ribeiro Mendes. Nous avons beaucoup privatisé, notre politique est basée sur le "work fair". En revanche, notre système de sécurité sociale est plus proche du système français. En fait, nous menons une politique pragmatique, mais qui est une politique de gauche, axée sur la justice sociale, avec des objectifs d'approfondissement de la démocratie et de la citoyenneté. »

Francine Aizcovic



Un faible taux de chômage, mais au prix d'une précarité grandissante

LISBONNE

de notre envoyée spéciale
En juin, le taux de chômage du Portugal était de 4,6 %. Une belle performance que les syndicats considèrent pourtant avec prudence, pointant la piètre qualité des emplois. Plusieurs points noirs sont soulevés, qui pourraient justifier le titre d'un article publié en mars 1999 dans la *Chronique internationale* de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) : « Vers un bogue social en l'an 2000 ? ».

D'abord, la précarité, qui concerne « 25 à 30 % » des emplois, selon Riu Oliveira Costa, secrétaire national exécutif de la centrale syndicale UGT (proche des socialistes).

FAUX INDÉPENDANTS

Récemment, l'autre grande confédération du pays, la CGTP (proche des communistes), a établi un document sur ce sujet, reprenant des statistiques officielles selon lesquelles, en 1999, 18,7 % des contrats sont « non permanents », contre 16,9 % en 1998. Les tranches d'âge les plus touchées sont les 15-19 ans (42 % des contrats) et les 20-29 ans (30 %).

La précarité « augmente également chez les jeunes qualifiés », constate Florival Lança, responsable des relations internationales à la CGTP. Le gouvernement a pris des mesures d'exonération des cotisations patronales pendant deux ans pour l'embauche des jeunes, mais cela n'a pas marché, déplore-t-il. Il n'y a aucun contrôle des effets des dispositifs incitatifs. »

La précarité, répliquent les patrons de la Confédération des industries du Portugal (CIP), est la conséquence d'une « législation trop rigide. Il n'y a que trois motifs possibles pour signer un contrat à durée déterminée et celui-ci ne peut excéder trois ans. Quant à l'intérim, il est peu développé car trop coûteux. » Le secteur social privé

La future entrée dans l'Union de pays d'Europe centrale et orientale inquiète le Portugal

est également la cible des critiques de la CGTP. « La plupart de ces sociétés sont des institutions religieuses (misericordias), précise Florival Lança, qui ont des contrats de travail spéciaux. Une grande partie des salariés gagnent le salaire minimum pour 48 heures de travail par semaine, sans formation. Cela concerne environ 500 000 personnes et cela tend à augmenter. »

L'UGT dénonce aussi le développement d'une autre forme d'emploi « sans contrat », baptisée « le reçu vert », destiné à l'origine aux travailleurs indépendants et pour lesquels l'employeur ne s'acquitte pas de cotisations sociales. Au fil des ans, il a dérivé vers des catégories de travailleurs clas-

siques qui devraient normalement être des salariés, à l'instar de la situation italienne. Selon Rui Oliveira Costa, « 400 000 » titulaires du reçu sont en fait des faux indépendants. « Et depuis quatre ans, il n'y a eu aucun changement, ajoute-t-il, en réclamant une loi avec « de vraies et lourdes amendes » pour les employeurs.

La CIP récuse ces statistiques, estimant que le faux travail indépendant est « impossible à chiffrer » et justifie en quelque sorte ce phénomène par le fait que « le travail est fortement taxé » (24 % de charges patronales), et que le travailleur indépendant « peut déduire les dépenses de formation de ses impôts, alors que l'entreprise ne le peut pas ».

PAUSES

Un seul point fait l'objet d'un consensus entre le patronat et les syndicats : la non-revendication d'une loi sur les 35 heures. Le gouvernement n'a d'ailleurs aucune intention de légiférer en la matière, échaudé par l'expérience de la loi sur les 40 heures, votée en 1996. Sans doute mal ficelée, heurtant les dispositions de certaines conventions collectives, cette loi a provoqué une série de

conflits, notamment dans le secteur de l'habillement, sur un point précis, les pauses. Sont-elles à inclure dans le temps de travail effectif ? Une problématique que connaît aussi la France.

INCITATIONS

« Les patrons considèrent que non, les syndicats et le gouvernement estiment le contraire, car ces pauses sont bénéfiques pour la productivité », résume Barbarosa De Oliveira, député PS et coordinateur de la commission Travail, solidarité et sécurité sociale de l'Assemblée nationale. Des conflits qui durent toujours, si bien que le gouvernement a, au début de l'été, menacé de légiférer sur ce sujet après les élections si le patronat ne se résolvait pas à inclure les pauses dans le temps de travail effectif. Alors une loi sur 35 heures...

« Nous avons compris la leçon, confie Fernando Ribeiro Mendes, secrétaire d'Etat à la sécurité sociale et aux relations du travail. Au cours de la prochaine législature, nous éviterons de légiférer sur les 35 heures, mais nous préviendrons des incitations à la réduction du temps de travail », par la voie de la négociation.

Les soucis du patronat sont de toute manière ailleurs, du côté des pays d'Europe centrale et orientale et de leur entrée future dans l'Union. Concurrents directs du Portugal dans différents secteurs d'activité tels que le textile-habillement et la chaussure, ayant de plus un coût du travail très inférieur au sien, qui est déjà fort bas (le SMIC portugais est d'environ 2 100 francs), ces pays risquent de fragiliser le Portugal et de provoquer « du dumping social », redoute Antonio Alfaia, président de l'Association industrielle portugaise, qui réunit des entrepreneurs. « C'est notre préoccupation principale », renchérit la CIP.

F. A.

La discrimination envers les immigrés reste forte sur le marché de l'emploi européen

Pour parvenir à « un marché du travail ouvert à tous », les Etats membres de l'Union européenne se sont engagés à renforcer leurs efforts. Compte tenu des difficultés rencontrées par les étrangers, quelques efforts ne sont pas vains, comme le révèle un document de l'Observatoire de l'emploi de la Commission européenne, rassemblant les rapports réalisés par chaque pays sur la situation des minorités ethniques et des immigrés sur le marché du travail (*Tendances*, n° 32, été 1999).

Quel que soit le pays, la situation des étrangers au regard de l'emploi et de la formation est toujours plus défavorable que celle de la population locale. Partout, les immigrés sont bien plus présents au sein des professions peu ou non qualifiées que les autochtones. En France, 46 % d'entre eux sont ouvriers, alors que seulement 26 % de l'ensemble des actifs relèvent en moyenne de cette catégorie. Aux Pays-Bas, les étrangers sont également surreprésentés dans les activités dites « simples et très simples » qui concernent ainsi 67 % des Marocains et 75 % des Turcs contre seulement 12 % des Néerlandais.

PRÉCARITÉ

Les immigrés occupent d'ailleurs des emplois se caractérisant souvent par des conditions de travail pénibles (travail posté notamment). Ils doivent en outre faire face à une plus grande précarité : ils travaillent pour des secteurs soumis à de grandes fluctuations saisonnières et conjoncturelles, sont davantage employés à contrat à durée déterminée et/ou occupent souvent des emplois à temps partiel aux horaires de travail inférieurs à ceux des nationaux du pays.

Les salaires des étrangers, et notamment ceux des femmes, sont dans la plupart des pays nettement inférieurs à ceux de leurs

Un rapport fait l'inventaire, Etat par Etat, des inégalités en termes de salaire ou de poste occupé

homologues du pays d'accueil. Le différentiel de salaire peut atteindre 40 %, comme aux Pays-Bas au début des années 90, pour les travailleurs marocains et turcs. Certes la population étrangère est, dans tous les pays, plus jeune que la population autochtone. Il n'en reste pas moins qu'à âge égal l'inégalité dans l'emploi reste patente.

Partout, le taux de chômage des actifs étrangers est sensiblement plus élevé. Il est de huit points supérieur à la moyenne nationale en France (20 % en 1995), et deux fois plus élevé en Allemagne (20,3 % en 1998) comme en Belgique où les hommes immigrés sont parmi les premiers à être licenciés dans les secteurs traditionnels soumis à restructuration. Faut de posséder les qualifications requises dans les secteurs de services en expansion, ceux-ci ont moins de perspective de retrouver un emploi. Le déficit de formation

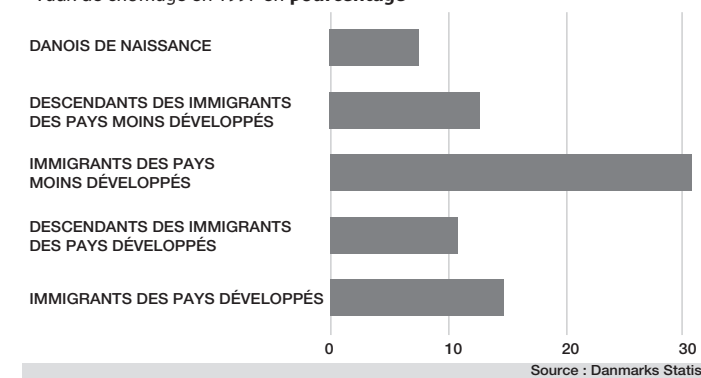
des travailleurs étrangers, renforcé par des facteurs linguistiques et culturels, explique en partie les difficultés rencontrées. Outre-Rhin, trois quarts des chômeurs étrangers n'ont pas de qualification professionnelle (contre un tiers des chômeurs allemands). En France, en 1993, selon la dernière enquête « Formation et qualification professionnelle » de l'Insee, si 44 % des hommes salariés de 25 à 59 ans avaient bénéficié d'une formation continue au cours de leur carrière, ce n'était le cas que de 26 % des personnes originaires de l'Union européenne et de 17 % des Maghrébins.

Toutefois, même à qualification égale, les étrangers restent défavorisés. Au Royaume-Uni, le taux de chômage des hommes et des femmes appartenant à des minorités ethniques est à peu près deux fois plus élevé que celui de leurs homologues « blancs » – terminologie utilisée dans le rapport – ayant le même niveau global de qualification, et on retrouve cette situation dans toutes les classes d'âge.

Si, globalement, la situation sur le marché du travail des étrangers est moins favorable que celle des autochtones, il existe souvent d'énormes disparités entre les différentes nationalités d'origine. Au Royaume-Uni, par exemple, il y a

▼ Le cas danois

Taux de chômage en 1997 en pourcentage



Laetitia Van Eeckhout

Comment les pays luttent contre les disparités

L'étude menée par l'Observatoire de l'emploi de la Commission européenne permet de dresser un tableau comparatif des mesures prises, dans chaque Etat membre, pour lutter contre la discrimination à l'égard des étrangers en matière d'emploi. En la matière, trois attitudes dominantes peuvent être recensées, même si la plupart des Etats jouent simultanément sur ces différents registres.

Certains pays ont axé leur politique sur « l'égalité » entre immigrés (légaux) et autochtones : les uns et les autres sont ainsi réunis dans les programmes dédiés à des publics spécifiés par d'autres critères (sans qualification, chômeurs, jeunes...). Si ces dispositifs jouent en faveur des étrangers, c'est précisément parce que ces

En Suède, il n'est plus nécessaire de prouver l'intention discriminatoire de l'employeur

Trois exceptions à cette règle : l'Espagne, qui n'a pas reconnu l'article 14 de la Convention internationale de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur l'élimination de la discrimination raciale (lequel autorise les actions en justice contre les employeurs indélébiles), l'Irlande (sauf en matière de licenciement) et l'Autriche (où la législation sur les étrangers aurait même renforcé les effets de discrimination sur l'emploi).

sionnelle, voient leurs budgets abondés par l'Etat lorsqu'ils améliorent les résultats des membres des communautés ethniques...

Dans le même esprit, certains Etats ont confié à des institutions indépendantes la mission de faire respecter les lois anti-discrimination. Au Royaume-Uni, la loi de 1976 a institué une commission pour l'égalité entre les races (CRE), qui a elle-même introduit en 1984 un code de bonnes pratiques, opposable en justice ; la Suède a créé en 1986 une fonction d'ombudsman (médiateur) spécialisée ; le Danemark a institué en 1993 une commission d'égalité ethnique, dont la moitié des membres sont issus des communautés étrangères.

Comme cela ne suffit toujours pas, certains Etats ont adopté des politiques encore plus volontaristes. Depuis 1994, aux Pays-Bas, une loi contraint toutes les entreprises de plus de 35 salariés à embaucher une proportion d'immigrés égale à celle des immigrés vivant dans la région où l'entreprise est implantée ! La loi a été doublée par un accord paritaire instituant des objectifs chiffrés d'embauche, entreprise par entreprise, tandis que le service public fixait en 1997 ses propres objectifs, à atteindre d'ici... le 1^{er} janvier 2000. En Belgique, le gouvernement flamand et les partenaires sociaux ont signé, le 8 juin 1998, un accord reprenant la même démarche.

De même, certains Etats tentent de renforcer l'efficacité des lois anti-discrimination. Le gouvernement finlandais projette de mettre en place un système national de « contrôle de la discrimination ethnique » dans les entreprises. En Belgique, un accord récent entre les partenaires sociaux, qui réaffirme l'interdiction de toute discrimination, rend les tribunaux du travail compétents en matière de violation de l'accord. Mais c'est en Suède que la décision la plus radicale a été prise, en mai 1999. Désormais, il n'y aura plus besoin de prouver l'intention discrimina-

toire de l'employeur. Constituer une telle preuve est en effet, dans tous les pays possédant une législation anti-discrimination, l'obstacle principal à l'aboutissement des plaintes.

PERMIS DE TRAVAIL

En revanche, constatent les auteurs des rapports, les immigrants de la deuxième et de la troisième génération ont, dans tous les pays de l'Union, de meilleures perspectives d'emploi que ceux de la première génération, en raison de l'instruction et de la formation qu'ils ont reçues dans le pays d'accueil.

Faible niveau de qualification, mauvaise maîtrise de la langue, absence de réseaux sociaux d'appui à la recherche d'emploi : les étrangers cumulent les handicaps. Mais la discrimination à leur égard, directe ou indirecte, reste forte, quand bien même peu d'Etats utilisent explicitement ce terme.

Elle ne se borne d'ailleurs pas à la recherche d'emploi et à l'emploi lui-même. Elle commence parfois en amont lorsque l'emploi d'un immigré en situation légale reste soumis à certaines entraves, comme l'obligation de posséder un permis de travail. Cette sélection explique qu'en Autriche, par exemple, le taux et la durée de chômage soient plus faibles pour les femmes étrangères que pour les Autrichiennes.

Reste que de telles contraintes peuvent refouler la main-d'œuvre vers la clandestinité. Une question à laquelle d'ailleurs peu d'Etats font référence dans leurs rapports, ne tenant compte, globalement, que des étrangers résidant légalement dans le pays.

Laetitia Van Eeckhout

Les PME investissent de plus en plus dans la formation

Un tiers des entreprises de moins de 50 salariés prévoit une hausse de leur budget de formation pour l'an prochain, selon le baromètre annuel publié par l'Agefos-PME (organisme collecteur des financements de la formation). Un résultat identique à celui réalisé par l'ensemble des entreprises.

Cette proportion n'était que d'un quart en 1998 et de 19 % en 1997. De même, 41 % de ces PME ont dépensé en 1999 plus que l'obligation légale – les entreprises doivent cotiser à hauteur de 1,3 % de leur masse salariale – contre 35 % l'année précédente. 52 % déclarent être dotées d'un plan de formation, soit une hausse de 7 points par rapport à l'an dernier. Dans 41 % des cas, ce plan a une durée d'un an (autant que la moyenne des entreprises), moins d'un an dans 29 % des cas et plus d'un an pour 28 % (contre 24 % en 1998 et 18 % en 1997.)

L'effort de formation des PME porte sur les catégories employés (64 %) et ouvriers qualifiés (56 %), alors que celui des entreprises de plus grande taille porte sur les catégories de techniciens, de cadres et d'ingénieurs.

Les domaines prioritaires sont, pour les PME comme pour les autres entreprises, la technique (59 %), la qualité (58 %), l'informatique (50 %). En revanche, le management des hommes (27 %), la gestion (26 %) et les langues (16 %) apparaissent moins importants pour les PME que pour les entreprises de plus grande taille (respectivement 50 %, 30 % et 35 % pour les plus de 200 salariés).

DÉPÊCHE

● **GRANDE DISTRIBUTION.** L'édition 1999 de l'Université internationale de la distribution, née l'an passé d'un partenariat entre le groupe Auchan et l'ESC de Lille, se tiendra dans la capitale nordique du 12 au 14 octobre. Cette formation, qui alterne cours magistraux, visites de sites, conférences, etc., sera consacrée au thème de la confection, décliné selon trois chapitres, à raison d'un par jour : produits, marketing et organisation d'une grande surface.

Renseignements : 03-20-21-59-94.

AGENDA

● **MULTIMÉDIA ÉDUCATIF.** Malgré une politique d'incitation au développement des usages pédagogiques des technologies de l'information et de la communication, on constate peu d'emplacement dans la diffusion des pratiques nouvelles.

Les Rencontres de l'Observatoire des ressources multimédia (Orme), organisées cette année du 6 au 8 octobre à Marseille sur le thème « Le multimédia éducatif, carrefour de compétences » seront l'occasion de réunir les acteurs dans ce domaine.

Renseignements : 04-91-14-13-29.

● **PRATIQUES SOCIALES.** Travailleurs sociaux, psychologues, psychanalystes et personnels de santé s'inquiètent de l'évolution des services et institutions où ils exercent et des contraintes qui pèsent sur eux. Intitulée « Clinique et politique de l'intervention sociale aujourd'hui », la Rencontre 1999 de l'organisme de formation Pratiques sociales, organisée du 11 au 13 octobre à Marly-le-Roi (78) en partenariat avec l'Institut de la jeunesse et de l'éducation populaire, met ces questions en débat.

Renseignements : 01-46-69-04-71.


● **ASSOCIATIONS.** L'évolution des modes de financement public a conduit les associations à une gestion plus professionnelle. Plus globalement, l'évolution des financements et des activités a induit de nouvelles méthodes, une nouvelle culture et de nouvelles contraintes. « Accompagner les associations dans l'économie » est le thème de l'université d'automne V du groupement d'intérêt public (GIP) Réseau Information, qui se tiendra du 13 au 15 octobre à Besançon.

Renseignements : 01-48-06-71-72.

● **SOLIDARITÉ.** Sensibiliser le public au problème de la faim dans le monde, montrer qu'il ne s'agit pas d'une fatalité et l'inviter à agir, tels sont les objectifs de la journée Terre solidaire « Comment être acteur face au problème de la faim », organisée le 16 octobre au Parc de La Villette, à Paris, par le Comité catholique contre la faim et pour le développement, à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation de la FAO (Food and Agriculture Organization).

Renseignements : 01-44-82-80-00.

Antoine Reverchon






Université de Chicago

Graduate School of Business

Programme de MBA pour cadres internationaux organisé à Barcelone

Assurez votre carrière. Obtenez un MBA reconnu internationalement tout en travaillant.

- Enseignement assuré par le corps professoral de la Chicago Business School, celui qui compte le plus grand nombre de titulaires du Prix Nobel de l'innovation dans les affaires parmi toutes les écoles de commerce.
- Retrouvez l'élite des cadres internationaux, ceux qui comptent en moyenne dix années d'expérience professionnelle. Nos promotions les plus récentes ont regroupé des participants en provenance de plus de 27 pays.
- Cours en seize semaines réparties sur vingt mois.

Vous êtes cordialement invité à notre session d'information qui se tiendra en anglais, à l'adresse suivante :

HOTEL DE CASTIGLIONE
40 Faubourg Saint Honoré
75008 Paris
le 12 octobre de 18h30 à 21h30.

Veuillez confirmer votre participation en nous contactant aux coordonnées suivantes : barcelona.inquiries@gsb.uchicago.edu

The University of Chicago, Arago 271, 08007, Barcelone, Espagne
Téléphone : 00 34 93 488 33 80 – Fax : 00 34 93 488 34 66

Notre site : www.gsb.uchicago.edu/programs/exec

Des données hétérogènes

« Les informations disponibles ne sont ni exhaustives ni cohérentes », écrivent les auteurs de l'étude de la Commission européenne, en partie parce que chaque pays possède sa définition de l'immigré. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni usent du terme « minorité ethnique » – ce dernier publiant des statistiques sur « Blancs », « Noirs », « Indiens », etc. – ; les Danois distinguent les ressortissants des « pays développés » et des « pays moins développés » ; les Allemands ne font de distinctions qu'entre « Allemands » de sang (y compris immigrés d'autres pays) et « étrangers » ; les Français se refusent, au nom de l'égalité républicaine, à utiliser des critères ethniques. Quant aux clandestins, ils n'apparaissent dans aucune statistique, sauf en Grèce !

derniers sont plus souvent jeunes, chômeurs et sans qualification que les nationaux.

Cette attitude trouve son pendant juridique dans l'affirmation par la loi de l'égalité de traitement entre étranger et national. Ce principe est inscrit dans la Loi fondamentale (Constitution) allemande, tandis que le droit du travail spécifique, par exemple, que les salaires fixés conventionnellement entre partenaires sociaux s'appliquent également aux étrangers. Mais c'est en Grande-Bretagne que la législation, depuis une loi de 1976, est la plus précise et la plus complète.

Comme cet égalitarisme ne donne pas toujours les résultats escomptés, certains Etats ont adopté au contraire des mesures de discrimination positive. S'il s'agit, dans la plupart des pays, de combler l'écart (langue, qualification...) avec les nationaux, le gouvernement danois est allé beaucoup plus loin, instaurant une prime salariale réservée aux membres des minorités ethniques, afin de compenser, par cet allègement du coût du travail, leurs handicaps ! En Grande-Bretagne, les Training and Enterprise Councils, en charge des programmes d'insertion et de formation profes-



COUPE DU MONDE DE

Le Monde RUGBY 1999

Mercredi 6 octobre

LA CHRONIQUE DE FRANCIS MARMANDE

Le soir du match

HÉMISPHERE NORD contre hémisphère Sud. En quelques années, le rugby est passé d'Oron-Mauléon à hémisphère Nord contre hémisphère Sud. Pas moins. D'un coup. Sans crier gare. Reste à s'habituer. « Tu ne tiendras pas les quatre-vingts minutes », disait sagement mon père. Quatre-vingts minutes, c'est le temps de la vie.

Quand l'Ecosse (hémisphère Nord) est revenue à six points de l'Afrique du Sud (championne du monde) à six minutes de la fin (26-32), un dimanche soir à Murrayfield, on y a cru. Six minutes et deux essais plus tard, les Springboks ont quitté le terrain avec une victoire qui, sur le papier, semble écrasante (46 à 29). On sent que l'hémisphère Sud n'a pas franchi tropiques et équateur pour s'amuser. Depuis les nouvelles règles et la Coupe du monde, ils pensent les choses au sérieux. Travaillent et s'endurcissent sans mégoter sur les moyens. Disent du Nord qu'il n'a pas changé sur le fond. Qu'il a par-dessus le marché interprété les nouvelles règles : « On fait exactement comme avant et en plus on est payé. »

Toujours est-il qu'en quelques minutes c'est un joueur métis d'Afrique du Sud, amateur, déjà trente ans, Deon Kayser, qui a renversé la vapeur et les idées reçues. Et dans la foulée, bénéficiaire d'une feinte de passe à l'ancienne, c'est le pilier Ollie Le Roux qui paraphe un essai en doublant les trois-quarts écossais. Le monde à l'envers : Ollie Le Roux a l'air d'un très gros bébé joufflu, souriant, le cou orné de petits pneus flottants ; il court comme un sanglier tentant de déridier trois marçassins mélancoliques, mais il marque.

On sent bien qu'on n'en est qu'aux tours de chauffe, à l'exposition des tragi-comédies. Cet Ecosse-Afrique du Sud a ce sens et cette portée. La veille (samedi 2 octobre, France-Canada, 33-20), les Français se sont vaguement rassurés au terme d'un affrontement âpre. Au coup de sifflet final, ils n'ont pas exulté, pas plus que les Springboks, d'ailleurs.

Donc, il y a tout lieu de penser que les soirs de match sont des soirs d'adolescence qui passe l'épreuve de gymnastique du baccalauréat le lendemain. Et doit se coucher tôt avec une verveine. Finies les troisièmes mi-temps où se réglaient toutes les questions en suspens du match, qui justifiaient le jeu et souvent lui donnaient de l'enjeu. Finies ces troisièmes mi-temps par lesquelles commençaient toujours les Irlandais pour mieux jouer les deux autres.

Déjà, jouer un dimanche, à Edimbourg, fait bizarre. Malgré la mondialisation, les pubs de Rose Street sont fermés. Le samedi, après le match, pour fêter ou se consoler, jamais pour oublier, on naviguait à vue de l'un à l'autre, une pinte-un whisky, et ainsi de suite jusqu'au bout de Rose Street. Désormais, c'est sur le terrain qu'on joue à ce jeu de diagonales et de regroupements, mais sans boire la pinte et le scotch (c'est interdit). Ce qui donne parfois d'assez beaux mouvements ou la percée inattendue d'un pilier qui se souviendrait du bar.



JEFF MITCHELL/REUTERS

PERCÉE

Le trois-quarts centre sud-africain Brendan Venter s'arrache au plaquage adverse pour marquer le premier essai des Springboks, dimanche à Murrayfield. L'obstination des champions du monde a finalement eu raison de la vaillance écossaise.

LES TEMPS FORTS

● **1 FRANCE**
Grâce à leur victoire contre le Canada (33-20), les Bleus ont retrouvé un peu de leur confiance. Pourtant, certains joueurs apprécient peu le système de polyvalence mis en place par les entraîneurs. **pages II et III**

● **2 AFRIQUE DU SUD**
Le premier grand choc Nord-Sud de la Coupe du monde a tourné à l'avantage des Sud-Africains (46-29) longtemps malmenés par les Ecossais. **page IV**

● **3 NOUVELLE-ZÉLANDE**
Après quarante minutes hésitantes, les All Blacks ont pris la mesure d'une courageuse équipe des îles Tonga (45-9) et s'apprêtent à rencontrer l'Angleterre, samedi 9 octobre à Twickenham. **page V**

● **4 IRLANDE**
Adversaires souhaités des Français en quarts de finale, les Irlandais n'ont pas eu pitié de leurs lointains cousins américains, battus 53-8. **page VI**

● **5 ARBITRAGE**
Dans sa chronique au Monde, l'arbitre français Patrick Robin estime que les directeurs de jeu élevés à l'école anglo-saxonne se sont montrés plus compréhensifs qu'à l'habitude avec les équipes latines. **page VI**

● **6 SPANGHERO**
Claude, « le grand », spécialiste de la touche à Narbonne puis en équipe de France, raconte tout de l'art du saut, de la prise de balle et du combat qui les entoure. **page VII**

● **7 CARDIFF**
Dans les rues de la capitale galloise en fête, les supporters des Diabes rouges disent leur amour du rugby, leur espoir et leur haine séculaire de l'Anglais. **page VIII**

Les « Grands » arrivent à l'heure

À LA 59^e MINUTE, les joueurs des Tonga n'avaient pas perdu tout espoir raisonnable de tenir tête aux All Blacks et de faire admirer leur vaillance guerrière. A la 60^e minute, ils n'ont pu empêcher Lomu de courir plus vite qu'eux et de marquer un essai. Dans les onze minutes suivantes, ils en ont subi trois autres. Effondrement irrémédiable.

A la 59^e minute, les Japonais n'avaient pas capitulé, en dépit de la vigueur des Samoans. Une minute plus tard, leur désastre commençait : trois essais les ont abattus, les laissant désarmés.

A la 59^e minute, les Ecossais – tous les Ecossais de la planète, les quinze de l'équipe et les quelques millions qui ne vivaient à cet instant que pour ces quinze voltigeurs – approchaient de l'exploit qui, accompli, aurait fait d'eux le peuple élu du week-end mondial : ils allaient vaincre les Sud-Africains, les champions du monde en titre. A la 60^e minute... Air connu : un essai des Sud-Africains, puis un deuxième deux minutes après, et encore deux autres avant la fin en

dépît de l'obstination des hommes en bleu qui ne voulaient pas lâcher – et qui ont cédé quand même.

De ces exemples se déduit le théorème de la 60^e minute, puisque tel est le chiffre de l'instant fatal. A cet instant, le destin, jusqu'alors hésitant, se décide et, sans nuance, brutalement, opine en faveur de l'un ou l'autre parti. Il tranche en faveur des Gallois contre les Argentins, en faveur des Français contre les Canadiens. Il permet à Wood, l'intraçable talonneur irlandais, de marquer trois de ses quatre essais en sept minutes – entre la 69^e et la 76^e – et d'anéantir l'équipe des Etats-Unis.

JUSTICE EXPÉDITIVE

Après une heure, donc, le jugement est rendu. Pas de retour en arrière, pas de remise en cause : l'inexorable est en marche. Ce qui doit arriver arrive à l'heure dite.

Il arrive que le destin s'ébranle plus vite et abatte les illusions des vaincus dès les premiers moments de la partie : les Fidjiens, les Anglais, les Australiens ont été les

instruments de cette justice expéditive et cruelle, à laquelle Namibiens, Italiens et Roumains ont dû obéir.

Le déséquilibre était trop marqué, la catastrophe trop certaine – et du reste largement annoncée, ce qui lui enlevait beaucoup de son intérêt. De tels matches finissent par n'être pas beaucoup plus amusants qu'un défilé de l'armée chinoise devant la Cité Interdite. Les essais défilent, justement ; les buteurs les transforment ; les calculateurs additionnent ; les victimes se tassent ; leurs têtes se penchent ; ils n'y croient plus, ils n'ont plus envie de faire semblant. Ils attendent le dénouement nécessairement tragique. Il l'est. Pas de surprise.

C'est bien le seul reproche que l'on puisse faire aux rencontres des trois premières journées : le résultat, chaque fois, était prévisible. Ce furent des matches sans trop de mauvais coups, ni trop d'erreurs d'arbitrage. Mais ces matches se sont tous finis absolument comme il était attendu qu'ils se finissent. Au plus tard après la

60^e minute, tout est rentré dans l'ordre. Les forts ont vaincu les faibles. Les riches ont eu raison des pauvres, l'hémisphère Sud de l'hémisphère Nord et les professionnels des amateurs.

LE DERNIER MOT

Pourquoi à cet instant ? Parce que les corps des uns ont été entraînés à une plus longue résistance que les corps des autres. Ce n'est pas une affaire de talent et d'imagination : juste une question de capacité musculaire et d'endurance. On laissera aux médecins le soin d'expliquer pourquoi le seul se situe si mystérieusement, si régulièrement après une heure d'efforts et de fatigue.

Pour féliciter les joueurs français, Jacques Chirac a vanté leur « compétence ». En effet : la victoire, aujourd'hui, exige des joueurs essentiellement compétents et constants qui font ce qu'il faut comme ils ont appris à le faire, longuement. De « grands professionnels », comme on dit. De ces joueurs efficaces qui marquent, après une heure de ré-

pétitions, « un essai d'école ». La taylorisation progresse. L'équipe néo-zélandaise serait une « machine » noire. C'est à craindre. L'Anglais aussi : contre les Italiens accablés, ces Anglais monotones et studieux ont répété quelques combinaisons à quatre ou à cinq, toujours les mêmes, jusqu'à ce que ça passe.

Forcément, c'est passé. Les Ecossais n'ont fait bonne figure que tant qu'ils ont eu la force de contrarier le système de leurs adversaires. Puis le système a gagné contre cette perturbation parce qu'il est de l'essence du système d'avoir le dernier mot en toute constance, contre toute objection. C'est regrettable, comme il est regrettable que les Fidjiens et les Irlandais eux-mêmes – jadis héros du désordre, superbes dans le fracas et l'extravagance – s'efforcent désormais d'appliquer des schémas appris par cœur. Pour la « glorieuse incertitude du sport », on attendra. Pour l'émoi et le plaisir un peu vifs aussi.

Philippe Dagen

SPÉCIAL COUPE DU MONDE DE RUGBY

Hors série exceptionnel du journal
et de l'hebdo du Rugby.

Les vingt équipes, leurs joueurs, leur histoire, leurs héros, leurs heures sombres et leurs moments de gloire.

Un guide exclusif et indispensable en vente partout.



LE CHIFFRE DU JOUR

100 SECONDES

Le temps qu'il a fallu au centre australien Tim Horan pour inscrire, entre les poteaux, l'essai le plus rapide de cette 4^e Coupe du monde, à l'occasion de la rencontre Australie-Roumanie, remportée 57-9, dimanche 3 octobre, par les Wallabies à Belfast.

sur  internet : <http://www.lemonde.fr>

Le XV de France cherche encore la « bonne formule »

Béziers (poule C). La victoire acquise face au Canada (33-20) a permis aux Bleus de se rassurer. La polyvalence prônée par les entraîneurs, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, laisse perplexes une partie des joueurs des lignes arrière

C'EST la nouvelle antienne du rugby : un match se gagne à vingt-deux, titulaires et remplaçants réunis. Jean-Claude Skrela manie la maxime depuis de longs mois mais, contrairement à la plupart de ses homologues étrangers, l'entraîneur français a longtemps hésité avant de passer à l'acte symbolique qui consiste à aligner ses vingt-deux hommes sur la pelouse au moment des hymnes nationaux. Pendant le dernier Tournoi des cinq nations ou la tournée d'été, les Bleus n'étaient encore que quinze à s'aligner aux premières notes des fanfares quand leurs adversaires britanniques ou polynésiens se rangeaient en sur-nombre à leurs côtés.

C'est du passé. A la demande du manager, Jo Maso, vingt-deux hommes en bleu se sont donc serrés les coudes face à la tribune présidentielle du Stade de la Méditerranée, à Béziers, afin de bredouiller ou de hurler à pleins poumons au rythme des cuivres qui ont accompagné l'entrée du XV de France dans cette 4^e Coupe du monde, samedi 2 octobre. « Cela donne une notion d'ouverture au groupe, ce n'est plus seulement quinze hommes qui rentrent et les autres qui ne jouent pas », se félicitait le capitaine tricolore, Raphaël Ibanez, après une victoire (33-20) sur le Canada rassurante à défaut d'être tout à fait probante.

A la veille de l'an 2000, le rugby se joue à vingt-deux, et même un peu plus. Comme en basket, la science du coaching – l'art de faire rentrer le bon remplaçant au bon moment – est devenue un fait majeur. Celle des deux entraîneurs français, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, mêle déterminisme et improvisation. Pour Jean-Claude Skrela, seule prime la « recherche de l'efficacité et de la performance ». Point. Son adjoint, Pierre Villepreux, fait pour sa part de la polyvalence des joueurs des lignes arrière une question de principe : « Nous avons des joueurs qui ont des dispositions pour jouer à plusieurs postes. Ils ne sont pas perdus si on les change de place. » John Hart, entraîneur néo-zélandais, donc référence obligée du rugby mondial, ne renierait sans doute pas ces propos. En quelques mois, il a décalé Christian Cullen de l'arrière à l'aile, puis au centre, pendant que



SYLVAIN FRAPPAT

Parmi les satisfactions enregistrées dans le camp français, les vertus retrouvées de la première ligne.

Jeff Wilson, ailier en 1998, glissait vers l'arrière. Au nom de ces nouveaux principes de gestion de groupe plutôt remuants, Thomas Castaignède a effectué ses débuts internationaux à l'arrière, face au Canada, lorsque Christophe Lamaison a été appelé à le remplacer au poste de demi d'ouverture au cours de la seconde mi-temps. Le XV de France avait jusque-là dominé son sujet mais sans jamais se libérer totalement. Bien inspirés par le formidable engagement d'Abdelatif Benazzi, soucieux de « montrer la voie », les coéquipiers de Raphaël Ibanez avaient rendu une copie d'élèves sérieux et appliqués en défense, impeccables dans le respect de la discipline – « C'est la première fois qu'un arbitre me remercie pour notre bonne tenue », souriait Jean-

progrès à leur juste mesure mais il n'a pas digéré les deux fautes d'inattention, deux erreurs grossières dont le demi de mêlée canadien Morgan Williams a su profiter en filant sous le museau d'une défense française soudain bien peu mobile (34^e; 53^e). Ugo Mola, guère franchant à l'arrière, a dû céder sa place à Thomas Castaignède lorsque Christophe Lamaison est rentré pour réorienter le jeu dans l'axe profond. Thomas Castaignède à l'arrière, c'est une combinaison jamais vue à ce niveau, tout juste aperçue quelques minutes lors d'un stage de préparation à Limoges. Est-ce bien raisonnable de procéder à de tels ajustements alors que la Coupe du monde vient de débiter ? « Cela ne nous a pas gênés pour marquer le dernier essai », note Stéphane Glas. L'intéressé, lui, ne se pose pas la question : « J'aime jouer à l'ouverture. J'aime jouer au centre. J'aime jouer à l'arrière. » Pierre Villepreux savoure le bon tour joué aux Canadiens : « Lorsque Thomas Castaignède passe à l'arrière, les adversaires se demandent ce qui va se passer. L'effet de surprise agit comme un facteur déstabilisateur. »

Pour Jacques Chirac, la victoire est belle

Le président Jacques Chirac s'est félicité, samedi 2 octobre, de la « belle victoire » de l'équipe de France de rugby face au Canada (33-20), qui, selon lui, « a largement ouvert la route de l'espoir ». Le chef de l'Etat était interrogé par TF1 à Béziers, où il a assisté au match. « C'était une belle victoire, a-t-il déclaré. L'équipe de France s'est avérée déterminée, compétente, capable. » « Par tradition familiale, j'aime beaucoup le rugby, a-t-il ajouté, avant d'aller saluer les joueurs du XV de France dans les vestiaires du Stade de la Méditerranée. C'est un sport extraordinairement ancré dans nos racines, dans nos terroirs, aussi bien dans les nations que dans nos régions. C'est surtout un sport qui est particulièrement moderne, un sport où on ne peut pas hésiter, où on ne peut pas esquiver. Il faut être déterminé à aller de l'avant, au risque d'être bousculé. C'est bien l'image de la vie. »

Claude Skrela. L'attaque, en revanche, avait souffert d'un manque d'imagination chronique au moment de franchir les lignes adverses, même si Stéphane Glas avait atteint l'en-but après une contre-attaque rapide (17^e), tout comme Olivier Magne après un renversement d'attaque mené par les avants à la manière des trois-quarts (40^e). Thomas Castaignède devait ensuite aplatiser la troisième ligne, mais lorsqu'on rentre dans le vif du sujet, en pleine compétition, c'est le perfectionnisme qui compte. Chaque joueur doit avoir des repères précis. On vient le féliciter pour son essai, alors il se détend : « Ce n'est peut-être "que" le Canada, on peut encore se permettre quelques essais. » Emile Ntamack peut s'attendre à d'autres audaces contre la Namibie, vendredi 8 octobre à Bordeaux. Mais ensuite ?

Face à des Canadiens conformes à leur réputation de pénibles à jouer, l'essentiel était acquis : un peu de confiance ne peut faire de mal à cette équipe de France encore convalescente. « Peut mieux faire », dira pourtant Jean-Claude Skrela. L'entraîneur français a apprécié les

« ON AIMERAIT ÊTRE FIXÉS » D'autres joueurs, pourtant, s'avouent perplexes. Ils s'interrogent sur le bien-fondé de cette stratégie de la polyvalence poussée à l'extrême par l'encadrement de l'équipe de France. Ugo Mola reconnaît que « la bonne formule derrière, tout le monde la cherche encore ». A Béziers, le Castrais ne se sentait « pas très serein » au moment du coup d'envoi. « On a beaucoup épilogué sur le fait qu'il n'y ait pas dans cette équipe d'arrière-type, regrette-t-il. La polyvalence, c'est une force pour les entraîneurs, mais, nous, on aimerait parfois être fixés. » Emile Ntamack, peu habitué à jouer les doublures, masque à peine son agacement : « La bonne formule ? On est dans l'expectative. Lorsque j'étais sur le banc, je ne savais pas où j'allais rentrer. » A l'aile, où il a inscrit son vingt-troisième essai en match international. « La polyvalence, poursuit-il, c'est enrichissant pour le bagage technique d'un joueur, et cela donne une liberté de choix aux entraîneurs pour composer leur équipe. C'est très utile pendant les phases de préparation, mais lorsqu'on rentre dans le vif du sujet, en pleine compétition, c'est le perfectionnisme qui compte. Chaque joueur doit avoir des repères précis. » On vient le féliciter pour son essai, alors il se détend : « Ce n'est peut-être "que" le Canada, on peut encore se permettre quelques essais. » Emile Ntamack peut s'attendre à d'autres audaces contre la Namibie, vendredi 8 octobre à Bordeaux. Mais ensuite ?

Eric Collier

COUPE DU MONDE	
Poule C - Première journée	
FRANCE 33	CANADA 20
Samedi 2 octobre • Stade de la Méditerranée, à Béziers • Temps agréable • Bon terrain • Public discret • 18 000 spectateurs • Arbitre : M. Campsall (Ang.)	
LES ÉQUIPES	
FRANCE Entraîneurs : Skrela et Villepreux • Mola (Lamaison, 66 ^e) • Garbajosa (Ntamack, 72 ^e) ; Dourthe ; Glas ; Dominici • T. Castaignède (S. Castaignède, 78 ^e) • Magne ; Juliet ; M. Lièvremont (Mallier, 78 ^e) • Pelous (Brouzet, 72 ^e) ; Benazzi • Tournaire ; Ibanez (cap.) ; Califano.	CANADA Entraîneur : Parfrey • Stewart • Stanley ; Lougheed ; Bryan ; Smith • Rees (cap.) (Ross, 40 ^e) ; Williams (Graf, 73 ^e) • Baugh ; Charron ; Hutchinson (Banks, 63 ^e) ; James ; Tait (Schmid, 71 ^e) • Thiel (Bice, 54 ^e) ; Dunkley ; Snow.
LE MATCH	
FRANCE	CANADA
POSSÉSION DE LA BALLE	
58 %	42 %
TEMPS PASSÉ DANS LE CAMP ADVERSE	
20 minutes	18 minutes
25 dont 13 12	NOMBRE D' ACTIONS DANS LES 22 M ADVERSES
26 dont 12 14	20 dont 10 10
12 dont 7 5	ACTIONS OFFENSIVES POSITIVES
4 dont 2 2	21 dont 12 9
	ACTIONS DÉFENSIVES DÉCISIVES
	8 dont 5 3
	BALLES RÉCUPÉRÉES
	3 dont 1 2
LES POINTS	
FRANCE : 4 essais de Glas (17 ^e), Magne (40 ^e), Castaignède (62 ^e), Ntamack (78 ^e) ; 2 transformations (40 ^e , 62 ^e) et 3 pénalités de Dourthe (5 ^e , 37 ^e et 70 ^e).	CANADA : 2 essais de Williams (34 ^e , 53 ^e) ; 2 transformations de Rees (33 ^e) et Ross (54 ^e) ; 2 pénalités de Rees (3 ^e) et Ross (72 ^e).
HOMMES DU MATCH	
Abdelatif Benazzi , tant sur le plan offensif que défensif, a été omniprésent tout au long de la partie. La qualité de ses plaquages, sa présence sur les touches et la précision de ses passes ont largement contribué à la victoire du XV de France.	Morgan Williams , auteur des deux essais canadiens, a été à l'image de son équipe : volontaire et opportuniste. Agé de seulement 23 ans, le demi de mêlée a justifié sa réputation de grand espoir du rugby canadien.
LE FAIT DU MATCH	
Tricolores l'a été sur une combinaison inédite. Sur une pénalité jouée à la main à proximité de la ligne d'en-but, c'est un mal provoqué par les arrières qui a permis à Castaignède de s'infiltrer dans la défense adverse et d'aplatir.	
Infographie : Le Monde avec Pierre Lepetit	

LA PHRASE DU JOUR

« En première période, les têtes et les corps volaient partout. Ça nous a pris un peu de temps pour installer notre jeu. Au lieu de trente secondes, ça nous a pris quarante minutes. »

Josh Kronfeld, troisième-ligne néo-zélandais, à propos du match Nouvelle-Zélande - Tonga (45-9).

ANALYSE TECHNIQUE

JEAN TRILLO

Affiner le réglage tactique

Le match d'ouverture de la Coupe du monde représente toujours un match difficile. On l'a vu dans ce match contre le Canada, où les Français ont mis plus d'une heure pour se mettre à l'abri de toute surprise désagréable. Visiblement, sachant l'adversaire robuste mais sans génie, les Français avaient décidé d'élargir le jeu pour contrecarrer la pression adverse dans un petit périmètre. Cette volonté affichée dès le coup d'envoi, nous avons assisté à une répétition de mouvements sur la largeur du terrain. Mais les passes étaient trop imprécises, les placements approximatifs, tout cela, ajouté à un mauvais timing d'exécution, ne permettait pas de perturber le réseau défensif canadien.

La responsabilité tactique incombe évidemment au capitaine. Mais il est sûr que, à son poste, Ibanez a besoin d'être secondé dans les choix de jeu par des demis qui ont pour mission d'assurer l'alternance, sans être guidés sans cesse par les consignes des entraîneurs. En effet, le terrain commande et la lucidité tactique des demis doit permettre d'exécuter les ordres reçus, mais aussi d'alterner les temps forts et les temps faibles. La Coupe du monde débute et un mois suffit pour rectifier le tir.

Si la préparation a été suffisante, la difficulté à créer un jeu de mouvement est inquiétante. Les trois-quarts ont eu les pires difficultés à assurer des transmissions correctes. Le rythme des matches internationaux, qui ne peut s'acquiescer qu'en jouant, manque. La mêlée française a permis d'assurer une pression sur l'adversaire de bon augure pour l'assise de l'équipe dans les matches qui vont suivre. La France, supérieure au Canada, a dû sa victoire au pressing défensif exercé sur les lancements de jeu canadiens, en récupérant des ballons que l'adversaire s'obstinait à jouer à la main.

La France est en passe de se qualifier pour les quarts de finale. Les matches contre la Namibie et les Fidji vont lui permettre d'affiner le réglage tactique que son niveau de jeu actuel lui permet d'espérer. A condition de gommer les lacunes affichées dans les lancers en touche, le jeu au pied ou la conservation de la balle. La France est donc libérée d'une victoire, mais elle n'est pas complètement rassurée. La combativité, la détermination défensive et la condition physique sont les éléments sur lesquels il faudra s'appuyer pour évoluer rapidement vers un jeu plus performant. Il reste un mois avant le 6 novembre, date de la finale, pour atteindre par des objectifs bien ciblés le meilleur rendement d'une équipe qui a encore besoin d'être sécurisée par un cadre tactique. C'est à cette condition qu'elle pourra exprimer au mieux son potentiel et son identité.

Le troisième essai marqué par les Tricolores l'a été sur une combinaison inédite. Sur une pénalité jouée à la main à proximité de la ligne d'en-but, c'est un mal provoqué par les arrières qui a permis à Castaignède de s'infiltrer dans la défense adverse et d'aplatir.

TROIS QUESTIONS À... JO MASO

1 En tant que manager de l'équipe de France, vous avez assisté au match Namibie-Fidji, joué le 1^{er} octobre. Quelles impressions en avez-vous retirées sur le jeu des Namibiens, largement battus par les Fidjiens (67-17) ?

Dès qu'il y a une accélération, on a pu voir qu'ils éprouvent des difficultés à se replacer. Leur lecture du jeu n'est pas vive. En revanche, ils disposent d'une bonne mêlée, d'une capacité à jouer dans l'axe et ils ne rechignent pas à aller à l'impact. Mais nous devrions avoir un match facile. Car, même si nous les respectons, les Namibiens constituent l'équipe réputée la plus faible du groupe.

2 Compte tenu de cette faiblesse de la Namibie, ne redoutez-vous pas une déconcentration de l'équipe de France ?

Non, dans la mesure où nous allons réintégrer de nouveaux joueurs. Trois, ou quatre, je ne sais pas combien exactement. Et ceux-ci vont certainement vouloir se placer dans la perspective du match contre Fidji.

3 Ce match contre les Fidji sera crucial pour l'attribution de la première ou de la deuxième place du groupe de qualification ?

Il faudra être vigilants. Nous les jouerons comme une équipe de haut niveau. Les Fidjiens sont capables de grandes choses, en positif ou en négatif. Nous les avons joués l'an dernier, nous les connaissons. Ils ont une volonté de durcir le jeu, en gardant la créativité et la vitesse de jeu qui les caractérisent. Mais ils éprouvent des difficultés dès qu'on les prend en mêlée, ainsi que dans les phases statiques. Ils ont des réticences à s'imposer dans ces cas-là. Il faudra jouer de ça et s'organiser en attaque afin de ne pas lâcher trop de ballons, parce que sur les contres ils sont mortels. Mais, après notre victoire sur le Canada, nous avons désormais un calendrier idéal, avec un match à priori facile face à la Namibie, puis le match contre Fidji, qui sera la rencontre-phare.

Sachant que Canada-Fidji, qui aura eu lieu parallèlement à notre match contre la Namibie, nous aura déjà apporté beaucoup d'enseignements.

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

L'Afrique du Sud écarte l'Ecosse à la loyale

Murrayfield (poule A). Dans le premier affrontement Nord-Sud, l'équipe du Chardon a longtemps cru pouvoir vaincre. Sa fatigue et l'obstination des champions du monde ont eu raison de son courage

MARQUÉ par la fatigue, mais surtout par la déception. Gary Armstrong, le capitaine de l'équipe d'Ecosse, a pu rêver, pendant au moins quarante minutes, celles de la première mi-temps, à la victoire de ses guerriers face à une Afrique du Sud malmenée. Mais le premier grand choc de cette Coupe du Monde 1999 entre hémisphère Nord et hémisphère Sud a finalement tourné à l'avantage des Springboks (46-29).

Les chœurs de Murrayfield, eux aussi, ont cru à l'exploit de leurs champions. Quand, à la pause, l'équipe au chardon, accueillie par l'hymne *Flower of Scotland* qui enveloppe le stade d'Edimbourg, regagne les vestiaires, elle mène 16-13.

Le match change de visage avant même que la seconde mi-temps ne débute. Les quinze joueurs en vert et or rentrent en avance sur le terrain, échangent quelques passes, se remotivent autour de leur capitaine, Joost van der Westhuizen.

L'esprit d'un jeu rapide, où le ballon passe de main en main, vite et plutôt bien, leur revient alors et ne les quittera plus. L'hémisphère Sud a repris l'ascendant. Le centre Robbie Fleck marque ainsi, dès la 5^e minute de la seconde mi-temps, un magnifique essai en coin. Le premier d'une longue série de cinq alors que les Boks n'en avaient marqué qu'un seul au cours des premières quarante minutes de ce face-à-face très engagé.

Le combat est resté loyal, salué par des haies d'honneur respectives pour le retour des joueurs aux vestiaires. Ni mauvais geste ni anti-jeu

Car combat il y a eu. Et, en dépit des 17 points d'écart qui le reflètent mal, il fut serré. Assez pour que les spectateurs, un moment dépités par le dynamisme retrouvé des Sud-Africains, scandent « *Scotland* » jusqu'à la dernière minute. « *Il y avait beaucoup de passion dans le jeu écossais* », devait reconnaître après le match Nick Mallett, l'entraîneur sud-africain. Seulement, la guerre de tranchées qui permit, pendant la première mi-temps, aux joueurs des Bords de



JEFF MITCHELL/REUTERS

Comme tous ses coéquipiers, Deon Kayser, l'ailier métré de l'équipe d'Afrique du Sud, a passé de rudes moments avant de s'imposer face aux Ecossais.

contenir le jeu sud-africain grâce à une défense solide avait laissé des traces.

« *Les joueurs étaient fatigués en seconde mi-temps, moins rapides* » expliqua Jim Telfer, le directeur du rugby écossais. Moins vifs pour empêcher les joueurs sud-africains, qui, eux, avaient retrouvé leurs jambes et leur inspiration, de filer vers la ligne d'en-but. Jusqu'à Ollie Le Roux, le pilier remplaçant en seconde mi-temps, qui propulsa ses 126 kg pour marquer le 3^e essai sud-africain, en position de trois-quarts aile.

Les Boks firent aussi moins de fautes que pendant la première moitié du match, ce qui avait permis à Kenny Logan de passer trois pénalités. « *Nous avons commis beaucoup trop d'erreurs* », a confirmé Joost van der Westhuizen. Raison de plus pour les Ecossais de ne pas s'avouer vaincus. Menés 39-26, assommés par quatre essais, leur demi d'ouverture, Gregor Townsend, passe un drop qui ramène son équipe à 39-29 alors qu'il ne reste plus que quelques instants à jouer. Murrayfield croit encore à un miracle. C'est l'un des meilleurs hommes sur le terrain, le capitaine sud-africain, qui se charge alors de porter l'estocade, en marquant le dernier essai springbok, juste après la remise en jeu. Jannie de Beer, le n°10, transforme l'essai de son meneur de jeu, réalisant presque un sans-faute dans ses coups de pied (85 % de réussite). Murrayfield est sous le choc.

Le combat est resté loyal, salué par des haies d'honneur respectives pour le retour des joueurs aux vestiaires. Ni mauvais geste ni anti-jeu. Les Sud-Africains, qui, depuis quelques mois, semblaient avoir perdu leur envie de jouer, s'étaient inquiétés après une série de piètres performances (ils avaient fini bons derniers du tournoi des Tri-Nations face à la Nouvelle-Zélande et à l'Australie en juillet et août). Ils ont maintenant « *retrouvé leurs esprits* », pour reprendre l'expression de leur capitaine. C'est d'ailleurs en

« *produisant* » du jeu, en repartant à la contre-attaque de leurs 22 mètres, que les Springboks ont encaissé le seul essai écossais de la seconde mi-temps, marqué par le vétéran de la partie, Alan Tait.

Mais, pour Nick Mallett, cette confiance recouvrée ne suffira pas « *pour battre les Néo-Zélandais ou les Anglais, en quarts de finale. Nous n'avons pas été assez bons* ». L'entraîneur sud-africain a été visiblement très impressionné par la performance de l'équipe à la rose face à l'Italie, battue 67-7. Et la victoire

COUPE DU MONDE		POULE A - Première journée	
ÉCOSSE 29			AFRIQUE DU SUD 46
Dimanche 3 octobre • Stade de Murrayfield, à Edimbourg (Écosse) • Temps frais • Terrain excellent • Public enthousiaste • 62 000 spectateurs • Arbitre : M. Hawke (N-Z)			
LES ÉQUIPES			
ÉCOSSE	Entraîneur : Telfer • Metcalfe • C. Murray ; Tait ; J. Leslie (Mayer, 55 ^e) ; Logan • Townsend ; Armstrong (cap.) • Pountney ; Simpson (Walton, 61 ^e) ; M. Leslie • Grimes ; S. Murray (Weir, 73 ^e) • Graham (Hilton, 73 ^e) ; Bulloch ; Smith.		
AFRIQUE DU SUD	Entraîneur : Mallett • Montgomery • Kayser (Hilton, 70 ^e) ; Fleck ; B. Venter ; Rossouw • De Beer ; Van der Westhuizen (cap.) • Venter ; Skinstad ; Erasmus (Vos, 80 ^e) • Andrews (Otto, 49 ^e) ; Van Den Berg • Visagie ; Drotske ; Du Randt (O. Le Roux, 49 ^e).		
LE MATCH			
ÉCOSSE		AFRIQUE DU SUD	
POSSÉSION DE LA BALLE			
47 %		53 %	
TEMPS PASSÉ DANS LE CAMP ADVERSE			
33 minutes		33 minutes	
14 dont 10	4	NOMBRE D'ACTIONS DANS LES 22 M ADVERSES	21 dont 11
21 dont 12	9	ACTIONS OFFENSIVES POSITIVES	28 dont 14
10 dont 7	3	ACTIONS DÉFENSIVES DÉCISIVES	11 dont 5
7 dont 5	2	BALLES RÉCUPÉRÉES	7 dont 3
LES POINTS			
ÉCOSSE : 2 essais : M. Leslie (35 ^e) ; Tait (78 ^e) ; 2 transformations : Logan (35 ^e , 78 ^e) ; 4 pénalités : Logan (9 ^e , 19 ^e , 30 ^e , 55 ^e) ; 1 drop : Townsend (79 ^e).			
AFRIQUE DU SUD : 6 essais : B. Venter (24 ^e), Fleck (43 ^e), O. Le Roux (60 ^e), Kayser (62 ^e), A. Venter (78 ^e), Van der Westhuizen (80 ^e) ; 5 transformations : De Beer (24 ^e , 60 ^e , 62 ^e , 78 ^e , 80 ^e) ; 2 pénalités : De Beer (14 ^e , 28 ^e).			
FAUTES en faveur de l'Ecosse : 10, dont 5 tentées (3 + 2) et 4 transformées (3 + 1).			
Pénalités en faveur de l'Afrique du Sud : 6, dont 2 tentées (2 + 0) et 2 transformées (2 + 0).			
LES HOMMES DU MATCH			
L'arrière Glen Metcalfe , à défaut de marquer, a apporté de la variété et du punch aux attaques écossaises, qui ont souffert d'un jeu un peu trop systématique. Sa vélocité et sa vision du jeu ont été à l'origine de nombreuses actions dangereuses.			
Le demi de mêlée Joost Van der Westhuizen , en bon capitaine, a su donner aux Springboks le rythme qui convenait en seconde mi-temps. Il a marqué un essai (80 ^e) et a permis à Brendan Venter d'en signer un autre (24 ^e).			
LE FAIT DU MATCH Les Springboks, grâce à un pressing constant, ont exploité les flottements de la défense adverse. En marquant coup sur coup deux essais en contre à l'heure de jeu, alors que les Ecossais espéraient revenir au score, ils ont pris un ascendant définitif.			
Infographie • Le Monde avec Pierre Lepidi			

prévisible, mais très large, des All Blacks face aux Tonga n'est pas faite non plus pour le rassurer. Surtout que les deux adversaires à venir de l'Afrique du Sud, l'Espagne puis l'Uruguay, ne devraient pas les mettre à l'épreuve autant que l'Ecosse l'a fait.

Côté écossais, si Gary Armstrong avait sa tête des mauvais jours, Kenny Logan, l'ailier, mis en confiance par sa réussite au pied, veut penser « *aux matches de demain* ». L'équipe au chardon a de bonnes chances de se retrouver en

quarts de finale (après un match de barrage contre l'Argentine ou les Samoa), où elle rencontrera la Nouvelle-Zélande ou l'Angleterre. Il lui sera alors donné de montrer une fois de plus sa vaillance au combat. A condition de tenir le choc physique plus longtemps, et d'éviter de laisser ses adversaires s'infiltrer dans des lignes de défense devenues, au fil des minutes, trop perméables.

Marie-Béatrice Baudet et Nemer Habib

VDW a montré aux Springboks la voie de l'apaisement

LE VISAGE est calme. Etrangement calme, même. Comme apaisé après des semaines de doute et de conflits internes. Dimanche 3 octobre, à l'issue de la victoire convaincante de l'Afrique du Sud face à l'Ecosse, après 80 minutes d'un combat intense, Joost van der Westhuizen, dit VDW, demi de mêlée et capitaine des Springboks, reste impassible. Comme imperméable aux critiques qui se sont déversées, ces derniers temps, sur les champions du monde en titre, à la suite d'une saison catastrophique. De ses yeux bleus, ce bleu turquois qui vous apaise les foules, il se met soudain à fixer l'assistance, comme il l'a fait face à tous ses coéquipiers regroupés en cercle autour de lui, quelques minutes avant l'entame de la seconde mi-temps.

Une attitude identique pour un résultat identique : point de polémiques en conférence de presse, tout comme sur le pré, où les dissensions existant ou ayant existé au

sein de l'effectif ont disparu pour laisser place à une solidarité de tous les instants, en percussion comme en défense, plaquage après plaquage, pour mieux assoier la domination retrouvée des tenants du trophée.

« COLLER AU PLAN DE JEU »

Qu'a-t-il bien pu leur dire lors de ce conciliabule pour qu'ils renversent une situation fort compromise en première mi-temps (16-13 pour l'Ecosse) malgré l'essai du revenant, Brendan Venter ?

« *Je leur ai simplement demandé de coller au plan de jeu concocté par le coach*, précise VDW. *Je leur ai également dit de se calmer, de ne pas se précipiter et de se concentrer sur leur état d'esprit, celui des gagnants que je voulais qu'ils soient.* » La bonne parole prêchée eut un tel effet sur ses troupes que cinq essais furent marqués avant le coup de sifflet final.

Tel le « sorcier » blanc de ces Springboks à « ethnies variables », le capitaine a fini par

rassembler, pour le plus grand bonheur de son entraîneur, le très francophile Nick Mallett, qui ne tarissait pas d'éloges sur la performance de Deon Kayser, seul titulaire issu de la communauté noire dans le XV sud-africain. Et comme pour être en accord avec la politique des quotas préconisés par certains, c'est Breyton Paulse, un autre ailier de couleur, qui le remplaça dans les dix dernières minutes.

« *Simplement parce que Deon s'était un peu blessé sur son essai. Et puis, il était fatigué* », explique Nick Mallett, entraîneur habitué aux travaux de déminage imposés par certains journalistes locaux, moins adeptes du consensus que lui. Un consensus partagé par son représentant sur le terrain, VDW, qui ne se départait pas de son calme. Le calme de la sérénité retrouvée. Celle qui mène à la rédemption et, qui sait, au titre ?

M.-B. B. et H. N.

INTERNET

www.esil.univ-mrs.fr/~boubou/

POURQUOI ne pas visiter des sites conçus par des particuliers pour explorer d'une autre manière le monde d'Ovalie ? Pourquoi se priver du plaisir de naviguer sur la « Toile de Boubou ». Outre le récit de ses voyages à l'étranger, ses poèmes et ses jeux de rôle, Guillaume Bourelly – alias « Boubou » – se transforme en éducateur de rugby. Il s'est plongé dans les archives de la Fédération et a patiemment réuni les documents relatifs à la formation des moniteurs du premier degré. Le visiteur apprend tout des règles du jeu, des différentes formes du jeu, de la démarche pédagogique d'un entraîneur ou encore de l'entretien de la santé des protagonistes. Autre rubrique particulièrement instructive : une grande dissertation sur la troisième mi-temps, « *un élément culturel qui singularise et différencie le rugbyman de ses autres congénères sportifs* ». Cet homme « *que l'on peut voir à 15 heures, visage fermé et menton agressif, vaseliné, alépinisé, élastoplastisé, cède sa place dès le match terminé à une autre espèce de rugbyman chanteur et buveur, rieur et discoureur* ». Boubou a même pris la peine d'interviewer quelques entraîneurs célèbres sur la question, avec, par exemple contrastées, d'entraîneurs comme Pierre Villepreux ou Daniel Herrero. « Boubou » ne pouvait pas terminer son exposé sans se livrer à un inventaire des chansons paillardes les plus en vogue dans les vestiaires, les cars et les arrière-salles de bistrot voués aux réunions d'après-match.

F. G.

Les Uruguayens sortent de l'anonymat

Galashiels (poule A). En battant l'Espagne, ils ont créé la première surprise

EN S'IMPOSANT face à l'Espagne (27-15), samedi 2 octobre à Galashiels (Ecosse), les Uruguayens sont sortis de leur anonymat rugbyistique. Tout comme leurs adversaires du jour, ils participent à leur première Coupe du monde. Ces premiers pas effectués devant un petit public – environ 3 500 personnes avaient rejoint le stade Netherdale – n'ont pas suscité l'intérêt des chaînes de télévision, même câblées, dont aucune n'a jugé opportun de retransmettre la rencontre. Certes, le spectacle s'annonçait de qualité quelconque, entre deux forma-

tions peu expérimentées. Ce match aurait pourtant mérité d'attirer le grand public. Les téléspectateurs auraient pu assister à un essai du quadragénaire uruguayen Diego Ormaechea, le joueur le plus âgé de la Coupe du monde. Avec une longue chevauchée déclenchée à la 23^e minute, le capitaine de la formation sud-américaine a mis les siens sur les rails. Face à un pack dont les mérites étaient vantés par les spécialistes comme le principal atout des Uruguayens, le jeu espagnol était bien trop lacunaire pour laisser espérer un succès. Tous les points inscrits

par les Ibériques l'ont été par le buteur Andrei Kovalenko, qui a donné l'avantage à son équipe (12-10) l'espace d'un instant, en début de seconde période. Deux essais des arrières Alfonso Cardoso et Juan Menchaca ont ensuite assuré à l'Uruguay un succès somme toute aisé.

« SIX ANS DE TRAVAIL »

Pour les Sud-Américains, cette victoire est d'ores et déjà synonyme d'un contrat largement rempli. « *C'est un miracle. C'est comme si nous étions champions du monde. Nous avons travaillé durant six ans pour préparer cette compétition* », s'est en effet exclamé l'entraîneur Daniel Herrera, qui ne dispose que d'un maigre vivier de joueurs, dans un pays où l'on recense moins de 1 000 adultes licenciés, tous niveaux confondus. Contre l'Ecosse, le vendredi 8 octobre, et l'Afrique du Sud la semaine suivante, leurs deux prochains adversaires beaucoup plus réputés que l'Espagne, les Uruguayens auront les honneurs de la télévision. Tout à la joie de sa dernière victoire, Daniel Herrera s'en moque, il veut juste que ses joueurs « *prennent du plaisir* ».

Florent Guyotat (avec AP, AFP)

ESPAGNE 15 - URUGUAY 27
Poule A. Samedi 2 octobre. Stade de Netherdale, à Galashiels. Beau temps. Bon terrain. 3 500 spectateurs. Arbitre : M. White (Ang.)

ESPAGNE
Frechilla – Ripol, Enciso, Loubsens, Bastide – Kovalenko, Alonso – C. Souto, Mato (cap.), Diaz (Marta, 80^e) – S. Souto (Astarloa, 65^e), Villou – Zapatero, De la Calle (Zarzoza, 65^e), Camps. 5 pénalités : Kovalenko (8^e, 40^e, 49^e, 51^e, 68^e)

URUGUAY
Cardoso – Ferrés, Vecino, Mendaro, Costabile – Aguirre (Menchaca, 79^e), Sciarra (Gosa Diaz, 70^e) – Panizza, Ormaechea (cap.), Brignon (Ponce de Leon, 65^e) – Lame (Grillé, 65^e), Bado – Le moine (Storace, 74^e), Lamelas (De los Santos, 74^e), Sanchez. 4 essais : Ormaechea (23^e), de pénalité (65^e), Cardoso (78^e), Menchaca (80^e).

2 transformations : Aguirre (23^e, 65^e). 1 pénalité : Aguirre (17^e).

STATISTIQUES

- **Pénalités** : 16 en faveur de l'Uruguay ; 12 en faveur de l'Espagne.
- **Touchez** : 8 pour l'Uruguay, dont 1 perdue ; 9 pour l'Espagne, dont 6 perdues.
- **Méleés** : 16 pour l'Uruguay, dont 1 perdue ; 14 pour l'Espagne, dont 7 perdues.
- **Possession de la balle** : Uruguay : 12 minutes (60,6 %) ; Espagne : 8 minutes (40,4 %).
- **Jeu chez l'adversaire** : Uruguay : 15 minutes (64,1 %) ; Espagne : 8 minutes (36,9 %).
- **Pertes de balle** : 3 pour l'Uruguay ; 6 pour l'Espagne.





Si l'aillier néo-zélandais Tana Umaga n'a pas marqué contre les Tonga, il a été un danger permanent.

L'Angleterre s'offre une dernière séance d'essais à Twickenham

Londres (poule B). L'Angleterre s'est largement imposée (67-7) face à l'Italie et ne songe plus désormais qu'au choc décisif contre la Nouvelle-Zélande, samedi 9 octobre

CLIVE WOODWARD a connu des lendemains de match bien plus difficiles. Seule obligation : réussir à se ménager une heure et demie de tranquillité pour regarder, enfin, cette cassette vidéo et arrêter son jugement après la victoire anglaise (67-7).

Son équipe a-t-elle bien joué ou les Italiens ont-ils failli ? *That is the question*. Et l'entraîneur anglais ne voulait pas y répondre sans avoir au préalable vérifié avec arrêts sur images le niveau réel de la performance réalisée par le XV de la Rose, samedi 2 octobre, à Twickenham.

C'est que Clive Woodward est un coach prudent et pragmatique. Bien sûr, lorsqu'il assène sans esquiver le moindre sourire, que « les Italiens ont bien entamé ce match, ils nous ont dominés pendant cinq minutes », il démontre que, en bon Anglais, il est capable d'humour, même dans une période où les esprits ne se prêtent guère à la faribole. Mais, derrière cette note de légèreté, Clive Woodward affiche une apparence de sérieux et de rigueur maximale. Celle d'un entraîneur qu'on sent aussi déterminé que ses joueurs.

A première vue pourtant, il n'y a pas de doute. Les Anglais ont infligé une sévère correction aux rugbymen italiens, lesquels semblent

avoir irrémédiablement perdu en quelques mois ce qu'ils avaient mis des années à apprendre sur les terrains, avec une série de victoires face à la France, l'Écosse et l'Irlande et de défaites honorables contre le pays de Galles et l'Angleterre. Il faut croire que le droit qu'ils avaient ainsi obtenu de par-

à enchaîner défaite sur défaite contre la France et les équipes britanniques – qui les ont accueillis lors de leur journée de repos respectives dans le Tournoi –, ils ont vécu une fin de printemps cauchemardesque en encaissant en Afrique du Sud l'une des plus belles raclées de leur histoire

Vexés, les Italiens dénoncent une « magouille »

Les Italiens ont visiblement été froissés par le large revers subi face à l'Angleterre. Aussi le trois-quarts aile Massimo Giovanelli a-t-il exprimé son courroux dans les colonnes du quotidien régional *L'Indépendant de Perpignan* du samedi 3 octobre à propos du tirage au sort des poules. « C'est un Mondial ridicule car cinq pays jouent à la maison », a souligné l'Italien, ancien joueur de Narbonne. *On se moque de tout le monde. Six mois avant le tirage, notre entraîneur de l'époque, Georges Coste, avait rencontré son homologue de la Géorgie qui avait entendu dire que nous serions dans la poule de l'Angleterre et de la Nouvelle-Zélande, comme en 1991. Le tirage a été une magouille. C'est clair.* » Avant d'affronter les All Blacks jeudi 14 octobre, les Italiens rencontreront, dimanche 10 octobre, les Tonga, lourdement défaits (45-9) par la Nouvelle-Zélande lors de la première journée.

ticiper dès le mois de février 2000 au premier Tournoi des six nations a provoqué un gros accès de timidité chez les joueurs de la Péninsule. Depuis quelques mois, les hommes de Massimo Giovanelli, valeureux capitaine de la Squadra azzurra, vont de déculottée en désastre. Après un morne hiver passé

(101-0) contre les Springboks, et ont entamé leur quatrième Coupe du monde de la plus mauvaise manière.

Pour les Anglais, il s'agissait là d'une répétition générale. Ils n'en ont pas pour autant ménagé leurs efforts : huit essais, six transformations et cinq pénalités, contre seulement un essai et une transformation. Trente-deux points pour le seul Jonny Wilkinson, lequel, pour sa 11^e sélection avec le XV national à tout juste vingt ans, a battu le record du nombre de points inscrits par un joueur anglais au cours d'un match international (32, contre 30), conjointement détenu jusque-là par Paul Grayson, qui fait partie des 30 Anglais retenus pour la Coupe du monde, et Rob Andrew.

CONFIANCE JUSTIFIÉE

Il a justifié la confiance qu'on lui a accordée en lui attribuant le délicat poste de demi d'ouverture, malgré son peu d'expérience. Mais Clive Woodward n'est pas dupe. Certes, son jeune prodige – il l'a découvert lors du Tournoi des cinq nations 1999 – a le pied sûr et confirme les espoirs misés sur sa

LA PHOTOGRAPHIE DE JOHN VINK

Se soucient-ils seulement de la Coupe du monde, qui va faire chauffer l'ambiance du beau Stade de la Méditerranée ? Tous n'iront pas dans les tribunes acclamer l'équipe de France ni Pierre Mignoni, le demi de mêlée de l'AS Biterroise, l'enfant du pays qui va jouer sous le maillot bleu. Ils s'en moquent bien pour l'instant, les petits mômes de Béziers, tout occupés à jongler avec le ballon de cuir sur un grand pré d'herbe grasse...

personne ; certes sous la houlette de Martin Jonhson, son nouveau capitaine, son équipe ne commet que peu de fautes ; certes, à l'instar de sa troisième ligne dirigée par Lawrence Dallaglio, son pack avance en ne laissant quasiment pas tomber de balles ; certes ses attaquants, à l'image de l'aillier Austin Healey, n'hésitent pas à prendre les espaces et à perfo- rer les lignes de défense... Tout cela, il s'y attendait. Il le savait.

Il sait surtout que, pour les Anglais, la Coupe du monde débute samedi 9 octobre, à Twickenham, contre les All Blacks, ces All Blacks qu'il faudra battre, sous peine de devoir affronter les Sud-Africains en quarts de finale, le 24 octobre. Et les champions du monde en titre ont une revanche à prendre sur les Anglais, qui les ont empêchés en décembre 1998 d'être les premiers à detenir un record de 17 victoires consécutives en test-matches.

Alors à l'issue de l'ultime séance de rodage, samedi, Clive Woodward a constaté que ses hommes étaient prêts à affronter les redoutables guerriers venus des antipodes. Voilà deux années que le XV de la Rose attend cet instant et trente-trois ans que l'Angleterre, qui n'a pas gagné de titre mondial dans une compétition de sport collectif depuis la Coupe du monde de football 1966, organisée par ses soins, s'impatiente de céder de nouveau à l'ivresse de la victoire.

Yves Bordenave

ANGLETERRE 67 - ITALIE 7

Poule B. Samedi 2 octobre. Stade de Twickenham (Londres). Temps variable. Terrain excellent. 70 000 spectateurs. Arbitre : M. Watson (A.F.S.)

ANGLETERRE

Perry (Beal, 78^e) – Luger, Greenwood (Guscott, 36^e), De Gianville, Healey – Wilkinson, Dawson – Back, Dallaglio, Hill – Grewcock (Corry, 78^e), Johnson (cap.) – Vickery (Rowntree, 66^e), Cockerill (Greening, 57^e), Leonard (Garforth, 66^e), 8 essais : Dawson (10^e), Hill (37^e), De Gianville (40^e), Perry (50^e), Wilkinson (53^e), Luger (72^e), Back (78^e), Corry (80^e), 6 transformations : Wilkinson (37^e, 40^e, 53^e, 72^e, 78^e, 80^e), 5 pénalités : Wilkinson (8^e, 16^e, 21^e, 24^e, 31^e).

ITALIE

Pini (Mazzucato, 21^e) – Vaccari, Stoica, Martin, Zisili – Dominguez, Troncon – Bergamasco (De Rossi, 19^e), Arancio, Giovanelli (cap.) – Giachetti, Cristofolotto (Cecchinato, 56^e) – Properzi, Moscardi, Pucciarello, 1 essai : Dominguez (26^e), 1 transformation : Dominguez (26^e).

STATISTIQUES

● **Avvertissements**
Italie : Giovanelli (59^e), Moscardi (71^e).
● **Pénalités**
17 en faveur de l'Angleterre ; 6 en faveur de l'Italie.
● **Touchez**
14 pour l'Angleterre ; 10 pour l'Italie, dont 3 perdues.
● **Mêlées**
6 pour l'Angleterre, dont 1 perdue ; 11 pour l'Italie, dont 2 perdues.
● **Possession de la balle**
Angleterre : 28 minutes (70 %) ; Italie : 12 minutes (30 %).
● **Jeu chez l'adversaire**
Angleterre : 25 minutes (64,2 %) ; Italie : 14 minutes (36,8 %).
● **Pertes de balle**
5 pour l'Angleterre ; 6 pour l'Italie.

Les All Blacks battent sans sourciller d'héroïques Tonguiens

Bristol (poule B). Large vainqueur des Tonga, la Nouvelle-Zélande a dû patienter 40 minutes avant de faire plier un adversaire dur au mal

UNE FOIS TOMBÉE la fameuse tunique noire, les All Blacks de Nouvelle-Zélande redeviennent des hommes ordinaires. Tout est donc dans le maillot, ce bout de toile de couleur sombre qui fait rêver dans les deux îles du bout du monde et se transforme en cauchemar rugbystique dans les autres nations de l'Ovalie.

En civil, ils sont pourtant remarquablement polis. Ni arrogance ni outrecuidance de stars. Ils s'excuseraient presque d'être, à ce jeu-là, présumés les plus forts. On dirait des fils de bonne famille qui n'auraient pour seule arme que le sourire d'une bonne éducation.

Dimanche 3 octobre, l'après-midi finissait sur Bristol, et le spectacle était dans la salle réservée aux confidences de presse. Taine Randell, le capitaine, Josh Kronfeld, le troisième-ligne au pied léger, Jonah Lomu, tête d'affiche de la grande pro-

l'on présente ici comme leur équipe concurrente la plus redoutable.

Pour être prêts en l'an 1999, Josh Kronfeld et ses copains ont pris leur temps. En 1998, ils furent la risée du Tournoi des Tri-Nations, qui oppose les trois grands de l'hémisphère Sud : Australie, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande. Jamais des All Blacks n'avaient autant perdu de matches à la file, soulevant l'inquiétude des glorieux anciens. La génération des hommes en noir n'était pourtant pas moins douée que ses devancières. Elle semblait juste être la victime d'une panne momentanée d'inspiration, incapable de puiser dans ses propres ressources de quoi renverser ses confrères champions du monde sud-africains (1995) et australiens (1991).

John Hart avait surtout choisi de privilégier la Coupe du monde, pour faire en sorte que son pays soit le premier à l'emporter pour la

La bataille des hakas

Pour la Coupe du monde, les Néo-Zélandais ont mis au point une nouvelle version du haka. A la fois chant et danse de guerre chez les Maoris, il est entonné par les joueurs qui défient face à face leurs adversaires avant le coup d'envoi. La tradition est aussi ancienne que les All Blacks. Elle vise sinon à effrayer, du moins à impressionner le camp opposé. Le haka est en général mené par un joueur d'origine maorie, mais tous les Blacks en connaissent par cœur les paroles.

Dimanche 3 octobre, à Bristol, les All Blacks ont vécu une scène inhabituelle. Au lieu d'adversaires immobiles tentant de les défier du regard, ils ont dû à leur tour faire face à une danse de guerre. Les Tonguiens, venus d'îles du Pacifique voisines de la Nouvelle-Zélande, ont eux aussi leur haka. Ils ne l'interprètent pas avec moins d'ardeur. Stupéfait du spectacle, et inquiet de la tournure à ses yeux agressive que prenaient les événements, Derek Bevan, l'arbitre gallois, a cru bon de s'interposer entre les deux capitaines. La partie a alors pu commencer sans dommage.

duction du rugby professionnel, et Reuben Thorne, petit dernier de 108 kilos, à l'air timide, faisaient assaut de bonnes manières. Ils décoraient leur victoire sur les Tonga (45-9) et ses quinze furibonds.

Contre les Tonguiens, les All Blacks de Taine Randell ont mis une mi-temps pour retrouver leurs esprits. Cet adversaire-là a le chic pour vous débousoler. Son cœur est immense, et sa force physique impressionnante. Josh Kronfeld, soudain facétieux, décrivait ses adversaires du jour comme « des joueurs cubiques », une formule qui, pour n'être pas tout à fait exacte, avait le mérite de définir assez bien un nouveau type de colosse aussi large que haut. Et puis, à chacune de leurs sorties, ces forts des îles jouent de mieux en mieux au rugby. Ils assènent quelques combinaisons du meilleur goût, savent faire circuler la balle, mêlent adresse et audace. N'ont-ils pas battu les Français au mois de juin (20-16) ?

Pour en prendre la mesure, les Néo-Zélandais ont eu besoin de la première mi-temps. Lors de la seconde, ils sont redevenus les All Blacks, marquant quatre essais sans en encaisser un seul. L'équipe possède dans ses rangs des joueurs d'exception. Elle y ajoute une richesse collective, qui rend ces talents capables de s'exprimer ensemble. John Hart, l'entraîneur, semble avoir mis au monde une nouvelle génération d'invincibles. Ils vont vite, ils vont bien. Cette année, les Blacks n'ont perdu qu'une seule fois. C'était le 28 août, à Sydney, contre l'Australie (7-28), que

deuxième fois. En 1999, les internationaux ont vécu une saison allégée. Ils se sont gardés d'aller courir au bout du monde après la fatigue de tournées trop longues, trop dures à supporter au terme de saisons déjà bien remplies : le championnat national, le Super 12, compétition body-buillée où s'affrontent les meilleurs joueurs de l'hémisphère Sud, et le Tournoi des Tri-Nations.

A l'automne 1998, à la différence des Australiens et des Sud-Africains, les All Blacks ne sont pas venus en Europe. Ils ont donc joué moins de matches que leurs principaux adversaires. Ils se sont forgé un nouveau moral, confirmé par leurs bons résultats estivaux, porteurs d'une enviable joie de jouer. Dans un rugby dominé par l'imperméabilité des défenses et par la violence des affrontements d'homme à homme, les Néo-Zélandais ont choisi de faire courir. La méthode a du bon. Elle réussit à épuiser les adversaires les plus forts, ceux que d'obstinées tentatives de rentre-dedans ne suffiraient sans doute pas à renverser.

Rien ne paraît donc plus faire souci pour Taine Randell et ses coéquipiers. L'Angleterre ? Bien sûr, leur prochain adversaire, samedi 9 octobre, à Twickenham, est pris très au sérieux. John Hart s'est dit impressionné par la performance des Anglais face aux Italiens (67-7). Mais dans un élan de sincérité, Josh Kronfeld, décidément très en verve, avoue qu'il n'a regardé le match que d'un œil. Il était occupé à son ordi- nateur.

Pascal Ceaux

NOUVELLE-ZÉLANDE 45 - TONGA 9

Poule B. Dimanche 3 octobre. Stade de Bristol. Temps venteux et pluvieux. Terrain glissant. 22 000 spectateurs. Arbitre : M. Bevan (Galles).

NOUVELLE-ZÉLANDE

Wilson – Umaga, Cullen, Ileremia (Gibson, 66^e), Lomu – Mehrtens, Marshall – Kronfeld, Randell (cap.), Thorne – Brooke, Maxwell – Meeuws, Oliver, Hoelt, 5 essais : Lomu (7^e, 60^e), Kronfeld (63^e), Maxwell (67^e), Kelleher (71^e), 4 transformations : Mehrtens (7^e, 60^e, 63^e, 71^e), 4 pénalités : Mehrtens (16^e, 37^e, 40^e, 44^e).

TONGA

Taumatolo – Tafatu, Tiueti (Tapueluelu, 54^e), Taupeape, Taufahema – E. Vunipola (cap.), Martens (Tupulotu, 77^e) – Koloi, Vara Toloke, Fakatou – Fatani, Kivalu (Mafi, 41^e) – Taumoepeau, F. Vunipola (Maka, 79^e), Faingalanuku, 3 pénalités : Taumatolo (22^e, 28^e, 39^e).

STATISTIQUES

● **Avvertissements**
Tonga : Fatani, Taumatolo.
● **Pénalités**
13 en faveur de la Nouvelle-Zélande ; 9 en faveur de Tonga.
● **Touchez**
18 pour la Nouvelle-Zélande, dont 1 perdue ; 13 pour le Tonga, dont 4 perdues.
● **Mêlées**
9 pour la Nouvelle-Zélande ; 9 pour le Tonga, dont 2 perdues.
● **Possession de la balle**
Nouvelle-Zélande : 15 minutes (59,8 %) ; Tonga : 10 minutes (40,2 %).
● **Jeu chez l'adversaire**
Nouvelle-Zélande : 14 minutes (57,1 %) ; Tonga : 11 minutes (42,9 %).
● **Pertes de balle**
8 pour la Nouvelle-Zélande ; 5 pour le Tonga.





TEMPSPORT

Les Spanghero : un clan d'agriculteurs, originaires du Frioul italien, devenu le fleuron du pack narbonnais dans les années 70. De gauche à droite : Walter, Claude et Jean-Marie.

Récit en mêlée : Claude Spanghero, deuxième-ligne

« La touche, c'était un combat »



LA TOUCHE

La touche a toujours eu un rôle essentiel dans le rugby. La phase de récupération assure à son bénéficiaire le développement d'offensives au large ou la direction du maul formé. Claude Spanghero ne pouvait pas profiter du soutien de ses coéquipiers pour s'élever en touche. La coordination entre le lanceur et le sauteur n'en revêtait que plus d'importance. Depuis 1995, l'ascenseur est autorisé par l'International Board. La pratique consiste à soulever le sauteur afin qu'il puisse récupérer le ballon lancé très haut par le talonneur. Considéré comme un des meilleurs sauteurs de son époque, jusqu'où serait monté Claude Spanghero avec l'aide d'un ascenseur ?

vague rouge et bleu colore la pelouse du Parc des Princes. Pour la troisième fois depuis 1971, Béziers est sacré champion de France.

Que s'est-il passé ? Eh bien, voilà ! Notre héros a été fauché en plein vol. Un violent coup d'épaule de son vis-à-vis, le Biterrois Senal, l'a expédié à cinq mètres vers l'extérieur du couloir. C'est de là, impuissant, réduit, beaucoup moins grand, vexé, vaincu, qu'il a regardé la suite. Les deux passes, le drop, la défaite, la joie des Biterrois. Claude Spanghero devra patienter encore huit années avant de brandir à son tour le bouclier de Brennus.

Cette fois-là, en 1979, contre Bagères, il n'y a plus qu'un seul Spanghero sur le terrain et qu'un seul maître en touche : Claude. Il a

trente et ans, un nom, un prénom et une autorité telle que personne dans les rangs adverses ne songe à le « balancer ». Il possède aussi une sacrée technique et une belle expérience. « Ce qui est vrai pour le basket, où la taille prédomine au rebond, l'est aussi en grande partie au rugby dans l'action très particulière que commande la remise en touche, explique-t-il à Roger Bastide, qui, avant de disparaître, a consacré un ouvrage à *La Saga des Spanghero* (Editions du Rocher). Ensuite, c'est une affaire de coordination entre le ou les preneurs et le lanceur, et une question de qualité de saut. »

TANT avec Narbonne durant quinze années, de 1966 à 1981, qu'avec le XV de France – dont il porta le maillot à vingt-deux reprises, entre 1971 et 1975 –, Claude Spanghero a toujours été considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de la touche. « J'ai toujours pris des balles en sautant plus haut que les autres, assure-t-il. Même à mes débuts en juniors, alors que je jouais troisième-ligne, j'étais le seul preneur de balles en touche. Ma domination venait de ce que j'ai été le premier à saisir la balle d'une seule main. Tu gagnes 30 ou 40 centimètres par rapport à celui qui s'y prend à deux mains. Un jour, mon entraîneur a dit : "S'il prend des balles, il faut qu'il monte en deuxième ligne". A cette époque, c'était comme ça. Un sauteur jouait au poste de deuxième ligne. Ça ne me faisait pas spécialement plaisir, je préférais courir au large, mais j'ai dû accepter. »

Le Narbonne de ces années-là comptait quatre Spanghero dans son redoutable pack. Outre Walter, Claude et Jean-Marie, Laurent, l'aîné de la fratrie, évoluait encore en deuxième ligne au côté de son cadet. Quatre, c'était plus qu'il n'en fallait pour disputer ces fameuses touches réduites à trois joueurs que les Narbonnais imposaient à leurs adversaires. « C'est nous qui avons été les initiateurs de cette technique, se souvient Claude. La première fois qu'on l'a essayée, c'était lors d'un match contre Tarbes. J'étais en face d'un Néo-Zélandais qui s'appelait Haden, un très bon sauteur. Je l'ai ridiculisé à un point tel qu'il a par la suite exporté l'idée aux antipodes. En fait, en touche, les données sont

simples. Il faut avoir la meilleure détente et prendre la balle. Contrairement à ce qu'on imagine, la détente n'est pas une affaire de cuisses et de mollets. C'est avec les muscles du bas du dos qu'on la travaille. »

Phase d'après batailles, la remise en touche était, dans le rugby des années Spanghero, l'occasion de rudes explications où la règle souffrait bien souvent de multiples violations. « Au départ, tout était permis, sauf les ascenseurs, autorisés depuis peu, regrette-t-il. Il n'y avait ni couloir ni distance à respecter entre les joueurs. Par la suite, le Board [l'instance dirigeante du rugby] a voulu mettre un peu d'ordre là-dedans. Quoi qu'il en soit, en touche, tout dépendait et dépend encore du sauteur. C'était un combat. Aujourd'hui, c'est devenu n'importe quoi, il n'y a plus de combat. »

Le combat, Claude Spanghero n'y rechignait pas. Dans cette phase-là, il en était même l'initiateur. « C'est le preneur qui commande, précise-t-il. A Narbonne, il y avait un code. Quand je faisais un clin d'œil du côté de l'adversaire, cela signifiait que le lanceur devait me mettre la balle devant. Quand je clignais l'œil extérieur, c'était derrière. Il fallait un timing parfait entre le lanceur et le preneur. Ensuite il y avait un code avec le demi de mêlée. S'il avançait le pied gauche, on la jouait courte. Le pied droit, c'était pour le fond de touche. »

Et de joindre le geste à la parole. Campé sur ses jambes repliées à la hauteur des genoux, Claude Spanghero renoue avec des automatismes mille fois répétés. « La maîtrise en touche, pour n'importe quelle équipe, c'est essentiel, insiste-t-il. Il n'y a qu'à voir avec quelle vitesse les Blacks libèrent ces ballons aériens pour lancer leurs attaquants contre les défenses. Ou bien pour se souder debout et pénétrer en maul. La touche a toujours été une phase offensive. » C'est pour cette raison qu'elle est aussi le lieu de règlements de comptes en tout genre et de gestes pas toujours prévus par le règlement. « Le problème de la touche, affirme Claude Spanghero, c'est que tous les joueurs ont les mains libres, et pas forcément pour se consacrer au jeu. »

Yves Bordenave

A Narbonne et en équipe de France, le troisième des rugbymen Spanghero fut le maître des airs pendant plus d'une dizaine d'années. En touche, personne n'osait contester la supériorité de ce sauteur hors pair. Alors, pour lui chiper la balle, tous les moyens étaient bons. Tous.

IL ne restait qu'une minute de jeu. Dans les tribunes du Parc des Princes, qui accueillait cet après-midi-là sa première finale du championnat de France de rugby, les supporters de Narbonne déployaient leurs drapeaux orange et noir. Ce dimanche du mois de mai 1974 était ensoleillé. A Paris, les Audiois, « montés » en masse, allaient prendre d'assaut les terrasses des bistros. A Narbonne, Lézignan, Limoux, Carcassonne, Castelnaudary, dans tous les villages des confins du Lauragais et jusque dans les fins fonds des Corbières, la voix de Roger Couderc résonnait par-delà les volets clos.

Il était aux environs de 16 h 30. Depuis près d'une heure et demie les hommes assis dans les salles de café tiraient nerveusement sur leurs cigarettes et sirotaient d'interminables demis. A Bram (Aude), un village situé en bordure de la voie ferrée qui relie Toulouse à Narbonne, légèrement à l'écart de la nationale 113, les rues étaient désertes. C'est que, en ces terres, une finale de championnat de France mobilise toutes les attentions et interrompt toute activité. Et celle-là plus encore : pour la première fois depuis 1936, le Racing-Club narbonnais (RCN) jouait cette rencontre

ultime. Le Narbonne des frères Spanghero affrontait la grande rivale, Béziers, des Astre, Cabrol, Estève, Martin et autres Vacquerin.

Les Spanghero – Walter, Claude, Jean-Marie – et leurs équipiers narbonnais n'avaient donc plus qu'une minute à résister aux Biterrois, lesquels étaient menés 14 points à 13. Une minute, et Narbonne exulterait. Sur la pelouse, Claude Spanghero, le capitaine du RCN, rameutait ses troupes déjà grisées par le vacarme des supporters, qui, trépannant d'impatience, commençaient à relâcher leur souffle. « Et là j'ai fait une connerie. » Vingt-cinq ans après, il n'a rien oublié de la scène : « Quand la balle est sortie en touche, raconte-t-il, je n'ai pas remarqué que le juge de ligne nous accordait la remise en jeu. Alors on l'a disputée avec huit bonshommes dans l'alignement ; normalement, sur un coup comme celui-là, à 40 mètres de nos poteaux, sur notre lancé, je choisissais toujours une touche raccourcie. A ce jeu, j'étais imbattable, et, vu le petit nombre de joueurs dans l'alignement, il était difficile pour nos adversaires de tricher à l'insu de l'arbitre. »

Aujourd'hui, Claude Spanghero sourit à l'évocation de ce souvenir. Mais il s'étonne encore : « Tu te rends compte un peu, à quoi cela tient ? » A la cécité d'un arbitre et à la rouerie d'un joueur. Sur la remise en jeu, le talonneur narbonnais, Pierre Salettes, lance, comme à son habitude, le cuir en direction du vaillant deuxième-ligne, protégé par ses frères et le reste du pack. Côté biterrois, où les briscards sont légion, on n'a plus rien à perdre. Les Vacquerin, Martin, Estève, Senal savent qu'ils n'ont aucune chance de chiper le ballon au « grand », comme on le surnomme dans la tribu. La touche, c'est son truc.

On le voit s'élever au-dessus du sol, le bras droit tendu vers le ciel. Il décolle. Il va s'emparer de la balle. Ça y est, il s'en empare... Non. La balle passe par-dessus le clan narbonnais et tombe dans les mains du Biterrois Olivier Saisset, qui l'adresse à son demi de mêlée Richard Astre. En un mouvement rapide et précis, celui-ci prolonge et interrompt toute activité. Et celle-là plus encore : pour la première fois depuis 1936, le Racing-Club narbonnais (RCN) jouait cette rencontre

STRATÉGIES

Deux millions de billets sous surveillance

S'IL EST UN POINT sur lequel les organisateurs de la Coupe du monde de rugby ne veulent surtout pas être comparés à leurs homologues du football, c'est celui de la billetterie. On se souvient du casse-tête et du cauchemar que dut affronter le Comité français d'organisation (CFO) du Mondial 1998 : plaintes de milliers de touristes pour tenter d'obtenir des billets promis et jamais livrés par les organisateurs de voyages, « escroqueries en bande organisée » mises au jour autour de « vrais-faux » billets, déclarés volés alors qu'ils n'avaient jamais été édités, ou vendus alors qu'ils n'auraient pas dû l'être. Ces escroqueries ont d'ailleurs donné lieu à des instructions judiciaires encore en cours.

Le rugby attire beaucoup moins de spectateurs, et surtout de spéculateurs, que le football, mettant la Coupe du monde à l'abri des dérives mercantiles à grande échelle que l'on a vues se produire en 1998. Pourtant, plus de 2 millions de places – soit seulement 600 000 de moins que pour le Mondial 1998 – ont été mises en circulation par le Rugby World Cup (RWC), le comité d'organisation de cette 4^e Coupe du monde de rugby, pour les quarante et un matches qui se joueront dans les dix-huit stades des cinq nations coorganisatrices, celles du Tournoi du même nom.

Par ailleurs, plus encore dans le rugby que dans le football, la pratique des « hospitalités » (traduction approximative du terme anglais *hospitality*) est presque aussi ancienne que le jeu. On connaît la légendaire « troisième mi-temps », mais le repas d'avant-match, réunissant notables, sponsors, VIP, est une tradition tout aussi solidement ancrée. « Avant un France-Angleterre du Tournoi des cinq nations, il n'est pas rare que soient servis 15 000 repas », explique-t-on à la Fédération française (FFR).

DE 40 À 1 500 FRANCS

Pour maîtriser la « traçabilité » de ses billets, la RWC, société de droit irlandais basée à Dublin, a pris le contre-pied de son homologue du football, le CFO. Au lieu de tout centraliser, elle a partiellement décentralisé les décisions. Le RWC a confié l'organisation proprement dite à la fédération galloise, la Welsh Rugby Union (WRU), nation d'accueil de la Cup, qui a elle-même sous-traité 80 % des matches auprès des fédérations anglaise, écossaise, irlandaise et française.

Chacune est responsable de l'édition et de la vente de ses billets, pour la moitié de la contenance de ses stades. Le RWC s'est réservé l'autre moitié de la billetterie, soit la partie destinée aux grands sponsors du tournoi et du rugby en général, aux agences de tourisme internationales, aux fédérations étrangères autres que les nations coorganisatrices, à la presse, enfin aux voyageurs du bout du monde, notamment ceux de l'hémisphère Sud, venus en masse.

Les prix des places, fixés par le RWC et la WRU, ont été étudiés de façon que « 85 % du total soient compris entre 4 et 50 livres », soit entre 40 et 500 francs. Evidemment, l'amplitude varie selon le niveau des rencontres. Un match de poule coûte moins de 250 francs pour 43 % des spectateurs. Pour la finale au nouveau Millennium Stadium de Cardiff, 70 % des billets sont compris entre 750 et 1 000 francs, tandis que 7 % d'entre eux (soit moins de 5 000 sur 72 500 places) coûteront 1 500 francs aux heureux privilégiés qui auront pu s'en procurer un ou qui, plus probablement, se le seront vu offrir par quelque sponsor.

Tout a été fait pour limiter, à défaut de l'éviter complètement, le marché noir : chaque billet est marqué du nom de celui qui l'achète. Quant aux éventuels faux billets, ils devront imiter l'hologramme de grande dimension qui orne l'une des faces du ticket. La diffusion de l'autre moitié des billets par les fédérations a emprunté les voies classiques : les clubs, les commissions fédérales, les comités régionaux, enfin le grand public, qui peut toujours composer le 0-803-820-803 pour se procurer les dernières places disponibles en France.

Pascal Galinier

Jour de match à Cardiff

« Pourvu que les Anglais n'arrivent pas en finale... »

OSIAN, trois ans et demi, en parlera sans doute longtemps encore : vendredi, c'est entièrement vêtu de rouge, des souliers à la casquette, qu'il s'est rendu à son école de la banlieue de Cardiff. Là, surprise : tous les autres enfants, mais aussi le maître et la maîtresse, portaient des vêtements à la couleur de l'équipe galloise !

La directrice d'une école secondaire de Neath, une petite ville à l'ouest de la capitale galloise, a poussé plus loin l'exercice : depuis un mois, le programme de géographie est uniquement consacré aux pays participant à la World Cup, et les élèves n'ignorent plus rien désormais du Japon, des îles Fidji ou des Samoa.

Vendredi 1^{er} octobre, pour fêter ce qu'un quotidien gallois qualifiait de « plus grand événement sportif depuis plus de quarante ans », un écran géant de télévision avait été installé dans le préau de l'école. Renseignements pris, aucun élève n'était absent ce jour-là.

Ce ne fut pas le cas sur le bassin sidérurgique de Port Talbot : la British Steel, magnanime, avait autorisé les sidérurgistes qui possédaient des billets d'entrée au Millennium Stadium à prendre un jour de vacances. La direction de Ford, à Bridgend, a été encore plus généreuse, ou plus lucide : elle a tout simplement fermé les portes de l'entreprise.

Vendredi, Cardiff était rouge comme jamais elle ne l'a été. « Je ne suis pas folle de rugby, confiait Juli Morgan, mais j'ai été terriblement émue, vendredi, de voir tous ces drapeaux aux fenêtres. » D'autant que les habitants de la capitale, dont la plupart ne parlent pas le gallois, ne sont pas réputés pour leur nationalisme, bien au contraire. « C'est bien la première fois que la ville pavise de cette manière », confirmait un Italien, installé ici depuis près de vingt ans.



Un supporter gallois en route pour le Millennium Stadium : vendredi, Cardiff était rouge comme elle ne l'avait jamais été.

FRANÇOIS GUILLOT/AFAP

Et de rappeler qu'en juillet, pour l'installation par la reine de la nouvelle Assemblée galloise, seuls les enfants des écoles avaient de petits drapeaux gallois à la main et que le mouvement était moins spontané.

Ces drapeaux aux fenêtres ont aussi beaucoup ému Michael, qui ne rate pas un match de son équipe. « D'habitude, seuls les supporters qui vont au stade ou ceux qui suivent la partie dans les pubs portent des maillots rouge et blanc ou des drapeaux. Vendredi, on a eu l'impression que le pays entier tenait à manifester. »

Mais à manifester quoi, au juste ? « Notre fierté, tout simplement », répond Sue Essex, membre travail-

liste de la nouvelle Assemblée galloise. Née à Londres, de parents d'origine galloise, elle est revenue à Cardiff il y a près de trente ans « pour les paysages, l'ambiance, mais aussi parce que je me sentais très proche de la classe ouvrière galloise ». Si, lorsqu'elle était en Angleterre, elle n'a jamais soutenu l'équipe à la rose, c'est aussi « pour une raison de classe (...), ici, le rugby est vraiment un sport populaire, pas en Angleterre ».

Fierté aussi pour *The Western Mail*, un des quotidiens de Cardiff, qui titrait, samedi : « Le pays de Galles ébahit le monde. » « Le soleil n'a pas brillé mais nos étoiles étaient là », poursuivait le quotidien, sous une immense photo de Shirley Bas-

sey enroulée dans un drapeau gallois, faisant le V de la victoire. Après tout, qui savait que la star était née sur les docks de Cardiff ?

Le rugby symbolise cette fierté galloise, voire l'exorcise. « Dès que nous parlons de rugby, nous sommes vraiment anti-Anglais, nous nous défoulons ; pour le reste, c'est plus compliqué », explique un avocat de Cardiff. Les rugissements d'un supporter gallois à la seule prononciation du mot « England » donnent à penser que les deux pays sont au bord de la guerre. « Je vais supporter deux équipes : celle du pays de Galles et celle qui jouera contre les Anglais », confie un lecteur au *South Wales Echo*.

« Pourvu que les Anglais n'arrivent

pas jusqu'à la finale, nous serions obligés de les recevoir ici », estime Helen, une secrétaire de Cardiff, avant d'ajouter en direction du journaliste français de passage : « Vous avez bien vu ce que LEURS hooligans ont fait chez vous durant la Coupe du monde de football ! Et puis, je ne comprends toujours pas, lorsque je vais chez vous en vacances, pourquoi tous les gens me disent que je suis anglaise, comme s'ils n'avaient jamais vu un match entre nous et les Anglais à la télévision ! »

EVOQUEZ pourtant l'embar-go persistant des Français à l'égard de la viande britannique, et le Gallois redeviendra un fidèle sujet de Sa Majesté. Mais l'évocation d'une seule équipe de rugby pour l'ensemble de la Grande-Bretagne, comme c'est le cas en athlétisme ou en natation - *A team with Wales and England* ! -, fera se tordre de rire le plus austère des habitants du pays. « J'ai dit que le rugby, c'était un peu notre fierté, et cela s'applique d'abord vis-à-vis des Anglais, poursuit Sue Essex, mais il ne faut pas imaginer pour autant que les supporters des deux équipes pourraient se livrer à une bataille rangée à l'issue d'un match et que ces incidents pourraient être le détonateur d'une remise en cause politique de notre appartenance à la Grande-Bretagne. »

Ainsi vont les relations passionnelles entre deux peuples. Pour alimenter ces noces étranges, en plus de quelques pintes de bière brune, de vieux ressentiments et d'un amour fou pour le ballon ovale, il faut ajouter une pincée angélique de mauvaise foi. De celle qui faisait dire à un chroniqueur gallois à l'issue du match, bien moyen, contre les Argentins : « Le rugby ne fut pas beau, mais la victoire fut belle... »

José-Alain Fralon

STRATÉGIES

La City met ses paris à l'heure du Mondial

COMBIEN d'essais inscrits ? Combien de coups de pied au but, de passes croisées, de hors-jeu ou de pénalités ? Combien de points séparant l'hémisphère Sud du Nord ? Combien de minutes avant le premier essai ? Quel score à la fin de la première mi-temps ? La Coupe du monde de rugby offre un terrain idéal au « spread betting », complexe pari mathématique auquel s'adonnent avec délices les *golden boys* de la City. « Le téléphone n'arrête pas de sonner depuis deux semaines. D'ici à la finale, le 6 novembre, on va faire des affaires d'or, du jamais vu depuis la Coupe du monde de foot de l'an dernier », affirme Patrick Jay, directeur général d'IG Index Sport, l'une des firmes spécialisées dans ce type de pari sur tout et n'importe quoi qui amuse tant les courtiers de la première place boursière européenne.

Récalcitrants aux mathématiques s'abstenir : ce genre de pari est aussi complexe que la composition d'un pack victorieux. Patrick Jay fixe une fourchette, appelée *spread*, par exemple sur la totalité de points marqués au terme des 41 matches de la compétition : entre 2 200 et 2 280. Optimiste, vous pariez sur 2 250 points. Si l'on atteint ce chiffre, vous gagnez 50 fois votre mise. Mais attention, si l'on tombe au-dessous de 2 200, par exemple 1 900, vous perdez 300 fois votre mise. Les sommes en jeu sont donc considérables : les jeunes seigneurs de l'argent, regroupés souvent en « syndicats », parient en moyenne 100 000 livres (un peu moins de 1 million de francs) sur l'une des quelque 500 formules proposées à l'occasion de ce tournoi.

« Parier sur le rugby est facile et ne demande aucune connaissance particulière, à l'inverse de la Bourse », explique Patrick Jay. En fait IG Index ne fait qu'appliquer au ballon ovale les règles des mar-

chés à terme sur les gains et pertes à venir. Pas de Prix Nobel de maths ou de vétérinaire du ballon ovale à la rescousse. En bon ancien du chic collège d'Eton, Patrick Jay, qui a joué au rugby dans sa jeunesse au poste de demi de mêlée, se contente du flair et de rudiments d'algèbre. A l'écouter, pour les opérateurs de la City, ce sport noble mêle audace et improvisation, à l'instar d'un beau « coup » au Stock Exchange : « Le profil de la clientèle rugby est différent de celui du supporter de foot : plus aisé, plus connaisseur, plus porté sur le saugrenu. »

En revanche, les célèbres bookmakers, à la clientèle plus populaire, sont dans leurs petits souliers, comme l'attestent les cotes prudentes fixées par la maison William Hill. Le favori, la Nouvelle-Zélande, est donné à 1 contre 1 (en cas de victoire, le parieur qui a joué 1 livre en reçoit 2, soit sa mise plus 1). L'Australie est à 9 contre 4, l'Afrique du Sud à 4 contre 1, l'Angleterre à 7 contre 1, la France à 25 contre 1 et Fidji à 200 contre 1.

« L'INTÉRÊT EST LÀ »

A l'inverse de ce qui s'était passé en 1998 pour le Mondial de football, au cours duquel William Hill avait raflé 120 millions de livres, les paris sur la Rugby World Cup ne devraient rapporter que 5 millions de livres. « L'intérêt est là, mais ça démarre lentement. Les parieurs attendent de voir les premiers matches avant de se décider », déclare le porte-parole Graham Sharpe. Le jour du match d'ouverture, ce jongleur des cotes sur les paris les plus fous a offert 5 000 contre 1 à Andrew Hainsworth qui souhaitait miser 40 livres sur le fait que son fils Michael, âgé de deux ans, fera partie de l'équipe d'Angleterre de rugby en 2027. Tout simplement pour répondre à une « prémonition »...

Marc Roche

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

POULE A	
2/10	Espagne-Uruguay 15-27
3/10	Ecosse-Afr. du Sud 29-46
8/10	Ecosse-Uruguay
10/10	Afr. du Sud-Espagne
15/10	Afr. du Sud-Uruguay
16/10	Ecosse-Espagne

▼ CLASSEMENT	
	Pts J G N P Pp Pc
1	Afr. du Sud 3 1 1 0 0 46 29
2	Uruguay 3 1 1 0 0 27 15
3	Espagne 1 1 0 0 1 15 27
4	Ecosse 1 1 0 0 1 29 46

POULE B	
2/10	Angleterre-Italie 67-7
3/10	N ^{lle} -Zélande-Tonga 45-9
9/10	Angleterre-N ^{lle} -Zélande
10/10	Italie-Tonga
14/10	N ^{lle} -Zélande-Italie
15/10	Angleterre-Tonga

▼ CLASSEMENT	
	Pts J G N P Pp Pc
1	Angleterre 3 1 1 0 0 67 7
2	N ^{lle} -Zélande 3 1 1 0 0 45 9
3	Tonga 1 1 0 0 1 9 45
4	Italie 1 1 0 0 1 7 67

POULE C	
1/10	Fidji-Namibie 67-18
2/10	France-Canada 33-20
8/10	France-Namibie
9/10	Fidji-Canada
14/10	Canada-Namibie
16/10	France-Fidji

▼ CLASSEMENT	
	Pts J G N P Pp Pc
1	Fidji 3 1 1 0 0 67 18
2	France 3 1 1 0 0 33 20
3	Canada 1 1 0 0 1 20 33
4	Namibie 1 1 0 0 0 18 67

POULE D	
1/10	Galles-Argentine 23-18
3/10	Samoa-Japon 43-9
9/10	Galles-Japon
10/10	Argentine-Samoa
14/10	Galles-Samoa
16/10	Argentine-Japon

▼ CLASSEMENT	
	Pts J G N P Pp Pc
1	Samoa 3 1 1 0 0 43 9
2	P. de Galles 3 1 1 0 0 23 18
3	Argentine 1 1 0 0 1 18 23
4	Japon 1 1 0 0 1 9 43

POULE E	
2/10	Irlande-Etats-Unis 53-8
3/10	Australie-Roumanie 57-9
9/10	Etats-Unis-Roumanie
10/10	Irlande-Australie
14/10	Australie-Etats-Unis
15/10	Irlande-Roumanie

▼ CLASSEMENT	
	Pts J G N P Pp Pc
1	Australie 3 1 1 0 0 57 9
2	Irlande 3 1 1 0 0 53 8
3	Etats-Unis 1 1 0 0 1 8 53
4	Roumanie 1 1 0 0 1 9 57

Pp = Points pour Pc = Points contre

RÉALISATEURS

1	Wilkinson (Angleterre)	32 points
2	Leagea (Samoa)	23 points
3	Serevi (Fidji)	22 points
4	Mehrtens (N ^{lle} -Zélande)	20 points
	Wood (Irlande)	20 points

MARQUEURS

1	Wood (Irlande)	4 essais
2	Kefu (Australie)	3 essais
3	Lomu (N ^{lle} -Zélande)	2 essais
	Lima (Samoa)	2 essais
	So'oalo (Samoa)	2 essais
	Roff (Australie)	2 essais
	Williams (Canada)	2 essais

BUTEURS

1	Wilkinson (Angleterre)	27 points
2	Serevi (Fidji)	22 points
3	Mehrtens (N ^{lle} -Zélande)	20 points
4	Leagea (Samoa)	18 points
	Quesada (Argentine)	18 points

Sud Radio mouille le maillot.

6h40 Le fait du jour

7h45 Le journal de la Coupe du Monde

8h10 Le billet de Thomas CASTAIGNÈDE

12h10 Mes souvenirs de la Coupe du Monde

18h15 Journal de la Coupe du Monde.

Les matches de l'Equipe de France en intégralité

3 consultants :

Daniel HERRERO / Philippe SELLA / Eddie BUTTLER

Jusqu'au 7 Novembre, Sud Radio sera le 16ème homme sur le terrain.

Ecoutez pour voir!

LE SPORT SUR INTERNET
www.sudradio.fr

SUD RADIO SUR CANAL

B 311 08 546

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35